

Nouvelle série - N° 153

ISSN 0755-8805

BULLETIN
DES SÉANCES
DE
L'ACADÉMIE DE NÎMES

Année 2012

ACADÉMIE DE NÎMES
16 rue Dorée
Nîmes
2013

COMPOSITION DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

pour l'année 2012

Ce bureau tient lieu de conseil d'administration

Président d'honneur : M. Hugues BOUSIGES, Préfet du Gard

Président : M. René CHABERT

Vice-président : M. Robert CHAMBOREDON

Secrétaire perpétuel : M. Alain AVENTURIER

Secrétaire adjoint : M. Henri HUGUES

Trésorier : M. Charles PUECH

Trésorier adjoint : M. Bernard FONTAINE

Bibliothécaire : M^{me} Monique KUNTZ

Archiviste : M^{me} Christiane LASSALLE

Adresses utiles :

Académie : Tél : 04 21 66 55 93

Courriel : academiedenimes@wanadoo.fr

Tous les envois de fonds doivent être faits par chèque bancaire au nom de l'Académie de Nîmes, 16, rue Dorée, 30000 Nîmes.

Les revues et publications doivent être adressées au siège de l'Académie, 16, rue Dorée, Nîmes.

COMMUNICATIONS DE L'ANNÉE 2012

6 janvier, *Les Français Justes des Nations. De Poitiers aux Cévennes* par Gérard Cholvy, membre de l'Académie des Sciences et lettres de Montpellier.....

20 janvier, **réception de François-Bernard Michel et de Jacques Boissonnas**, membres non résidants.....

10 février, *L'auberge de Schirlenhof* par Pierre Morisot, correspondant...

24 février, *Il était autrefois...avant le Pont du Gard* par Claude Larnac, correspondant.....

2 mars, **séance administrative**.....

16 mars, *De la dette privée à la dette publique* par Jean Matouk, correspondant.....

30 mars, *Une grande voix nîmoise : Régine Crespin et ses rapports avec la famille Carrière* par Robert Chalavet, membre non résidant.....

13 avril, *Littérature et politique : Albert Camus, lecteur de La Princesse de Clèves*. par Jean-Louis Meunier, correspondant.....

27 avril, **réception des correspondants : Danièle Kribs, Michel Belin, Bernard Février, William Galligani, Jean-Luc Pontvieux**

4 mai, *Mireille à Arles (1899) et Carmen à Nîmes (1901) : Fabrique de l'évènement culturel dans l'amphithéâtre* par Sabine Teulon-Lardic, membre non résidant.....

18 mai, *Paul Alexandre et Geneviève Gallois : le mécène et la moniale. Histoire d'une amitié artistique et spirituelle* par Catherine Marès, membre résidant.....

1^{er} juin, *Daniel Colladon (1802-1893), physicien genevois, correspondant de l'Académie de Nîmes* par Pierre-Yves Kirschleger, membre non résidant.....

15 juin, *À Nîmes au temps du Ministériat : L'évêque A.D.Cohon, Dieu, le roi et la patrie.* par Robert Sauzet, membre non résidant.....

29 juin, *Louis Jou. Itinéraire d'un typographe catalan* par Jacqueline Leroy, membre non résidant

28 septembre, *Les sept théâtres de la Fontaine* par Yvon Pradel, membre résidant.....

12 octobre, *Une aventure industrielle de pionniers :Jallatte S.A. (1947-1983)* par Philippe Rigoulot, correspondant

26 octobre, *Les trois félibres de Manduel, Henry Vicher-Eyssette, Antoine Béraud et Pierre Hugues* par Michel Fournier, correspondant.....

9 novembre, *Femmes en guerre contre la guerre : Henriette Bourdon à Mende et Ada Gobetti à Turin* par Brigitte Maurin, membre résidant.....

16 novembre, **réception de deux membres résidants : Jean-Louis Meunier et Alain Penchinat**.....

23 novembre, **séance administrative**.....

7 décembre, *Le général Salan : Le drame de la décolonisation* par Charles Puech, membre résidant

14 décembre, **réception de Bernard Simon, membre résidant**.....

21 décembre, *Remarques sur l'architecture des cloîtres romans de Provence* par Victor Lassalle, membre honoraire.....

FAITS ACADÉMIQUES

Élection du président M. René Chabert et du vice-président M^{me} Michèle Pallier

Réception de M. le professeur François-Bernard Michel en qualité de membre non résidant, éloge de M. Louis Leprince-Ringuet

Réception de M. Jacques Boissonnas en qualité de membre non résidant, éloge de M. Jean-Marie Granier.....

Décès de M.le Dr Charly Sam Jallatte, membre résidant

Décès de M. le professeur Constantin Vago, membre honoraire.....

Élection de M. Bernard Moreau en qualité de membre non résidant

Élection de Mme Danièle Kribs, de MM. Michel Belin, William Galligani, Bernard Février et Jean-Luc Pontvieux au titre de correspondants

Démission de Monsieur André Costabel, membre résidant.....

Décès de M. le pasteur Paul Dombre, correspondant.....

Démission M. Marc Chausse, membre résidant

Nos confrères MM. André Costabel et Marc Chausse, ont été nommés membres honoraires

Accueil des cinq nouveaux correspondants

Élection de Mlle Vanessa Ritter, M. Jean-Louis Meunier, M. Alain Penchinat, M. Bernard Simon en qualité de membres résidants.....

Réception de M. Bernard Moreau en qualité de membre non résidant, éloge de M. Henry de Seguins-Cohorn, membre honoraire.....

Sortie annuelle de l'Académie le 29 septembre : visite de Beaucaire avec M. Maurice Contestin.....

M^{me} Catherine Marès, membre résidant et M^{me} Michèle Pallier, vice-président ont représenté notre Compagnie à la célébration du tricentenaire de l'Académie de Bordeaux et à la Conférence nationale des académies des Sciences, Lettres et Arts, les 3, 4 et 5 octobre dernier.....

Réception de M. Alain Penchinat, en qualité de membre résidant, éloge de M. le pasteur Roger Grossi.....

Réception de M. Jean-Louis Meunier en qualité de membre résidant, éloge de M. Jean-Marc Roger.....

Élection de M. Dominique Chardon, M. Jean Matouk, M. Pascal Trarieux en qualité de membres résidants.....

SÉANCE DU 6 JANVIER 2012

Cette séance est présidée par Madame Hélène DERONNE

Sont présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Kuntz, Lassalle, Leroy, Marès, Pallier, Poujoulat, Plouvier. Messieurs Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Contestin, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Hugues, Iancu, Meine, Puech, Sapède, Stephan, Travier, Valade.

Excusés : Messieurs Audisio, Bruguerolle, Chausse, Costabel, Debant, Fabre, Gardelle, Jallatte, Pradel.

Correspondants :

Présents : Mesdames Bénel, Dubois de Montreynaud, Ritter. Messieurs Bourrat, Chillet-Pijac, Fournier, Launay, Meunier, Magdelaine, Morisot, Ott, Penchinat, Riemenschneider, Simon, Ventura.

Excusés : Mesdames Agussol, Giacomoni. Monsieur Moreau.

ELECTIONS DU PRESIDENT ET DU VICE PRESIDENT POUR L'ANNEE 2012

Madame le président Hélène Deronne fait procéder au vote.

M. René Chabert et Madame Michèle Pallier ont été élus à l'unanimité respectivement président et vice-président.

Monsieur René Chabert remercie chaleureusement l'assemblée pour la confiance qui lui est accordée. Madame Michèle Pallier s'exprime également pour remercier ses confrères.

**Madame le président accueille à présent le conférencier
Monsieur Gérard Chlovy, professeur émérite d'Histoire
Contemporaine.**

Monsieur,

Vous ne faites pas partie de l'Académie de Nîmes mais vous êtes l'un des académiciens depuis 1979 de l'une de nos académies sœurs, Montpellier. A ce titre, nous sommes heureux de vous accueillir. Pendant quarante ans, de 1962-2002, vous avez enseigné à l'Université Paul Valéry, de Montpellier, l'histoire contemporaine. En 2002 vous devenez professeur émérite des universités. Vous êtes l'auteur de plusieurs ouvrages concernant la région, l'histoire religieuse de la France de la fin du XVIII^e siècle à nos jours et de biographies et dictionnaires sur les Justes des Nations.

La shoah est l'un des événements les plus horribles de toute l'humanité. L'Allemagne nazie extermina trois-quarts des Juifs de l'Europe occupée soit 40 % des Juifs du monde, pendant la Seconde Guerre mondiale. Autour de cette table, certains se souviennent de cette douloureuse période, pour d'autres, il s'agit d'une page terrible de l'histoire, pour tous, il y a devoir de mémoire.

Au plus profond de cette nuit obscure, des hommes et des femmes, au risque de leurs vies et dans le plus grand secret, ont tendu la main à ceux qui étaient pourchassés par l'occupant. Ils les ont cachés, nourris, sauvés. Ils sont appelés aujourd'hui, Justes des Nations. En allant, il y a quelques mois en Palestine et en Israël, en visitant le site de Yad Vashem à Jérusalem, j'ai retrouvé le nom de mes parents inscrits, parmi beaucoup d'autres, sur le mur des Justes. L'espérance en l'homme doit toujours demeurer.

Monsieur, j'ai eu l'occasion de vous écouter lors de l'une de vos communications à l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier sur ce sujet qui vous tient tant à cœur. Avec un très vif intérêt, nous vous écoutons nous parler des « *Français justes des nations. De Poitiers aux Cévennes* ».

Madame le président donne la parole à Monsieur Gérard Cholvy, membre de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, pour sa communication intitulée :

« Les Français Justes des Nations. De Poitiers aux Cévennes. »

M. Cholvy rappelle que les « Justes », ces non-Juifs, ont mis leur vie en danger pour sauver des Juifs. La recherche commence en 1963 en raison de la polémique autour du cas Oscar Schindler. Le témoignage de deux personnes juives est indispensable. L'acte doit être désintéressé.

À ce jour c'est un peu plus de 3 000 « Justes » (sur ... 10 à 14 000 ?) qui ont été reconnus. Quelle en a été la chronologie, du premier (Poitiers) aux plus récents ? Quels ont été les 22 premiers dans la période de 1964 à 1968 dont une Nîmoise ? La reconnaissance croit ensuite, 44 de 1969 à 1973 mais 383 de 1994 à 1998. Soit un total de 1 138 personnes durant les 36 premières années. Existe-t-il des facteurs favorables à une reconnaissance précoce et, en sens inverse, des obstacles ?

La géographie des « Justes » est-elle liée à la densité de la population juive sur le territoire ? Notre conférencier évoque les facteurs favorables et les obstacles. Qu'en est-il en Lozère, dans le Gard, l'Hérault, au-delà du cas le plus connu, celui du Chambon-sur-Lignon, de l'étude comparée des pasteurs et des prêtres, des villes.

La sociologie des « Justes » reconnus mérite l'attention : par exemple, les agriculteurs, les professions liées à l'enfance, les membres permanents des Églises, les fonctionnaires... l'influence des liens antérieurs entre Juifs et non-Juifs ? M. Cholvy esquisse une comparaison entre les souvenirs de la Résistance et ceux qui concernent le sauvetage des Juifs.

A l'issue de la séance, notre confrère René Chabert nous permet sur sa généreuse invitation à partager une coupe de champagne agrémentée, en ce jour de l'Épiphanie, de la galette des Rois.

La séance est levée à 18 heures.

SÉANCE DU 20 JANVIER 2012

Cette séance est présidée par Madame Hélène DERONNE

Sont présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Kuntz, Lassalle, Leroy, Marès, Pallier. Messieurs Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Fontaine, Fougères Galtier, Hugues, Iancu, Kirschleger, Pradel, Puech, Stephan, Valade.

Excusés : Madame Poujoulat. Messieurs Audisio, Bruguerolle, Chausse, Costabel, Debant, Fabre, Gardelle, Gouget, Iancu, Jallatte, Meine, Sapède.

Correspondants :

Présents : Mesdames Agussol, Bénéel. Messieurs Launay, Martin, Matouk, Meunier, Penchinat, Chillet- Pijac.

Nous accueillons M. Daniel Grasset qui prendra officiellement ses fonctions de président de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier le 6 février prochain et M. Philippe Viallefont, Secrétaire perpétuel de cette même Académie.

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 6 janvier qui est adopté à l'unanimité.

COURRIER

M. le Sénateur Maire Jean-Paul Fournier a adressé un courrier pour faire bénéficier notre compagnie de la gratuité de l'auditorium de l'Atria pour la séance publique.

INVITATIONS

Jeudi 12 janvier, Madame le président et le secrétaire perpétuel ont été invités à l'Audience Solennelle de rentrée de la Cour d'Appel de Nîmes au cours de laquelle il a été procédé à l'installation de Monsieur

Michel Desplan en qualité de Procureur Général près de la Cour. Monsieur Charles Puech, membre résidant, Président de Chambre honoraire à la Cour d'Appel, Monsieur Jean-Yves Launay, correspondant, Avocat Général honoraire à la Cour de Cassation étaient également présents.

Mercredi 18 novembre, Madame le président a représenté notre compagnie à l'Audience Solennelle de rentrée du Tribunal de Grande Instance de Nîmes.

Mercredi 18 novembre, notre confrère Charles Puech, membre résidant, a assisté à la rentrée solennelle du Tribunal de Commerce.

Lundi 6 février 2012 à 17 30 heures, M. le secrétaire perpétuel Philippe Viallefont et les membres de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier nous invitent à la séance publique de rentrée solennelle qui se tiendra à l'Amphithéâtre Charles Flahault, Institut de Botanique.

Au cours de cette séance, auront lieu la remise du Prix Sabatier d'Espeyran décerné par la Ville de Montpellier et l'Académie, la passation de présidence entre le Président sortant Olivier Maisonneuve et le nouveau Président Daniel Grasset. Elle sera clôturée par une conférence de M. Pierre Barral intitulée : « *Harry Trumann, un président méconnu* ».

ANNONCES

Notre confrère M. René Chabert, incessamment président en exercice vient d'être élu au rang de grand-père avec la naissance de son petit-fils Clément.

OUVRAGES ET BULLETINS

Madame Bénéel-Coutelou, correspondant, offre le très bel ouvrage de Marc Azéma « La Préhistoire du Cinéma », préfacé par Jean Clottes et Bernard Tavernier, édité chez Errance.

Nous avons reçu :

- Le bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de

Beucaire.

- Le bulletin de la Société d'Emulation du Bourbonnais.
- Les mémoires 2010 de l'Académie d'Orléans, Agriculture, Sciences, Belles Lettres et Arts.

RECEPTION DE M. FRANÇOIS-BERNARD MICHEL

L'ordre du jour appelle la réception de M. François-Bernard Michel, Professeur de Clinique des Maladies Respiratoires, membre de l'Académie des Beaux-Arts, récemment élu membre non résidant pour occuper le fauteuil laissé vacant par M. Louis Leprince-Ringuet.

Mme le président souhaite la bienvenue à Monsieur François-Bernard Michel en ces termes :

Monsieur,

C'est un honneur, une émotion et une joie de vous recevoir aujourd'hui au siège de la haute personnalité que fut Monsieur Louis le Prince Ringuet.

Peu nombreux sont les académiciens de la rue Dorée qui empruntent aussi régulièrement que vous le quai Conti car vous êtes membre de deux académies nationales qui font partie de l'Institut de France : Académie Nationale de Médecine à laquelle vous avez été élu membre titulaire le 3 février 1998 et dont vous serez le président en 2013, premier président montpelliérain d'ailleurs et, le 29 mars 2000, vous êtes élu membre libre de l'Académie des Beaux-arts. Donc, vous ne succédez à personne, avez-vous eu l'humour de souligner lors de votre discours de réception sous la coupole de l'Institut de France. Vous avez été président de cette Académie en 2006.

L'Académie de Nîmes, créée par lettres patentes du roi Louis XIV en 1682 est donc la jeune sœur de l'Académie française créée en 1635. Sœur aînée, sœur cadette, une même famille avec des destins différents : une aura internationale pour les unes, une aura locale, enfin

nous l'espérons, pour l'autre. Votre présence parmi nous est un honneur car nous recevons un éminent confrère.

Plus grande sans doute est notre émotion en accueillant le frère de Pierre-Marie Michel qui fut l'un de nos confrères de la rue Dorée en tant que correspondant à partir de mars 1999 et académicien à partir d'avril 2003. Nous l'avons tous beaucoup apprécié, non seulement pour sa haute valeur professionnelle mais surtout pour sa vraie valeur humaine. Je n'évoquerai pas sa carrière au CEA (Commissariat à l'Energie Atomique), à la COGEMA, à la chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes (la CCI). Ce n'est pas le sujet aujourd'hui mais je soulignerai que conjointement à de nombreux engagements caritatifs et humanitaires, il donna son temps sans compter à l'Académie faisant des communications et acceptant la charge de trésorier. Personnalité aimable et souriante, sa mort brutale nous avait tous vivement endeuillés, mais ses écrits demeurent et je pense plus particulièrement à sa poésie qui fut l'objet d'une communication de Monsieur Jean-Louis Meunier, correspondant, le 5 novembre 2010, sur « *Le regard et la joie : Pierre-Marie Michel, poète* », séance à laquelle vous assistiez, Monsieur.

Né le 17 novembre 1936 à Bagnols-sur-Cèze, vous êtes le plus jeune des quatre garçons de la fratrie des cinq enfants que vous formiez, le cinquième, une fille. Votre père, que vous évoquez avec beaucoup de tendresse dans la voix, avait tenu comptoir en Côte d'Ivoire où il vendait bicyclettes, casseroles et bois tropicaux. Revenu en France, il épouse celle qui devait devenir votre mère mais qui ne put s'adapter à la vie en Afrique. Le jeune couple, avec votre frère Pierre-Marie, né au Cameroun, revient en France, s'installe à Uzès où votre père est huissier de justice. Inventif, au tempérament bouillonnant, il est le meneur de l'équipe de ses quatre fils.

Mais le ciel s'assombrit, le rire des garçons se tait : la Seconde Guerre mondiale éclate. Vos souvenirs d'enfant sont précis : restrictions, peur, angoisse lorsque vous croisez l'ennemi. La paix retrouvée, vous avez neuf ans. Les jeux d'enfants puis d'adolescents reprendront avec

plus de force, de fous rires et de rires, mais toute votre vie sera marquée par cet épisode tragique.

Dynamique et travailleur, vous faites des études brillantes au Collège Saint- François Régis de Montpellier puis vous entreprenez des études de médecine à la Faculté de cette même ville. Vous obtenez l'agrégation qui vous permettra de devenir professeur titulaire à trente-quatre ans, ce qui est fort jeune, en succédant à votre patron, le Professeur Vidal. Vous vous spécialisez dans le domaine de la pneumologie et de l'allergologie des maladies infectieuses et comme chercheur, vous travaillez avec l'I.N.S.E.R.M. dans le cadre de la recherche fondamentale. Médecin spécialiste des maladies respiratoires, vous avez exercé dès 1972 les fonctions de médecin-chef de Service au Centre Hospitalier Universitaire et de Professeur à la Faculté de Médecine de Montpellier. Vous faites partie de nombreuses sociétés savantes nationales et internationales, notamment l'Académie Européenne d'Allergologie et d'Immunologie Clinique que vous avez présidée, de l'Association Internationale d'Allergologie et Immunologie Clinique dont vous avez été vice-président, de l'Association Nationale «Asthme» que vous avez fondée. Vous êtes l'auteur de nombreuses publications scientifiques sur l'asthme, les maladies allergiques et le cancer bronchique : *Les allergies - La fin d'une énigme* - Hachette 1986 ; *Pour en finir avec les maladies psycho-somatiques* - Albin Michel 1987 ; *Vivre avec son asthme* - éditions du Rocher 1992 ; *Les allergies* - Coll. Dominos - Flammarion 1995. Mais vous ne vous contentez pas d'être un spécialiste dans un domaine médical précis. Epris de littérature et d'art, vous vous penchez sur la conséquence de la respiration et des maladies respiratoires qui ont perturbé les grands hommes dans leur créativité, tels Prosper Mérimée, André Gide, Jules Laforgue, Raymond Queneau, Marcel Proust, Albert Camus, Roland Barthes. L'ensemble de ces œuvres fut consacré par l'Académie Française en 1999 (Prix Jacques de Fouchier).

Ce ne sont pas uniquement les hommes de lettres qui vous intéressent mais aussi les plasticiens. Vous étudiez le peintre Frédéric Bazille dans

l'ouvrage paru en 1992, que certains d'entre nous connaissent bien ici, Van Gogh, *La face humaine de Vincent Van Gogh*, 1999. Médecin et amateur d'art, que cherchez-vous à démontrer ? Pour vous, l'artiste comme le médecin sont des « quêteurs de sens ». Votre passion est d'analyser le parallélisme « de l'œuvre d'art et de l'œuvre médicale », pour reprendre vos termes, afin de démontrer que l'artiste comme le médecin cerne l'interrogation que se pose tout homme, celle de son destin et de sa transcendance.

Si je ne me suis pas hasardé à lire vos ouvrages traitant de votre spécialité médicale, j'ai pris un réel plaisir à lire ceux que vous écrivez sur des artistes plasticiens, vous rejoignant bien modestement dans cette spécialité. Ce que vous écrivez sur Van Gogh est poignant. Avec une précision clinique, vous nous présentez le caractère torturé de l'artiste, conscient de ses difficultés psychologiques, grand alcoolique, mélancolique héritage génétique, mais pas fou. D'ailleurs l'historien de l'art ne s'y trompe pas. L'art brut, terme inventé par l'artiste Dubuffet désigne les productions des personnes peignant ou sculptant sans prétentions culturelles et sans démarche intellectuelle. Van Gogh fait partie du mouvement expressionniste, déformant inconsciemment la réalité, la stylisant, projetant avec les moyens picturaux, une charge d'émotion intense.

Médecin, poète car, comme votre frère, Pierre-Marie, vous aimez jouer avec le mot et vous avez publié de nombreux ouvrages de poésie, écrivain, vous avez publié deux romans et, bien sûr, amateur d'art. Monsieur, vous êtes né avec une richesse de talents que certains pourraient envier. Officier de la Légion d'honneur, Commandeur de l'Ordre national du Mérite, Commandeur des Palmes Académiques, ces décorations soulignent la reconnaissance de votre travail à l'échelon national mais vos plus beaux fleurons sont sans doute vos trois enfants, issus de votre union avec Bernadette, avocate, qui comme vous est une retraitée très active tant sur le plan social que sur le plan familial puisque vous êtes riches de six petits-enfants.

En vous accueillant à l'Académie de Nîmes, j'ai un vœu sincère à formuler au nom de mes confrères et consœurs. Nous imaginons votre charge de travail, vos aller et retour quasi hebdomadaires à Paris, quai Conti, mais nous souhaiterions que vous puissiez penser aussi à la rue Dorée en proposant une année sur deux, une communication sur l'une de vos spécialités. Cela fait partie de l'engagement que nous prenons tous en entrant dans cette maison.

M. François-Bernard Michel s'exprime en ces termes :

Mme le Président,
M. le Secrétaire Perpétuel,
Mesdames et Messieurs les Académiciens,
Et désormais chers Confrères,

Laissez-moi vous dire tout d'abord la joie que me cause cette élection au sein de votre Académie, autant qu'un honneur dont je mesure le prix. Mais les honneurs, disait Roland Barthes, dans sa leçon inaugurale au Collège de France, sont souvent immérités, la joie ne l'est jamais. Honneur et joie que j'éprouve, émanent de votre noble ancienneté, supérieure à la voisine de Montpellier, du passé et du présent de votre compagnie, enfin de la qualité de ses membres.

Ne croyez pas à quelques propos convenus, dictés par une flagornerie de circonstance. Cette élection que je dois à votre considération et à l'amitié dans laquelle vous teniez mon frère

Pierre-Marie me réjouit vraiment. Si j'évoque la somme des études et travaux présentés ici en

vos hôtels de la rue Dorée, durant vos trois siècles d'existence, j'invoque, soyez-en assurés, un édifice majeur, l'un de ces piliers de notre culture nationale qui fondent la transcendance humaine et la défendent contre la menace récurrente des barbaries de tous poils.

Oui, ce bénévolat séculaire que pérennisent ici vos assemblées du vendredi, et qui pourrait paraître bien vain aux regards du matérialisme dans lequel se vautre et se réjouit notre

société du XXI^{ème} siècle, obsédée de consumérisme et d'immédiateté, ce bénévolat académique, dis-je, est effectivement primordial.

Vous n'ignorez pas que les mots académies, académiciens et académique, sont aujourd'hui prononcés avec quelque commisération tant ils sont jugés ringards. A ces regards négatifs, il est aisé de

répondre ce qui a été dit à propos d'Ingres : « On a parfois accusé Ingres d'académisme, sans comprendre son originalité profonde ».

Oui, s'il s'agit d'être aussi ringard que le peintre de Montauban, nous sommes tous preneurs du qualificatif. Oui, soyez félicités d'être des conservateurs de ce constituant essentiel de la dignité de l'Homme qu'est sa Pensée.

Dans toute Académie la tradition appelle le nouvel élu à rendre hommage à son prédécesseur, en l'occurrence mon confrère, le Pr Louis LEPRINCE-RINGUET.

Hormis notre appartenance commune à l'Institut de France, nos racines gardoises et notre attachement à votre département languedocien et provençal, le destin n'a pas fait le choix idéal en me désignant pour m'identifier à ce prédécesseur. Au paradis des physiciens, le grand mathématicien spécialiste de physique nucléaire est sûrement horrifié d'apprendre que son successeur ici, fut incapable d'apprendre la moindre notion de mathématiques qu'il a franchi le seuil du baccalauréat avec 1/20 en cette matière, - heureusement compensé- par un 28/30 en philosophie et qu'il dut apprendre par cœur les notions de physique du PCB ! Enfin, le père polytechnicien de mon prédécesseur dirigeait l'Ecole Supérieure des Mines d'Alès, tandis que mon grand-père était, dans ces mêmes Mines, mineur de fond. Peu importent les différences, nous partageons tous les deux la vertu essentielle, le souci de l'Humain. Je n'ai pas évoqué cela pour faire du Zola, mais pour affirmer aux jeunes

générations, volontiers pleurnicheuses, que l'avenir appartient à ceux qui veulent bien s'y engager.

Louis LEPRINCE-RINGUET était né à Alès en 1901 et après une brillante scolarité au lycée de cette ville, poursuivit des études supérieures au Lycée Louis-le-Grand de Paris, puis à l'Ecole Polytechnique. En 1936, année de sa naissance il soutint en Sorbonne, une thèse jugée par JOLIOT-CURIE et le voilà illico nommé professeur de physique à l'Ecole Polytechnique dans la chaire de physique nucléaire. Dans le laboratoire de Maurice de

BROGLIE, il réalise de brillantes recherches en physique nucléaire précisément et devient, en 1951, directeur du Haut Commissariat à l'Energie Atomique, puis Vice-président du Centre Européen de la Recherche Nucléaire, le fameux CERN. En 1959, il remplacera le Pr JOLIOT-CURIE au Collège de France, réunissant ainsi les statuts de chercheur et d'enseignant qui animeront toute sa vie. Il est bien évidemment élu en 1949 membre de l'Académie des Sciences de l'Institut de France et le 13 janvier 1966, de l'Académie Française, au fauteuil du Général WEYGAND.

Il faut évidemment mentionner ses nombreux ouvrages publiés : « Les Transmutations Artificielles », « Les Rayons Cosmiques », « Des Atomes et des Hommes », « Les Inventeurs Célèbres », « Les Grandes Découvertes du XXème Siècle », « La Science Contemporaine ». On n'aurait pas évoqué la figure et la carrière de Louis LEPRINCE-RINGUET, si l'on ne mentionnait son désir insatiable de faire partager aux profanes ses découvertes et ses connaissances, grâce à un talent pédagogique exceptionnel. Personne, parmi les gens de ma génération, n'a oublié ce visage lumineux, ces yeux intelligents et ces cheveux blancs en brosse qui apparaissaient sur les écrans de télévision pour mettre à la portée de tous tel ou tel thème d'actualité. En témoignait, ce dessin de Sempé présentant une fermière plumant un poulet devant son poste et s'exclamant : « *Elle en a, de la chance, la Princesse RINGUET d'avoir un mari pareil !* ».

Pour compléter le portrait de l'Académicien, il faut évidemment évoquer aussi le peintre qui exposa plusieurs fois dans notre région de belles œuvres et le sportif qui tint fermement sa raquette de tennis sur les cours jusqu'à un âge avancé.

Louis LEPRINCE-RINGUET était Grand Officier de la Légion d'honneur, Grand-Croix de l'Ordre National du Mérite, et Commandeur des Palmes Académiques. Vous le voyez, un homme complet, parfait, auprès duquel on se sent tout petit.

Dans votre Académie, il a été élu membre non-résidant le 23 janvier 1971 et a participé à quatre de vos séances. Il est décédé en 2001.

Avons-nous, pour autant, cerné ainsi la personnalité, la vie et l'œuvre de Louis LEPRINCE-RINGUET ? Nous les avons approchées. La trajectoire de toute vie comporte toujours une part d'énigme. J'en veux pour preuve cet aveu de l'académicien qui, au soir de sa vie, dira préférer les couchers de soleil et les discussions sur la peinture aux présidences et aux honneurs. Je le cite : « Que chaque jour apparaisse comme une résurrection au-delà des soucis

quotidiens, des habitudes médiocres, des petites vanités, des faiblesses et des lâchetés qui forment la trame des jours ». Voilà, des paroles d'unicité réussie, témoignant qu'après le temps des découvertes et des distinctions, est venu le temps de la sagesse et inspirées par les convictions chrétiennes.

Vous parler précisément de mes projets est difficile dans le temps qui m'est imparti. Sachez qu'après une longue carrière médicale, ma préoccupation majeure s'attache aujourd'hui à une

vertu à la fois basale et grandiose, qui fait l'essence de la médecine, à savoir l'Humanisme. La formule « Humanisme médical » devrait être pléonastique, puisque l'Humanisme n'est pas un gadget qu'on superposerait à la pratique médicale, il lui est consubstantiel. Or, cet Humanisme médical est, aujourd'hui, en situation calamiteuse. Les jeunes générations de médecins, accablés par les soucis matériels, la paperasserie et l'informatisation de leur métier, fascinés par les

technologies médicales brillantes dont on ne saurait médire puisqu'elles rendent d'inestimables services, oublient que la médecine, plus précisément la clinique, consiste avant tout à entendre la plainte d'un malade et à lui répondre, à toucher son corps pour l'examiner, à l'accompagner depuis l'accueil lors de la rencontre jusqu'à la délivrance et l'explication de l'ordonnance.

Les évolutions sociétales qui ont voulu faire du malade un USAGER, du médecin un PRESTATAIRE de service et de l'hôpital une ENTREPRISE COMME LES AUTRES, ont évidemment favorisé cette dérive lamentable, les mots ne sont jamais innocents. On a fait du médecin et il a emboîté le pas un supertechnicien qui répond au fantasme d'immortalité de ses malades par la course aux examens. On l'a dé-narcissisé jusqu'à devenir l'outil de ses outils.

Le médecin du XIX^e siècle était ignorant et vénéré, celui du XX^e était compétent et respecté, celui du XXI^e est suspecté.

La judiciarisation croissante de la médecine fait apparaître le malade comme un risque dont il faut se méfier et auquel mieux vaut ne pas parler.

Réfléchir à un Humanisme médical pour notre temps, voilà le projet que j'ai présenté à l'Académie Nationale de Médecine et que je vais développer en 2013, durant mon année de présidence. Il est urgent d'agir. Les tendances technologiques actuelles, télémédecine et téléchirurgie, désormais assurées par les robots, correspondent certes à des opportunités, mais le préfixe « TELE », du grec « au loin », témoigne du risque que court un malade tenu à distance. Elles portent le médecin à dire : « Je vous ai fait le scanner et l'IRM, que voulez-vous de plus ? ». Le malade ose à peine répondre : « Je voudrais que vous m'écoutez ! ».

À l'Académie des Beaux-Arts, que je préside cette année, je propose à mes confrères une démarche assez semblable, c'est-à-dire une réflexion sur l'Humanisme dans l'art dit « contemporain ».

Des ballons de baudruche géants, des vaches rigidifiées dans du plexiglass, peuvent certes proposer une esthétique intéressante, voire

une émotion, mais qu'apportent-ils à une transcendance humaniste ? Pourquoi s'obstiner à refaire du Duchamp cent ans après Duchamp ? Quel est l'intérêt de l'Art sans l'Homme ? C'est la médiatisation qui décide qu'un polochon suspendu dans un corridor est une œuvre d'art et qui en fixe le prix. Et pour terminer sur une note amusante, je rappellerai l'histoire de votre concitoyen nîmois, je crois, Mr Pinoncello, qui cassa à coups de marteau le fameux urinoir de Duchamp. Un premier juge lui infligea une amende de deux millions d'euros qu'il était évidemment incapable de payer. Il est donc allé dans un supermarché en acheter un autre pour la modique somme de 250 €, dont un juge mieux avisé s'est satisfait.

Voilà, Mme le Président, chers confrères, quelques réflexions pour ce jour de réception dans votre vénérable Académie.

Je vous remercie de m'y avoir accueilli et, avec ma gratitude, vous assure de mes très cordiales pensées.

RECEPTION DE M. JACQUES BOISSONNAS

L'ordre du jour appelle la réception de M. Jacques Boissonnas récemment élu membre non résidant pour occuper le fauteuil laissé vacant par M. Jean-Marie Granier.

Mme le Président souhaite la bienvenue à M. Jacques Boissonnas en ces termes.

Monsieur,

Nous nous connaissons depuis huit ans par l'intermédiaire du musée d'art contemporain Carré d'art de Nîmes et l'association des Amis de Musées, art contemporain et Beaux-Arts de Nîmes, AAMAC. Vous êtes le premier mécène de notre musée d'art contemporain. Ce goût pour le mécénat de l'œuvre d'art, celle d'aujourd'hui, peut s'expliquer si l'on regarde attentivement votre vie et celle de votre famille.

Vous êtes né dans le Lot-et-Garonne à Clairac par une belle journée de printemps mais dans un contexte social et politique difficile, c'était le 26 juin 1940. Votre père Eric Boissonnas, après avoir occupé différents postes d'ingénieur, devient directeur technique du Groupe Schlumberger à New-Canaan en 1954. Il avait épousé en 1935, celle qui sera votre mère, Sylvie Schlumberger. Il revient en 1958 en France où il décide avec sa femme de se lancer dans la construction d'un ensemble architectural de qualité : c'est l'aventure de Le Flaine qu'il finance seul avec son frère. Créée en 1968, dans le département de Haute-Savoie, cette station a comme particularité d'être intégrée au paysage. L'équipe qui a travaillé avec votre père a voulu et a réalisé «un prototype d'architecture, d'urbanisme et de design à la montagne» avec un musée à ciel ouvert où l'on peut voir *le Boqueteau* de Dubuffet et les *Trois Hexagones* de Vasarely. Aujourd'hui cette volonté a été reconnue avec le classement de l'Hôtel Le Flaine aux monuments historiques.

Sylvie Schlumberger avait deux sœurs. Une bonne fée avait sans doute assisté à la naissance de ces trois petites filles car chacune fut étonnamment talentueuse. A Nîmes nous connaissons plus particulièrement Anne Gruner-Schlumberger qui donna naissance à la Fondation des Treilles, « un vaste endroit où tout peut se faire, où tout peut être dit » pour citer votre tante. Sa collection composée des plus grandes signatures de l'art moderne, Henri Laurens, Hans Arp, Max Ernst et d'autres encore vient d'être accueillie par le musée des Beaux-Arts de Nîmes. J'avais organisé avec M. Trarieux, conservateur, une visite de l'exposition pour notre académie.

Nous connaissions, dans le cercle trop étroit de Carré d'Art, votre mère. Elle fut le premier mécène du fonds de documentation du musée et de la collection permanente. Elle fut entre 1980 et 1987 une présidente dynamique de la Société des amis du MNAM. Elle y lancera en particulier la « Collection parallèle », un pendant aux acquisitions

officielles. Vous venez d'être élu vous-même au poste de président de cette société d'amis.

Dominique de Mesnil, la troisième sœur, fut, selon vous, responsable de cet intérêt familial pour l'art contemporain de l'époque, aujourd'hui art moderne. Fondatrice de la Menil Foundation et la Menil Collection de Houston, sa collection comprend des œuvres de Jackson Pollock, Barnett Newman, Clyfford Still, Robert Motherwell, Willem de Kooning, Cy Twombly et Mark Rothko. Avec son époux, elle fait construire la chapelle Rothko, un sanctuaire dédié à toutes les confessions et où sont organisés des colloques. En 1984, nous avons pu découvrir une partie de la collection Ménil exposée au Grand Palais à Paris.

Elles étaient mécènes avec la pleine connivence de leurs époux, mécènes plus que collectionneuses, honnêtes femmes dans tous les sens du terme, ne séparant pas leur passion artistique de leur vie civique et spirituelle.

Car elles furent engagées non seulement dans des fondations artistiques et musicales mais aussi dans de nombreuses œuvres humanitaires. Issues d'une grande lignée protestante, François Guizot homme politique, ministre, né à Nîmes, membre de l'Académie de Nîmes un peu plus de soixante-six ans, élu à l'Académie française en 1836 où il joua un rôle important, était leur arrière-grand-père. Toute leur vie a été imprégnée par la rigueur, le sens du devoir, l'ouverture œcuménique qui vous caractérise également.

C'est auprès de toutes de ces hautes personnalités, membres de votre famille, que vous vous êtes construit.

Si vous êtes né en France, votre parcours scolaire s'est déroulé aux Etats-Unis où vivaient vos parents entre 1946 et 1953, ce qui vous permet aujourd'hui de parler couramment américain. Votre famille revenant s'installer en France, vous faites des études universitaires

devenant en 1963 licencié en droit et licencié en sociologie, double cursus. En 1965, vous êtes diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris. Après quatre ans, en tant qu'analyste financier à la banque NSM et à la BNP, vous devenez entrepreneur, créant des entreprises. De 1971-1981, vous êtes gérant de SORENA, diffuseur de sièges en bois créés pour l'entreprise par des dessinateurs design. Dix années après, vous vendez, pour devenir gérant de centres de loisirs à Strasbourg et à Paris de 1981 à 1994. Les hommes, dans la famille, sont sportifs, ils aiment le golf (création des Hauts de Nîmes) mais pour vous, si le sport n'est pas votre dérivatif premier, vous pensez aux sportifs : tennis, squash, danse dans des salles que vous équipez. Et puis, vous vendez. Vous faites une expérience négative dans la marque Olivier Desforges de 1986 à 1997 mais vous créez parallèlement l'entreprise Sentou dont vous êtes le gérant depuis 1986 : spécialité, meubles et objets de décoration. Depuis 1995, vous êtes président directeur général du groupe Hypromat (enseigne Eléphant bleu). Entrepreneur ingénieux qui sait vendre pour créer. Votre curiosité d'esprit est signe d'un dynamisme constant dans un monde de l'économie que vous connaissez bien.

Et votre engagement en tant que mécène ?

Vos premières rencontres avec l'œuvre d'art furent dans les salons de votre tante, Dominique de Menil, en Amérique. Accrochés sur les cimaises Max Ernst, Fautrier, Léger, Miro. Votre œil d'enfant a regardé, enregistré. Vos parents, stimulés par votre tante Dominique, je l'ai déjà souligné, sont devenus eux-mêmes collectionneurs. Votre femme, Laure de Carbonnel, qui vous a quitté malheureusement après une longue maladie en 2005, était peintre elle-même et fort créatrice. Ensemble, vous parliez d'art comme vous parliez d'art avec votre ami artiste Eric Seydoux qui vous entraînait vers l'œuvre contemporaine. Comme votre famille, vous n'êtes pas uniquement collectionneur, vous êtes aussi mécène et c'est bien là où se situe l'exceptionnel. Qui n'a pas entendu parler de ces collectionneurs qui achètent des œuvres d'art comme but de placement pour les mettre ensuite dans leurs coffres-forts

mettant sur les murs tendus de velours rouge de leurs salons, des copies de ces œuvres ? Cette attitude est à l'antithèse de celle de votre famille et de vous-même qui n'avez de cesse de créer des fondations pour faire œuvre de mécénat. Ainsi vous êtes le premier mécène du musée national d'art moderne, Beaubourg, dont vous êtes l'un des administrateurs et vous êtes le premier mécène du musée d'art contemporain de Nîmes. A Nîmes, par l'intermédiaire de la Fondation Clarence Westbury, que vous avez créée en 1980 et dont vous êtes président, et dans le suivi de la Fondation Scaler créée par vos parents, vous avez offert au moins seize œuvres signées Bustamante, Sugimoto, Bublex, Valérie Favre, Walid Raad et ... je ne les cite pas tous. Mécène attentif, vous ne décidez pas de l'achat de l'œuvre que vous voulez offrir à la ville, mais vous retrouvez dans les galeries d'art, chaque année, Madame Cohen, ancien directeur du musée et Monsieur Bob Calle, qui a voulu avec, Monsieur Bousquet, alors sénateur-maire de la ville, le Carré d'art.

Nous le savons, aujourd'hui plus que jamais, les musées de France ont besoin de mécènes pour enrichir constamment les collections permanentes. La journée du 22 novembre 2010 organisée au musée d'art contemporain de Nîmes présentait la totalité de vos donations, vous rendant hommage, comme le musée national d'art moderne, Beaubourg, avait rendu hommage à vos parents en organisant une exposition « La culture pour vivre, de Georges Braque à Aurélie Nemours » en septembre-décembre 2002. Vous accompagnez l'histoire de ces deux collections comme vous participez largement à la diffusion de l'art contemporain en France.

Il faut croire que l'amour de l'art, comme la générosité, se transmettent de génération en génération. Jean Cardot de l'Académie nationale des Beaux-Arts lors du discours de réception le 12 décembre 2011 de M. Laurent Petit-Girard, un ami de vos parents, rendait hommage, et je le cite, à « l'étonnant mécénat d'Eric, Sylvie et Jacques Boissonnas qui, ne mesurant ni leur temps ni leur engagement, vous

ont aidé à réaliser plusieurs de vos rêves les plus chers ». Car à côté de l'art plastique, il y a aussi la musique, n'êtes-vous pas président de l'association Promotion Musique, Musiciens Français, comme vous êtes aussi impliqué dans des associations sociales et humanitaires, aide aux plus déshérités, aux sortants de prison, à la recherche médicale contre le cancer. Chevalier de la Légion d'honneur, signe de reconnaissance de la nation, ce qui vous tient le plus à cœur est, je le pense, l'affection que vous portez à vos deux filles, Clémence et Dorothée.

Vous aimez la discrétion à votre égard, aussi pardonnez-moi, Monsieur, mais mon devoir était de vous présenter, bien mal d'ailleurs. Derrière l'entrepreneur audacieux, il y a le fils fidèle aux engagements de ses parents, il y a le mécène enthousiaste et généreux, il y a l'académicien que nous sommes heureux d'accueillir au siège de Jean-Marie Granier. Si vous avez eu pendant un certain temps une maison secondaire dans les Cévennes et bien que vous habitiez Paris, votre devoir moral auprès de cette maison est de vous souvenir qu'elle attend de vous des communications, selon votre rythme.

M. Jacques Boissonnas s'exprime en ces termes :

Mme le président,
M. le secrétaire Perpétuel,
Mesdames et Messieurs les académiciens,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Mme le Président, je vous remercie très chaleureusement pour vos propos si bienveillants à l'égard de ma famille et de moi-même. C'est sur la proposition du Président et à votre vote, Mesdames et Messieurs les Académiciens, que je dois le très grand honneur et la grande joie d'être reçu dans cette belle et ancienne Académie. On dit parfois que le bonheur, c'est l'espace entre la réalité et les attentes. Mon espérance

d'être un jour parmi vous était aussi mince que la réalité d'aujourd'hui est belle.

Si je connais quelques membres de cette compagnie, que j'ai beaucoup de joie à voir ici, je me réjouis aussi des rencontres que suscitera ma participation aux travaux de cette assemblée. Je ne peux manquer de penser à mon arrière-arrière-grand-père François Guizot, qui a siégé ici pendant soixante-sept ans, de 1807 à 1874. Mais cette protection n'enlève rien à l'humilité que je ressens à succéder au graveur Jean-Marie Granier, grand artiste, mais aussi académicien, professeur et directeur de musée. Venant après lui, j'ai l'honneur et le plaisir d'évoquer sa vie et son œuvre. J'avoue que je ne connaissais pas cet artiste, mais la petite excuse est qu'il ne cherchait pas à être connu. J'ai découvert les aspects divers, l'évolution d'une œuvre avec laquelle je me sens de vraies affinités.

Je vous propose d'évoquer Jean-Marie Granier en retraçant d'abord son enfance et ses années d'apprentissage ; puis en vous montrant, à l'aide de projections, l'évolution de son art ; et enfin en parlant de ses autres rôles dans la société. Il y a, parmi nous, des personnes qui ont été, à des titres divers, très proches de JMG : sa galeriste à Nîmes et auteure d'une thèse sur l'artiste, Madame Danièle Crégut ; et Monsieur Jean-Louis Vidal, ancien élève et Président du Centre d'Art Jean-Marie Granier. Je me réjouis beaucoup de cette présence, et les remercie pour les informations qu'ils m'ont apportées. En même temps, je demande de l'indulgence pour mes commentaires sur un sujet qu'ils connaissent beaucoup mieux que moi.

1. L'enfance et les années d'apprentissage :

Jean-Marie Granier naît à Lasalle en 1922 d'un père artisan ferblantier. La famille a la particularité d'être d'origine protestante, mais récemment convertie au catholicisme. On est dans un monde rural austère, où l'on respecte la vie, que l'on se soumet aux phénomènes naturels et où l'on travaille beaucoup. Le paysage environnant est beau, aride.

Le père a le goût du travail bien fait, et trouve du plaisir dans la qualité des produits plus encore que dans le développement de son chiffre d'affaires. La mère est une intellectuelle qui a de l'ambition pour ses deux fils. Elle n'a pas fait d'études, mais elle n'a pas cessé de se cultiver. A treize ans, elle apprend rapidement à tenir l'orgue de l'église et restera attachée toute sa vie à cet instrument. L'orgue est difficile et austère, on en joue avec les mains et les pieds et, le plus souvent, la musique est religieuse.

Le goût précoce de Jean-Marie Granier pour la lecture lui vient certainement de sa mère. Dès six ans, on le trouve installé dans le grenier lisant des classiques comme l'Odyssée. Entré en 6^o chez les Maristes d'Aubenas, il s'y réfugie, quand il le peut, dans la lecture de Racine, Chateaubriand ou Victor Hugo. En même temps, il dessine déjà beaucoup.

Enfant rêveur, liseur, Jean-Marie Granier sera aussi un adolescent passionné, violent parfois. « Violent, mais non révolté », précise-t-il lui-même. Cette violence trouve un exutoire dans le sport. Jean-Marie Granier est excellent joueur de football. Pendant la guerre, il est appelé dans les Chantiers de Jeunesse et sort avec un diplôme qui pourrait le conduire à devenir professeur d'éducation physique. Il est gourmand de l'existence, mêle travail solitaire et solides amitiés.

En 1945, Jean-Marie Granier s'inscrit pendant un an à l'Ecole des Beaux-Arts de Nîmes et l'année d'après, à celle de Paris, où il étudiera jusqu'en 1950. Il dit que c'est « le hasard des rencontres » qui l'orienta, au sein de l'école vers la gravure. Jean-Marie Granier raconte, dans un interview recueilli par Danièle Crégut, : « Nous sortions de la guerre, on arrivait, on avait envie d'être artistes, sans trop savoir quelle était la discipline qu'on allait choisir, dans laquelle on allait se produire, peinture, sculpture, dessin. On n'avait pas choisi ». Il apprend la gravure dans l'atelier de Robert Cami où il rencontre sa future épouse, Josée Dirat qui, à dix-sept ans, était la benjamine de l'école.

Jean-Marie Granier sort des Beaux-Arts en 1950.

2. L'œuvre d'artiste de Jean-Marie Granier :

Jean-Marie Granier a beaucoup et constamment travaillé. Il a produit plus de 2.500 estampes et autant de dessins et lavis. Il a pratiqué deux types de gravure :

- la gravure à la pointe sèche : on tient un instrument métallique de la forme d'un crayon et on dessine directement sur la plaque . Le geste est beaucoup plus libre et rapide que pour la gravure au burin.

- C'est celle-ci qu'a le plus pratiquée Jean-Marie Granier. Elle exige un lent tracé. Une courbe nécessite que l'on tourne la plaque.

La gravure est toujours une ascèse. L'œuvre ne peut pas être très grande. Par contre, la gravure permet des effets fins et subtils, minutieux. Si l'on peut obtenir des œuvres colorées, avec un passage de plaque par couleur, Jean-Marie Granier s'est toujours cantonné au trait noir sur papier blanc.

Pourtant, Jean-Marie Granier déclarait son « extrême contentement à graver ». Il aimait la pression de l'outil dans le creux de la paume, la spirale de métal devant l'entaille creusée par la pointe du burin et aussi le silence et la solitude dans lesquels on travaille.

Avant de vous montrer un choix d'œuvres de Jean-Marie Granier, je voudrais essayer d'indiquer ce qu'il voulait exprimer, tel que je le comprends.

Toute sa vie, Jean-Marie Granier a contemplé les bois et les montagnes, les cours d'eau de sa région natale. Il s'intéressait à une grande variété de sujets, depuis les paysages jusqu'aux insectes en passant par les plantes, les pierres et les oiseaux. Une constante de son travail, sont aussi les nus, qu'il dessinait souvent.

Jean-Marie Granier se remettait sans arrêt en question. Il travaillait à plusieurs séries à la fois et a beaucoup évolué. Le sens de l'œuvre part de représentations assez figuratives, bien que sans perspective, pour aller vers ce qui nous paraît de plus en plus abstrait. Jean-Marie Granier cherche à traduire et utiliser l'émotion que produit en lui la contemplation

du monde, mais il veut aussi trouver une cohérence du monde. Il y aurait une unité du monde à retrouver. Les « signes », comme il les nomme, sont des fragments de la réalité qu'il souhaite utiliser en une écriture traduisant un monde total : sensations visuelles, mais aussi olfactives, sonores et autres.

Il s'agit là, bien entendu, d'une connaissance poétique et totalement subjective. Jean-Marie Granier ne se leurre pas et sait qu'il est dans un ordre rêvé.

Jean-Marie Granier a travaillé par suites. Il prenait le même sujet et en faisait des variations, sur une courte période ou pendant des années. On a donc à choisir entre une présentation chronologique et un suivi des séries. L'ordre chronologique permet de voir les différentes directions que suivait simultanément l'artiste.

Le choix des œuvres qui suit est nécessairement personnel.

- 1950 à 1959 : En 1950, année de sa sortie des Beaux-Arts, Jean-Marie Granier grave « la femme nue dans un intérieur » dont Danièle Crégut a souligné qu'il contient beaucoup d'éléments du travail à venir : les thèmes, qui seront repris au fil des ans comme le paysage, la nature morte, la figure ; le nu sera également un thème, mais il sera traité très différemment du reste. La composition : il n'y a guère de perspective, les vides et les pleins alternent ; on discerne des plans, mais ils sont plats. La correspondance entre les courbes du corps de la femme et les courbes du paysage.

En cette même année 1950, Jean-Marie Granier reçoit une bourse pour un séjour de deux ans à la Casa de Velasquez à Madrid. Il fait beaucoup de dessins qui lui servent ensuite à des gravures, telles celle-ci, traçant le mouvement du toréador avec sa muleta et ce paysage espagnol, qui a des similitudes avec « La femme nue dans un intérieur ».

- 1959 à 1968 : C'est une grande période, avec les séries des « Destructions des Carrières de Beaucaire et des Cévennes ». En 1963, à la suite d'un accident qui lui fait craindre de perdre la vue, Jean-Marie

Granier, rétabli, éprouve le besoin de graver des objets exigeant une observation minutieuse. Puis il reprend sa route vers l'abstraction, notamment avec la « Fenêtre » de 1965.

- 1968 à 1983 : Pendant cette période, Jean-Marie Granier continue les « Cévennes » et initie les « Camargues ». La Camargue, ce sont des étangs et des horizons où la terre et le ciel se rejoignent. Les objets peuvent sembler se fondre les uns dans les autres. Les « Figures », puis « Courbes », montrent une veine minimaliste.

- 1984 à 2000 : Plus précisément de 1988 à 1994, Jean-Marie Granier grave les « Grands Labyrinthes ». Ce sont des planches de grand format, qui sont marquantes dans l'œuvre de Jean-Marie Granier.

« La suite Topologique » clôt cette période.

- Après 2000 : Jean-Marie Granier fait des dessins colorés sur des quantités d'enveloppes qu'il reçoit. L'effet est évidemment très différent des œuvres précédentes.

Avec ses émoluments de professeur, Jean-Marie Granier n'avait pas besoin de vendre ses œuvres et il a très peu vendu. Il ne cherchait pas à être connu. Cependant, Danièle Crégut a organisé trois expositions dans sa galerie de Nîmes en 1972, 1975 et 1978. Une galerie parisienne a aussi montré les œuvres de Jean-Marie Garnier.

Jean-Marie Granier a eu des expositions significatives dans des musées et galeries :

- en 1983-84 au musée des Beaux-Arts de Nîmes ;
- en 2005 , au Musée du Vieux Nîmes où ont été montrés ses dessins de tauromachie;
- en 2005 également, à la galerie Wildenstein de Tokyo ;
- en 2011-2012 au Musée Voulard, à Avignon.

Jean-Marie Granier a aussi participé à de nombreuses expositions collectives.

3. Les autres activités de Jean-Marie Granier

A 37 ans, en 1959, Jean-Marie Granier se voit proposer un poste d'enseignant à l'École des Beaux-Arts de Nîmes. On dit qu'il aurait pris sa décision en jouant à pile ou face. En tout cas, il réussit très bien. Jean-Louis Vidal, qui a été son élève vers 1962 ou 1963, dit que, « après trois semaines, nous dessinions tous comme lui ». En fait, Jean-Marie Granier souhaitait aider chaque élève à trouver sa voie, sa vérité. Professeur exigeant, il savait susciter attachement et respect.

En 1976, Jean-Marie Granier est appelé à l'École des Beaux-Arts de Paris pour enseigner le dessin. Puis, de 1978 à 1988, il dirige l'atelier de gravure. Être professeur, pour Jean-Marie Granier, lui permettait de vivre matériellement et lui laissait du temps pour sa création. Il pouvait grouper ses cours à Paris sur trois jours et passer le reste de la semaine à Lasalle.

En 1992, Jean-Marie Granier est successivement élu à l'Académie des Beaux-Arts et à l'Académie de Nîmes. Il participera activement à la vie de chacune de ces institutions.

En 2000, il est nommé directeur du Musée Marmottan. Il n'est pas préparé à cette mission et l'accepte avec appréhension, d'autant plus qu'il a déjà 78 ans et n'a jamais rien géré. Il doit résoudre des questions de personnel, de sécurité et bien d'autres encore. Il s'y engage pleinement. Sa grande intelligence des relations entre les personnes le fait bien admettre par le personnel. Son action s'oriente dans deux directions : la restauration des locaux et les expositions, parmi lesquelles notons celle de Frédéric Bazille en 2003 et surtout celle de Camille Claudel en 2006.

Jean-Marie Granier sera directeur du Musée Marmottan jusqu'à son décès en 2007.

Madame le Président a présenté avec beaucoup de bienveillance ma famille et mes activités. Elle m'a demandé de me faire un peu mieux connaître, ce qui incite toujours à la prudence. Mais je vais essayer.

Mes parents considéraient que la chance d'avoir hérité devait avoir pour corollaire une autre chance, celle de pouvoir donner. Leurs années aux Etats-Unis les avaient largement confortés dans cette orientation. Vous connaissez tous la phrase de l'épître aux Corinthiens : « J'aurais beau distribuer toute ma fortune, s'il me manque l'amour, cela ne sert à rien ». Phrase très sévère et surtout que l'on peut inverser : en fait, nous savons tous qu'une sympathie naît spontanément avec les personnes et pour les institutions que nous pouvons aider.

Où est la source du plaisir que je peux avoir à aider le Carré d'Art ? Le mécénat est un acte collectif, une collaboration pour un but commun. Les œuvres qui ont pu être achetées pour le Musée grâce à ma fondation ont été choisies par Françoise Cohen, Bob Calle et moi-même. Nous nous rencontrions tous les trois dans les allées de la FIAC, échangeant nos trouvailles et fixant nos choix. J'ai beaucoup appris en écoutant Françoise Cohen et Bob Calle. En même temps, j'ai eu le sentiment de contribuer à orienter un peu la collection du Carré d'Art. La Présidente des Amis du Carré d'Art, également Président de l'Académie, Hélène Deronne, était impliquée dans le processus et les relations avec elle ont toujours été des plus intéressantes et agréables. J'emploie l'imparfait, car Françoise Cohen a pris d'autres fonctions. Mais mon attachement pour le Carré d'Art reste le même.

Il y a un an, le Carré d'Art a exposé l'ensemble des œuvres données par les fondations de ma famille au fil des années. Cela formait une petite collection, plus cohérente que nous l'imaginions. Elle avait des aspects d'une collection privée, parce que les achats avaient été faits plutôt sur des « coups de cœur » que dans une démarche systématique. Voir une bonne collection privée est toujours passionnant. On y découvre un univers personnel, une histoire, des goûts. Parfois, le collectionneur vous explique qu'il a cessé d'acheter tel artiste parce qu'il est devenu hors de sa portée. Mais il a depuis trouvé des créateurs moins connus, qu'il vous fait découvrir. L'art dans les musées, c'est autre chose : des œuvres en général grandes, choisies par des spécialistes, parfois d'une

valeur inestimable, groupées de façon ordonnée dans de belles et grandes salles blanches. Il y a en outre des ensembles d'œuvres d'un seul artiste, beaucoup plus nourris que chez les collectionneurs. Enfin des œuvres qui seraient dérangeantes chez soi le sont beaucoup moins dans un musée.

Comme l'a dit Madame le Président, c'est une sœur de ma mère, Dominique de Ménil, qui a initié l'ensemble de la famille, tout particulièrement ma mère, à l'art contemporain. Son appartement était rempli d'œuvres aussi magnifiques que diverses. J'ai commencé par acheter des œuvres d'artistes que j'avais vus chez elle ou chez Iolas, son galeriste préféré : Martial Raysse, des masques africains, notamment. J'ai toujours préféré des œuvres assez figuratives, ce qui m'a longtemps éloigné des œuvres les plus contemporaines. Pourtant avec le temps, mon goût change. C'est d'ailleurs une question complexe, de savoir pourquoi le goût dans une société ou chez un individu évolue. Chez ce dernier, il est évident que les visites d'expositions, l'influence de conservateurs ou de collectionneurs respectés, les lectures, l'envie d'avoir « autre chose » conduisent à ouvrir de nouveaux champs de collection. Je chemine actuellement ainsi.

Madame le Président, chers confrères, soyez tous remerciés à nouveau de m'avoir accepté dans votre compagnie.

L'ordre du jour prévoit finalement l'installation du nouveau président pour l'année 2012.

Mme Hélène Deronne prend la parole :

Monsieur, cher René,
M. le Secrétaire perpétuel,
Chères consœurs, chers confrères,
Mesdames, Messieurs,

Une passation de pouvoir est toujours un moment tout aussi émouvant pour celui qui transmet que pour celui qui reçoit.

Je vous transmets, Monsieur, la clef de cet hôtel particulier, le nôtre, l'un des plus harmonieux du patrimoine nîmois. La clef, vous n'en n'aurez jamais besoin. Monsieur le secrétaire perpétuel la porte sur lui. Il sera toujours là avant et après vous.

La sonnette, pour prévenir de l'ouverture de la séance, pour modérer des débats houleux. Vous ne vous en servirez jamais. Monsieur le secrétaire perpétuel l'agitera toujours avant vous à chaque ouverture de séance. Autour de cette table, malgré parfois des échanges passionnés, les académiciens ne se querellent pas, ils s'écoutent. Ces deux objets, symboles d'une année de présidence, sont doux à transmettre.

Une année n'est rien dans une vie mais cette année-là, je la souhaitais particulièrement positive.

Je m'étais engagée auprès de vous pour travailler dans la continuité, la rigueur et le rayonnement.

Ces objectifs n'ont pas tous été atteints et je le déplore.

Je souhaitais poursuivre un rapprochement entre les académies de l'arc méditerranéen. Un groupe de travail composé d'académiciens et de correspondants spécialisés dans la culture des pays du Maghreb s'est réuni à plusieurs reprises. Nous avançons dans la réflexion et une première rencontre doit avoir lieu dans les semaines à venir.

La commission patrimoine, avec votre accord, a commencé l'étude patrimoniale des bâtiments situés dans les faubourgs de notre ville afin de soumettre un plan urbanistique de protection de certains d'entre eux aux édiles nîmois. Plus de 1000 fiches ont été réalisées avec photos et descriptifs. La commission a fort bien travaillé. Elle en est maintenant à la rédaction de la synthèse.

Dans le suivi du souhait de Jean-Marc Roger, notre regretté confrère et mon prédécesseur dans cette responsabilité, j'aurais aimé lancer le chantier d'un dictionnaire des personnalités gardoises du XX^e siècle avec les académies de notre département. Malgré tous mes efforts et la certitude

de l'intérêt scientifique d'un tel projet, pour le moment, par manque d'un académicien volontaire à la tête de ce projet, rien n'a pu être fait.

Par contre, ce à quoi je n'avais nullement pensé ni souhaité sous ma présidence fut le travail de réflexion déclenché par notre confrère, Monsieur Puech sur la réforme du recrutement. Nos discussions n'ont pas manqué d'intérêt.

Nous avons essayé de rayonner en ouvrant et en faisant connaître notre académie, parfois d'une manière bien involontaire : les média nous ont étonnés, souvent peu respectueux des explications fournies. Nous avons répondu à différentes sollicitations et nous sommes allés jusqu'à l'Institut de France dans le cadre de la CNA. « Nous » n'est pas un pluriel de majesté mais le « nous » des membres d'une équipe, celle du bureau que je tiens à remercier vivement. De l'appropriation des premières semaines est née une belle complicité et un réel plaisir à travailler ensemble.

Aussi je n'ai aucune inquiétude, cher confrère, du travail que vous allez mener avec un tel bureau, il sera de qualité. Être président d'une académie est un devoir qui ne doit pas nous permettre de tomber dans l'orgueil d'un titre. Nous ne sommes que de passage. Cette année avec les deuils successifs qui nous ont frappés, nous en avons eu le douloureux rappel.

Cher confrère, tous mes vœux vous accompagnent pour l'année de votre présidence.

Mme Hélène Deronne remet la grande clé de l'Académie et la clochette des séances à M. René Chabert. Le nouveau président remercie avec émotion l'assemblée et évoque les grandes lignes de son programme de présidence.

Finalement, M. le secrétaire perpétuel invite nos deux confrères à rejoindre la salle Lordat pour recevoir les félicitations de leurs confrères et amis. La réception se poursuit dans le salon du premier étage pour partager une coupe de champagne.

La séance est levée à 18 heures.

SÉANCE DU 10 FEVRIER 2012

Cette séance est présidée par Monsieur René CHABERT

Sont présents : Mesdames Deronne, Herrmann, Kuntz, Lassalle, Pallier. Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Fontaine, Fougères, Gouget, Hugues, Meine, Stephan.

Excusés : Madame Bertrand-Fabre, Leroy, C. Marès. Messieurs Bruguerolle, Chausse, Costabel, Debant, Fabre, Galtier, Gardelle, Iancu, Puech, Sapède, Valade, Launay.

Correspondants :

Présents : Mesdames Agussol, Bénéel, Giacomoni. Messieurs Bourrat, Larnac, Moreau, Matouk, Meunier, Chillet- Pijac, Simon.

Excusé : M. Launay

Le président René Chabert prend la parole :

En ce début d'année académique, je voudrais, chères consoeurs, chers confrères et correspondants vous manifester mon souhait, en concertation avec le secrétaire perpétuel et, si Dieu veut, d'accompagner vos actes et vos travaux dans le souci de l'harmonie et du partage avec l'ensemble de notre compagnie. Je vous demande d'apporter un soutien, comme à l'accoutumée, c'est-à-dire courtois, à la bonne exécution de la politique générale définie par l'assemblée. Je me tiens à votre disposition pour toutes remarques ou projets, si possible sur rendez-vous, les mardis et vendredis après-midi.

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 20 janvier qui est adopté à l'unanimité moins trois abstentions.

M. le Président donne la parole à Mme C. Lassalle qui présente la candidature de M. Bernard Moreau en qualité de membre non résidant pour succéder à M. Henry de Segugins-Cohorn, devenu membre honoraire.

INVITATIONS :

Vendredi 27 janvier à 18 heures à Carré d'Art, nous avons été invités par notre confrère Daniel-J. Valade, maire adjoint à la Culture, à l'inauguration du Festival de la Biographie, coprésidé par Malek Chebel et Jean-Christian Petitfils.

Lundi 6 février, Mme le vice-président Michèle Pallier, M. Carol Iancu, membre non résidant et le Secrétaire perpétuel ont assisté à la séance publique de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier au cours de laquelle s'est effectuée la passation de pouvoir entre M. Olivier Maisonneuve, Président en fin de mandat, et M. le professeur Daniel Grasset, nouveau Président.

OUVRAGES ET BULLETINS :

Madame Sabine Teulon-Lardic, membre non résidant, offre à l'Académie son dernier tiré-à-part : « *Fortune théâtrale des Italiens du temps des Marivaux dans l'opéra-comique sous la III^e République : Les Deux Billets, La Surprise de l'amour, Joli Gilles de Ferdinand Poise et Charles Monselet* ». Ce tiré-à-part provient du collectif « *Présence au XVIII^e siècle dans l'opéra français du XIX^e siècle d'Adam à Massenet* » (Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2011), volume qui prélude au centenaire de J. Massenet de cette année. Un compositeur légitimement fêté et représenté sur toutes les scènes d'opéra internationales, à l'inverse de son confrère Poise qu'il admirait cependant.

Philippe Aramel, architecte et urbaniste de l'Etat, architecte des Bâtiments de France qui a participé à la commission du patrimoine offre à l'Académie son mémoire publié par l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées – Ecole de Chaillot, intitulé : « Nîmes : Les faubourgs, enjeu de développement pour les vingt prochaines années ».

Nous avons reçu également :

- Le Bulletin 2011 de La Société Archéologique d'Eure-et-Loir
- Le Bulletin 2010- 2011 de L'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres d'Aix
- Les Mémoires 2011 de L'Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres de Caen
- Le Bulletin 2011 de la Société de Borda Sciences, Lettres des Landes (Dax).
- Les numéros 54 et 55 de « *La Gazette de l'Inguimbertaine : petit journal de la bibliothèque, des archives et des musées de la Ville de Carpentras* ».

ANNONCE :

Notre confrère Robert Chamboredon, membre résidant, a informé le bureau pour l'organisation du prix Forado :

- S'agissant du jury, sa composition demeure inchangée, à savoir : Robert Chamboredon président, assisté de Hélène Deronne, Danielle Bertrand-Fabre, Gabriel Audisio, Antoine Bruguerolle, Jean-François Delmas, Carol Iancu.

- Pour ce qui est du règlement, la mention de la qualité de l'expression française et de la présentation typographique, sont précisées suite aux observations faites lors de la dernière délibération.

- Les envois aux organismes susceptibles de fournir des candidats sera effectuée la dernière semaine de février, ce qui devrait nous permettre de recevoir un nombre de travaux plus substantiel.

Le bureau a remercié notre confrère et donné son accord.

Madame le vice président Michèle Pallier offre à l'Académie une magnifique bibliothèque en acajou du XIX^e siècle qui est installée dans le bureau du Président et du Secrétaire perpétuel.

COMPOSITION DES COMMISSIONS 2012

1- Commission des nominations des correspondants :

C. Lassalle, M. Pallier, M. Poujoulat, B. Fontaine, R. Chalavet, C. Puech.

2- Commission du programme :

C. Lassalle, C. Marès, R. Chamboredon, J. Galtier, C. Iancu, D.-J. Valade.

3- Commission des publications, mémoires et bulletins:

D. Bertrand-Fabre, C. Marès, C. Iancu, J. Meine, P. Gouget.

4- Commission des finances :

A. Bruguerolle, B. Fontaine, R. Chalavet, H. Hugues, C. Puech.

5- Commission de la bibliothèque et des archives :

J. Leroy, M.Kuntz, M. Pallier, G. Audisio, J. Meine, J.-L. Meunier, P. Gouget, R. Stephan.

6- Commission du patrimoine :

H. Deronne, M. Poujoulat, V. Ritter, A. Bruguerolle, R. Chamboredon, J. Galtier, H. Hugues, J.-L. Meunier, J.-M. Ott.

M. le président accueille à présent le conférencier

M. Pierre Morisot.

Monsieur,

Le 14 mai 2010, vous deveniez Correspondant de l'Académie de Nîmes. Vous avez été reçu par le Président Jean Marc Roger qui vous a présenté et je ne vais pas reprendre l'intégralité de ses propos.

Mais il est très important de rappeler que vous êtes Général de corps d'armée quatre étoiles, Commandeur de l'Ordre National du Mérite, Commandeur de la Légion d'Honneur. La France a su reconnaître vos mérites en vous décernant de nombreuses décorations à titre militaire. Vous avez servi dans l'artillerie. Vous avez, en outre, participé aux campagnes d'Indochine, d'Algérie et de Tunisie.

Par votre notoriété et vos mérites, vous honorez également l'Académie de Nîmes.

Ce que je me dois de préciser, c'est que vous avez usé d'un autre de vos talents et offert à l'Académie un recueil de nouvelles intitulé : « Mais que font ces militaires au fond de leurs casernes ? », publié aux éditions A. Pedone.

Le 20 janvier dernier, en prenant mes fonctions de Président, je savais que je devais assumer des responsabilités importantes avec des instants de grand intérêt.

Au demeurant, je savais que je devrais accueillir, au nom de l'Académie, des conférenciers hors du commun sous la vigilance et l'éclectisme de la commission des programmes qui sélectionne les sujets des communications. Vous en avez choisi un datant du XIX^e siècle : « L'auberge de SCHIRLENHOF ».

Vous allez enrichir nos connaissances sur cette guerre Franco-allemande.

Monsieur, nous vous écoutons.

**M. le président donne la parole à M. Pierre Morisot,
correspondant,
pour sa communication intitulée :**

« L'auberge de SCHIRLENHOF ».

Découvrir les zones où se concentre l'adversaire afin de pouvoir l'y surprendre, ainsi que celles où il est absent et où on pourra par

conséquent évoluer librement, tels sont certains des buts poursuivis par le renseignement militaire et recommandés par les stratèges. Parmi ceux-ci, l'antique chinois Sun Tze, fort à la mode actuellement, est l'auteur d'un « Art de la guerre » qui a inspiré à l'évidence le titre du dernier Goncourt.

Un cas concret est fourni par un épisode de la guerre de 1870 en Alsace du nord, précédant le face à face de la III^e armée allemande du Kronprinz de Prusse et du 1^{er} corps de Mac Mahon. A la tête d'un petit détachement de cavalerie en mission de reconnaissance, le capitaine wurtembergeois, comte Zeppelin, va parcourir en 48 heures le nord du département du Bas Rhin, enchaînant des épisodes parfois rocambolesques, avant d'affronter une troupe française dans le hameau de Schirlenhof. Seul à pouvoir s'échapper, ayant finalement rempli sa mission, il va faciliter la préparation de l'offensive allemande marquée par la bataille de Reichshoffen et le sacrifice de nos cuirassiers permettant de couvrir la retraite.

La séance est levée à 18 heures.

SÉANCE DU 24 FEVRIER 2012

Cette séance est présidée par Monsieur René CHABERT

Sont présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Lassalle, Marès, Pallier, Poujoulat. Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Galtier, Gardelle Gouget, Meine, Pradel, Puech, Sapede,

Excusés : Mesdames Kuntz, Leroy. Messieurs Bruguerolle, Chausse, Costabel, Debant, Fabre, Fontaine, Fougères, Hugues, Stephan.

Correspondants

Présents : Mesdames Agussol, Giacomoni. Messieurs Auguglioro, Chillet-Pijac, Hooreman, Fournier, Krebs, Larnac, Magdelaine, Moreau, Matouk, Meunier, Morisot, Ott, Ventura.

Excusé : M. Launay

M. le président René Chabert prend la parole :

« *Chères consœurs, chers confrères, chers correspondants, mesdames, messieurs,*

J'ouvre tristement cette séance ordinaire en vous remerciant d'avoir été nombreux à accompagner la famille de notre confrère Charly Sam Jallatte qui vient de nous quitter ce 11 février 2012. Nous allons nous lever et observer une minute de silence à sa mémoire. Merci ».

L'éloge funèbre prononcé par le président René Chabert et la méditation de M. le Pasteur Jacques Galtier figurent à la fin de ce compte rendu.

Le secrétaire perpétuel lit le compte-rendu de la séance du 10 février qui est adopté à l'unanimité moins huit abstentions.

ANNONCES

Nous avons appris la disparition du Professeur Constantin Vago à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Membre non résidant de notre compagnie, M. Constantin Vago était membre de l'Académie des Sciences. Professeur émérite à l'Université de Montpellier II, son œuvre scientifique a été consacrée à la pathologie comparée. Il a gravité autour du développement du concept de l'évolution phylogénétique des processus pathogènes.

Madame Danielle Bertrand-Fabre a prononcé son éloge le 4 mars 2011 lors de sa réception à l'Académie.

COURRIERS

Suite à la disparition de notre regretté confrère, le docteur Charly Sam Jallatte, son épouse, Mme le docteur Denyse Jallatte, remercie vivement et sincèrement l'Académie pour toutes les marques de sympathie qui lui ont été adressées.

OUVRAGES ET BULLETINS

- Le Bulletin 2010 de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand ;
- Les mémoires 2011 de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Montauban.
- La Lettre N°67 de l'Académie des Beaux-Arts.

INVITATION

Samedi 10 mars 2012, à 14 heures, au Centre Pablo Neruda (Auditorium du 2^e étage), la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard nous invite à la conférence de M.

Victor LASSALLE, membre honoraire, sur le thème : « L'influence de l'Antiquité dans l'architecture nîmoise du XVI^e au XVIII^e siècle. »

M. le président accueille à présent le conférencier

M. Claude Larnac.

Monsieur,
le 14 mai 2010 vous avez été reçu correspondant par le Président Jean-Marc Roger.

Vous êtes professeur certifié de mathématiques, retraité et chevalier des « Palmes académiques ». Vous êtes l'auteur de : « *Le pont du Gard l'a échappé belle* », « *Le pont du Gard et l'aqueduc de Nîmes* » et de « *Racontez-moi le pont du Gard* ». Vous avez été président fondateur du CIDS, (Comité intercommunal de défense du site du Pont du Gard) et de l'association « Pont du Gard et Patrimoine ». Vous êtes actuellement président fondateur de : « L'Académie du Pont du Gard ».

Peut-on se poser la question ? : Quel est le thème de la communication de monsieur Claude Larnac ? Le suspense est facilement levé mais pour autant le sujet sera-t-il, un jour, épuisé ? Peut-être allez-vous répondre à cette dernière question ?

Nous sommes prêts à écouter l'histoire d'une archéo-ballade dont le titre est : « Il était autrefois ... avant le Pont du Gard ».

M. le président donne la parole à M. Claude Larnac, correspondant, pour sa communication intitulée :

« Il était autrefois...avant le Pont du Gard ».

Un vaste programme qui se propose d'expliquer comment et pourquoi le majestueux monument nous apparaît tel que nous le voyons aujourd'hui.

Cet exposé est un essai de réponses aux questions qu'on se pose quand on le découvre. Passé le premier choc, l'émotion, l'éblouissement, viennent les questions :

Qui a construit le premier aqueduc ? Quand et pourquoi ?

À partir de quelles données, avec quels moyens ? Dans quel pays ?

En construit-on toujours ?

Les aqueducs ont-ils connu une période faste, un âge d'or ?

De quels acquis profitèrent les constructeurs romains qui édifièrent le Pont du Gard et l'aqueduc de Nîmes ?

La gestion de l'eau est étroitement liée à la vie ; elle va de pair avec l'évolution des civilisations et des techniques qui les accompagnent. L'eau nous parvient sous la forme de pluie ou par des rivières ou par des nappes souterraines. Mais pas toujours aux bons endroits et aux meilleurs moments. Il arrive aussi qu'elle soit malfaisante, auquel cas il faut s'en protéger.

Indispensable à la vie, dès le Néolithique, l'homme sédentaire, cultivateur-berger cherche à la maîtriser. Au fur et à mesure de l'évolution des techniques, il s'en protège par des barrières, il la stocke par des barrages, il la transfère par des aqueducs. Il en gèrera ensuite l'exploitation, inventera des codes et des règles pour mieux la partager. Les premiers aqueducs connus apparaîtront dans le Proche-Orient, au VII^e siècle avant J.-C. Ils se développeront ensuite en Grèce, en Etrurie, à Rome, puis dans tout l'Empire. Ils alimenteront les villes, contribueront à la sécurité, amélioreront le confort dans les maisons, assureront le développement de l'industrie.

Fonctionnant par gravité, donc simplement, ils auraient dû perdurer jusqu'à l'invention des pompes aspirantes et foulantes. Malheureusement, par manque d'intérêt et d'entretien, ils devinrent des carrières faciles à exploiter. Le pont du Gard a échappé en partie à cette destinée, sans doute parce qu'il fut pendant des siècles le seul moyen de traverser le Gardon, peut-être aussi parce que sa majesté ne laissait pas indifférent.

La séance est levée à 18 heures¹⁵.

**Eloge funèbre de notre confrère le Docteur Charly Sam Jalatte
prononcé par M. le Président René Chabert**

A son épouse, Madame le Docteur Denyse JALLATTE, ses filles Tania et Myriam, ses gendres, ses quatre petits-enfants et ses deux arrière-petits-enfants ainsi qu'à toute la famille parents, amis et alliés.

J'ai reçu la douloureuse mission d'adresser, au nom de l'Académie de Nîmes, de la part de l'ensemble des académiciens et correspondants, un dernier hommage à notre confrère le Docteur Charly Sam Jallatte.

Sa famille paternelle appartenait à une longue lignée de huguenots du Haut-Vivarais.

Le berceau de sa famille maternelle, huguenote, elle aussi, était originaire de Marsillargues dans l'Hérault.

Né en 1925, à Valence, dans une famille d'industriels, Charly Sam Jallatte, dont les parents se fixent à Nîmes en 1934, a fait ses études au Lycée National (devenu plus tard Lycée A.-Daudet) de cette ville. A la fin de 1942, il est en classe de philosophie lorsque, le 11 novembre, les Allemands occupent la zone dite libre. Son frère Jean, de deux ans son aîné, est en faculté de médecine à Montpellier.

Commencent, pour eux deux, des activités clandestines au sein de réseaux de résistance.

Toute la famille (parents et fils) est impliquée dans le combat contre l'oppression comme le lui a enseigné la longue tradition huguenote dont elle a hérité (en 1743, un de ses aïeux a été «galérien pour sa foi», pour la liberté de pensée).

Je comprends qu'il n'aimait pas évoquer les jours sombres de notre histoire où la défaite et l'occupation étrangère étaient difficiles à supporter.

En mai 1944, il fut dénoncé et arrêté par la police allemande, mais, lors d'un transfert le conduisant au siège de la Gestapo, il parvint à lui échapper et à prendre le maquis, dans la Creuse, où il devint résistant jusqu'en octobre de cette même année, date à laquelle fut retrouvé, dans le charnier du puits de Celas, le corps de son frère, arrêté peu de temps après lui.

Il a reçu de nombreuses distinctions témoignant de son courage et de son dévouement à la Nation.

Rappelons que Charly a été arrêté par deux SS puis amené pour être brutalement interrogé par la Gestapo. L'Histoire retiendra que la Gestapo avait réquisitionné l'immeuble du 13 Bd Gambetta appartenant aux parents juifs de celle que Charly rencontrerait après la guerre et qui deviendrait son épouse : Denyse Landauer.

A la suite de ses études, il a créé à Nîmes, avec Madame le Docteur Jallatte, un laboratoire d'analyses médicales privé.

Au cours de cette période, il a publié plus de cinquante communications dans les grandes sociétés savantes françaises ou dans des congrès nationaux ou internationaux. En tant que professeur associé, il a conduit de nombreuses thèses de doctorant.

Il fut sollicité pour participer aux travaux de grands centres de recherches sur la génétique. Il prit la direction du laboratoire de génétique de Tours, de 1969 à 1980 et créa la première chaire provinciale de pathologie génitale, dont il devint le titulaire. Ses résultats ont été publiés principalement dans la *Revue de Médecine de Tours*, la *Revue française de gynécologie et d'obstétrique*, dans *L'Ouest Médical*, dans *Bordeaux Médical*.

Il a bien voulu enrichir la bibliothèque de l'Académie de nombreux tirés-à-part de ces publications.

Il sut prendre le recul nécessaire pour assurer son jugement et pour donner à toute chose sa juste valeur. N'est-ce pas l'avertissement qui nous est indiqué lorsque nous atteignons l'entrée de notre hôtel particulier : *Ne quid nimis*. Rien de trop.

Il fut élu en 1977 correspondant de l'Académie de Nîmes et contribua aux travaux de notre Compagnie.

L'attachement qu'il a manifesté à l'égard de l'Académie, l'assiduité à ses réunions, le désir de participer à ses activités intellectuelles, la réputation qu'il a acquise dans son domaine scientifique lui ont valu d'occuper un siège d'académicien.

En effet, le 29 mai 1992, au cours d'une séance tenue en l'Hôtel de la rue Dorée, il a été reçu par Madame Christiane Lassalle Présidente de l'Académie en exercice. Il a été élu pour occuper le siège de membre résidant laissé vacant par l'accession à l'honorariat de M. Jean-Charles Lheureux.

A son tour, il est devenu Président de notre institution en 2001.

Au cours de sa vie d'académicien, il a soutenu, agrémentées d'une pointe d'humour, dix communications.

Il était passionné par les livres. Il a été président des Bibliophiles de Nîmes et du Gard pendant plusieurs années et bien sûr le responsable de la Bibliothèque de l'Académie.

Ce 11 février 2012, notre Confrère le Docteur Charly Sam Jallatte nous quitte après une maladie qui lui enleva peu à peu ses forces, sans pour autant atteindre sa claire intelligence.

A vous, Madame, à toute sa famille, je présente les condoléances respectueuses de l'ensemble des membres de l'académie réunis et solidaires et aussi, personnellement, celles de Monsieur Alain Aventurier, notre secrétaire perpétuel qui a le privilège d'être allié à votre famille. Je peux vous dire, Madame, que le souvenir de notre confrère médecin et académicien restera bien vivant, entouré d'admiration et de sympathie, parmi nous tous qui l'avons connu. Que sa pensée demeure dans le domaine médical, scientifique et littéraire qu'il a choisi et perpétuera sa mémoire; que son œuvre enfin, non seulement ne meure pas, mais fructifie.

Notre confrère le Docteur Charly Sam Jallatte était un humaniste et un lettré. Nous garderons tous en mémoire son attachement profond pour notre institution.

Méditation prononcée par M. le Pasteur Jacques Galtier, membre résidant.

Notre confrère et ami a souhaité que nous soyons tous réunis autour de sa famille dans une Rencontre, dans cette chapelle, au cours d'une rencontre aussi peu ecclésiastique que possible. Mais en même temps, il demandait que le verset biblique choisi par lui soit lu et développé. C'est celui que nous retrouverons sur sa tombe. Je dois dire qu'après quelques instants de perplexité, je me suis trouvé reconnaissant de cette amicale confiance qui m'était accordée. Voici ce texte biblique : il se trouve dans le Cantique des cantiques, que par fidélité à la langue hébraïque, qui ignore le superlatif, nous devrions dire « le plus beau de tous les cantiques ». Au Chap. 8, ce fragment du v.6 « L'amour est fort comme

la mort » peut aussi être traduit : « L'amour est aussi fort que la mort ». C'est cette version que nous utiliserons.

S'il n'est pas étrange que nous parlions de la mort en ce moment qui scelle le départ de votre tout proche, mais aussi celui de notre confrère et ami, il est plus étonnant qu'il nous demande de parler d'amour et donc de la vie. Certes l'amour pour ses tout proches, épouse, enfants et petits-enfants a toujours été l'un des moteurs puissants de son existence. Mais dans ce livre biblique, l'amour et la vie ne cessent pas de s'évoquer l'un l'autre. S'il y a mort, c'est qu'il y a eu vie, et que, pour celle-ci, deux êtres se sont rencontrés dans l'amour et l'espérance.

Nous quittons pour un bref moment le cadre familial pour entrer dans celui de sa profession. Né dans la Drôme, en 1925, dans une famille de vieille souche protestante venue très tôt à NIMES, Charly-Sam JALLATTE, après le Lycée Daudet fait des études de chimie. A la Faculté de médecine de MONTPELLIER, il va rencontrer son épouse mais aussi l'orientation professionnelle avec un certificat d'hormonologie. Par ses travaux et ses publications, il devient un spécialiste mondialement reconnu. C'est là que la vie et la mort réapparaissent : Comment faire que des couples stériles cessent de l'être, comment entrer dans le domaine de la génétique sans s'apercevoir quelles dérives peuvent apparaître ?

La guerre (1939-1945) survient. Les trois frères JALLATTE entrent dans la Résistance. CHARLY-SAM le fera à partir des ECLAIREURS UNIONISTES de NIMES. JEAN arrêté, torturé, y laisse sa vie, CHARLY-SAM pourra s'évader. Il a été torturé. Il en portera des séquelles, qui avec l'âge, vont l'handicaper, sans qu'il en laisse rien paraître pendant longtemps. Il a lutté, nous en sommes tous témoins avec dignité, courage et humour.

Ainsi, dans ses études, ses recherches, les conséquences négatives qui pouvaient en découler, notre ami n'a pas cessé de rencontrer la vie

et la mort et, dans cet entre-deux l'amour et trop souvent son absence. Voilà me semble-t-il ce qui explique le verset choisi : « L'amour est aussi fort que la mort »

Charly-Sam JALLATTE est protestant, mais pas comme les autres. Il me disait être un protestant unitarien. Les catholiques vont ici ne pas s'y retrouver. Qu'ils se rassurent, les protestants non plus ! Un sourire malicieux de l'intéressé attendait ma réaction face à cet aveu. A l'époque de la REFORME, en HONGRIE, en ROUMANIE , des protestants ont trouvé que la distance entre DIEU et son envoyé JESUS, était gommée de telle sorte qu'il n'y avait plus de différence avec DIEU et que l'humanité de JESUS disparaissait. Or pour notre ami, Jésus était un exemple moral à écouter dans les méandres de la vie. Notre ami a choisi le texte « L'amour est aussi fort que la mort ». Permettez-moi d'ajouter, comme pasteur, ceci : nous allons quitter cette chapelle, cheminer à travers des tombes, qui ont souvent une croix nue et un verset biblique. Il nous est ainsi rappelé que, par amour, JESUS a accepté le rejet des hommes et la mort infamante sur une croix. La croix est nue, parce que la violence des hommes et la mort ne sont pas le dernier mot de DIEU et qu'un autre chemin d'avenir nous est donné, d'espoir et d'espérance dans la vie et la mort. Permettez-moi de prendre la liberté de lire quelques extraits d'une confession de foi pour notre temps : Nous croyons en DIEU malgré son silence et son secret, nous croyons qu'il est vivant. Malgré le mal et la souffrance, nous croyons qu'il a fait le monde pour le bonheur de la vie. Malgré les limites de notre raison et les révoltes de notre cœur, nous croyons en LUI.

Nous croyons en JESUS-CHRIST, malgré les siècles qui nous séparent du temps où il est venu. Nous croyons en sa PAROLE, Il est vivant !

Malgré la mort, nous croyons à la vie éternelle. Malgré l'ignorance et l'incrédulité, nous croyons que le ROYAUME de DIEU et sa justice est promis à tous. AMEN

SÉANCE ADMINISTRATIVE DU 2 MARS 2012

Cette séance est présidée par Monsieur René Chabert.

- 1. Nomination des membres**
- 2. Rapports des commissions**
 - 2.1 Commission des finances : Rapporteur M. Charles Puech.**
 - 2.2 Commission de nomination des correspondants : Mme C. Lassalle**
 - 2.3 Commission du programme : Mme C. Marès**
 - 2.4 Commission des publications : M. P. Gouget**
 - 2.5 Commission de la Bibliothèque et des Archives : Mme J. Leroy**
 - 2.6 Commission du patrimoine : Mme H. Deronne et M. H. Hugues**
 - 2.7 Prix Forado : M. R. Chamboredon**
- 3. Questions diverses :**
- 4. Annexe : Rappels des articles des statuts et du règlement intérieur**

Présents : Mesdames Deronne, Kuntz, Lassalle, Leroy, Marès, Pallier. Messieurs Audisio, Aventurier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Fontaine, Fougères, Gouget, Hugues, Meine, Sapède, Stephan, Valade.

Excusés : Mesdames Bertrand-Fabre, Herrmann, Poujoulat. Messieurs Bruguerolle, Cavalier, Debant, Galtier, Gardelle, Puech.

1. Nomination des membres

Il a été demandé au bureau de faire respecter la mise en application du règlement intérieur pour la nomination des membres. Les articles concernés des Statuts et Règlement intérieur sont rappelés en annexe.

Après discussion, la procédure de désignation des membres est rappelée ci-après :

- *Déclaration de vacance* d'un fauteuil dans le cours du mois où elle s'est produite (Article 10). La déclaration de vacance sera inscrite

sur le registre des admissions et annoncée avec la convocation pour la séance ordinaire.

- *Clôture des inscriptions.* Il est décidé de ne pas fixer de délai systématique. Le nom du candidat doit être inscrit sur le registre accompagné des noms et signatures des trois parrains.

- *Présentation des candidatures au Bureau élargi aux Anciens Présidents.*

- *Présentation des candidatures en séance ordinaire.*

- *Vote après le délai des 28 jours.*

Une discussion a permis de préciser le contexte d'application de l'article 19 (Cf. annexe en fin de document).

Il est rappelé que plusieurs candidatures peuvent être enregistrées.

Les candidatures sont examinées par chaque groupe (catholique, protestant, indépendant) qui a la liberté d'organiser son fonctionnement.

La « sagesse » du fonctionnement des trois groupes est invoquée pour conduire à bien le recrutement de nouveaux Académiciens.

2. Rapports des commissions

M. le président René Chabert donne successivement la parole à chaque rapporteur de commission.

2.1 Commission des finances : Rapporteur M. Charles Puech.

En l'absence de M. Charles Puech, trésorier, l'examen du bilan et du compte de résultats a été effectué par M. Robert Chalavet, membre non résidant et membre de la commission des finances.

Notre confrère avait étudié au préalable les documents produits par le bureau d'expertise comptable « Exalis ».

Ces documents sont consultables à l'hôtel de l'Académie sur simple demande auprès du trésorier ou du secrétaire perpétuel.

Robert Chalavet conclue ainsi son intervention : « *Ces résultats montrent que notre Compagnie gère ses finances avec sagesse : endettement modéré, maîtrise des dépenses de fonctionnement, mais elle doit compter beaucoup sur les subventions extérieures en cas d'incident imprévu comme la toiture de la rue Dorée ou celle de l'Hôtel Davé. Dès que possible, il faudrait envisager la constitution d'un fonds de réserve pour des opérations d'entretien régulier.* »

Le secrétaire perpétuel donne les informations concernant le dossier de la toiture de l'hôtel Davé dont la restauration devrait pouvoir être effectuée courant 2012.

Un message de vifs et sincères remerciements est adressé à Antoine Bruguerolle, membre résidant et architecte. Ce dossier n'aurait pas pu aboutir sans l'aide efficace de notre confrère qui met gracieusement à disposition ses collaborateurs et son expertise.

Sur demande du président, le quitus est accordé au trésorier. De vifs remerciements sont adressés à Robert Chalavet et à la commission des finances.

2.2 Commission de nomination des correspondants : Mme C. Lassalle

Le compte rendu est proposé par C. Lassalle qui a été désignée rapporteur pour remplacer notre regretté confrère C.S. Jallatte.

Membres de la commission :

Mesdames C. Lassalle, M. Pallier, M. Poujoulat. Messieurs R. Chalavet, B. Fontaine, C. Puech.

Invités : M. le président et le secrétaire perpétuel assistent statutairement à la réunion. Ils suivent l'examen des candidatures et Monsieur le secrétaire perpétuel enregistre les votes subséquents.

La commission, après discussion et vote, propose les candidatures suivantes :

Première candidature : **Monsieur Jean-Luc Pontvieux.**

Messieurs Jacques Meine, Robert Chamboredon et Madame Anny Herrmann proposent la candidature de Monsieur Jean-Luc Pontvieux.

M. Jean-Luc Pontvieux est né le 6 avril 1947 à Valdoie (Territoire de Belfort) et réside à Calvisson.

C'est une personne de haut niveau scientifique. Il est ingénieur de l'École Centrale des Arts et Manufacture de Paris.

Son cursus professionnel s'est déroulé dans des postes de direction chez Matra et L'Oréal et a terminé sa carrière en qualité de Directeur de budget à l'Unédic de Paris.

M. Jean-Luc Pontvieux est :

- membre de l'Union Marcophile (Histoire postale)
- membre de la Jeune Chambre Économique de Beaume dont il a été président durant deux ans.
- membre de l'Association de recherches archéologiques du Pays Beaumois.
- Président de l'Association Maurice Aliger (Histoire de la Vaunage).

Deuxième candidature : **Monsieur Bernard Février.**

Elle est proposée par Messieurs Robert Chalavet, Gabriel Audisio et Madame Anny Herrmann.

M. Bernard Février est né le 24 novembre 1952 à Lunel. Il réside à Codognan.

Il a effectué toute sa carrière à la SNCF où il a été recruté à Paris en qualité d'attaché avec préparation au concours d'agent de maîtrise. Il a

passé avec succès les concours internes à la SNCF pour devenir cadre, puis chef de la gare de Nîmes voyageurs et a terminé sa carrière en 2007 en qualité de directeur adjoint responsable de la sécurité à la région de Montpellier.

Il convient de retenir les fonctions extraprofessionnelles de M. Février pour entrevoir l'apport qu'il peut en faire à notre Compagnie.

C'est un spécialiste de la Généalogie : il est administrateur et animateur du Cercle Généalogique du Languedoc et il organise, à ce titre, le salon annuel Généalogique du Gard.

Il est Président du Carrefour Culturel à Codogan.

Il est l'auteur de nombreux articles parus dans la revue trimestrielle du « Cercle Généalogique du Languedoc ». Depuis son départ à la retraite, il a effectué en 2008 et 2009 des conférences à Nîmes, Béziers et Paris sur « L'histoire et la généalogie dans le Midi protestant ».

Troisième candidature : **Monsieur Michel Belin.**

M. Michel Belin est né le 28 juin 1946 à Nîmes où il réside actuellement.

C'est un magistrat qui a obtenu l'honorariat en 2009. Pour cette raison, Messieurs C. Puech, B. Fontaine et H. Hugues proposent cette personne à l'élection comme correspondant.

Titulaire d'une maîtrise en lettres modernes de l'Université Paul Valéry de Montpellier, il poursuit ses études en intégrant l'Institut régional d'administration de Lyon, puis obtient un DEA en « droit des obligations » à Montpellier.

Son cursus professionnel concerne les postes de premier Substitut à Charleville-Mézières, puis Procureur de la République à Montluçon, Guingamp mais aussi Procureur de la République adjoint à Nîmes. Il a terminé sa carrière comme Procureur de la République à Bonneville.

De nombreuses et précieuses informations ont été apportées par des membres de la commission ayant connu M. Belin dans l'exercice de ses fonctions à Nîmes.

Depuis octobre 2009, M. Belin est Chargé de travaux dirigés en 2^o et 4^o année de droit à Vauban.

Quatrième candidature : **Monsieur William Galigani.**

Sa candidature est proposée par Messieurs B. Fontaine, D.J. Valade et Madame M. Pallier.

M. William Galigani est né à Nîmes le 12 mai 1940. Il est marié et père de trois enfants. Actuellement retraité, sa résidence principale est à Nîmes.

M. W. Galigani est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris – Sciences Po.

Son cursus professionnel est réalisé dans le secteur bancaire. Il a été Directeur d'Agence Bancaire à Ho Chi Minh City (Saigon), puis au Nigéria et à Hong-Kong. En 1980, il reviendra à Nîmes pour occuper des fonctions de direction à la BNP.

Dans ses activités extra-professionnelles, nous avons retenu qu'il a été le fondateur d'une école française au Nigéria (Lagos). Il a été également Président, puis Gouverneur du Lions Club International (Club de Nîmes, Maison Carrée).

Cinquième candidature : **Madame Danielle Kribs.**

Cette candidature est soutenue par Mesdames C. Marès, M. Poujoulat et M. R. Chamboredon.

Née à Nancy le 1^{er} mars 1953, Madame D. Kribs demeure à Nîmes. Elle est mère d'une fille de 21 ans qui vient d'intégrer l'École de Chartes après avoir été l'élève de notre confrère R. Chamboredon.

Titulaire d'une Maîtrise d'Histoire et d'un D.E.A. « Histoire et civilisations », elle a soutenue une thèse de doctorat d'Histoire contemporaine à Nancy où elle a réalisé l'ensemble de son cursus universitaire.

Madame D. Kribs est professeur d'histoire et de géographie au lycée d'Alzon.

La commission a noté l'investissement très important de Madame Danielle Kribs dans des formations complémentaires en relation avec les sciences didactiques de la matière, de la pédagogie, voire de la cognitivité pour être mises au service de sa fonction de pédagogue. En particulier, elle est devenue une spécialiste de la gestion mentale.

À titre personnel, elle se penche sur le problème des enfants en difficulté et sur l'origine de ces difficultés (origine sociale, problème psychologique, précocité intellectuelle...)

Ses activités extra-professionnelles la conduisent quand même à s'intéresser à des chantiers de fouilles archéologiques (néolithiques) à Caissargues dans le Gard.

Une candidature qui n'avait pas été retenue a fait l'objet d'une demande d'explication. La clause de confidentialité devant être observée, il est rappelé que le rapporteur n'a pas à justifier en séance administrative les décisions prises lors de la réunion de la commission.

2.3 Commission du programme : Mme C. Marès

C. Marès rappelle que priorité est donnée aux membres ordinaires pour présenter des communications, tout en respectant l'équilibre avec celles proposées par les correspondants.

Le programme du second trimestre est donc :

13 avril : Monsieur Jean-Louis Meunier, correspondant : « Littérature et politique : Albert Camus, lecteur de *La Princesse de Clèves*. »

27 avril : Réception des correspondants.

4 mai : Madame Sabine Teulon-Lardic, membre non-résidant : « *Mireille à Arles (1899) et Carmen à Nîmes (1901) : Fabrique de l'événement culturel dans l'amphithéâtre*. »

18 mai : Madame Jacqueline Leroy : « *Louis Jou. Itinéraire d'un typographe catalan* » et réception d'un membre non résidant.

1^{er} juin : Rainer Riemenschneider, correspondant : « *Les Écoles de la Revanche : France, 1870-1918 ; Allemagne, 1918-1945* ».

15 juin : Robert Sauzet, membre non résidant: « *À Nîmes au temps du Ministériat : L'évêque A.D.Cohon, Dieu, le roi et la patrie.* »

29 juin : Catherine Marès, membre résidant : « *Paul Alexandre et Geneviève Gallois : le mécène et la moniale. Histoire d'une amitié artistique et spirituelle.* »

Dates retenues pour le troisième trimestre 2012 :

28 septembre 12 et 26 octobre 9 et 23 novembre 7
– 14 et 21 décembre

Sortie Académie : La visite de Beaucaire est retenue pour le samedi 29 septembre. Elle sera organisée avec notre confrère, Maurice Contestin, membre non résidant.

2.4 Commission des publications : M. P. Gouget

Présents lors de la réunion de la Commission du 28 février 2012 :
Mme D. Bertrand-Fabre,

M. P. Gouget.

Absents : Mme C. Marès, MM. C. Iancu, J. Meine

Assistait à la réunion : M. R. Chabert, Président

Excusé : M. A. Aventurier, secrétaire perpétuel

Nomination du rapporteur pour 2012 : En l'absence d'autre candidature, M. Gouget accepte de continuer à exercer cette fonction.

Préparations des publications de l'année 2011

Mémoires 2011 :

Séance publique du 6 février 2011 :

Les 5 allocutions prononcées à cette séance ont été réunies et relues :

- Allocution de M. Hugues Bousiges, Préfet du Gard ;
- Allocution de M. Alain Clary, Conseiller général du Gard ;
- Compte rendu des travaux académiques de l'année académique 2010, par M. Jean-Marc Roger, président sortant ;
- Allocution de Mme Hélène Deronne, Présidente : *L'artiste, un témoin de son temps*.
- Présentation des lauréats du prix de littérature Marthe Isoire par M. Yvon Pradel, avant la remise du prix par M. le préfet du Gard.

M. Thierry Algrin, qui a parlé de *La rénovation de la Maison Carrée*, n'a pas rédigé le texte de sa communication.

Choix des communications à publier : 13 communications ont été présentées pendant l'année.

La première, celle de M. Robert Chalavet, *Un illustre inconnu : le Sâr Peladan*, a été retenue pour la séance publique 2012. Elle sera donc publiée avec les interventions de cette séance dans les Mémoires de 2012.

Les neuf communications suivantes ont été acceptées pour publication.

Les textes de trois communications suivantes sont encore en attente :

- *Le fonds Filleron-Lorin. Présentation de la collection de cartes postales anciennes de l'Académie de Nîmes*, par Mme Vanessa Ritter.
- *Jacques Clauzel, peintre* par Mme Paule Plouvier.

Ces deux communications sont acceptées. Elles comportent des illustrations qui doivent faire l'objet d'autorisations de publication.

– *Les conversions des Chrétiens à l'Islam aux XVI^e et XVII^e siècles* par M Bartolomé Bennassar. Nous doutons que cette communication soit rédigée.

Bulletins : _

M. le secrétaire perpétuel a rédigé les comptes rendus des séances, ils sont en cours de relecture.

Organisation des relectures et corrections de ces Mémoires.

Mme Bertrand-Fabre participera à ce travail, je prendrai contact avec les autres membres de la commission.

Améliorations éventuelles à apporter .

Pour les Mémoires : Unifier la présentation des Bibliographies. Mme Bertrand-Fabre nous a communiqué des propositions à cet effet.

Pour les Bulletins : Demander à l'imprimeur de numérotter les notes de bas de page à partir de 1 pour chaque séance.

Publications faites en 2011 :

350 exemplaires des Mémoires

200 exemplaires des Bulletins.

Tirés à part :

Les auteurs font eux-mêmes la demande de tirés à part, à leurs frais, auprès de l'imprimeur.

Dépôt légal : il sera fait prochainement.

Financement à prévoir pour les publications :

En 2011, l'Académie a consacré un financement de 7 500 euros avec le travail de maquettiste inclus.

Conseils aux auteurs : à rappeler.

Prendre contact pour cela avec la commission des publications qui a connaissance des projets de publication alors que la commission des publications ne découvre les textes qu'après qu'ils ont été exposés en séance.

M. Jallatte avait proposé un document utile qui pourrait être remis aux nouveaux académiciens et aux correspondants ayant des projets de communication.

Tirés à part des discours de réception

10 exemplaires sont destinés à chaque nouvel académicien. Veiller à les leur remettre en main propre plutôt que de les déposer sur la table de la salle de Lordat.

Pour 2011, cela concerne quatre académiciens, Mme Danielle Bertrand-Fabre, MM. Robert Chamboredon, Carol Iancu et Jacques Meine.

2.5 Commission de la Bibliothèque et des Archives : Mme J. Leroy

Catalogue en ligne :

La Médiathèque du Carré d'Art a choisi de remplacer le logiciel Loris, obsolète, par un logiciel libre : Koha. En ce qui concerne la bibliothèque de l'Académie, la récupération des données s'est effectuée de façon satisfaisante dans l'ensemble, à quelques réserves près : il semblerait que certaines notices ne correspondent pas toujours à la recherche effectuée. Il est important de noter par écrit toute anomalie dans les résultats des recherches afin que nous puissions le signaler à la Médiathèque pour qu'elle effectue les corrections nécessaires.

Échanges :

Les échanges se poursuivent régulièrement avec 86 Académies et Sociétés savantes. À plusieurs reprises, le coût d'envoi des Mémoires a été évoqué. À l'unanimité les membres de la Commission considèrent que ces échanges concourent à la réputation de notre institution et souhaitent donc qu'ils soient maintenus dans leur intégralité.

Récolement :

Le Récolement du fonds général a été entrepris voici quelques mois et se poursuit raisonnablement. À cette occasion, il est apparu qu'un certain nombre d'ouvrages ou de brochures très intéressants au plan régional mais malheureusement souvent en mauvais état (en particulier

dans le legs Devize) n'existent qu'à l'Académie. L'idée serait de les vérifier à partir du catalogue et de préparer un dossier en vue d'une numérisation ; d'autant que les DRAC dont les crédits sont en diminution concentrent actuellement leur aide sur ce type d'opération patrimoniale. Et de toute façon, nous aurions ainsi un état précis de nos collections.

Permanences :

Monique Kuntz va transmettre par courriel la feuille de permanences. Une solution semble se présenter, grâce à la présence dans la bibliothèque de l'équipe de 2 personnes qui travaillent sur le fonds de cartes postales les mardi et vendredi après-midi et qui accepteraient (pour certaines) d'assurer une aide, sous réserve d'être informée des tâches – très légères – à accomplir.

Lecteurs extérieurs :

M. le secrétaire perpétuel rappelle que les lecteurs extérieurs sont tous accueillis dans les mêmes conditions. Un formulaire de consultation a été établi en accord avec Christiane Lassalle et leur sera communiqué. (pj.)

Dons et legs :

Les publications des académiciens sont toutes souhaitées et bienvenues.

Pour les autres dons et legs, il est essentiel, pour maintenir une cohérence dans le fonds et ne pas encombrer inutilement les rayonnages, de ne retenir que les ouvrages en relation avec les préoccupations de l'Académie.

Mémoires et Bulletins :

L'inventaire des Mémoires grâce à la mobilisation d'une équipe, a pu être mené à bien. La prochaine réunion le 16 Mars permettra de poursuivre l'inventaire, le tri et le rangement des Bulletins.

2.6 Commission du patrimoine : Mme H. Deronne et M. H. Hugues.

La commission n'a pas pu se réunir pour élire son rapporteur depuis que M. le Secrétaire perpétuel nous a communiqué la liste des membres ordinaires qui ont souhaité en faire partie.

Pour le moment je continue à en assumer les responsabilités qui

s'ajoutent à celles de secrétaire adjoint de notre compagnie et de « doyen », entre guillemets, du groupe protestant. Mais la commission a continué à travailler sur les deux objectifs dont je vous avais parlé en séance administrative du 25 novembre 2011.

L'équipe d'inventaire, de nettoyage et de numérisation de la collection des quelque 50 000 cartes postales à sujets religieux de la collection Filleron-Lorin, animée par Madame Vanessa Ritter, cette équipe s'est étoffée depuis que nous avons fait appel aux bonnes volontés. Je remercie celles et ceux qui ont bien voulu apprendre les gestes de base pour mener à bien cet ouvrage de longue haleine. Le rythme s'est accéléré et tous les mardis et vendredis après midi, dans la pièce jouxtant la bibliothèque, dans un silence quasi religieux, ils et elles manipulent tous ces témoignages d'un passé qui va de la petite chapelle romane à la grande église du XVIII^e siècle.

Hélène Deronne complète ces informations en précisant : 1 318 cartes ont été traitées, c'est-à-dire qu'elles ont été triées, nettoyées, les fiches descriptives remplies, les fiches ordinateurs faites. 1 600 ont été comptées, triées, car il y a un certain nombre d'erreurs par département dans chaque boîte.

L'autre grand chantier de notre commission est le projet de diagnostic patrimonial mis en chantier il y a un an et dont nous vous avons parlé à plusieurs reprises. Les cinq groupes d'exploration et d'inventaire des cinq secteurs géographiques délimités par notre confrère Antoine Bruguerolle ont achevé leur travail qui a été validé par huit « personnes-ressources » qui nous ont apporté un concours précieux. Madame Deronne vous présentera dans quelques minutes des exemples de ce qui a pu être réalisé malgré les difficultés rencontrées pour identifier les parcelles cadastrales des immeubles ou des sites qui ont retenu notre attention. Monsieur Daniel Jean Valade nous avait fait parvenir les documents graphiques nécessaires mais, malheureusement, certains n'étaient pas disponibles. En conjuguant plans cadastraux et rues avec numéros des portes nous sommes arrivés à faire coïncider les uns et les autres.

Il n'est pas du tout dans les intentions de l'Académie de faire classer monuments historiques tous les immeubles présentant un intérêt architectural, historique, paysager, industriel ou autre qui ont retenu notre attention. Mais il en est qui ont des caractéristiques tout à fait remarquables qu'il est de notre devoir de signaler aux autorités responsables de l'urbanisme dans notre Ville.

Hélène Deronne prend la parole et apporte les précisions suivantes :

Diagnostic patrimonial : La première étape est terminée : le relevé avec fiche descriptive et photographie par immeuble ayant retenu l'attention est achevé grâce aux cinq équipes d'académiciens et correspondants qui ont assuré ce travail. La seconde étape reste à faire : la synthèse. Une carte des faubourgs de Nîmes sera réalisée avec les codes couleurs comme celle présentée en cours de séance. Une synthèse écrite de quelques pages sera faite sur les points essentiels de cet inventaire et de leurs intérêts pour l'urbanisme de Nîmes. Un index des bâtiments par rue avec les codes couleurs se trouvera en fin de synthèse.

Code couleur : **Noir** : monument déjà classé

Rouge : considéré exceptionnel par l'équipe de cet inventaire

Vert : considéré remarquable

Bleu : considéré intéressant

Un certain nombre de bâtiments n'ont pas été relevés par manque d'intérêt architectural, historique, urbanistique.

2.7 Prix Forado : M. R. Chamboredon

Notre confrère Robert Chamboredon, membre résidant, avait informé le bureau qui s'est réuni vendredi 10 février sur l'organisation du prix Forado :

- S'agissant du jury, sa composition demeure inchangée, à savoir : Robert Chamboredon président, assisté d'Hélène Deronne, Danielle Bertrand-Fabre, Gabriel Audisio, Antoine Bruguerolle, Jean-François Delmas, Carol Iancu.

- Pour ce qui est du règlement, les mentions de la qualité de l'expression française et de la présentation typographique, sont précisées suite aux observations faites lors de la dernière délibération.

- Les envois aux organismes susceptibles de fournir des candidats seront effectués la dernière semaine de février, ce qui devrait nous permettre de recevoir un nombre de travaux plus substantiel.

Le bureau a remercié notre confrère et donné son accord.

3. Questions diverses :

- **Visite de l'Hôtel de l'Académie** par des groupes : Il est prévu d'acheter des grilles qui vont permettre l'exposition, au rez-de-chaussée, des panneaux réalisés par Compomakète, ce qui permettra d'éviter d'accompagner les groupes dans les différentes salles.

- **Historique des fauteuils** : C. Lassalle expose le travail effectué avec B. Moreau. Ce travail de recherche n'est pas totalement terminé.

- **Projet Académies de l'Arc méditerranéen**. Lors du bureau du vendredi 10 février, H. Deronne avait résumé l'état de la question : Un groupe réuni autour de C. Marès, H. Deronne, C. Salenson, membres résidants, ainsi que Messieurs P. Mutin et G. Dugas, correspondants et spécialistes du Maghreb sont très favorables à ce projet. C. Marès a rencontré Mme Jeanne-Marie Demarolle, président de la CNA qui conseille que ce projet soit proposé aux autres académies de l'Ancien Régime du croissant méditerranéen nord : Aix, Arles, Marseille, Montpellier, Toulon.

Une première rencontre est organisée vendredi 23 mars avec deux membres de l'Académie de Toulon, trois membres de l'Académie de Montpellier et deux membres de l'Académie de Marseille.

Un dernier point n'a pas été abordé et concerne les signes de reconnaissance. Au cours de la réunion de bureau du 10 février 2012, le président a abordé le sujet des signes de reconnaissance des académiciens (cartes, diplômes, médailles).

La séance est levée à 19h15.

4. Annexe : Rappels des articles des statuts et du règlement intérieur

STATUTS : Article 4 : « *Les droits de vote et d'élection appartiennent aux seuls Académiciens ordinaires, résidants ou non-résidants.* »

La question sur la place des membres non résidants dans notre dispositif a été posée le vendredi 6 janvier 2012 en réunion de bureau élargie à la commission des Anciens Présidents : « *Souhaitez-vous que les membres non-résidants soient associés aux réunions des groupes pour les propositions de recherche des candidats ?* » Accepté à l'unanimité.

Les membres non-résidants ont été sollicités par courrier et les réponses ont été les suivantes :

Groupe Catholique : Membres non résidants inscrits :

Paule Plouvier, Bartolomé Bennassar, J.F. Delmas.

Groupe Protestant : Membres non résidants inscrits :

Anny Hermann, Daniel Travier, Pierre-Yves Kirschleger, Jacques Meine, Rüdiger Stephan.

Groupe Indépendants : Membres non résidants inscrits :

Jacqueline Leroy, Danielle Bertrand-Fabre, Sabine-Teulon Lardic, Carol Iancu, Robert Chalavet.

RÈGLEMENT : II De la nomination des membres.

Les articles 10 à 21 rappellent la procédure.

Art. 10 Une place d'académicien ordinaire venant à vaquer, l'Académie dans le cours du mois qui suivra la notification de la vacance décidera s'il y a lieu ou non de procéder au remplacement.

Art. 11 Si la question du remplacement est résolue négativement, l'Académie délibérera de nouveau sur la même question un mois après et ainsi de suite.

Art. 12 Lorsque la question aura été résolue affirmativement, l'Académie fixera le délai pendant lequel les propositions de candidature pourront être reçues, selon les prescriptions des articles suivants. Il n'en sera admis aucune avant l'ouverture de ce délai.

Art. 13 Nul ne pourra devenir académicien ordinaire s'il n'a été préalablement proposé comme candidat par trois académiciens résidants appartenant tous les trois à l'un des trois groupes consacrés par l'usage et disposant du siège vacant.

Cette proposition sera soumise à l'agrément d'un collège réunissant le bureau et les anciens présidents.

Art. 14 Cette proposition sera inscrite, datée et signée par les académiciens proposant, avec la mention des titres du candidat, sur un registre spécial de présentation paraphé par le président.

On ne pourra passer à l'élection qu'après qu'un rapport aura été fait sur les titres du candidat.

Le résultat du scrutin sera mentionné en marge du registre. Dans le cas où une proposition de candidat serait retirée

avant le jour de l'élection, mention en sera faite également à côté de l'inscription, et cette mention devra être signée par un des proposant.

Art. 15 Aucune élection d'académicien ordinaire ne pourra avoir lieu sans avoir été au préalable mise à l'ordre du jour sur le bulletin de convocation.

Art. 16 L'élection sera faite par la voie du scrutin individuel.

Art. 17 Les suffrages des votants ne pourront porter que sur des candidats inscrits au registre de présentation pendant la durée du délai déterminé par l'Académie. Il ne sera procédé à l'élection que vingt-huit jours au moins après la date de la dernière candidature inscrite.

Art. 18 L'élection ne pourra avoir lieu qu'autant que le candidat aura obtenu les deux-tiers au moins des suffrages des votants.

Les académiciens ordinaires présents à la séance concourront seuls à l'élection.

Art. 19 Cette élection sera toujours faite dans une séance ordinaire de l'Académie et devra être terminée dans cette séance, à moins que deux scrutins successifs n'aient point amené de majorité.

Dans ce cas, l'élection sera renvoyée à la séance suivante, et elle ne sera définitive qu'à la condition qu'un des candidats ait obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés ; et, si cette condition n'est pas remplie, il sera procédé à un scrutin de ballottage entre les deux candidats qui auront obtenu le plus grand nombre de voix.

À égalité de suffrages, le candidat le plus âgé sera préféré, soit avant, soit après le scrutin de ballottage.

S'il y a deux élections à l'ordre du jour, il ne sera procédé à la seconde qu'autant que la première aura donné un résultat définitif.

Art. 20 Toute contravention aux dispositions qui précèdent rendra nulle de plein droit l'élection où elle se sera produite.

SÉANCE DU 16 MARS 2012

Cette séance est présidée par Monsieur René CHABERT

Sont présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Herrmann, Kuntz Lassalle, Leroy, Marès, Poujoulat. Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Debant Fougères, Gouget, Hugues, Meine, Pradel, Puech, Sapède, Stephan,

Excusés : Mesdames Deronne, Maurin, Pallier. Messieurs Bruguerolle, Fabre, Fontaine, Galtier, Gardelle, Kirschleger, Valade.

Correspondants :

Présents : Mesdames Agussol, Bénel, Giacomoni, Ritter. Messieurs Bourrat, Chillet-Pijac, Krebs, Larnac, Moreau, Matouk, Meunier, Riemenschneider, Simon.

Excusés : Messieurs Launay, Ott, Penchinat, René Maubon.

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 10 février qui est adopté à l'unanimité moins cinq abstentions.

L'ordre du jour prévoit l'élection de Monsieur Bernard Moreau en qualité de membre non résidant, succédant à notre confrère Monsieur Henry de Seguins-Cohorn devenu membre honoraire. Monsieur Bernard Moreau est élu à la majorité qualifiée des deux-tiers des suffrages. Vivement applaudi, notre futur confrère remercie l'assemblée.

Monsieur le président fait procéder à l'élection de la promotion 2012 des correspondants. Madame Danièle Kribs, Messieurs Michel Belin, William Galligani, Bernard Février et Jean-Luc Pontvieux ont tous obtenu la majorité simple des suffrages.

ANNONCES

Monsieur le président donne lecture de la lettre de démission de Monsieur André Costabel qui est retranscrite à la fin de ce compte rendu.

Nous avons appris le décès de Monsieur François Boniol, beau-frère de notre confrère Monsieur Jacques Galtier, membre résidant, à qui nous avons adressé nos sincères condoléances.

Nous avons également été informés de la disparition de M. le Pasteur Paul Dombre survenue dans ans sa 98^e année. Très connu à Nîmes, il avait été élu correspondant en 1988.

COURRIERS

Madame Mireille Grossi-Durand, fille de notre regretté confrère M. Roger Grossi, nous informe de la parution, au mois d'avril, de l'ouvrage posthume de son père intitulé : « *L'Année Diaconale Française : naissance, premiers pas et évolution* ». Il faut rappeler que M. le Pasteur Roger Grossi a été le fondateur de l'Année Diaconale en France il y a près de quarante ans.

INVITATIONS

Vendredi 2 et samedi 3 mars, Monsieur Bernard Fontaine, membre résidant et Madame le vice-président Michèle Pallier ont représenté l'Académie aux cérémonies commémoratives du tricentenaire de la naissance du marquis de Montcalm organisées à Nîmes et à Vestric- et-Candiac.

Vendredi 23 mars 2012 à 19 h, à la Chambre de Commerce et d'Industrie, Monsieur Jean-Louis Meunier, correspondant et président de l'Institut Européen Séguier, nous invite à la XVI^e Rencontre Séguier : « *Chrétiens, juifs et musulmans en Israël : quelles rencontres ?* », avec

la participation de Catherine Dupeyron, journaliste, Jérusalem. Malika Ziane, enseignante et journaliste, Paris. Frère Louis-Marie, abbaye bénédictine d'Abu-Gosh. Le modérateur est notre confrère Gabriel Audisio.

Mardi 27 mars à 18h30, au Musée des Beaux-arts : Monsieur Trarieux, correspondant et conservateur du Musée des Beaux-Arts de Nîmes ouvre une nouvelle salle dans le musée autour des paysagistes provençaux du XIX^e siècle avec des toiles qui font partie de la collection permanente. A cette occasion, une conférence sera donnée par Hélène Deronne, membre résidant, pour présenter ces œuvres.

OUVRAGES ET BULLETINS

M. Rainer Riemenschneider offre à l'Académie son dernier ouvrage : « Déchirures culturelles, expériences allemandes ». Les rapports de civilisations dans l'œuvre de Catherine Paysan. Edité chez L'Harmattan.

Nous avons reçu :

- Le bulletin 2011 de la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar.
- Le bulletin 2010 (second semestre) de l'Académie des Sciences, Belles Lettres et Arts de Clermont-Ferrand.
- Le bulletin 2011(4^e trimestre) de l'Académie Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers.
- Le bulletin 2012 (1^{er} trimestre) de la Société Archéologique d'Eure et Loir.
- Le bulletin 2011 de la Société Archéologique, Scientifique et Littéraire de Béziers.
- La Revue 2011 de la Société Scientifique et Littéraire des Alpes de Haute-Provence.
- Les Mémoires de l'Académie des Sciences, Inscriptions et

Belles-Lettres de Toulouse.

- La Revue 2012 (1^{er} trimestre) de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen.
- L'Académie Royale de Belgique a transmis trois ouvrages :
 - Le Luth et Lassus de Christine Ballaman.
 - Croissance rurale et essor urbain à Bruxelles de Paulo Charruadas.
 - A la découverte d'Harpocrate à travers son historiographie.

M. le président accueille à présent le conférencier M. Jean Matouk.

Monsieur,

Vous avez été accueilli comme correspondant en 2006 par le président Jacques Galtier. Vous êtes professeur agrégé et docteur ès sciences économiques, votre profil de carrière est magistral, votre bibliographie imposante et vous nous avez déjà gratifiés de plusieurs communications et interventions.

En recherchant un monde plus juste, plus équitable, vous avez tenté de faire un point, le plus objectif possible, sur la mondialisation dans : « Mondialisation, Altermondialisation », publié en 2005.

Peut-être inspiré par Archimède, «Donnez-moi un point d'appui, et je soulèverai le monde», vous vous êtes interrogé sur la croissance économique en utilisant les composantes et les conséquences comme marges de manœuvre dans « La croissance économique en question », publié en 2009. Ce fascicule commente les divers leviers de cet accroissement.

Vous récidivez et expliquez d'une part les mécanismes de la bourse et d'autre part vous décrivez les marchés financiers mondiaux et les crises boursières qui ont secoué l'économie mondiale dans un troisième fascicule intitulé « La bourse », publié en 2010.

Sans commentaire, je citerai seulement le titre de quatre des livres que vous avez écrit : « Le Languedoc Roussillon et l'avenir », « Le socialisme libéral », « Système financier français et étranger » et « L'humanité à la croisée des chemins ».

Ce dernier permet de comprendre facilement les objectifs à atteindre par votre soutien à Mme Matouk dans l'association pour la Promotion des Arts du Monde en Haïti où tout est mis en œuvre pour l'éducation par la reconstruction d'une école, détruite après la catastrophe, dans les bidonvilles de l'île.

Vous êtes un orateur connu, intéressant, je mets un terme à notre impatience, Monsieur, nous écoutons votre communication intitulée : «Les avatars la dette».

**M. le président donne la parole à M. Jean Matouk, correspondant,
pour sa communication intitulée :**

« Les avatars de la dette ».

Depuis l'aube des temps, les hommes sont nés et ont vécu avec le sentiment d'une dette, une dette de vie, la dette primordiale. Ils devaient tout au long de leur vie, en obéissant aux rites de la tribu, en sacrifiant éventuellement aux dieux, assurer le service de cette dette. De graves punitions les menaçaient s'ils ne procédaient pas à ce service. Le créancier de la dette était, soit un élément de l'environnement naturel, soit des dieux, soit des hommes les incarnant ou les représentant.

Avec les Cités antiques, le créancier la Cité, ce fut elle-même, et le service fut assuré principalement par le service militaire. Entre citoyens, les dettes privées monétaires apparurent, mais la Cité en garantissait le paiement. Dans les féodalités européennes, les créanciers devinrent les Seigneurs et leur Roi. Puis, elle se focalisa sur le Roi, autorisé de droit divin, à lever la taille et la gabelle, tandis que les Seigneurs continuaient à percevoir le cens. Le Roi prit l'habitude d'emprunter à titre privé, mais

aussi à faire banqueroute, voire à emprisonner ou tuer ses créanciers.

Avec les Démocraties nouvelles, à l'instar des Cités antiques, c'est l'Etat qui devint créancier, et qui dut aussi emprunter pour assurer le développement économique. La dette publique se mit donc à monter parallèlement à la dette privée, plus vite qu'elle, en périodes de guerre !

Parallèlement, la montée de la monétarisation, la salarisation et, disons-le aussi, les progrès de la liberté individuelle, ont plus ou moins fait disparaître le sentiment de dette. La fin du service militaire obligatoire en fut le signe marquant. Le « j'y ai droit » s'est développé. Mais plus ou peu de « je dois ».

Depuis une vingtaine d'années, la dette publique américaine s'est envolée du fait des dépenses d'armement et des guerres. En France, ce fut essentiellement le financement du modèle social, insuffisamment financé par une industrie déclinante, qui provoqua une hausse semblable de la dette publique.

Avec la crise financière de 2007-2008 et économique en 2009, les Etats durent s'endetter encore plus, jusqu'à 80% du PIB pour les principaux. Face au risque d'insolvabilité et aux baisses des notes par les agences de notation dans tous les pays, deux mouvements doivent être amorcés, une hausse des prélèvements et une stimulation de la croissance.

Un filament de dette primordial est toujours resté, notamment avec les associations et le bénévolat. Des hommes riches, en proposant de payer plus d'impôts, et pour certains de faire don de leur fortune, considérant qu'elle est, en partie, « due aux autres », semblent revigorer ce sentiment de dette primordiale.

De force, à travers l'impôt, elle va, peut-être, reprendre vie.

La séance est levée à 18 heures.

Lettre de démission de M. André Costabel, membre résident.

À M. le Président de L'Académie,

À M. le Secrétaire Perpétuel,

J'ai le grand regret de vous faire part de ma décision de quitter mon fauteuil de membre résidant de l'Académie. Au cours des derniers mois, des incidents répétés de santé m'ont tenu éloigné de l'activité réduisant au néant ma participation. Par ailleurs, la disparition de plusieurs confrères éminents durant la dernière année a estompé peu à peu les membres de ma génération. Je ne peux éviter de faire mémoire des nombreux amis disparus dont le souvenir émerge pour moi en regardant les places qu'ils occupaient autour de la grande table de nos réunions.

Tout cela crée pour moi aujourd'hui l'exigence de me retirer afin qu'un membre plus jeune, plus compétent, vienne étoffer les travaux et les échanges.

Je n'ai qu'une chose à exprimer, c'est ma gratitude pour tout ce que m'a apporté l'Académie. Il y a eu les relations cordiales, construites sur le respect et la tolérance. Il y a eu l'ensemencement de mes longues années de retraite par les échanges sur des sujets divers. Ainsi j'ai bénéficié d'un appui pour avancer dans l'accomplissement spirituel qui devient l'essentiel des années de vieillesse.

Merci de transmettre à toutes et à tous mes vœux de réussite. L'ardeur et la volonté que j'ai constatées me donnent toute certitude sur l'avenir de l'Académie.

Nous vivons des périodes de crises répétées. Il s'agit des mutations qui n'ont cessé de jaloner la prodigieuse évolution de l'Humanité. Il y a des échecs et des déperditions, mais il y a aussi des puissances créatrices qui s'expriment par des progrès. La vie continue à s'imposer comme un projet qui avance et auquel je continue de croire.

Croyez à l'assurance de mes sentiments les plus chaleureux.

André Costabel -Milhaud 28 février 2012

SÉANCE DU 30 MARS 2012

Cette séance est présidée par Monsieur René CHABERT

Sont présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Hermann, Kuntz, Lassalle, Marès, Pallier, Poujoulat. Messieurs Audisio, Aventurier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Meine, Puech, Sapede, Valade.

Excusés : Mesdames Leroy, Giacomoni. Messieurs Bruguerolle, Cavalier, Fabre, Fougères, Gardelle, Launay, Moreau, Stephan.

Correspondants présents : Mesdames Agussol, Giacomoni, Ritter. Messieurs Fournier, Krebs, Matouk, Meunier, Penchinat, Pincemaille, Simon, Trarieux, Ventura,

Monsieur le président prend la parole :

« Je déclare ouverte cette séance du 30 mars 2012 avec une petite phrase que l'on peut lire dans le fascicule du tricentenaire de notre Académie à la page 22 exactement, je cite : avant d'avoir reçu les lettres patentes qui lui donnèrent son existence officielle, notre compagnie naquit d'une rencontre d'amitié. »

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 16 mars qui est adopté à l'unanimité moins quatre abstentions.

ANNONCES

Nous avons appris le décès de Madame Guy Poulon, épouse de notre confrère non résidant M. Guy Poulon, magistrat honoraire qui réside actuellement au Vigan. Nous avons adressé à notre confrère nos plus sincères condoléances.

Monsieur Jacques Galtier, membre résidant, remercie l'assemblée pour le témoignage de sympathie que nous avons adressé à notre confrère lors de la disparition de son beau-frère, Monsieur François Boniol. Notre confrère offre à l'Académie le livre édité par la belle sœur de madame Françoise Boniol « Pierre-Antoine Labouchère, un peintre protestant du XIX^e siècle » édité chez Lacause ainsi que le livre de Pierre Richard, père de Françoise Boniol « Saint-Bénézet, des origines à la Révolution » qu'elle a préfacé.

Vendredi 23 mars 2012, en présence de Monsieur le Président et du Secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes, l'atelier de réflexion « Arc méditerranéen » s'est réuni dans l'hôtel de l'Académie en présence des représentants des Académies de Marseille, Toulon et Montpellier. Les académies d'Arles et d'Aix n'ont pu venir pour des raisons de santé ou de calendrier, mais demandent d'être tenues au courant de l'avancement des travaux. L'académie de Nîmes était représentée par Mesdames Deronne et Marès, membres résidants, Messieurs Dugas et Mutin, correspondants. Ces derniers, professionnellement spécialistes des questions du Maghreb, après avoir développé la pertinence de ce rapprochement malgré la complexité des problèmes posés - entre sociétés savantes et académies du sud de la méditerranée - et nos académies de l'ancien régime du nord de la méditerranée, après une discussion entre tous les présents attentifs à l'égard de ce projet, il a été décidé que chacun, selon ses possibilités, contacterait ses relations tant en Algérie, en Tunisie, qu'au Maroc pour entendre leurs réactions et souhaits. La prochaine réunion aura lieu à Marseille le 30 mai.

COURRIERS

Nous avons reçu une lettre de remerciement de tous les correspondants dernièrement élus, à savoir, madame Danièle Kribs, messieurs Michel Belin, Bernard Février, William Galligani et Jean-Luc Pontvieux.

INVITATIONS

Vendredi 23 mars à 18h30, notre confrère Daniel J. Valade, maire adjoint à la Culture et à la Tauromachie, nous a invités à la Chapelle des Jésuites au vernissage de l'exposition Didier Biffano.

Mercredi 4 Avril 2012, à 18 heures, salle du Capitole à Alès, notre consœur Hélène Deronne, membre résidant, est invitée par l'Académie cévenole. Le titre de la conférence est : « *L'artiste témoin de son temps* ».

OUVRAGES ET BULLETINS

Notre confrère Robert Chamboredon, membre résidant et président de la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard a offert un exemplaire de la dernière Revue N°27 parue en janvier 2012.

La Bibliothèque de Nîmes a adressé le catalogue des périodiques en cours 2012.

Monsieur le président accueille à présent le conférencier Monsieur Robert Chalavet.

Cher confrère et ami,

Vous avez été accueilli correspondant en 2005 par Monsieur le Président Guilhem Fabre et vous avez été reçu Membre Non Résidant en 2008 par Madame le Président Catherine Marès.

Je suis particulièrement heureux de présenter, cet après-midi, Monsieur Robert Chalavet, un talentueux orateur puisque sa précédente communication intitulée : « *Une famille gardoise autrefois célèbre, aujourd'hui oubliée, Les Peladan* », a été retenue pour la séance publique du 5 février 2012. Ce n'est pas un hasard et j'en veux pour preuve scientifique que le phénomène a été dupliqué, donc avéré. En effet, une première communication, dont le titre était : « *Le bombardement de Nîmes, le 27 mai 1944* » avait déjà été retenue pour une séance publique.

Entre ces deux communications, vous nous avez fait partager votre éclairage et votre implication en nous exposant le thème suivant : « Le juge administratif, le fonctionnaire et le citoyen, amorce de réflexion sur la responsabilité ».

Avec ce nouveau sujet, « Une grande voix nîmoise : Régine Crespin et ses rapports avec la famille Carrière » vous ajoutez une valeur à la variété de vos travaux académiques et, cette fois-ci, vous y apportez un soutien musical. Vous m'avez demandé et je vous ai accordé un petit supplément de temps. Cet avantage temps augmente la pression déjà grande par le bénéfice du talent auquel vous nous avez habitués et dont l'intérêt vous soumet à la même durée, sans dépasser le mur du temps.

Je m'explique : je fais une petite analogie à l'échelle de Planck, bien connue des cosmologistes et des théoriciens qui étudient le monde à l'échelle quantique. A cette échelle subatomique, les « attosecondes¹ » ressemblent à des éons. Un éon est une très longue période de temps, de durée arbitraire².

Cette philosophie de temps à durée variable, digne d'Henri-Louis Bergson et d'Albert Einstein nous éloigne. Alors, je reviens vers le sujet de votre propos et interrompt la distance avec une femme au destin éblouissant, cantatrice célébrisissime qui a donné son nom à une rose et tracé un sillon en Languedoc : Régine Crespin.

Avec cette présentation, je rends hommage à la fois à l'avocat et au directeur de Centre Hospitalier Universitaire. De plus, le contact amical et convivial qui vous caractérise va, j'en suis certain, devenir légendaire.

1 - Une attoseconde vaut 10^{-18} seconde.

2 - <http://www.astrosurf.com/luxorion/temps-nexistepas.htm>

Cher Confrère, le micro vous appartient.

**Monsieur le président donne la parole à Monsieur Robert
Chalavet,
membre non résidant, pour sa communication intitulée :**

*«Une grand voix nîmoise – Régine Crespin et ses relations avec la
famille Carrière ».*

Bien que née à Marseille en 1927, Régine Crespin se sent nîmoise car elle est arrivée dans notre ville à l'âge de cinq ans et c'est là que fut « sa vraie vie ». A la suite d'un concours de chant organisé par la revue « Opéra » dont elle obtient le premier prix, elle entre au Conservatoire national de Musique d'où elle sortira avec trois premiers prix (chant, opéra et opéra comique). Elle fera une brillante carrière en France mais surtout internationale sur les plus grandes scènes lyriques notamment entre 1958 et 1961 au Festival de Bayreuth. Sa rencontre avec Edmond Carrière chef d'orchestre du Théâtre de Nîmes aura été déterminante dans son orientation musicale et se transformera après quelques années en liaison amoureuse.

Les amours de cette jeune fille avec Edmond Carrière qui a le double de son âge vont transformer la vie de ce dernier. Obligé de quitter Nîmes pour préserver sa famille de la rumeur il va abandonner l'activité de marchand de piano et opter pour la voie de chef d'orchestre à temps complet. Il fera un brillant parcours comme directeur musical de l'Opéra de Lyon.

Son fils, Jean, dont il était très proche se sent abandonné et a même été jusqu'à désirer la mort de son père. Depuis plusieurs années il a commencé à écrire.

Mais cette blessure le poussera à prouver qu'il peut exister sans celui qui l'a trahi et inspirera un grand nombre de ses romans. En 1972, il obtient le Prix Goncourt.

Son père, renversé en 1973 par un chauffard, mourra un an après le couronnement de son fils.

Malgré deux cancers, Régine Crespin continuera sa brillante carrière. Elle abandonne la scène en 1990 mais continue l'enseignement et les récitals.

En 2007, à quatre-vingts ans, rattrapée par la maladie elle décède à Paris.

Le destin de chacun d'entre eux a eu un fort impact sur la destinée des deux autres.

Cette communication était agrémentée par la projection de diapositives et d'enregistrements de l'artiste lyrique.

La séance est levée à 18 heures.

SÉANCE DU 13 AVRIL 2012

Cette séance est présidée par Monsieur René CHABERT

Sont présents : Mesdames Herrmann, Kuntz, Lassalle, Leroy, Marès, Pallier, Plouvier, Poujoulat. Messieurs Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Fontaine, Fougères, Gouget, Hugues, Meine, Puech, Sapède.

Excusés : Madame Bertrand-Fabre. Messieurs Audisio, Bruguerolle, Fabre, Gardelle, Stephan, Valade, Launay, Ott.

Correspondants présents : Mesdames Agussol, Béné, Giacomoni, Ritter. Messieurs Bourrat, Canonge, Dugas, Fournier, Krebs, Matouk, Meunier, Moreau, Morisot, Penchinat, Trarieux, Ventura.

Monsieur le président prend la parole :

« Je déclare ouverte cette séance du vendredi 13 avril avec une sentence proverbiale, qui se trouve dans Horace et dans Térence et qui est notre devise : rien de trop (ce qui ne veut pas dire rien de moins) et que les latins avaient empruntée aux Grecs. C'est le même sens que l'excès en tout est un défaut. Il n'y a pas de maxime plus utile dans la vie. Ce terme très souvent utilisé s'observe difficilement. »

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 30 mars qui est adopté à l'unanimité moins deux abstentions.

ANNONCES

Notre confrère Daniel-Jean Valade, maire adjoint, délégué à la Culture et à la Tauromachie, nous informe que lors du dernier conseil municipal, il a été décidé de donner le nom « Avenue Monseigneur Robert Dalverny » à la nouvelle artère assurant la liaison entre l'avenue

Notre-Dame –de-Santa-Cruz et la rue du Général Pierre Koering.

Notre confrère Robert Chalavet, membre non résidant, offre à l'Académie une paire d'enceintes neuves adaptables pour l'ordinateur et qui permettront d'agrémenter les présentations des conférenciers. Nous le remercions vivement.

COURRIERS

Nous avons reçu la lettre de démission de notre confrère Marc Chausse, membre résidant qui figure en fin de ce compte rendu.

Notre confrère Guy Poulon, membre non résidant, a remercié notre compagnie pour l'attention que nous avons manifestée suite à la disparition de son épouse.

Madame Jeanne-Marie Demarolle, président de la Conférence Nationale des Académies de l'Ancien Régime, a adressé le numéro 29 de la *Lettre des Académies*. Il va être transmis à tous les membres et correspondants avec le prochain envoi de courrier électronique.

INVITATIONS

Samedi 31 mars, Madame Hélène Deronne, membre résidant, a reçu une quarantaine de visiteurs appartenant aux Amis des musées de Pont- Saint- Esprit.

Jeudi 19 avril, à 18h30, à la Chapelle des Jésuites, notre confrère Daniel-Jean Valade, maire adjoint, délégué à la Culture et à la Tauromachie, Président de Carré d'Art, nous a invités au vernissage de l'exposition : « Arts croisés ? Arts croisés », en présence des artistes Renée Bouillon-Perron, Lisbeth Grail, Henri Aram Hairabédian, Saba-B.

OUVRAGES ET BULLETINS

M. Guy Dugas, professeur des Universités et correspondant, offre à l'Académie deux ouvrages :

- « *Les Pratiques éditoriales et la question de l'exposition* », édité par l'Ecole Supérieure des Beaux-Arts de Nîmes.
- « *Emmanuel Roblès et l'Hispanité en Oranie* » sous la direction de Guy Dugas, publié chez l'Harmattan.

Nous avons reçu :

- Le bulletin 2010 de la Société d'Emulation d'Abbeville.
- Les mémoires 2011 de la Société Académique de l'Aube.

**Monsieur le président accueille à présent le conférencier
Monsieur Jean-Louis Meunier.**

Monsieur et Cher ami,

Vous êtes marié, père de Laurence et d'Elisabeth et vous avez trois petits-enfants.

Jean-Louis Meunier a le sens du goût, des images et des mots. Il a partagé l'art et la manière avec notre consœur Hélène Deronne, ses goûts musicaux avec notre consœur Sabine Teulon-Lardic.

Cette fois, c'est en solo qu'il est venu nous parler d'un sujet certainement difficile à partager : « Littérature et politique : Albert Camus, lecteur de la princesse de Clèves ».

Après des études primaires à Beauvoisin, ce correspondant nîmois, « daudéen », puis normalien, suivra les cours d'une école de pédagogie à l'université de Munich.

En sa qualité de docteur ès lettres, il étudiera « *Jean Hugo et Pierre-André Benoît : une poétique du désert - contribution à l'étude du dialogue entre les images et les mots* » à l'université Paul Valéry (Montpellier III)

Jean-Louis Meunier truste généreusement le mandat de président

de l'Institut Européen Ségurier à Nîmes, celui des bibliophiles de Nîmes et du Gard mais aussi celui des Rencontres méditerranéennes Albert Camus à Lourmarin. Il est l'auteur de nombreuses publications. J'espère que nous aurons bientôt l'opportunité de les recenser.

Alors : « Que préfères-tu, celui qui veut te priver de pain au nom de la liberté ou celui qui veut t'enlever ta liberté pour assurer ton pain ? ». Je ne souhaite pas déroger aux principes de notre institution qui est celle de vouvoyer dans la salle des séances. J'évoque seulement une citation d'Albert Camus, d'abord parce que sur le sujet Jean-Louis Meunier est incollable, ensuite, parce que cet ultimatum a dû, ou a pu, faire couler beaucoup de sang avant de faire couler beaucoup d'encre.

Monsieur et cher ami, pour continuer dans l'esprit camusien, nous allons nous occuper d'être heureux en vous percevant.

Monsieur le président donne la parole à Monsieur Jean-Louis Meunier, correspondant, pour sa communication intitulée :

« Littérature et politique : Albert Camus, lecteur de *La Princesse de Clèves*. »

Dans ses *Carnets*, Albert Camus fait parfois référence à Madame de La Fayette et à son roman le plus fameux : *La Princesse de Clèves*. Mais il a consacré à ce livre un long article, « L'intelligence et l'échafaud », publié dans le numéro spécial de la revue *Confluences* en juillet 1943 : *Problèmes du roman*.

A première lecture, cet article relève de la critique littéraire – et il en est un élément important –. Mais remis dans le contexte historique et politique, à l'époque de sa publication, et replacé dans l'économie de la revue, l'article s'inscrit dans un acte de résistance aux événements contemporains, par la littérature interposée. La progression interne de l'argumentation et des mots empruntés au vocabulaire de la guerre et de la paix dégagent une réflexion qui ne concerne pas uniquement la seule variation sur un roman, certes capital, dans la diachronie de la littérature

française.

Cette réflexion permet aussi à Camus de préciser sa position face à l'Histoire et à « l'historisme » : il est un témoin et un acteur. Ainsi, *La Princesse de Clèves* est un chaînon dans la posture morale qui fut constamment celle de Camus depuis ses débuts dans l'écriture : la défense de la liberté, de la dignité de l'être humain et de la justice au service de l'homme. Madame de La Fayette avait elle aussi une position face à l'Histoire, assez proche parfois de celle Camus.

La séance est levée à 18 heures.

Lettre de démission de Monsieur Marc Chausse, membre résident.

À Monsieur le Président de l'Académie,

À Monsieur le Secrétaire Perpétuel,

Comme vous le savez et à mon grand regret, je n'ai plus la possibilité de participer activement à la vie de notre compagnie. Au cours de ces derniers mois, mon état de santé m'a privé de la mobilité nécessaire pour pouvoir assister aux séances ordinaires.

J'ai donc pris la décision de quitter mon fauteuil de membre résident.

Je voudrais vous exprimer toute ma reconnaissance car l'Académie m'a permis d'assister à maintes conférences très enrichissantes et de nouer des liens amicaux avec de nombreux confrères.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir transmettre à tous nos consœurs et confrères mes vœux les plus confraternels de réussite.

Je vous prie de croire en mes sentiments les plus cordiaux.

Marc Chausse. Nîmes, le 15 mars 2012

SÉANCE DU 27 AVRIL 2012

Cette séance est présidée par Monsieur René CHABERT.

Sont présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Kuntz, Lassalle, Marès, Pallier, Poujoulat, Herrmann, Leroy. Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Debant, Fontaine, Galtier, Gardelle, Hugues, Meine, Pradel, Puech, Salenson, Sapède, Stephan, Valade.

Excusés : Mesdames Deronne, Leroy, Giacconi. Messieurs Bruguierolle, Fougères, Gouget, P. Marès, Meunier, Ott, Penchinat.

Correspondants présents : Mesdames Béné, Kribs, Maquart. Messieurs Belin, Février, Galligani, Chillet-Pijac, Launay, Magdelaine, Marechal, Martin, Matouk, Moreau, Mutin, Ott, Pontvieux, Rigoulot, Simon, Trarieux, Ventura.

Monsieur le Président René Chabert prend la parole :

« Je déclare ouverte cette séance exceptionnelle du vendredi 27 avril, jour de la réception des cinq nouveaux correspondants et de l'élection à l'honorariat de Monsieur André Costabel et de Monsieur Marc Chausse.

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 18 mars qui est adopté à l'unanimité moins six abstentions.

COURRIERS

L'association des Amis des Musées du Pont du Gard remercient notre Compagnie pour la visite du samedi 31 mars organisée par Madame Hélène Deronne, membre résidant. Un don a été effectué pour exprimer leur gratitude. Le secrétaire perpétuel a répondu en adressant un message de remerciements pour ce geste très sympathique.

INVITATIONS

Lundi 14 mai, au Théâtre d'Anatomie de la Faculté de Médecine, l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier nous invite à la réception de Christian Belin sur le XXX^e fauteuil de la section des Lettres précédemment occupé par le Chanoine Pierre Masset, membre honoraire. La Réponse sera donnée par Bernard Chédozeau.

OUVRAGES ET BULLETINS

Notre confrère Gabriel Audisio, membre résidant, offre à l'Académie son dernier ouvrage : « *L'Étranger au XVI^e siècle. France, Provence, Apt* » édité chez Droz. Notre confrère s'intéresse à une question qui n'avait pas fait jusqu'ici l'objet d'une synthèse : la situation de l'étranger en France au siècle de la Renaissance et de la Réforme. L'étude se concentre, ensuite, sur la Provence qui a fortement attiré les immigrés. Enfin, c'est Apt, petite ville intérieure qui permet de prendre concrètement la mesure de l'intégration ou de l'exclusion par la propriété, l'élection au conseil de ville, le mariage, le parrainage. L'étude montre comment se met progressivement en place une législation, entre droit du sol et droit du sang, qui dura jusqu'à la Révolution et dont nous avons hérité.

Nous avons reçu :

- Le tome 2009 de la Revue historique et archéologique du Maine
- Le Bulletin N°302 - année 2012 - de la Société Dunoise, Archéologie, Histoire, Sciences et Arts.

ELECTIONS

Nos confrères Messieurs André Costabel et Marc Chausse, membres résidants ayant souhaité démissionner, ont été élus à l'unanimité à l'honorariat. Le Secrétaire perpétuel leur a adressé un message

chaleureux en leur souhaitant qu'ils puissent venir rejoindre la rue Dorée à leur convenance.

Accueil de Madame et Messieurs les correspondants.

Monsieur le Président René Chabert prononce une allocution de bienvenue pour les cinq correspondants qui ont été élus lors de la séance ordinaire du vendredi 16 mars.

Madame, Messieurs,

Vous allez accéder aujourd'hui au statut de correspondant de l'Académie de Nîmes, reconnue d'utilité publique, comme l'indique l'article premier du décret signé à Versailles le 11 décembre 1871 par Adolphe Thiers, Président de la République.

Pour nous mettre dans la situation de ces années-là, rappelons d'une part que la France était en pleine proclamation de la Troisième République et que l'on assistait en même temps à une violente répression en Russie contre les intellectuels et déjà l'Allemagne connaissait une crise économique après le krach de la bourse de Vienne.

Souvenons-nous d'autre part que, à la suite du traité de paix de Francfort signé le 10 mai 1871, qui mit fin à la guerre franco-prussienne, la France perdit l'Alsace (sans Belfort) et une partie de la Lorraine (avec Metz), intégrées à l'empire allemand en tant que « territoires d'empire ». Après cette guerre franco-prussienne, Napoléon III, s'exila en Grande-Bretagne où il rejoignit sa famille³.

Revenons à ce décret de 1871 et ajoutons-lui les lettres patentes, signées par Louis XIV en 1682, qui nous rappellent cette époque éloignée de plus de trois siècles à laquelle, de fauteuils cédés en fauteuils occupés, nous sommes rattachés avec nos amis correspondants qui s'appelaient alors « associés ».

3 - <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/1870-1871.html>

Notre compagnie offre trente-six sièges de membres résidants et vingt-quatre sièges de membres non résidants. Ce qui représente soixante académiciens élus par l'assemblée plénière sur proposition de l'un des trois groupes catholique, protestant ou indépendant, pour occuper les sièges devenus vacants.

Le secrétaire perpétuel est la personne incontournable. Monsieur Alain Aventurier assure la continuité des activités de l'Académie.

Sur le site de l'Académie de Nîmes, avec la réception de ce jour, nous pouvons compter quatre-vingt cinq personnes qui sont devenues correspondants.

Les correspondants sont présentés par trois académiciens qui les connaissent. Leur curriculum vitae et leurs spécificités sont soumis à la commission de nomination des correspondants, dont le rapporteur est actuellement notre consœur Madame Christiane Lassalle. Ceux qui ont été retenus sont alors élus par l'assemblée plénière des académiciens.

Les correspondants sont choisis sans condition de domicile. Nos rencontres vous sont ouvertes, vous pouvez faire des propositions de communication, partager avec nous les travaux et nous poser vos questions sur nos missions.

À la suite de cette introduction générale, je vais maintenant vous accueillir et vous présenter individuellement.

Monsieur le président invite tour à tour chaque correspondant à rejoindre la place de l'orateur et rappelle de manière synthétique leur parcours universitaire et professionnel.

Madame Danièle Kribs.

Madame,

« L'homme n'est pas entièrement coupable : il n'a pas commencé l'Histoire, ni tout à fait innocent puisqu'il la continue. »

J'ai pensé qu'il était convenable de présenter une historienne, Madame, avec cette citation d'Albert Camus car non seulement vous avez étudié l'histoire et les civilisations, l'histoire contemporaine, mais vous l'enseignez avec une formation universitaire fort intéressante pour vous, pour vos élèves et maintenant pour l'Académie : Maîtrise, DEA, Doctorat d'Histoire contemporaine. De plus, vous avez un itinéraire professionnel riche en stages, en colloques, en formations, en conceptions et animations de projets pédagogiques et culturels, sans négliger des travaux de recherche.

On retient un travail effectué sur « Le théâtre du peuple entre 1895 et 1946 ».

Un chantier de fouille archéologique de l'époque néolithique à Caissargues.

Mais je voudrais signaler une spécificité qui me tient particulièrement à cœur, puisque je suis à l'origine d'une mission identique, c'est votre participation à un projet « rythme et musique » propice à l'unification. Notre institution sera vivement intéressée par votre parcours, le résultat de vos investissements dans le domaine de l'intégration des enfants en difficulté, ce que vous avez fait en déjouant par le biais de la musique, du rythme, du théâtre, la différence au profit -- pour reprendre vos termes -- de la « *remotivation avec des enfants ordinaires et des élèves musiciens* ». Mais pas seulement ; vous êtes à l'origine d'un projet permettant des rencontres intergénérationnelles autour du thème de l'histoire régionale. Cette initiative avait retenu l'attention du ministère du Temps Libre.

Madame, vous avez une origine lorraine allemande du côté paternel et nancéenne du côté maternel. Votre fille Pascale, connue par notre confrère Robert Chamboredon qui a été son professeur en classes préparatoires au lycée Alphonse Daudet est chartiste, donc en voie de devenir archiviste paléographe.

Vos marraines et parrains sont : Madame Micheline Poujoulat, Madame Catherine Marès, Monsieur Robert Chamboredon.

Madame, nous allons appliquer notre attention à vos paroles.

Madame Danièle Kribs prend à son tour la parole.

Monsieur le président,

Monsieur le secrétaire perpétuel

Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie et correspondants,

Mesdames et Messieurs,

Chers amis, ma chère Pascale,

Ce n'est pas sans une certaine timidité que vous me voyez prendre la parole devant votre docte assemblée. En effet, que vaut mon petit palmarès mesuré à celui de chacun d'entre vous ?

Je vous prierai cependant d'accepter mes remerciements les plus sincères pour l'accueil que vous me faites et votre invitation à partager ce qui fait la spécificité de votre assemblée à savoir la recherche intellectuelle que sous-tend un humanisme à toute épreuve, si précieux en cette période de changements rapides. Vous me permettrez bien entendu d'accorder une reconnaissance plus particulière à mes marraines et à mon parrain : Catherine Marès et Micheline Poujoulat avec qui j'ai eu le bonheur de travailler pendant de nombreuses années et Robert Chamboredon dont j'apprécie les multiples travaux et l'engagement auprès de ses étudiants qu'il guide de main de maître.

Comme vous avez pu le constater lors de l'allocution de Monsieur Chabert, la préparation d'une thèse reliant le politique, le culturel et l'éducatif consolidait ma formation intellectuelle dispensée par les professeurs de l'université de Nancy parmi lesquels exerçaient des esprits qui m'ont définitivement marquée. Ainsi, prenant le risque de vous lasser, je citerai l'historienne de l'art Françoise-Thérèse Charpentier, le médiéviste Philippe Contamine, membre de l'Institut, Edouard Will, helléniste, René Taveneaux, éminent spécialiste du jansénisme et Michèle Lagny, pionnière dans l'étude des relations entre Histoire et Cinéma. Soutenue en 1987, cette thèse sur le Théâtre du peuple de

Bussang de sa naissance (1895) à l'immédiate après-guerre (1946) ne me semble plus qu'une œuvre de jeunesse, dépassée par le temps, celui de l'Histoire mais aussi celui de ma propre destinée.

Néanmoins, j'ai continué à me situer à cette croisée du politique, au sens noble du terme, du culturel au sens vrai et de l'éducatif dans l'optique d'une véritable rencontre avec l'autre. J'ai peu à peu faite mienne l'approche de Françoise-Thérèse Charpentier qui était à « *l'opposé de la culture paillette et du discours prétentieux.* »⁴ C'est pourquoi, l'exercice de l'enseignement a été pour moi un véritable moteur me permettant de passer de la recherche universitaire qu'il m'était difficile de continuer après avoir quitté la Lorraine, à une recherche pédagogique et donc à une deuxième formation acquise au fur et à mesure de stages très divers. Ceux-ci m'ont aidée à compléter une boîte à outils prête à servir à de nombreux élèves. Le long de ce chemin, j'ai rencontré des personnes aussi marquantes que mes premiers professeurs. Les unes m'initiaient à l'écoute et à la relation d'aide de Carl Rogers, les autres m'ouvraient au monde de la Gestion mentale du philosophe Antoine de la Garanderie⁵ et à celui de la Pleine conscience du biologiste américain Jon Kabat-Zinn⁶. Ces allées et venues entre la théorie et le terrain ainsi que le croisement de différentes disciplines m'ont permis, je le crois, de me fourvoyer le moins possible ni en l'une ni en l'autre et - si vous me permettez un raccourci sans nuance - de m'adapter un tant soit peu à la crise que connaît actuellement l'éducation, victime elle-même de problèmes sociétaux plus amples.

Je ne développerai pas davantage chacun de ces points car le temps qui m'est imparti n'y suffirait pas et l'analyse n'y pourrait prendre toute la place qui lui est nécessaire pour saisir subtilement son sujet d'étude.

4 - Observation de Bernard Ponton cité par François Roth in « Hommage à Françoise-Thérèse Charpentier », *Les Annales de l'Est*, numéro spécial, 2005.

5 - L'œuvre d'Antoine de la Garanderie témoigne de l'évolution de sa pensée et doit donc être lue chronologiquement et dans son ensemble afin d'éviter une compréhension erronée de certains concepts.

6 - Créateur de la MBSR (*Mindfulness-Based Stress Reduction*).

Vous aurez compris que cette présentation succincte d'un parcours bien ordinaire est également un engagement dans le monde. J'espère de tout cœur ne pas vous décevoir. Je vous remercie de votre écoute bienveillante et encore une fois de votre accueil parmi vous.

Madame Danièle Kribs est vivement applaudie par l'assemblée.

Monsieur Michel Belin.

Monsieur,

Nous accueillons maintenant un Nîmois dont la famille est d'origine cévenole, Monsieur Michel Belin. Votre grand-père était maître-porion. Il était contremaître à la mine de La Vernarède. Vous êtes marié, votre épouse est enseignante en anglais. Vous êtes père de deux enfants : Stéphane, huissier de justice et Valérie, puéricultrice.

Vous avez étudié le droit, vous avez eu une maîtrise de lettres à l'université Paul Valéry. Antérieurement à votre longue carrière de magistrat vous avez été attaché de préfecture à Nîmes. Le poste que vous occupiez était celui de chef du bureau de l'environnement et de la protection des sites et monuments historiques. A cette époque, pour des raisons professionnelles, vous aviez rencontré des académiciens, Madame Christiane Lassalle, conservateur honoraire du patrimoine, et Monsieur Marc Chausse, architecte.

Le ministère public est constitué de magistrats hiérarchisés, dont l'un d'eux apparaît tout au long de la procédure, et notamment dans l'activité des officiers de police judiciaire : le procureur de la République. Placé auprès du tribunal de grande instance, il est en effet dans son ressort le directeur de la police judiciaire et il exerce l'action publique.

Monsieur, vous avez été procureur de la république à Montluçon, à Guingamp, à Bonneville et adjoint à Nîmes après avoir été premier substitut à Charleville-Mézières de 1992 à 1995.

Vous m'avez avoué que vous aviez voulu connaître plusieurs régions et vous n'avez pas hésité, au cours de vos mutations, à rechercher des terroirs qui éveillaient votre curiosité.

Le droit vous intéresse au point de l'enseigner, puisque vous êtes chargé de travaux dirigés à l'université Vauban depuis 2009.

Le droit et la législation n'ont pas été vos seules passions, et je pressens que l'on ne tardera pas à recevoir une demande de communication dont le thème pourrait être et je vous cite : *« j'aurais souhaité présenter les apports de la communauté européenne des droits de l'homme sur des questions de société et en particulier de bioéthique. »*

Vos parrains sont : M. Charles Puech, M. Henri Hugues et M. Bernard Fontaine.

Nous allons vous entendre avec attention, dans l'expectative de découvrir d'autres sujets éveillant notre intérêt.

Monsieur Michel Belin prend à son tour la parole.

Monsieur le président,
Monsieur le secrétaire perpétuel,
Mesdames, Messieurs,

Vous avez bien voulu m'accepter comme correspondant dans votre docte assemblée.

Croyez bien que je suis particulièrement sensible à l'honneur qui m'est fait.

Je me suis demandé pourquoi vous aviez choisi comme correspondant un ancien procureur de la République.

Je n'imaginai pas, à cet égard, que je serais amené à prendre un jour des réquisitions devant un tel aréopage.

Je vous rassure et ceux qui me connaissent ne seront pas surpris, elles seront empreintes de modération.

Je ne pensais pas davantage prendre la parole assis, moi qui ai accompli toute ma carrière dans la magistrature debout.

J'ai bien compris qu'il s'agissait d'une civilité raffinée et d'une considération choisie, non d'un quelconque privilège de l'âge.

Il n'aura échappé à personne que parmi mes parrains, que je remercie tout particulièrement pour la confiance qu'ils m'ont témoignée, figurent deux éminents représentants de l'institution judiciaire : un ancien président de chambre, c'est-à-dire un membre de la magistrature assise, et un ancien avocat.

La balance n'avait qu'un plateau, la voilà désormais équilibrée.

Mais peut-être aussi avez-vous été attiré par la simple curiosité d'une fonction qui inquiète certains, en rassure d'autres et en interroge beaucoup tant elle est méconnue.

Qui appréhende, en dehors évidemment des juristes, le rôle et le métier de procureur ?

Intuitivement et compte tenu de son exposition médiatique de plus en plus fréquente dans des faits divers, chacun imagine qu'il joue un rôle non négligeable dans les enquêtes judiciaires.

La culture juridique qui sied à tout honnête homme, comme la tendance qui vous amène naturellement à connaître, vous conduisent à penser qu'il porte dans un procès pénal la parole de l'accusation et de la société toute entière.

Vous êtes dans le vrai.

Il s'agit là sans doute de la partie du métier la plus répandue à l'extérieur des palais, parfois caricaturée.

Victor Hugo dans une de ses préfaces à son roman « *Le dernier jour d'un condamné* » écrivait en parlant du procureur royal : « C'est un monsieur qui a des prétentions au style et aux lettres, qui est beau parleur ou croit l'être... qui cherche à faire de l'effet. »

Toujours selon cet écrivain, il dissimulerait la vérité derrière « des déguisements complets d'épithètes et d'adjectifs ». Il est vrai qu'Hugo voulait stigmatiser la vacuité des arguments de ceux qui réclamaient la peine de mort, ce qui rend son propos obsolète mais pour partie

seulement, tant il est vrai que le ministère public se doit avant tout de démontrer et de convaincre par un raisonnement argumenté ce qui n'exclut pas de s'exprimer dans une langue sinon recherchée, du moins correcte et agréable à écouter.

L'originalité du parquet français est tout autre.

Elle est d'être composée de magistrats, c'est-à-dire de personnes qui, de par notre constitution, ont en charge la protection des libertés individuelles.

J'énonce la théorie, mais vous le savez sans doute, cette qualité de magistrat des membres du parquet a été passablement écornée par une décision récente de la cour européenne des droits de l'homme.

Cette juridiction a, en effet, jugé que « les membres du ministère public en France ne remplissent pas l'exigence d'indépendance à l'égard de l'exécutif... qui compte, au même titre que l'impartialité, parmi les garanties inhérentes à la notion autonome de magistrat ».

Les procureurs ne seraient donc pas des magistrats parce qu'ils n'ont pas d'indépendance suffisante par rapport au pouvoir exécutif.

Inutile de vous préciser que cette décision a été peu appréciée parmi mes anciens confrères, tant il est vrai qu'au quotidien ils ont le sentiment d'accomplir leur tâche en leur âme et conscience, en dehors de toute considération politique.

Mais Strasbourg a parlé, et Strasbourg aura le dernier mot, et une réforme constitutionnelle, à n'en pas douter, sera mise en chantier prochainement.

Cette décision a eu, en tout cas, des effets immédiats en freinant la réforme envisagée de suppression du juge d'instruction subordonnée, à présent, à un nouveau statut des membres du parquet.

La France, contrairement aux Etats-Unis, a une politique des droits de l'homme très perméable aux influences étrangères et notamment à celle de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales signée à Rome le 4 novembre 1950, et dont la cour éponyme est chargée de veiller à sa stricte application.

Il n'est plus rare aujourd'hui d'invoquer une violation de la convention devant le juge interne, ou d'entendre dans les salles des pas perdus : « Nous irons à Strasbourg et nous vaincrons ».

Jusqu'au Nîmois, pour qui Avignon se situe déjà au nord de la France, à brandir la menace d'un tel recours. C'est dire le renom de cette institution qui, chaque année, apporte son lot de décisions dans tous les domaines, juridiques mais aussi sociétaux, contraignant notre parlement à modifier notre législation.

Ne voulant être exhaustif, au risque de me livrer à une énumération fastidieuse et lassante, je citerai comme réformes récentes qui ont marqué les esprits et qui sont la conséquence directe de décisions de la cour européenne des droits de l'homme : la présence et l'assistance de l'avocat dès le début de la garde à vue, l'obligation de motiver les arrêts de cour d'assises et par conséquent l'abandon du principe de l'intime conviction, l'égalité dans les droits successoraux entre les enfants légitimes et adultérins, la dévolution possible du nom de la mère à l'enfant légitime etc...

A l'inverse, la cour a conclu que la législation française, qui interdit à une femme homosexuelle d'adopter simplement l'enfant de sa compagne, ne violait pas les principes de non discrimination et du droit au respect de la vie privée et familiale.

De la même manière la cour laisse les États, libres de n'ouvrir le mariage qu'aux couples hétérosexuels.

Il s'agit là de problèmes fondamentaux et l'on se rend compte que la cour européenne des droits de l'homme s'est fixé ses propres limites, ne voulant pas empiéter sur des droits enracinés dans une histoire et un territoire.

Mais Strasbourg s'intéresse également à des questions qui touchent la vie quotidienne des quelques 800 millions de citoyens qu'elle protège.

Des citoyens britanniques ont ainsi saisi cette juridiction, estimant excessifs les niveaux de bruit résultant de l'exploitation de l'aéroport d'Heathrow et insuffisantes les mesures prises par le gouvernement pour les réduire ; une requérante espagnole se plaignant du tapage nocturne incessant de boîtes de nuit à proximité de chez elle et des troubles de sommeil qu'elles engendraient, invoquait une atteinte au droit au respect de son domicile.

Nous nous éloignons des magistrats, et en particulier du procureur de la République ?

Détrompez-vous.

Le 15 décembre 2009, la cour a été amenée à se prononcer sur la responsabilité de magistrats italiens qui avaient octroyé la semi-liberté à un individu condamné à une peine de prison à perpétuité pour meurtre. Malheureusement, pendant cette liberté, cette personne avait assassiné à nouveau deux autres innocents. Les héritiers de ces derniers avaient saisi la cour européenne, estimant que l'État avait manqué à son obligation de protéger la vie de ses concitoyens. Ils ont obtenu satisfaction.

La juridiction a estimé en l'espèce que l'octroi de la semi-liberté ainsi que l'omission par le parquet de signaler la reprise des activités criminelles du condamné, s'analysaient en un manquement au devoir de diligence imposé par l'article 2 de la convention qui protège le droit à la vie.

Ces faits évoquent sans doute dans votre souvenir, des événements que nous avons connus chez nous et qui ont, comme l'on dit, défrayé la chronique.

Pourtant cette décision, passée inaperçue en France, pourrait faire date tant elle est éloignée de notre conception très restrictive, trop, sans doute, de la responsabilité des magistrats.

Notre conseil supérieur de la magistrature, organe disciplinaire, a toujours considéré qu'un magistrat ne pouvait être poursuivi ou sanctionné en raison d'une décision juridictionnelle.

Je ne suis pas certain qu'une telle position, de moins en moins comprise par nos concitoyens puisse perdurer, compte tenu de la décision de la cour européenne appelée à faire jurisprudence.

Tel est ce survol de l'internationalisation de notre droit que je voulais aujourd'hui vous faire partager.

Je vous remercie de m'avoir suivi.

Monsieur Michel Belin est vivement applaudi par l'assemblée.

Monsieur Bernard Février.

Monsieur,

« S'il fallait un jour que les forêts disparaissent, l'homme n'aurait plus que son arbre généalogique pour pleurer. » (Albert Einstein).

Est-ce que l'on pouvait s'attendre de la part d'un cadre SNCF en région parisienne, à Marseille, à Nîmes et à Montpellier, une si grande passion pour la généalogie ? Oui.

C'est le cas de Monsieur Bernard Février, né à Lunel d'un père conducteur de travaux publics et d'une mère au foyer, marié avec un enfant et qui habite Codognan.

Monsieur Février est titulaire d'un baccalauréat littéraire ; il intègre l'école SNCF de Laroche Migennes.

Le paragraphe qui suit, je l'ai intitulé : « Naissance d'une passion ». *« J'avais 7-8 ans, me disait Bernard Février lors de notre entretien, alors que le site d'Ambrussum dont la voie n'était pas encore pavée, quand mon père m'emmenait voir le « Pont d'Ambrussum » que l'on appelle aussi « Pont romain ». J'ai été très impressionné par ce site au milieu du Vidourle, et j'ai senti un goût prononcé pour la nature et les civilisations. »*

Je pense que c'est depuis lors que vous êtes devenu passionné, curieux de découvrir, d'apprendre et de communiquer.

Avec vous, Monsieur, nous partageons l'idée que toute notre vie nous sommes à la fois des étudiants et des enseignants.

Vous démontrez que vous avez pris cela au pied de la lettre et vous vous êtes inscrit à l'université Vauban pour tenter d'obtenir le diplôme intitulé « Généalogie et histoire des familles ». Nous aurons bientôt des nouvelles de la finalité de cette initiative et des communications qu'elle peut susciter.

Vous êtes l'auteur de conférences et d'articles, notamment dans la revue trimestrielle du « Cercle Généalogique du Languedoc ». Vous êtes également administrateur et animateur de ce cercle, vice-président du Carrefour Culturel de Codognan et organisateur du salon de la généalogie du Gard.

Vos marraines et parrains sont : M. Robert Chalavet, Madame Anny Herrmann et M. Gabriel Audisio

Monsieur, nous vous écoutons.

Monsieur Bernard Février prend à son tour la parole.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie.

Je vous remercie de m'accueillir au sein de votre compagnie.

Mon goût pour l'histoire est né sur les bancs de l'école primaire grâce à un instituteur passionné que la classe entière écoutait religieusement lorsqu'il évoquait le siège d'Alésia ou la prise de la Bastille. De son côté, mon père, simple maçon, complétait cette initiation en me faisant partager son admiration pour les bâtisseurs antiques au pied des monuments gallo-romains de la région. Cet intérêt pour les siècles passés ne m'a jamais quitté, rythmant mes lectures, mes loisirs et jusqu'à mes vacances, entre musées, cités médiévales et chapelles romanes.

Il y a quelques années, le besoin d'aller toujours plus loin dans le temps, y compris dans ma modeste histoire familiale, me fit découvrir

les recherches généalogiques. Celles-ci me menèrent vers le haut-pays, le Gévaudan côté paternel, et le Rouergue côté maternel, grands couloirs migratoires ayant, de tous temps, alimenté en hommes la plaine languedocienne. Cependant, ma curiosité ne pouvant se satisfaire de simples alignements de noms et de dates, je mesurai rapidement les limites de l'état civil et des registres paroissiaux. En effet, si les renseignements recueillis dans ces documents permettent, grâce à des recherches ciblées, de construire des structures familiales, les informations sur la vie quotidienne n'y figurent que d'une façon très fragmentaire.

Mes visites dans les salles de lecture des dépôts d'archives s'intensifièrent et, grâce aux conseils de plusieurs historiens, je découvris toute une série de documents dont la variété et la richesse permettent au chercheur de reconstituer des pans entiers de la vie sociale au cours des siècles passés. Les minutiers de notaires de l'Ancien Régime sont l'exemple type de cette diversité, le testament d'un grand bourgeois pouvant être suivi, sur le même folio, par le contrat d'apprentissage d'un simple tisserand. Les dossiers de justice, les documents fiscaux, les compoix, les délibérations consulaires, sont des sources inépuisables de renseignements permettant d'alimenter les analyses sociologiques.

Cependant, parvenu aux textes du XVI^e siècle, je dus, en amateur d'histoire et d'archives, mais autodidacte en la matière, me familiariser avec la paléographie, le latin et jusqu'aux diverses variantes de l'occitan. Mes recherches n'en devenaient que plus passionnantes et la construction de ma propre ascendance m'apparut bientôt secondaire et quelque peu égoïste, le plaisir de la démarche intellectuelle ayant pris le pas sur l'intérêt individuel. Souhaitant faire partager cette passion pour les archives, je m'impliquai dans le milieu associatif ou je m'efforce de guider les généalogistes débutants en les incitant à privilégier la qualité des recherches et à ne pas céder à la tentation du « toujours plus » et du « toujours plus vite » largement favorisée par la multiplication des sites Internet.

Ma conception de la généalogie n'étant pas de collectionner des ancêtres, mais plutôt d'apprendre à les connaître, les uns après les autres, en les replaçant dans leur contexte historique afin de comprendre et d'expliquer des comportements pouvant nous surprendre ou même nous choquer aujourd'hui. C'est toujours dans le cadre associatif que, depuis une dizaine d'années, je participe à l'organisation de rencontres généalogiques et historiques. Cette activité m'a donné l'occasion, à plusieurs reprises, de solliciter des historiens, dont plusieurs membres de l'Académie de Nîmes, venus participer à des conférences.

Lors d'une de ces rencontres je fus contacté par Jean-Marc Roger. Il dirigeait alors l'élaboration du premier tome de « La Vaunage au XVIII^e siècle » et il me proposa d'intégrer un groupe de travail intitulé « Démographie, généalogie et socio-économie », composé de bénévoles, d'historiens ou de généalogistes. Ce collectif avait pour but le dépouillement systématique des baptêmes, mariages et sépultures des neuf communes de la Vaunage au cours de la période 1685 – 1789. Il s'agissait, dans un premier temps, de récupérer les images des registres déposés dans les mairies et les archives départementales, puis de saisir l'intégralité des actes dans des grilles type. Le travail paraissait colossal, mais Jean-Marc Roger sut fédérer toutes les énergies pour mener à bien cette tâche. L'intérêt de ces relevés à grande échelle était de dresser des mouvements démographiques s'étendant sur plus d'un siècle en établissant les courbes des naissances, mariages et décès. Pouvaient aussi être exploités : les statistiques concernant les métiers, le niveau d'éducation, la santé, les épisodes épidémiques, les pratiques médicales ou les comportements religieux.

Je m'initiai, à cette occasion, à la technique de numérisation intégrale des registres que j'utilise depuis d'une manière régulière. Cette pratique ayant, de plus, l'avantage de limiter les manipulations d'archives fragilisées par le temps et de préserver ainsi notre patrimoine culturel. Puis, comme tous les bénévoles du groupe, je me lançai dans le long travail, parfois fastidieux, de saisie systématique des actes. Un

cahier des charges très précis avait été mis en place et les grilles de saisie permettaient d'enregistrer un maximum d'informations. Au final, les actes dépouillés se comptèrent par dizaines de milliers. L'exploitation exhaustive permit d'en retirer des enseignements d'un grand intérêt sociologique. La période étudiée était particulièrement intéressante et concernait une micro-région où la communauté protestante, largement majoritaire, avait réussi à s'adapter aux diverses situations politico-religieuses plus ou moins contraignantes à son encontre. La variété des épisodes allait des conversions massives lors des dragonnades de 1685 jusqu'aux déclarations de mariages au Désert après l'édit dit de Tolérance de 1787, en passant par les registres des pasteurs clandestins à partir de 1740 et les baptêmes collectifs « sous conditions » de 1752. Chaque période correspondait à un changement dans la situation politique au niveau national et à chaque fois les actes de ces modestes paroisses de la Vaunage révélaient immédiatement ces changements. Parmi les bénévoles du collectif réalisant ces relevés, certains étaient des spécialistes de cette période historique, d'autres n'avaient jusqu'alors effectué que des recherches généalogiques, mais tous apprirent énormément au cours de ces travaux de groupe en recoupant les informations qu'ils avaient recueillies. Une preuve évidente de la complémentarité de l'histoire et de la généalogie.

Je vous remercie.

Monsieur Bernard Février est vivement applaudi par l'assemblée.

Monsieur William Galligani.

Monsieur,

Comme nous pouvions le supposer, votre famille est d'origine italienne plus exactement toscane avec un grand-père qui récitait du *Rousseau*. Il a donc des antécédents littéraires et journalistiques, m'a-t-il confié. Vos parents se sont rencontrés à Nîmes, ville où votre père, que

j'ai très bien connu, est né. Il était chef d'une importante entreprise en bâtiment, et votre mère devait assumer tout l'environnement.

Vous êtes diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, communément désigné par l'apocope « Sciences Po ». C'est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, dans le domaine des sciences sociales et des relations internationales, lesquelles relations ont joué tout au cours de votre vie.

Tout d'abord, vous êtes marié ; votre épouse est d'origine vietnamienne et vous avez trois enfants.

Ensuite, vous avez eu des responsabilités dans différents pays étrangers, au Vietnam à Saigon, en pleine guerre du Biafra au Nigéria où vous étiez avec vos trois enfants, toujours fidèle à la BNP, ce qui vous a valu le surnom de « banquier de guerre ». Un petit retour à Bourg-la-Reine, puis un nouveau départ pour Hong Kong où vous êtes restés trois ans.

Vous m'avez indiqué, comme l'avait fait en son temps Jean-Paul Sartre, ou comme le personnage d'Hamlet qui, contemplant un crâne, s'interrogeait sur le sens de la vie, avoir été interpellé par cette question qui se présente de manière polysémique : téléologique : où va-t-elle ? sémiologique : que signifie-t-elle ? axiologique : que vaut-elle ? ontologique : d'où vient-elle ?

Au cours d'une communication, vous pourriez nous éclairer de vos profondes réflexions sur ce sujet métaphysique complexe et peut-être vous nous gratifierez de sujets adjacents. D'ailleurs, pour satisfaire la curiosité de notre institution, vous nous parlerez également du château de Vinci.

Vous avez eu et vous avez une vie associative accomplie. Vous avez été, entre autres, gouverneur du Lions Club International et fondateur d'une école française dans l'ancienne capitale du Nigéria à Lagos. Par la suite, cette école a été transformée en collège. Actuellement, vous êtes président de « Nîmes Passions ».

Vos marraines et parrains sont : M. Bernard Fontaine, M. Daniel-Jean Valade et notre vice-présidente Mme Michèle Pallier.

Monsieur, j'ai présupposé que l'impatience de notre assemblée allait croître avec cette présentation sommaire. A vous de nous captiver.

Monsieur William Galligani prend à son tour la parole.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Mesdames, Messieurs les Académiciens,

Vous me faites bien trop d'honneur, Monsieur le Président, par vos propos, la gentillesse de votre accueil et par la place que vous me prêtez en cet instant au sein de votre vénérable assemblée. Avant que je ne retourne à mon fauteuil de correspondant, fuyant comme il se doit les honneurs ainsi que le recommande la bienséance, je tiens à vous remercier de me recevoir. Mes remerciements vont également à Monsieur le Secrétaire perpétuel qui m'a accueilli en votre compagnie, le 27 mars dernier, pour me faire découvrir la richesse de vos locaux, de vos archives et votre charte, si émouvante, signée du roi Louis XIV. De même, je remercie ma marraine et mes parrains, tout particulièrement mon ami d'enfance, Bernard, pour la confiance qu'ils me témoignent. Soyez assurés, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs les académiciens que je vous suis infiniment reconnaissant de l'honneur que vous me faites.

Je vais maintenant essayer de traiter un sujet qui me tient à cœur comme cela m'a été demandé.

« Devenez ce que vous êtes ». Cette pensée de saint Augustin prend tout son sens au vécu de notre histoire. Je développerai devant vous cette intéressante perspective, entre ce que nous sommes, à l'origine, produits déterminés des innombrables siècles que traverse une branche familiale et ce que nous devenons au crépuscule de la vie, lorsque, l'âge venu, tout semble joué. Dés lors, nos racines, imprégnées de

notre vécu, se fortifient d'un humanisme serein qu'il nous appartient de diffuser généreusement à nos enfants, à nos semblables, afin d'imprimer toute sa noblesse au sens que l'on veut donner à sa vie.

À notre naissance, nos parents ont enfoui en nous tout l'acquis de leur vécu. Nos racines, porteuses de notre devenir, déterminent notre existence, celle de notre descendance, elles ancrent en nous notre morale, notre sens de la vie. Elles sont ce qui nous fait.

Plus tard, la religion encadre notre morale, l'éducation développe en nous connaissance et intelligence, l'armée nous rend – nous rendait – humbles, disciplinés, unis. La carrière professionnelle valide le tout et nous met à l'épreuve, la vie familiale remplissant les cases de ce que l'on n'a pas encore appris ou prévu. Et si la religion apporte des réponses aux âges tendres de notre enfance, les déceptions, les indignations et les renoncements fondent chez l'adulte une autre philosophie. Les joies et les enchantements aussi. Parmi ces enchantements, les rencontres de civilisations, notamment orientales et africaines ont enrichi puissamment le terreau de ma perception de l'autre.

Le voyage peut apparaître, à posteriori, comme une fuite. Mais vivre à l'étranger est un ressourcement. C'est ainsi que l'Asie fut mon premier voyage initiatique. Imaginez donc, j'y découvrais que n'est pas à blâmer celui qui se dévoile mais celui qui regarde ; que n'est pas le plus fort celui qui use de sa force et de son pouvoir, mais celui qui baisse le plus ses défenses et se rend vulnérable. La sérénité y est règle de vie ; sérénité de façade, certes, contrôle de soi, étouffement des émotions et des confrontations. Ce modèle s'impose vite et le formalisme auquel chacun se contraint finit par imprimer la même lenteur, la même douceur au fond de la pensée, plus tolérante qu'ailleurs. Le flot de la vie est tout autant impétueux, mais le vivre ensemble y devient facile, la bienveillance aussi, et avec elle le respect d'autrui par le contrôle de soi. Le christianisme de mes racines, conquérant et bon, se nourrissait soudain d'un confucianisme consensuel et neutre où l'harmonie s'atteint par l'équilibre.

Plus tard, une autre Asie à la pointe de la pointe du monde moderne m'a accueilli, je veux dire Hong-Kong, avant le rattachement à la Chine populaire. Découvrir à quel point la voracité financière domine les comportements est une expérience éprouvante. Constaté que tout se mesure à l'étalon de l'argent, à la fois plus grand dénominateur commun par le volume et plus petit par sa frivolité, affligerait même un banquier. Mais comme un individu bâtit sa morale sur le bien, il peut tout aussi bien la bâtir sur ce qu'il convient de ne pas répéter. De ce moment est montée, du plus profond de mes racines, la volonté de faire vivre à mes enfants, à mes semblables, un humanisme conforme à ce que voulaient nos plus lointains ancêtres du siècle des Lumières.

L'Afrique - l'Afrique noire - apporte d'autres initiations, plus difficiles à définir, une fraternité des êtres humains entre eux, une communion avec toutes les forces et expressions de la nature, une violence qui est celle de la vie quand elle est mal contenue et s'exprime autrement que par le verbe : danses, chants, rites, invocations. Qu'apprendre alors de ce continent noir ? Peut-être la fraternité, le plus de fraternité qui nous a fui, nous civilisations qui nous savons mortelles. Peut-être aussi le lien de vie qui nous rattache aux animaux, aux plantes, aux cieux, faisant de cette cosmogonie un tout. Un tout auquel la physique quantique, dans son mystère, semble donner sa place quand elle affirme que des particules n'existent plus lorsque mon regard les quitte ! La même énergie coule dans les veines d'un homme, dans la sève des arbres et dans le mouvement perpétuel des astres. Comment s'y retrouver ?

Dans un monde en constant changement, toujours plus complexe, parfois illisible, dans une société désorientée, tiraillée entre les vertus de l'humanisme et le confort des techniques modernes, l'âge renforce et durcit notre engagement à préserver l'universalité de nos valeurs. Un certain jeunisme arrogant, véhiculé par des médias irresponsables, rend la société sourde à la sagesse des anciens, mais quel est notre but quand on veut donner sens à l'existence ? Non pas forcément se faire

entendre dans ce monde de sourds. Mais imprimer une marque chez nos semblables et dans la société.

Pour cela, deux vertus me semblent émerger d'une existence d'honnête homme au crépuscule de sa vie, soucieux d'enraciner ses connaissances et ses convictions dans l'esprit de son prochain : la capacité de diffuser autour de lui les valeurs qui fondent une bonne vie – pour citer Rabelais – et l'exemple qu'il donne.

L'École, l'Université, le monde du travail et des affaires sont l'occasion de construire un réseau personnel, fondé sur l'estime des autres et sur le respect des codes de notre société. Souvent, ces réseaux se conjuguent avec ceux d'organisations caritatives, humanitaires ou autres qui, en intégrant l'individu dans un cadre plus vaste, lui donnent un poids qu'il n'aurait pas sans cela. Dès lors, il est mieux écouté des mœurs, des institutions, des médias, ainsi que des acteurs économiques et sociaux. Servir avec efficacité son prochain, quel qu'il soit, où qu'il soit, devient un but plus facile à atteindre et donne sens à l'existence. Mais ce n'est que lorsque cette démarche se double du souci de permettre à son prochain d'accéder à sa dignité qu'elle atteint son plein déploiement. C'est l'exemple connu de l'homme à qui on apprend à pêcher après lui avoir donné du poisson. Compassion, charité, dignité, cette trilogie au service de son prochain apporte autant à la société que cela apporte à soi-même par la fierté intimement ressentie à agir de la sorte – non l'orgueil. Juste et étonnant retour des choses, l'engagement personnel ou collectif pour servir son prochain et faire œuvre humanitaire tout en promouvant les valeurs de civilisation grâce à son réseau, permet une thérapie personnelle de vie où on s'autorise à exprimer, dans un cadre amical et policé, ses ambitions, parfois ses frustrations, ses espoirs, tout en diffusant les valeurs qui font la beauté du monde - et marquent l'esprit de nos proches.

Une telle démarche est fondée sur les qualités de l'individu qui les porte. La chaîne sans fin de la découverte individuelle le fait se hâter vers un horizon toujours fuyant derrière lequel se cache pour toujours le

port de la connaissance, de la vérité. Or, cette quête de la vérité ne perd-elle pas de son ardeur avec la sagesse de l'âge ? Sur le tard de la vie, tout s'éclaire d'un jour incertain mais plein d'espérance. Là où les évangiles nous disaient une histoire, la science nous en développe une autre, et la Bible s'y reconnaît. Finalement, ce fructueux combat entre l'histoire et la foi, la religion et la science, aboutit à la conclusion que ni l'une, la religion, ni l'autre, la science, ne sont capables, seules, d'apaiser ni d'expliquer notre enthousiasme à vivre ; que la seule ressource est celle de notre âme. Dans la confiance fondamentale en notre nature spirituelle et dans les ressources de cette intelligence humaine, elle trouve Dieu dans l'homme et donne sens à la vie qu'il se choisit. Il porte alors, seul dans la société mais en communion dans son âme, l'ossature de ses convictions qui le rendent exemplaire. L'essentiel n'est-il pas de croire, croire en soi, en l'autre, en l'humanité pour que, par son exemple, d'autres aient envie de cheminer sur les traces qu'on a marquées. Et se connaissent mieux eux-mêmes.

Donner un sens à toute chose est un élan naturel de l'âme. Transcender les événements de la vie pour qu'au-delà du sens donné à notre action, ils témoignent de la grandeur de l'homme, de la force de ses convictions, de sa liberté, de sa dignité, est une démarche qui accompagne notre engagement. Laisser à nos enfants, à nos successeurs, un monde adouci, amélioré, irriguer du meilleur de notre âge les jeunes pousses qui feront le monde demain est le plus beau futur que l'on puisse offrir à l'éternité.

Je vous remercie de votre attention.

Monsieur William Galligani est vivement applaudi par l'assemblée.

Monsieur Jean-Luc Pontvieux.

Monsieur,

Votre famille est originaire de Belfort. Votre père, directeur du Lycée technique de Belfort, a été prisonnier en 1945 et votre mère a été directrice d'école maternelle. Vous êtes né à Valdoie, dans le Territoire de Belfort, formé en 1871 avec la signature du Traité de Francfort, qui mit fin à la guerre franco-prussienne.

Vous êtes marié et vous avez deux filles.

Vous êtes ingénieur de l'École Centrale des Arts et Manufactures de Paris, ingénieur système, et votre importante carrière de directeur de centres informatiques vous a amené à vous déplacer dans différentes villes : Paris, Beaune, Montpellier et Bordeaux.

Vous m'avez avoué que si vous n'aviez pas été informaticien, vous auriez été archéologue, ce qui ne vous a pas empêché d'être, dans ce domaine, un amateur éclairé. Nous y arrivons avec vos fonctions extra-professionnelles diversifiées qui vont créer des demandeurs de collaboration.

Déjà, par votre formation informatique, les responsables du site de l'Académie vont vous solliciter.

Ensuite, nous avons environ 50 000 cartes postales qui proviennent majoritairement de monuments religieux de la France métropolitaine et vous avez été membre d'une Union marcophile. À mon humble avis, Madame Vanessa Ritter et l'équipe qui travaille fidèlement à la restauration et au classement de ces vues vierges, rédigées ou oblitérées, ne tarderont pas à se manifester.

Ce n'est pas tout ; vous avez été membre de l'Association de recherches archéologiques du Pays Beaunois. Au cours de notre entretien, vous avez éveillé mon intérêt en amorçant par vos découvertes

au travers de céramiques remarquables et variées, et des poissons taillés dans des métapodes de chèvre, une envie d'en savoir un peu plus et je crains une épidémie.

Et pour clore cette présentation abrégée, vous venez renforcer la présence des Vaunajols déjà nombreux dans notre Académie. Vous avez collaboré étroitement avec feu notre confrère Jean-Marc Roger. Vous avez succédé au général Méjean, à la présidence de l'Association Maurice Aliger qui s'occupe de l'Histoire de la Vaunage.

Vos marraines et parrains sont : M. Robert Chamboredon, Mme Anny Herrmann et M. Jacques Meine.

Bien que vous vous exprimiez le dernier par ordre alphabétique, je sais, par le caractère prenant de notre entretien, que notre attention restera maintenue en vigilance positive.

Monsieur Jean-Luc Pontvieux prend à son tour la parole.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire perpétuel,

Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec une certaine émotion que je me présente aujourd'hui devant vous.

Je veux tout d'abord faire part de ma reconnaissance à Madame Anny Herrmann et à Messieurs Jacques Meine et Robert Chamboredon, qui ont soutenu ma candidature, et exprimer ma gratitude à Mesdames et Messieurs les académiciens qui ont bien voulu m'accueillir au sein de cette respectable assemblée.

J'aurai également une pensée émue pour mon ami Jean-Marc Roger, avec lequel j'ai beaucoup œuvré au sein de l'association Maurice Aliger, dont j'assume aujourd'hui la présidence.

Monsieur le Président vous a présenté un certain nombre de mes centres d'intérêt.

Parmi ceux-ci, le plus ancien est sans conteste l'histoire postale, plus particulièrement en ce qui concerne la période agitée que connut la France de 1789 à 1815.

L'histoire postale suppose, pour être comprise, de l'étudier à la lumière de l'histoire proprement dite, dont elle suit, avec un certain décalage, les vicissitudes...

Ainsi, en observant que les marques postales du bureau de Montbéliard se rencontraient, sur cette période, avec quatre numéros de départements différents, dont le numéro 87, attribué à celui conquis du Mont Terrible, créé au détriment de l'évêché de Bâle, je fus amené à me pencher sur l'histoire de cette micro- région durant la période révolutionnaire et l'Empire.

Ce sont les résultats de cette étude que je vais maintenant vous présenter.

Historique succinct du département du Mont Terrible et de la principauté de Montbéliard de la Révolution à la fin du Premier Empire

1. Période 1790 - 1793

1.1. L'évêché de Bâle

Les relations de l'Évêché de Bâle avec la France sont très étroites tout au long du XVIII^e siècle. Un traité secret est signé en 1739, portant sur la défense des frontières et la sécurité interne de l'Évêché, en vertu duquel ce sont des troupes françaises qui mettront fin aux troubles qui l'agitent en 1740.

Ces bonnes relations se traduisent par différents réaménagements de la frontière, en particulier en 1779, où les vingt paroisses de la seigneurie d'Ajoie sont cédées à l'Évêché, en contrepartie de vingt-neuf paroisses francophones à l'est de Belfort.

En 1780, un traité de défense mutuelle confirme et précise celui de 1739.

Dès 1790, sous l'influence des événements de France, le nord du Jura s'agite, un comité révolutionnaire se crée et le prince évêque fait appel à l'empereur qui lui envoie des troupes autrichiennes au printemps 1791.

La France ayant déclaré la guerre à l'Autriche le 20 avril 1792, c'est en toute légalité, par application du traité de 1780, que les troupes révolutionnaires occuperont le nord de l'Évêché.

Le prince évêque François Joseph Sigismond de Roggenbach s'enfuit le 27 avril à Bienne, puis à Constance.

1.2. La République rauracienne

Une période de troubles s'ensuit. Les bourgeois de Porrentruy et de Delémont créent des sociétés populaires. Joseph Antoine Rengguer, qui avait pris, dès 1791, la tête du mouvement révolutionnaire qui agitait l'évêché, devient chef du parti jacobin. Avec vingt-trois anciens députés des états, il conduit un coup de force qui aboutit à la rédaction, le 27 novembre 1792, d'une « *Proclamation des Députés des États libres du ci-devant Évêché de Basle, réunis en Assemblée constituante au Château de Porrentruy* ».

Celle-ci est transmise à la Convention par Lebrun, ministre des Affaires étrangères, accompagnée d'un courrier enthousiaste, qui commence ainsi : « *Nous éprouvons de jour en jour les heureux effets du décret de la Convention Nationale, qui promet au nom de la Nation française assistance et protection aux peuples qui osent secouer le joug de la Tyrannie et qui plantent au milieu d'eux l'arbre de la Liberté* ».

Ce texte constitue l'acte fondateur de la **République libre et indépendante de Rauracie**, qui sera proclamée le 17 décembre 1792. La République rauracienne devient la première république sœur de la «*Grande Nation*».

Son nom dérive de celui d'une tribu gauloise locale, les Rauraci. Sa superficie est de 940 km² et sa population à l'époque est de l'ordre de 40 000 habitants.

Cependant, l'instabilité politique est grande et pas moins de trois assemblées se succèdent en trois mois, sans parvenir à élaborer une constitution. La dernière, convoquée le 7 mars 1793 et constituée des seuls députés favorables à la Convention, vote à l'unanimité le rattachement à la France de l'éphémère République rauracienne.

1.3. Le département du Mont-Terrible

Prenant acte du « *voeu librement émis par le peuple souverain du pays de Porrentruy* », la Convention nationale enregistre l'annexion par décret du 25 mars 1793, dont l'article I stipule : « *Le pays de Porrentruy formera un département particulier, sous le nom de département du Mont-Terrible* ».

Ce nouveau département, le plus petit de la République, reçoit le numéro 87. Son chef-lieu est Porrentruy et il comporte deux districts : Delémont et Porrentruy.

Son nom est une déformation de celui d'un escarpement situé entre Delémont et Porrentruy, le « *Mont Terri* », nom qui semble dériver du patois jurassien « *Tairi* » (dont les sources sont taries). Mais « *Terrible* » devait sonner beaucoup mieux aux oreilles des révolutionnaires !

1.4. La principauté de Montbéliard

En 1397, les fiançailles d'Henriette d'Orbe, héritière du comté de Montbéliard, avec Eberhardt de Wurtemberg, jeune prince d'Empire, font basculer le petit état dans l'empire germanique. Montbéliard est érigée en principauté et en résidence alternée du duché.

S'ensuivent quatre siècles marqués par l'empreinte du protestantisme luthérien et par les réalisations architecturales de Heinrich Schickhard, architecte du prince-duc Frédéric 1^{er} de Montbéliard - Wurtemberg, prince humaniste et autoritaire qui aimait s'entourer de talents.

En 1776, on y célèbre le mariage de Sophie-Dorothee de Montbéliard avec le tsarévitch Paul, fils de Catherine II.

Dès 1789, émerge à Montbéliard un petit parti pro-français. A partir de 1790, la mise en place, par la France, de barrières douanières strictes étrangle économiquement la principauté. Ardemment souhaitée par les industriels et les commerçants, l'arrivée des soldats français intervient le 10 octobre 1793 et Montbéliard est annexé à la France sans combats, par le conventionnel Bernard de Saintes.

Par un arrêté du 11 octobre 1793, celui-ci déclare Montbéliard provisoirement réuni à la France, et l'ex- duché est rattaché au département de la Haute-Saône (N° 69), dont il devient le 7^{ème} district, composé des cantons d'Audincourt, de Désendans et de Montbéliard.

2. Directoire

L'annexion *de facto* de la principauté de Montbéliard ne fut acceptée par le duc de Wurtemberg, Frédéric-Eugène, que le 5 fructidor an IV (22 août 1796), date à laquelle il ratifia le traité de paix conclu à Paris, le 20 thermidor précédent (7 août 1796).

Ce traité, arrêté et signé par le Directoire exécutif le 21 thermidor an IV (8 août 1796), et ratifié par le Corps législatif le 28 thermidor suivant (15 août 1796), contenait un article 4 stipulant :

« S. A. S. le duc de Wurtemberg et Teck renonce, en faveur de la République Française, pour lui, ses successeurs et ayant-cause, à tous ses droits sur la principauté de Montbéliard, les seigneuries d'Héricourt, de Passavant et autres en dépendant, [...] et lui cède généralement

toutes les propriétés, droits et revenus fonciers qu'il possède sur la rive gauche du Rhin, et les arrérages qu'il pourrait réclamer ».

Mais les cantons luthériens d'Audincourt, de Désendans et de Montbéliard, isolés dans une Haute-Saône majoritairement catholique, forment le vœu d'être rattachés à Porrentruy plutôt qu'à Besançon, Colmar ou Vesoul.

La loi du 11 ventôse an V (1^{er} mars 1797) entérine ce souhait et rattache les trois cantons au département du Mont Terrible (N° 87).

Ce département s'agrandit encore à deux reprises sous le Directoire :

Suite au traité de Campo-Formio, signé le 26 vendémiaire an VI (18 octobre 1797), le général Augereau prend possession du reste de l'évêché de Bâle.

La ville de Bienne émet le vœu d'être rattachée à la République Française, au sein du département du Mont-Terrible, ce qui est entériné le 19 pluviôse an VI (7 février 1798).

Depuis sa création, le département du Mont-Terrible a vu sa population doubler...

3. Consulat

Cependant, il demeure une entité trop petite et il va disparaître sous le Consulat.

La loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800), « *concernant la division du territoire français et l'administration* », élaborée par Chaptal, ministre de l'Intérieur, le supprime par la simple omission de son nom sur la liste des départements !

L'ex-département du Mont-Terrible, incluant l'ex-duché de Montbéliard, est désormais rattaché au département du Haut-Rhin (N° 66), lequel s'accroît des arrondissements de Porrentruy et de Delémont, soit 210 communes non alsaciennes.

Les cantons d'Audincourt, de Désendans et de Montbéliard font partie du 4^{ème} arrondissement du Haut-Rhin, dont le chef-lieu est Porrentruy.

Par le traité de Lunéville du 20 pluviôse an IX (9 février 1801), les possessions françaises sur la rive gauche du Rhin sont confirmées, et plus particulièrement le pays de Montbéliard.

4. Premier Empire

Aucune modification administrative n'est à signaler durant l'Empire, mais les revers militaires vont entraîner la perte, pour la France, des territoires qui nous intéressent, à l'exception de Montbéliard.

Les troupes coalisées entrent à Delémont le 22 décembre 1813 et à Porrentruy le 24, soulevant la question de l'appartenance de ces deux sous-préfectures.

De fin janvier à fin mai 1814, le baron d'Andlau les administre de Vesoul, au nom des puissances alliées.

En janvier 1814, le tsar Alexandre I^{er} voyage et arrive dans la ville de Montbéliard. Il veut connaître les lieux où sa mère, Sophie-Dorothee de Wurtemberg a vécu avant d'épouser le tsarévitch Paul, fils de la Grande Catherine de Russie. Le maire de la ville, Rossel, obtient de lui la promesse que Montbéliard restera français.

Le premier traité de Paris, signé le 30 mai 1814, confirme la souveraineté de la France sur Montbéliard et applique à l'ex-évêché de Bâle le système dit des compensations. Par la déclaration du 20 mars 1815, le congrès de Vienne décidera de son rattachement à la Suisse.

Le 31 mai 1814, Montbéliard est rattaché provisoirement au 3^e arrondissement du Doubs (N^o 24) et à la sous-préfecture de Saint-Hippolyte.

Pendant les Cent Jours, Saint-Hippolyte obtient la promesse de Napoléon que la ville restera sous-préfecture, ce qui cause sa perte dès

le début de la Restauration et le 9 janvier 1816, la ville de Montbéliard obtient, par ordonnance royale, d'être sous-préfecture du département du Doubs, à la place de Saint-Hippolyte, ce qu'elle est toujours aujourd'hui.

Conclusion

C'est ainsi qu'en moins de vingt-cinq ans, le pays de Montbéliard, comme on a coutume de l'appeler aujourd'hui, aura changé quatre fois de département, ce qui constitue, à ma connaissance, un cas unique dans l'histoire administrative de la France.

Je vous remercie de votre attention.

Monsieur Jean-Luc Pontvieux est vivement applaudi par l'assemblée.

Monsieur le président prend la parole :

« Chères consœurs, chers confrères et chers correspondants, avec cette nouvelle promotion 2012, quelle variété de raisonnements humains, à l'image de celle de notre Académie, témoin d'une énergie conceptuelle, souvent largement différenciée entre la logique d'un raisonnement spécialisé et l'étendue des thèmes concernant aussi bien les passions que les activités extra-professionnelles :

Un informaticien bien « capé » sensible à des morceaux de faïence, un ancien étudiant en sciences politiques, directeur de banque interpellé par le sens de la vie, un cheminot passionné de généalogie, un magistrat soucieux de normes morales applicables aux sciences du vivant, donc préoccupé par la bioéthique, un professeur d'histoire sensible à l'intégration d'un enfant différent.

Que de révélations qui prouvent l'existence d'une grande sensibilité !

Cette synergie est captivante. Il faut croire que la nature nous a offert un cerveau pour raisonner, un cœur pour humaniser et une bonne parole, pour ceux qui le veulent, pour décoder et s'y retrouver.

C'est aussi et peut-être maintenant que s'applique notre devise inscrite sur l'élément d'architecture au-dessus de la porte d'entrée, au frontispice, « Ne quid nimis » : « Rien de trop » (ce qui ne veut pas dire rien de moins). Il n'y a pas de maxime plus utile dans la vie et pourtant, cette expression très souvent utilisée, s'observe difficilement.

Madame, Messieurs, vous allez enrichir l'Académie avec vos personnalités, vos savoirs, votre éclectisme, par vos communications, vos publications, vos recherches et nos échanges dans le respect des conventions de notre compagnie.

Nous sommes heureux de vous recevoir à l'Académie de Nîmes. Nous vous invitons à rejoindre le salon du premier étage pour partager une coupe de champagne en votre honneur. »

La séance est levée à 18 heures.

SÉANCE DU 4 MAI 2012

Cette séance est présidée par Monsieur René CHABERT.

Sont présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Herrmann, Kuntz, Lassalle, Leroy, Marès, Pallier, Poujoulat, Teulon-Lardic. Messieurs Audisio, Aventurier, Bruguerolle, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Debant, Fontaine, Fougères, Galtier, Hugues, Meine, Pradel, Puech, Sapède, Stephan, Valade.

Excusés : Madame Deronne. Messieurs Cavalier, Gardelle, Gouget, Iancu, P. Marès, Ott, Penchinat.

Correspondants présents : Mesdames Agussol, Bénel, Giacomoni, Kribs, Ritter. Messieurs Belin, Chillet-Pijac, Fournier, Hooreman, Meunier, Matouk, Moreau, Morisot, Pontvieux, Simon, Trarieux.

M. le président René Chabert prend la parole :

« Je déclare ouverte cette séance du vendredi 4 mai, avec cette anecdote opportune :

six siècles avant Jésus-Christ, Pythagore, se promenant, passa devant la boutique d'un forgeron. Il fut étonné par le fait que les garçons de la forge, frappant sur la même enclume, en tiraient des sons très différents. Son étude montre que si on frappait avec un marteau de 8 livres, et avec un autre de douze livres on obtenait alors une quinte, et ainsi de suite, c'est alors que le célèbre philosophe grec, fit une étonnante découverte : l'harmonie.»

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 27 avril qui est adopté à l'unanimité moins quatre abstentions.

ANNONCE

Suite à l'invitation du colonel Hervé Fouilland, commandant le 2^{ème} Régiment étranger d'infanterie, le Président et le Secrétaire perpétuel ont assisté aux cérémonies de la commémoration du 149^{ème} anniversaire de la bataille de **Camerone**, présidée par le général de corps d'armée Jean-Tristan Verna.

COURRIERS

Nous avons reçu une lettre de M. le président Daniel Grasset et du secrétaire perpétuel Philippe Viallefont de l'Académie des sciences et lettres de Montpellier nous invitant le lundi 4 juin, à 17h30, à l'amphithéâtre de l'Institut de botanique, à la conférence publique de M. Maurice Bernard, physicien, ancien directeur de l'Enseignement et de la Recherche à l'École polytechnique pour sa conférence intitulée : « *Les élites françaises, essai critique et historique.* »

OUVRAGES ET BULLETINS

Nous avons reçu le bulletin du 1er trimestre 2012 de l'Académie des sciences, lettres et arts des Landes.

Monsieur le président accueille à présent Madame Sabine Teulon-Lardic.

Chère consœur et chère amie,

« *Pourquoi ne pas s'apercevoir qu'au-delà du chaos, il y a une mer invisible à sa disposition ?*

Celui qui ne peut pas parler, qu'il chante ! » (*Le soulier de satin de Paul Claudel*).

Heureusement pour vos oreilles de musicienne et pour notre assemblée, je peux parler.

Lors de votre intronisation au fauteuil de Monsieur Robert Poujol, vous avez commencé votre discours en disant : « En ce lieu de culture et de savoir partagé... ».

Lorsqu'on lit votre *curriculum vitae*, nous pouvons tous dire que vous savez partager, voire donner.

D'une part, vous associez une discipline qui étudie les phénomènes en relation avec la musique, dans leur essence, leur évolution et dans leur rapport avec l'être humain et la société : la musicologie.

D'autre part, vous jouez de la flûte.

Platon raconte que Socrate, avant son exécution, jouait de la flûte. Un disciple étonné lui demande: « Socrate, pourquoi, joues-tu de la flûte avant de mourir ? » À cela, le condamné à mort lui répondit : « Je joue de la flûte avant de mourir pour jouer de la flûte avant de mourir. »

C'est peut-être Pascal Quignard, prix Goncourt 2002 pour *Les Ombres errantes*, violoncelliste, plus connu pour son roman *Tous les matins du monde*, qui m'a donné une des réponses à cette citation largement utilisée pour des sujets de travaux philosophiques : « Lorsque nous passons le temps en faisant de la musique quelque chose dans le temps cesse de passer. »

Cette formation pluridisciplinaire de musicologue, de musicienne et de pédagogue est un enrichissement qui nourrit chaque facette de vos activités. Docteur en musicologie de l'université Paris-Sorbonne, vous êtes professeur de flûte et de culture musicale au conservatoire à rayonnement départemental de Nîmes et chargée de cours à l'université Montpellier III. Vous appartenez au groupe Répertoire des programmes de concerts en France.

Vos recherches s'orientent vers le théâtre lyrique français (1840-1914), l'histoire du concert à Montpellier et à Nîmes au XIX^e siècle. Vous avez notamment publié dans la *Revue de musicologie* (2008), la *Revue de la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard* (2004, 2009), contribué aux actes des colloques internationaux (2008),

de Jules Massenet à Saint-Étienne (2009) ou de Patrimoine culturel et territoires (Nîmes, Montpellier, 2010) et la liste n'est pas exhaustive.

La musique semble bien améliorer la qualité de vie des êtres et des malades atteints de cancer, que son plus grand effet est de diminuer l'anxiété, qu'un impact positif sur l'humeur a aussi été constaté. En ce qui concerne le physique, la musique semble diminuer le rythme cardiaque et respiratoire et la pression sanguine. Une légère diminution de la douleur a également été constatée. En revanche, pas de preuve de diminution de la fatigue, et pas d'amélioration de la santé en tant que telle⁷.

Cela m'amène à une délicate conclusion : avec l'harmonie de vos deux enseignements, vous pouvez activer les neurones et adoucir les mœurs. Nous sommes très près de la musicothérapie.

Votre communication de ce jour s'intitule : « Mireille à Arles (1899) et Carmen à Nîmes (1901) : Fabrique de l'événement culturel dans l'amphithéâtre. »

Chère consœur, nous vous laissons conduire notre attention.

Monsieur le président donne la parole à Madame Sabine Teulon-Lardic, membre non résidant, pour sa communication intitulée :

*«Mireille à Arles (1899) et Carmen à Nîmes (1901) :
Fabrique de l'événement culturel dans l'amphithéâtre.»*

Sous la III^e République, la démocratisation culturelle encourage les représentations théâtrales du patrimoine français dans les grandes infrastructures de plein air, aptes à accueillir le spectacle de masse. Au

7 Article publié par Marion Garteiser, journaliste pour la santé le 07/09/2011 - 15:13

Sources : Bradt J *et al.*, Cochrane Database of Systematic Reviews 2011, Issue 8. Art. No.: CD006911. DOI: 10.1002/14651858.CD006911.pub2

sud de la France, les représentations au théâtre antique d'Orange depuis 1888, celles aux arènes de Béziers depuis 1898 misaient sur la création théâtrale ou lyrique.

Le transfert de cette politique s'accomplit pour la première fois dans l'amphithéâtre d'Arles (*Mireille* de Gounod d'après Mistral, 14 mai 1899, 27 mai 1901) et celui de Nîmes (*Carmen* de Bizet d'après Mérimée). En ces lieux fortement qualifiés par le Félibrige d'une part, la tauromachie de rite espagnol d'autre part, le spectacle d'opéra devient hybride et mixte sous la direction de l'entrepreneur Fayot. Il est en effet contaminé par des interpolations (corrida lors du 4^e acte de *Carmen*) et des mises en abîmes (farandoleurs provençaux pour le 2^e acte de *Mireille*, situé « devant les arènes d'Arles ») qui permettent aux acteurs locaux de frayer avec les musiciens et chanteurs habituels (recrutement sur l'échelle nationale ou régionale).

Cette mixité culturelle demeure sans doute l'aspect le plus inventif pour le siècle à venir, outre le prosélytisme félibréen. Par notre dépouillement systématique de la presse locale, régionale et taurine, nous pouvons jauger les efforts de patrimonialisation *occitaniste* de ce double événement culturel, riche de perspectives au XX^e siècle.

Cette communication était agrémentée par la projection de diapositives et d'enregistrements musicaux :

- le motif de la mort de l'ouverture de *Carmen* de G. Bizet (ouverture et 4^e acte)
- le chœur des farandoleurs de *Mireille* de C. Gounod (acte II : devant les arènes d'Arles)

La séance est levée à 18 heures.

SÉANCE DU 18 MAI 2012

Cette séance est présidée par Monsieur René CHABERT.

Sont présents Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Kuntz, Lassalle, Leroy, Marès, Pallier, Plouvier. Messieurs Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Fougères, Galtier, Gardelle, Gouget, Hugues, Meine, Pradel, Puech, Stephan.

Excusés Mesdames Poujoulat, Ritter. Messieurs Audisio, Bruguerolle, Debant, Fontaine, Iancu, P. Marès, Valade, Matouk, Pontvieux, Simon.

Correspondants présents: Mesdames Agussol, Béné, Giacomoni, Kribs. Messieurs Belin, Février, Chillet-Pijac, Maréchal, Meunier, Moreau, Ott, Penchinat, Rigoulot, Souriou, Ventura.

Monsieur le président René Chabert prend la parole :

« Je déclare ouverte cette séance du vendredi 18 mai, avec un détail plaisant, concernant les agapes académiques, relevé dans les documents réunis à l'occasion du tricentenaire de la fondation de l'Académie de Nîmes : les séances académiques qui se tenaient vers les quatre heures de l'après-midi et s'achevaient assez tard devaient de temps à autre se terminer par un souper. Cette tradition gastronomique a pu disparaître en d'autres circonstances : on trouve en 1817 des notes de traiteurs avec mets choisis et vins capiteux. Etaient mentionnés de nombreux poulets ou chapons et, luxe suprême, une jarre d'eau glacée. »

Nous sommes heureux de saluer le retour parmi nous de notre ami M. Daniel Souriou, correspondant.

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 4 mai qui est adopté à l'unanimité moins trois abstentions.

Présentation de quatre candidatures en qualité de membres résidents.

Le secrétaire perpétuel rappelle le processus de désignation des candidatures. Proposées par l'un des trois groupes : protestant, catholique ou indépendant, elles sont validées par le bureau et le collège des anciens présidents, conformément à l'article 13 de nos statuts et règlement intérieur. La présentation des candidatures est effectuée au cours d'une séance ordinaire et l'élection a lieu après un délai de 28 jours. Le candidat doit obtenir les deux-tiers au moins des suffrages exprimés.

La parole est donnée à notre confrère Henri Hugues, doyen du groupe protestant, qui présente la candidature de Vanessa Ritter au fauteuil de Mlle Marcelle Viala, membre honoraire qui est parrainée par Catherine Marès, Bernard Cavalier et Henri Hugues, puis de Jean-Louis Meunier au fauteuil de M. Jean-Marc Roger, décédé. Les parrains sont Monique Kuntz, Daniel-Jean Valade et René Chabert.

Bernard Cavalier, membre résident, présente ensuite la candidature d'Alain Penchinat au fauteuil de M. Roger Grossi, décédé. Les parrains sont Daniel-Jean Valade, Henri Hugues et Bernard Fontaine.

M. le président René Chabert prend la parole pour présenter la candidature de Bernard Simon au fauteuil de M. Marc Chausse, membre honoraire. Il est parrainé par René Chabert, Bernard Cavalier et Henri Hugues.

COURRIER

Nous avons reçu une lettre de notre confrère M. André Costabel qui souhaite remercier chaleureusement l'assemblée pour lui avoir conféré l'honorariat.

ANNONCES

Jeudi 10 mai 2012, dans le cadre des manifestations organisées par l'Amitié Judéo-Chrétienne de France – Section Jules Isaac de Montpellier, M. Carol Iancu, membre non résidant a invité notre confrère M. Pierre-Yves Kirschleger, membre non résidant à donner une conférence intitulée : « *Roland de Pury (1907-1979) : l'engagement résistant d'un pasteur lyonnais* ».

Notre ami, M. Rainer Riemenschneider, correspondant, ne pourra pas présenter sa communication programmée pour le vendredi 1^{er} juin car il souffre de troubles de la vision l'empêchant de terminer la préparation de sa communication. Après lui avoir souhaité un prompt rétablissement, nous avons promis de lui proposer une autre date dès que son état de santé le lui permettra.

Madame Hélène Deronne informe que le groupe de travail en relation avec l'Arc méditerranéen se réunira à l'Académie de Marseille le mercredi 30 mai.

INVITATIONS

Vendredi 11 mai, sur le parvis des Arènes, notre confrère Daniel-Jean Valade, maire adjoint à la Culture nous a invités à l'inauguration de l'exposition du 11^e Salon Européen de la bande dessinée consacrée à Achdé.

OUVRAGES ET BULLETINS

Nous avons reçu :

- Le bulletin N°4 de la Diana de Montbrison.
- Le Bulletin N°9 de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire.
- Le Bulletin du 1^{er} trimestre 2012 de la Société d'Émulation du Boubonnais.

- Le tome N°51 de la Revue Archéologique de Bordeaux.
- La Revue 2011 de la Saintonge et de l'Aunis.
- Les Annales 2010-2011 de l'Académie Cévenole.

Monsieur le président accueille à présent Madame Catherine Marès, membre résidant.

Chère consœur et amie,

A la question posée à Danièle Sallenave, normalienne et agrégée de lettres classiques, septième femme de l'histoire à faire son entrée à l'Académie française : « *Vous avez toujours occupé une position de passeuse, mais aujourd'hui, où sont les passeurs de culture ?* » Elle répondait : « *Nous sommes tous des passeurs, mais nous devons être des passeurs conscients. C'est presque une définition de l'humanité : les hommes sont mortels, ils doivent transmettre aux générations qui suivent – qui en feront ce qu'elles voudront – les choses qui existaient avant leur naissance. J'entendais un slameur (personne qui pratique une joute oratoire) dire de son fils : « C'est lui qui a tout à m'apprendre, car il arrive dans le monde. » On apprend toujours de quelqu'un, mais l'enfant ne sait rien quand il vient au monde ! Et cela perturbe beaucoup un jeune de devoir éduquer ses parents ! Je crois que, dans une logique moderne d'émancipation, on a confondu tradition et transmission. Bien souvent, la première représente un poids, mais je ne crois pas qu'on puisse s'émanciper de la seconde ».*

Pouvions-nous présenter une oratrice agrégée de lettres classiques en utilisant ces propos recueillis par Valérie Marin La Meslée, journaliste littéraire, ou parler de sagesse tonique ?

Pour répondre à cela, je reviendrai à votre discours de réception à la fin duquel vous avez dédié à Madame Jeanine Reinaud, Président de l'Académie, cette pensée de René Char : « *Ne te courbe que pour aimer. Si tu meurs, tu aimes encore.* »

René Char avait prononcé ces mots en regardant un tableau de René Magritte, il disait aussi : « *L'art de peindre est un art de penser, dont*

l'existence souligne l'importance du rôle tenu dans la vie par les yeux du corps humain ; le sens de la vue étant en effet le seul qui soit intéressé par un tableau. »

Madame, au titre de fonction extra-professionnelle, vous êtes membre de l'équipe d'animation du S.E.D.I.F : Service diocésain de formation.

Au niveau de vos publications, on note, entre autres :

- Un D.E.S. sur la notion « de cœur » dans les confessions de Saint Augustin.

- Une traduction de saint Bonaventure.

- Une traduction de saint Grégoire de Nazianze en collaboration avec les « Sources chrétiennes ».

- Une traduction des *quaestiones evangeliorum* de saint Augustin.

- La participation épisodique au journal « La Croix »...

L'engagement est sans tiédeur.

Peut-on imaginer un cursus aussi riche, embrassant à la fois les disciplines intellectuelles, philosophiques, religieuses et humanitaires ?

Je cède à l'impatience d'entendre cette histoire particulière avec votre communication de ce jour, dont le titre est : « *Paul Alexandre et Geneviève Gallois : le mécène et la moniale. Histoire d'une amitié artistique et spirituelle.* »

**Monsieur le président donne la parole à Madame Catherine Marès
pour sa communication intitulée :**

*« Paul Alexandre et Geneviève Gallois : le mécène et la moniale.
Histoire d'une amitié artistique et spirituelle. »*

Peu de rencontres étaient aussi improbables que celle du Docteur Paul Alexandre, l'inventeur et le mécène de Modigliani, l'instigateur du phalanstère de la rue du Delta où vivait la bohème du Montmartre d'avant 1914, et Marcelle Gallois, peintre satirique à l'immense talent, devenue moniale bénédictine au monastère Saint-Louis-du-Temple, rue

Monsieur. Le hasard a mis sous les yeux du premier, des dessins de cette dernière. Ce fut un coup de foudre pictural ! Sans être autorisé à la rencontrer, pendant près de dix ans, il lui a commandé près de 200 dessins et gouaches, puis, lui a offert une presse à graver. Les eaux-fortes qu'elle a produites lui ont valu une notoriété internationale et l'amitié de Marie Laurencin et de Laure Adler. A la demande de celui qui était devenu son « bien cher ami », elle s'est faite maître verrier et a réalisé elle-même une œuvre magistrale, au Petit-Appeville, près de Dieppe, et dans l'église du monastère de Limon construite par les sœurs après leur expulsion de la rue Monsieur. C'est l'histoire de cette amitié et des fruits artistiques qu'elle a produits, que cette communication s'est attachée à raconter.

La séance est levée à 18 heures.

SÉANCE DU 1^{er} JUIN 2012

Cette séance est présidée par Monsieur René CHABERT.

Sont présents Mesdames Bertrand-Fabre, Herrmann, Kuntz, Lassalle, Leroy, Marès, Pallier. Messieurs Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Debant, Fontaine, Gouget, Hugues, Kirschleger, Iancu, Meine, Puech, Stephan.

Excusés Mesdames Deronne, Poujoulat. Messieurs Audisio, Bruguerolle, Fougères, Gardelle, Galtier, P. Marès, Valade, Chillet, Simon.

Correspondants présents: Madame Giacomoni. Messieurs Krebs, Matouk, Pontvieux, Ventura.

Monsieur le président René Chabert prend la parole :

« *Je déclare ouverte cette séance du vendredi 1^{er} juin, avec cette citation : Quand l'homme avait le dos tourné, le monde se remplissait de choses mystérieuses, d'étranges complicités naissaient entre elles, des alliances inconnues se formaient, dont nul n'avait idée, et dont il ne restait aucune trace à son retour. Mais il fallait une prunelle pure et une oreille exercée pour les distinguer, pour en déceler les traces* ». Cette citation est extraite de L'Épervier de Maheux de Jean Carrière.

Nous sommes heureux de saluer la présence de M. André Costabel, membre honoraire.

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 18 mai qui est adopté à l'unanimité moins une abstention.

ANNONCES

Nous avons appris la disparition de Madame Claude GRILLOT, sœur de notre consœur et amie Christiane Lassalle à qui nos condoléances les plus sincères ont été adressées.

COURRIER

Nous avons reçu une lettre de notre confrère M. André Costabel qui souhaite remercier chaleureusement l'assemblée pour lui avoir conféré l'honorariat.

INVITATIONS

Samedi 16 juin à 17 heures, à la maison natale de Gaston Doumergue à Aigues-Vives, l'association « *Les amis de Gaston Doumergue* » nous invite à la conférence proposée par M. Bernard Moreau intitulée : « *Le Protocole, nostalgie du passé, ordre dans la République ou technique administrative ?* »

OUVRAGES ET BULLETINS

Nous avons reçu :

- La Lettre du printemps 2012 de l'Académie des Beaux-Arts.
- Le Bulletin du 1^{er} trimestre 2012 de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers.

Monsieur le président accueille à présent M. Pierre-Yves Kirschleger, membre non résidant.

Cher confrère et ami,

Tout d'abord, je vous remercie du remplacement, au pied levé, de M. Rainer Reimenscheider contraint, pour des raisons de santé, d'annuler sa communication.

Vous avez été élu correspondant en 2001 et reçu membre non-résidant, le 10 juin 2005 un mois après le décès de votre prédécesseur Jean Carrière élu membre non-résidant le 22 décembre 1978.

Ce n'était pas innocent de préluder cette séance avec une de ses

citations. Elle avait pour objectif d'évoquer la mémoire d'un membre éminent de notre Académie.

Vous êtes agrégé d'histoire, docteur en histoire des religions, maître de conférences à l'Université Paul-Valéry Montpellier III. Vous avez, pour domaine de recherche, l'histoire religieuse de la France contemporaine.

Lors de votre discours de réception, nous avons entendu prononcer une phrase actuelle, je vous cite : « *si nous étions en politique, je saurais que vous ne m'avez pas élu sur mon bilan, mais bien sur mon programme.* »

Et quel programme que je vais abrégé : vous avez réalisé des travaux sur François Guizot, élargi vos recherches, par des études ponctuelles, à divers thèmes : histoire régionale du protestantisme, histoire de la jeunesse chrétienne, histoire du protestantisme évangélique, histoire politique, histoire des idées sur la défense du christianisme dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

Vous nous avez gratifiés de deux communications :

En 2003 : L'Académie de Nîmes et François Guizot.

En 2007 : Le christianisme dans la tourmente du XIX^e siècle.

Aujourd'hui, vous avez souhaité nous parler d'un de nos anciens correspondants, Daniel Colladon, qui a collaboré à la création de l'École centrale des Arts et Manufactures de Paris.

Il n'y a guère plus d'un mois, nous recevions un nouveau correspondant qui a bénéficié de cette création.

Cher confrère, parlez-nous de ce physicien genevois.

Monsieur le président donne la parole à M. Pierre-Yves

Kirschleger

pour sa communication intitulée :

*« Daniel Colladon (1802 - 1893), physicien genevois,
correspondant de l'Académie de Nîmes. »*

Issu d'une famille française du Berry, passée à la Réforme et réfugiée à Genève en 1550, qui s'illustra par des juristes, des pasteurs, des médecins et des pharmaciens, Daniel Colladon fit des études de droit, fut reçu avocat en 1824, mais son rêve était de devenir membre de l'Académie des Sciences de Paris.

En 1824, il publie son premier mémoire dans la *Bibliothèque universelle de Genève*. Ses travaux seront dès lors, et jusqu'à la fin de sa vie (sa dernière publication scientifique date de 1890), très nombreux et variés : électricité, météorologie, acoustique et surtout mécanique... La liste de ses publications dans ses propres *Mémoires* contient 78 titres, et plusieurs de ses découvertes et inventions sont célèbres : fontaines lumineuses, perforatrices à air comprimé, épurateur pour le gaz, mesure de la vitesse du son dans l'eau...

Mais l'une de ses plus remarquables idées est l'emploi de l'air comprimé pour le percement des tunnels : proposée dès 1852, expérimentée en 1857, elle permettra l'achèvement du tunnel du Mont-Cenis, mais sera surtout utilisée pour la construction du tunnel du Saint-Gothard dont Colladon fut ingénieur-conseil.

Ses travaux et ses succès font de lui une notabilité scientifique européenne : il est correspondant de nombreuses académies : l'Académie royale des Sciences de Turin en 1846, l'Académie des Sciences de Paris en 1876, et, bien sûr, l'Académie de Nîmes, qui l'élit dès 1832.

Cette communication retrace la vie de Daniel Colladon dans le cadre général de son époque, mais aussi dans son cadre familial, puisque, clin d'œil du hasard, Daniel Colladon est le quadrisaïeul de Pierre-Yves Kirschleger.

La séance est levée à 17 h 45.

SÉANCE DU 15 JUIN 2012

Cette séance est présidée par Monsieur René CHABERT.

Sont présents Mesdames Deronne, Herrmann, Lassalle, Leroy, Marès, Maurin-Farelle, Pallier, Poujoulat. Messieurs Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Contestin, Debant, Fougères, Galtier, Gouget, Hugues, Iancu, Kirschleger, Meine, Pradel, Puech, Sapède, Sauzet, Stephan, Travier, Valade.

Excusés Mesdames Bertrand-Fabre, Kuntz, Teulon-Lardic. Messieurs Audisio, Bruguerolle, Fabre, Fontaine, Gardelle, Chillet, Krebs, Matouk.

Correspondants présents: Mesdames Agussol, Béné, Giacomoni, Ritter. Messieurs Belin, Bourrat, Février, Launay, Marechal, Moreau, Morisot, Meunier, Pontvieux, Simon, Trarieux, Ventura.

Monsieur le président René Chabert prend la parole :

« Chères consœurs, chers confrères, chers correspondants Mesdames, Messieurs,

Je déclare ouverte cette séance du vendredi 15 juin, séance au cours de laquelle nous allons procéder à l'élection de quatre nouveaux membres résidants aux fauteuils de nos regrettés confrères le pasteur Roger Grossi et Monsieur Jean-Marc Roger ainsi qu'aux fauteuils de Madame Marcelle Viala et de Monsieur Marc Chausse auxquels il a été conféré l'honorariat.»

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 1^{er} juin qui est adopté à l'unanimité moins six abstentions.

M. le président demande au Secrétaire perpétuel de procéder aux élections prévues par l'ordre du jour. Les quatre candidats sont élus à la majorité qualifiée des deux-tiers des votants.

Mlle Vanessa Ritter, parrainée par M. Bernard Cavalier, Mme Catherine Marès et M. Henri Hugues est élue membre résidant au fauteuil de Mlle Marcelle Viala devenue membre honoraire.

M. Jean-Louis Meunier, parrainé par M. Daniel-Jean Valade, M. René Chabert et Mme Monique Kuntz est élu membre résidant au fauteuil de M. Jean-Marc Roger, décédé.

M. Alain Penchinat, parrainé par MM. Daniel-Jean Valade, Henri Hugues et Bernard Fontaine est élu membre résidant au fauteuil de M. Roger Grossi, décédé.

M. Bernard Simon, parrainé par MM. René Chabert, Bernard Cavalier et Henri Hugues est élu membre résidant au fauteuil de M. Marc Chausse devenu membre honoraire.

ANNONCES

Notre confrère Jacques Meine, membre non résidant et M. Jean-Luc Pontvieux, correspondant et président de l'association Maurice Aliger nous informent de la parution des Actes du colloque consacré à Edmond Vermeil, le germaniste de Congénies, qui s'est déroulé en octobre 2011.

Nos confrères rendent un vibrant hommage à Jean-Marc Roger qui fut l'initiateur de cette manifestation, préparée et codirigée avec Jacques Meine. L'ouvrage est dédié à sa mémoire.

Jacques Meine remercie également les auteurs de cet ouvrage, membres de notre compagnie, en particulier Mmes Danièle Bertrand-Fabre, Anny Herrmann, Michèle Pallier, MM. Robert Debant, Robert Chamboredon, Pierre-Yves Kirschleger, Rainer Riemenschneider, Rüdiger Stephan.

M. René Ventura, correspondant, remet à l'Académie l'ouvrage offert par Mme ZOTTI : « *Cinzia - musicologue* ». Cet ouvrage collectif regroupe des textes sur les liens existant entre architecture, peinture et musique avec les conférences données à l'université de Gênes, en langue italienne, par

notre regretté confrère Jacques Lévy, accompagné de deux CD de musique sur les « Fugues de Bach » enregistrés par l'ensemble Hypothésis.

COURRIERS

Nous avons reçu le programme de la 93^{ème} session d'été 2012 de l'Ecole antique de Nîmes qui se déroulera du 6 au 12 juillet. Le programme est affiché sur le tableau du premier étage et vous a été communiqué par messagerie électronique.

INVITATIONS

Vendredi 8 juin à 18h, notre confrère Daniel-Jean Valade nous a invités au Musée des Beaux-Arts à l'occasion du vernissage de l'exposition « Charles-Joseph Natoire. Le dessin à l'origine de la création artistique ». Cette exposition, visible du 8 juin au 16 septembre, a été réalisée avec la participation du Musée du Louvre, avec l'aide la DRAC Languedoc-Roussillon et de l'AAMAC.

M. le Sénateur-maire Jean-Paul Fournier, membre ès-qualités de l'Académie, et notre confrère M. Daniel-Jean Valade, maire adjoint, délégué à la Culture offrent à notre compagnie le magnifique ouvrage de Susanna Caviglia-Brunel *Charles-Joseph Natoire, 1700-1777*. Susanna Caviglia-Brunel est maître de conférences d'art moderne et contemporain à l'université de Limoges. Cet ouvrage est l'aboutissement de sa thèse de doctorat soutenue à l'université Paris-Sorbonne sous la direction de Daniel Rabreau.

Mardi 19 et mercredi 20 juin, Sabine Teulon-Lardic, membre non résidant et professeur au conservatoire R.D. de Nîmes, nous a invités au Colloque « Exotisme et art lyrique » de l'Opéra-Comique à Paris pour sa contribution : « Le corps chantant de la mauresque, de l'indienne à l'opéra-comique : *Don Pèdre, Lalla Roukh, Lara* - 1857 à 1864 ».

OUVRAGES ET BULLETINS

M. Carol Iancu, membre non résidant offre à l'Académie quatre de ses derniers ouvrages :

- *L'émancipation des Juifs de Roumanie (1913-1919)*, « Collection Sem », édité en 1992 par le Centre de Recherches et d'Études juives et hébraïques. Université Paul Valéry- Montpellier III.

- *Permanences et Mutations dans la Société israélienne*. édité en 1996 par le Centre de Recherches et d'Études juives et hébraïques. Université Paul Valéry- Montpellier III.

- *La Shoah en Roumanie*. « Collection Sem », édité en 2000 par l'Université Paul Valéry- Montpellier III.

- *Alexandre Safran et la Shoah inachevée en Roumanie*. Recueil de documents (1940-1944), édité en 2010 chez Hasefer.

Nous avons reçu :

- Le bulletin 2011 de l'Académie Royale de Belgique.

- Les Mémoires de l'Académie Nationale des Sciences, Arts et Lettres de Metz.

- Les Mémoires de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier.

- Le Recueil 2012 de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse.

- Les Annales 2011 de l'Académie de Mâcon.

Monsieur le président accueille à présent le conférencier

M. Robert Sauzet, membre non résidant.

Cher confrère,

Cet après-midi, vous nous offrez l'avantage de revivre une page d'histoire située entre 1636 et 1643.

Je suis honoré de vous présenter en qualité d'orateur.

Je tiens à souligner que vos ascendants maternels et paternels sont tous cévenols.

Vous avez obtenu un CAPES d'histoire, une agrégation d'histoire et un doctorat d'État. Vous êtes professeur émérite à l'université François Rabelais de Tours.

Vous êtes académicien depuis 1994, date à laquelle vous avez été élu membre non résidant.

Vos références bibliographiques sont si nombreuses que je ne citerai que le titre de certains de vos livres :

- *Les Visites pastorales dans le diocèse de Chartres pendant la première moitié du XVII^e siècle.*

- *Contre-réforme et Réforme catholique en Bas-Languedoc. Le diocèse de Nîmes au XVII^e siècle.*

- *Chroniques des frères ennemis. Catholiques et protestants à Nîmes du XVI^e au XVIII^e siècles.*

- *Les Réguliers mendiants acteurs du changement religieux dans le royaume de France, 1480-1560.*

- *Le Notaire et son roi. Étienne Borrelly (1633-1718). Un Nîmois sous Louis XIV.*

- *Les Cévennes catholiques. Histoire d'une fidélité (XVI^e-XX^e siècle).*

- *Au « Grand siècle des âmes », Guerre sainte et paix chrétienne en France au XVII^e siècle,*

Vous avez écrit : « *Religion et société à l'époque moderne* ». Au travers de ce livre, on découvre l'itinéraire d'un historien des pratiques religieuses au cœur des sociétés de la Loire moyenne.

Vous avez présenté trois communications, rue Dorée :

- En 1977: « *Contre Réforme et Réforme catholique en Bas-Languedoc au XVII^e siècle : Le diocèse de Nîmes de 1598 à 1614.* »

- En 1994: « *Itinéraires en histoire religieuse nîmoise.* »

- En 2001: « *Les Cévennes catholiques* »

Cher confrère, avec votre communication vous allez nous transporter dans le temps.

**Monsieur le président donne la parole à M. Robert Sauzet
pour sa communication intitulée :**

*« À Nîmes au temps du Ministériat, l'évêque de Nîmes Mgr Anthyme Denis
Cohon
et le début d'une guerre juste (1636-1643). »*

Dans la suite des ouvrages de V.-L. Tapié, de P. Blet et de R. Mousnier, les études récentes sur le cardinal de Richelieu et ses collaborateurs ont permis de nuancer une image trop marquée par la « raison d'État » et le machiavélisme.

Le sentiment religieux était très important pour le cardinal-ministre comme l'a montré Françoise Hildesheimer et il jouait un rôle important dans sa politique. De même pour le Père Joseph, récemment « revisité » par Benoist Pierre. Sans appartenir au monde des conseillers les plus proches, l'évêque de Nîmes, Anthyme-Denys Cohon (1595-1670), évêque de Nîmes entre 1634 et 1644 puis de 1655 à 1670, fut un collaborateur dévoué et efficace du cardinal. Cela lui a valu d'être souvent considéré comme un prélat « politique » - donc « mauvais » dans une historiographie inutilement justicière. Dans la thèse de notre confrère, soutenue en 1976, il s'était attaché à comprendre cet homme d'éclats et de contradictions assumées, typique de l'âge baroque. Il était arrivé à la conclusion que la politique était une face de sa religion. La recherche actuelle confirme ce qu'il avait écrit alors.

Arrivé à Nîmes en 1636, Cohon héritait d'une situation difficile, conséquence des « guerres M. de Rohan de 1621 à 1629 » suivies du ralliement de son prédécesseur Claude de Saint-Bonnet de Thoiras, à la révolte de Montmorency, en 1632. L'année suivante devait être marquée par l'invasion du Bas-Languedoc, dépourvu de troupes, par une armée espagnole. Comme plusieurs de ses confrères languedociens, l'évêque de Nîmes participa activement à l'effort de guerre. Pour lui, comme pour Richelieu, la notion

thomiste de guerre juste était essentielle dans sa vision politique. En 1638, M. de Nîmes dont notre confrère a évoqué brièvement la dévotion mariale (renvoyant sur ce point à un article à paraître prochainement dans la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*) était associé au « vœu de Louis XIII ». Il fut, en effet, choisi pour prononcer, dans l'église des minimes d'Abbeville le sermon du 15 août 1638 où le roi consacra solennellement son royaume à Notre-Dame. En 1642, c'est à Perpignan qu'il eut l'honneur de prêcher au lendemain de l'entrée de l'armée royale dans la capitale du Roussillon.

Les écrits et les discours de Cohon témoignent de l'importance, pour lui comme pour son maître et nombre de ses contemporains, de l'idée de patrie. Notre confrère aurait pu intituler ce troisième et dernier point « la faute de l'abbé Coyer ». Cet auteur de l'époque des Lumières prétendait, en 1754, que « le vieux mot de patrie » s'était « perdu depuis le ministère de Richelieu ». Cette assertion est fautive. Cela n'aurait pas autrement d'importance si plusieurs historiens contemporains n'avaient pas hésité à la reprendre à leur compte.

En conclusion de cette communication centrée sur le premier épiscopat de Cohon à Nîmes, Robert Sauzet souligne le contraste entre l'époque Richelieu et celle du gouvernement personnel de Louis XIV. A la fin de sa vie, M. de Nîmes put assister à ce crépuscule des baroques, symbolisé, en 1661, par la chute du surintendant Fouquet, « fils spirituel de Richelieu » (D. Dessert) . Cet épisode avait fortement impressionné l'évêque.

Notre confrère offre à l'Académie l'ouvrage « *Religion et société à l'époque moderne* », édité par Les Presses Universitaires François Rabelais à Tours en 2012.

La séance est levée à 18 h 15.

SÉANCE DU 29 JUIN 2012

Cette séance est présidée par Monsieur René CHABERT

Sont présents Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Hermann, Kuntz, Lassalle, Leroy, Marès, Pallier, Pougoulat. Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Fougères, Galtier, Gouget, Hugues, Moreau, Pradel, Valade.

Excusés Messieurs Bruguerolle, Fabre, Fontaine, Gardelle, Meine, Puech, Stephan.

Correspondants présents: Mesdames Agussol, Béné, Giacomoni, Kribs. Messieurs Belin, Canonge, Chillet, Hooreman, Krebs, Launay, Matouk, Marechal, Morisot, Meunier, Ott, Penchinat, Pontvieux, Simon, Trarieux, Ventura.

Monsieur le président René Chabert prend la parole :

« Je déclare ouverte cette séance du vendredi 29 juin. A l'ordre du jour figure deux temps forts : la communication de notre consœur Madame Jacqueline Leroy et la réception de M. Bernard Moreau en qualité de membre non résidant.

Toutefois, au seuil des longues vacances académiques et au terme de la première partie de mon mandat, je tiens à rendre hommage à la fidèle équipe décisionnelle constituant le bureau de l'Académie : M. Alain Aventurier, secrétaire perpétuel; M. Charles Puech, trésorier ; M. Henri Hugues, secrétaire adjoint; M. Bernard Fontaine, trésorier adjoint, sans oublier Mme Michèle Pallier, vice-président, Mme Christiane Lassalle, archiviste.

Je tenais à vous remercier en séance pour votre soutien, votre aide précieuse et pour tout ce travail accompli dans la discrétion. »

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 15 juin qui est adopté à l'unanimité moins deux abstentions.

ANNONCES

Catherine Marès et Hélène Deronne, membres résidants, Guy Dugas et Pierre Mutin, Correspondants ont participé à la réunion du groupe de travail dénommé Arc méditerranéen qui s'est réuni au siège de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille le 30 mai dernier. La prochaine réunion est programmée le lundi 15 octobre à 10 h au siège de l'Académie du Var de Toulon.

COURRIERS

Nous avons appris la disparition accidentelle de M. Charles Reboul, président de l'Académie des Hauts Cantons. Nous avons adressé nos condoléances les plus sincères aux membres de cette société.

INVITATIONS

Lundi 25 juin, M. le président René Chabert et le Secrétaire perpétuel ont assisté à la séance solennelle publique de l'Académie des Sciences et lettres de Montpellier. M. Jean-Louis Beffa, ancien Président-Directeur Général de St Gobain a donné une conférence très appréciée et captivante intitulée « Le rôle des Etats dans l'économie mondialisée ».

Mercredi 4 juillet, à 10h30, au musée des Beaux-Arts, M. Pascal Trarieux, conservateur du patrimoine et correspondant nous invite à une visite commentée de l'exposition « *Charles-Joseph Natoire ; le dessin à l'origine de la création artistique* ». Cette exposition d'été a été inaugurée le 8 juin dernier par M. Jean-Paul Fournier et M. Pierre Rosenberg. Notre confrère Daniel Jean Valade, maire adjoint délégué

à la culture a donc fait cette proposition à Pascal Trarieux de nous recevoir. Nous les remercions vivement.

OUVRAGES ET BULLETINS

Nous avons reçu :

- Le bulletin 2011 de l'Académie Royale de Belgique.
- Les Mémoires de l'Académie Nationale des Sciences, Arts et Lettres de Metz.
- Les Mémoires de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier.
- Le Recueil 2012 de l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse.
- Les Annales 2011 de l'Académie de Mâcon.

M. le président accueille à présent le conférencier Mme Jacqueline Leroy, membre non résidant.

Chère Consœur et chère amie,

Vous avez une particularité au sein de l'académie, avec quelques-uns de vos confrères, vous avez été élue et vous n'avez jamais été reçue. J'ai donc tenu à marquer d'un point d'orgue, en ce jour de réception, la présentation de votre communication en indiquant vos appétences et votre dévouement pour notre Compagnie.

Vous avez succédé à Monsieur Arnaud de CAZENOVE.

Vous êtes licencié ès Lettres et vous possédez un diplôme supérieur l'ENSSIB (École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques).

Naturellement vous avez été Conservateur général des bibliothèques.

Toutefois, vous disposez d'un palmarès tellement impressionnant de postes occupés qu'il est difficile de synthétiser leur présentation sans être chronophage.

En effet, vous avez accompli, Chère Consœur, un parcours qui vous a permis d'aborder des activités diverses. Vous inspirant des conditions et des nombreux pays que vous avez traversés, vous avez fait preuve d'ingéniosité, vos activités créatrices en témoignent :

- de 1960 à 1965 : création de la bibliothèque du centre d'enseignement supérieur d'Abidjan

- de 1965 à 1967 : période pendant laquelle vous associez la création de la bibliothèque de l'École normale supérieure d'Alger et la création du centre de documents pédagogiques de l'Office universitaire et culturel d'Alger.

Vos aptitudes de leader, votre appétit à cultiver l'initiative et vos capacités d'adaptation à des responsabilités variées vous les avez exercés en France,

- Programmation à la bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou.

- Chargée de mission à Sophia-Antipolis pour l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris

- Directeur de l'ensemble des quatre sites documentaires de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris.

mais aussi dans des lieux différents :

- Chef de projet de la médiathèque de l'Institut du Monde Arabe

- Conseiller technique auprès du chef de projet de la nouvelle Bibliothèque d'Alexandrie.

- Conseiller auprès du chef de projet de la Bibliothèque Nationale du Qatar.

Vos rôles spécialisés vous conférant à votre domaine de prédilection, vous ont engagé à devenir :

Consultante Experte en de nombreux concours et projets à Paris, à Damas, à Téhéran, à Niamey, à Casablanca, à Rabat et commissaire de l'exposition « le livre dans tous ses états » à Alexandrie.

Vous avez assumé une mission au Koweït dans le cadre de l'aide apportée pour la reconstitution des bibliothèques et centres de documentation après la guerre du Golfe.

La valeur de vos engagements et de vos responsabilités a été reconnue par des distinctions honorifiques et décorations :

Légion d'honneur, Officier de l'ordre national du mérite, Chevalier des palmes académiques.

Vous êtes également :

vice-présidente de l'association des amis de la bibliotheca Alexandrina, vice-présidente de la fondation Louis Jou.

Nous avons une pensée pour Monsieur Robert Leroy que vous soutenez dans les épreuves.

Chère Consœur, soyez vivement remerciée pour l'aide précieuse que vous offrez à notre Académie.

**M. le président donne la parole à Mme Jacqueline Leroy
pour sa communication intitulée :**

« Louis Jou. Itinéraire d'un typographe catalan »

« Ce prince solitaire des imprimeurs », indépendant farouche, a recherché sa vie durant la perfection du livre. La démarche et l'œuvre de Louis Jou, intemporelles, permanentes, sont une leçon d'humanisme et de liberté, un message de vérité et de foi.

Né dans une famille modeste à Gracia en 1881, à l'âge de 8 ans il est mis en apprentissage.

Repéré très jeune par le conservateur de la Bibliothèque Arus de Barcelone, Eudald Canibell, il découvre l'univers du livre et plus précisément celui de la Renaissance.

Sa curiosité intellectuelle, sa vive intelligence, sa volonté farouche, lui permettent en quelques années de maîtriser toutes les techniques de la fabrication du livre : il est aussi bien typographe, que graveur, imprimeur, éditeur.

Arrivé à Paris en 1906 sans argent et sans relations, en quelques 20 ans, il parvient à être reconnu, écouté, dans le monde de l'édition. Sur 167 ouvrages réalisés par lui, 34 ont été imprimés sur ses presses.

Surnommé « l'architecte du livre », il reste une référence incontestée dans le monde de l'édition.

L'ordre du jour prévoit à présent la réception de Monsieur Bernard Moreau récemment élu membre non résidant pour occuper le fauteuil laissé vacant par M. Henry de Seguins-Cohorn.

M. Bernard Moreau est introduit dans la salle des séances accompagné par Mme Christiane Lassalle qui a parrainé notre confrère.

Monsieur le président René Chabert souhaite la bienvenue à Monsieur Bernard Moreau en ces termes :

Monsieur,

C'est un honneur pour le président de l'Académie d'accueillir et d'introniser un nouvel académicien. Toutefois, cette action favorable ne va pas sans une mission délicate, celle de retracer, bien sûr trop brièvement, les étapes du parcours qui conduisent un nouvel impétrant à occuper un siège vacant.

Pour succéder à notre confrère M. Henry de Seguins-Cohorn qui nous fait l'honneur d'assister à cette séance, officier de cavalerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur à qui l'honorariat à été conféré en 2011, nous avons choisi et élu un représentant spécialement qualifié : directeur honoraire des services législatifs de l'Assemblée nationale, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, licencié en Droit, possédant un diplôme d'études supérieures de droit public et un doctorat

en Droit - en histoire du droit et des institutions- M. Bernard Moreau.

Nous sommes parfaitement dans l'actualité avec les élections de ce mois de juin, les Français ont élu ou réélu les membres de l'Assemblée nationale.

Mais avant d'entrer pleinement dans cette présentation, permettez-moi d'une part, mes chers confrères, de souhaiter la bienvenue à toutes les personnes qui aujourd'hui nous honorent de leur présence et en particulier les membres des familles et des connaissances de M. Henry de Seguins-Cohorn et de M. Bernard Moreau.

Je salue particulièrement le fils de votre prédécesseur, M. Thierry de Seguins.

Ainsi que vos amis venus d'Uzès, de Castillon du Gard, de Congénies et Paris, vos anciens collègues de l'Assemblée nationale et vos amis de la Vaunage Mme Noëlle Marti-Gerbaud et M. Bernard Atger secrétaire et trésorier de l'association Guillaume de Nogaret. Permettez-moi d'autre part, de ponctuer ce discours, comme j'ai coutume de le faire assez régulièrement, de quelques réflexions.

Je commencerai par une citation prononcée par l'abbé Pierre à l'assemblée nationale le 1^{er} décembre 1950 :

« Ce que je recherche est beaucoup plus précieux que vos applaudissements de quelque côté qu'ils viennent. C'est en fait la restauration du prestige de la France et, par elle, à l'échelle du monde, la restitution d'une espérance. »

M. Bernard Moreau, notre Compagnie vous comptait parmi ses correspondants depuis 1996. Vous avez été proposé à notre vote par vos marraines et parrain Mme Christiane Lassalle, Mme Catherine Marès et M. Daniel Jean Valade et élu le 16 mars 2012 membre non résidant.

Vous allez vous installer, en ce jour de cérémonie de réception, parmi les sièges des 24 membres non résidants de l'Académie de Nîmes.

Vous êtes gardois des deux côtés de la famille depuis le Moyen-âge. L'arbre généalogique remonte jusqu'au XVI^e siècle pour le versant

paternel et au XIV^e pour l'ascendance maternelle. Les deux branches sont catholiques mais, sous-entendu de ma part, nous sommes tous frères de près ou de loin, vous avez des ancêtres protestants jusqu'au XVIII^e siècle. Votre mère était Cévenole. Votre grand-père maternel, cheminot a été prisonnier pendant toute la guerre de 1914. Votre grand-père paternel était liquoriste puis fut courtier en vins à Nîmes.

Votre père, né à Nîmes en 1916 d'une famille issue de Marguerittes a fait des études de pharmacie à Montpellier. L'histoire, la guerre vont lui imposer d'exercer sous contrainte. Après sa démobilisation, il a été pharmacien en officine à Saint Chaptès, à Sète puis en région parisienne. Votre mère née à Aulas, à côté du Vigan, habitant en région parisienne et réfugiée à Nîmes lors de la déclaration de la guerre, a suivi la classe de philosophie avant de commencer ses études de pharmacie.

Pendant 25 ans, vous avez passé toutes vos vacances à Aulas. Vous avez plantureusement parcouru les décors naturels du massif de l'Aigoual.

Votre épouse, pharmacienne, est originaire de Strasbourg. Vous m'avez confié qu'elle a pleinement adopté notre région.

Votre fils, énarque, est sous-directeur à la direction du budget. Votre fille agrégée de lettres classiques est mariée avec un responsable du Crédit agricole. Ils ont un fils de cinq ans et demi et une fille de trois ans. Ils ont vécu cinq ans au Japon, ce qui vous a permis de leur rendre visite et de connaître ce pays qu'ils ont quitté après le tremblement de terre : vous m'avez avoué avoir été fort inquiet.

Votre sœur, Mme Joëlle Lepoutier, était fonctionnaire au Sénat. Son mari est dermatologue. Avec elle, vous êtes restés profondément gardois et n'avez jamais vraiment accepté votre expatriation parisienne. Nous pouvons en juger par vos centres d'intérêt liés à l'histoire du département du Gard, objectivés par des collections de gravures et de livres anciens.

Dans la cinématique de la mouvance familiale, vos études primaires et secondaires vous ont conduit de l'école à Saint-Chaptès, au collège Paul

Valéry de Sète puis au Lycée du Raincy en Seine Saint-Denis.

Vos études supérieures conjuguent une somme vectorielle de diplômes à la faculté de droit de Paris, à Sciences-Po, avec votre admissibilité à l'E.N.A. et une expression multilingue (de la bonne connaissance à la conversation simple en anglais, espagnol, italien, allemand et grec moderne). Toutes ces résultantes pouvaient effectivement aboutir à une responsabilité importante au Palais-Bourbon.

Depuis votre admission au concours d'administrateur des services de l'Assemblée nationale en avril 1968, votre carrière ne cesse de croître manifestant une appétence insatiable.

Le rôle d'administrateur que vous exercez génère une prise en charge de dossiers prenant une précaution variable allant de l'incidence de sujets de proximité par exemple : une commission d'enquête sur la pollution de la Méditerranée, sur l'emploi et le chômage ou plus particulièrement sur les nationalisations. Conjointement, vous n'évitez pas de tendre un bras vers la culture et vous coordonnez le programme d'aménagement du musée « Les grandes heures du Parlement » dans les locaux du Congrès, au château de Versailles.

Vous atteignez des champs d'action multidimensionnels transigés de problèmes européens, de coopération internationale et de relations culturelles avec l'étranger : programmes de coopération et d'assistance technique de l'Assemblée nationale avec les parlements du Tiers-Monde, des jeunes démocraties d'Amérique latine et des « pays de l'Est ». Vous assumez des missions d'assistance et d'enseignement en Amérique latine, ou l'escorte de délégations au Moyen-Orient, en Inde et au Canada. Vous êtes légitimé par un souci d'équilibre bilatéral et vous organisez des stages pour la formation des fonctionnaires parlementaires étrangers reçus à Paris.

Vous terminez votre carrière comme directeur du service des archives mais, après votre retraite, vous travaillez encore un peu à l'extérieur chef de la section française du service de la séance au greffe de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

On imagine plus facilement votre rôle de directeur dans les services législatifs et bien au-delà des memoranda, les études générales sur l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée, la communication des décisions des groupes et attachés parlementaires.

Sans oublier les usages protocolaires :

Vous avez été nommé conseiller le 1^{er} juillet 1983 en qualité de chef de la division du Protocole et affecté à la direction générale des Affaires européennes et internationales à compter 1^{er} août 1996.

Et plus simplement en parlant de l'Assemblée nationale au cours de la réception d'un ambassadeur, je vous cite : *le chef du protocole est l'homme qui est là*. L'ambassadeur vous dit : *Voyez-vous, cher ami, ce n'est ni votre faute ni la mienne mais l'ennuyeux c'est que nous sommes là tous les deux*.

Il était important de citer quatre de vos nombreuses publications : deux ouvrages, en 1995 : « Voter en 1789 : l'exemple de la sénéchaussée de Nîmes » et en 1997 « Protocole et cérémonial parlementaires », ainsi que des contributions à des travaux collectifs, en 1996 : « *Le protocole vécu, ou l'homme qui est là* » et en 2000 : « *Les députés de la Vaunage au XX^e siècle* ».

Deux communications ont été publiées dans nos Mémoires : en 2008 « *Une administration peu connue, les services de l'Assemblée nationale* » et en 2010 « *Après la dernière réforme constitutionnelle, peut-on encore parler de la constitution de 1958 ?* ».

Malgré tout cela vous n'arrivez pas à vous soustraire de l'activité manuelle du bricolage.

La densité et l'importance de vos activités ont été reconnues en France : chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite.

Vous avez également obtenu des distinctions honorifiques en de nombreux pays étrangers: en République tunisienne, d'Autriche, du Chili, d'Egypte, mais aussi, au Mexique, en Jordanie et au Sénégal.

Votre planning vous accorde encore du temps pour des implications associatives. Vous avez été président de l'association pour la conservation du patrimoine de Congénies (2007-2010), vous êtes président de l'association Guillaume de Nogaret (depuis 2011).

Je conclurai avec une question que j'ai posée à M. Bernard Moreau : De la rue de l'université à Paris à la rue Dorée à Nîmes, ça monte ou ça descend? C'est plat me répondît Bernard Moreau en arasant spontanément le Palais Bourbon et l'Hôtel de l'Académie de Nîmes.

Maintenant, il convient, par l'éloge de M. Henry de Seguins-Cohorn, de rappeler, ce que fut pour l'Académie, votre prédécesseur à cette place de membre non résidant.

Je vous cède maintenant la parole.

Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Chers confrères, chères consœurs,
Mesdames, Messieurs, chers amis,

Il m'est arrivé de prononcer quelques discours. La plupart eurent pour cadre les pots administratifs qui solennisent une mutation, une promotion, une décoration et finalement un départ à la retraite. Ils relèvent donc de ce que les anthropologues appellent les rites de passage, ceux qui rythment les étapes d'une vie.

Celui que je vous dois aujourd'hui me semble d'une nature différente. Il se situe plutôt dans le cadre des rites d'initiation qui marquent l'accès à un groupe auquel l'appartenance ne présente aucun caractère immanent puisqu'elle résulte d'un double accord, celui de l'organisme qui accueille et celui de l'impétrant qui aspire à en faire partie. Celui-ci doit manifester le plaisir qu'il a et l'honneur qu'il ressent à avoir été choisi. Ce sont ces sentiments que je veux tout d'abord exprimer en remerciant du fond du cœur notre président pour les mots si chaleureux qu'il vient de prononcer, votre compagnie pour m'avoir élu et en soulignant l'émotion que je ressens à siéger, désormais à part entière, parmi ceux qui depuis plus de trois siècles, constituent l'élite de notre cité et de notre département.

Initiation, ai-je dit. En fait la mienne se termine aujourd'hui plutôt qu'elle ne commence. Il y a longtemps en effet que l'Académie ne m'est pas inconnue. Autrefois, j'ai beaucoup fréquenté mon cousin Aimé Flaugère qui était à cette place lors de sa réception comme membre résidant le 25 juin 1943 et dont on disait avec révérence chez mes grands-parents : « *Il est à l'Académie.* » J'ai approché Mgr Homs dont les sermons à Saint-Baudile terrifiaient un peu et, disons-le, ennuyaient beaucoup le bambin que j'étais. Parmi les académiciens plus récents que j'ai bien connus – pour n'évoquer que les disparus – je voudrais rappeler le souvenir du docteur Lauret, du Père Dalverny et celui de notre ami Christian Liger dont je n'oublie pas que sa dernière sortie avant son décès fut pour venir fêter mon soixantième anniversaire à Congénies.

Cette initiation lointaine s'est approfondie pendant le long noviciat que, depuis 1996, j'ai effectué auprès de vous comme correspondant, qualité que m'a valu le parrainage de Christian Liger et Daniel Valade. Deux parrains protestants pour le catholique que je suis – et maintenant un de chacun des trois groupes, puisque Catherine Marès et Christiane Lassalle ont rejoint Daniel Valade, ce dont je les remercie –, voilà bien l'ouverture et la tolérance qui font partie des qualités de votre compagnie que j'ai pu découvrir pendant seize années. Vos séances, les communications que j'y ai entendues ou que j'ai pu y faire, le travail dans votre histoire et vos archives sous la conduite chaleureuse de Mme Lassalle, m'ont appris à découvrir la réalité de l'Académie, la courtoisie qui y règne, la curiosité de ses membres et la diversité de leurs talents. Selon La Bruyère, « *La cour est comme un édifice bâti de marbre ... elle est composée d'hommes fort durs, mais fort polis* ». J'ai quitté il y a dix ans une assemblée où tout était fort dur mais pas nécessairement fort poli. J'en retrouve à Nîmes une où tout est fort poli et où, apparemment, rien n'est fort dur et où il est possible d'oublier le conseil d'Oscar Wilde : « *On n'est jamais trop prudent dans le choix de ses ennemis.* »

L'exercice auquel je dois me livrer comporte ses règles et requiert de la prudence car, comme l'a remarqué La Rochefoucauld, « *Quand*

la vanité ne fait point parler, on n'a pas envie de dire grand chose. » Je vous parlerai donc de mon prédécesseur avant de tenir des propos plus personnels. Le moi est haïssable. J'essaierai néanmoins d'en traiter, mais à la lumière de la relation nouée avec la terre où je suis né et en me penchant sur les sentiments que peut générer le retour au pays natal.

Le hasard des vacances de sièges, la proposition de mes parrains et l'application de vos statuts firent que je succède à Henry de Seguins-Cohorn. Circonstance heureuse pour qui doit présenter son prédécesseur. Heureuse tout d'abord parce que mon propos ne sera pas un éloge funèbre, Henry de Seguins ayant démissionné avant d'accéder à l'honorariat : il nous a donc si peu quittés qu'il nous fait la gentillesse d'être parmi nous aujourd'hui. Heureuse aussi car il se trouve que j'ai eu depuis longtemps des occasions de le rencontrer et des raisons de l'estimer profondément. Parmi les hasards qui m'ont rapproché de sa famille, figure une rencontre avec son fils Thierry au Kosovo où ce dernier servait dans les forces françaises alors que j'effectuais dans cet improbable endroit une tout aussi improbable mission de mise en place de l'assemblée parlementaire kosovare.

La personnalité d'Henry de Seguins est solidement ancrée dans une histoire et dans des terroirs : l'histoire, c'est celle de sa famille, si souvent associée à l'histoire de la France ; les terroirs, ce sont le Comtat, l'Uzège, l'ancienne principauté d'Orange.

Les Seguins – un nom d'origine saxonne - sont une vieille famille du Comtat, « *ce pays dont la gloire est d'avoir été le siège de la papauté pendant près d'un siècle, faisant d'Avignon la capitale de la chrétienté* » comme l'écrit mon prédécesseur. S'ils s'y sont installés au début du XIV^{ème} siècle, leurs origines sont de Guyenne. L'un d'eux aurait été établi gouverneur de Bordeaux par Charlemagne en 778, d'autres ont fait partie de l'entourage des comtes de Toulouse, plusieurs ont participé aux Croisades. Au début du XIV^{ème} siècle, un Seguins s'installa à Tarascon où sa famille acquit une position influente en occupant longtemps les fonctions de syndic de la noblesse. Après un mariage avec une jeune

noble de Vaison, les Seguins acquirent, en dépit des difficultés soulevées par le droit local, une influence considérable dans le Comtat. Ils y exercèrent l'importante fonction de vice-recteur et y détinrent pendant trois générations les charges d'avocat général et de procureur général du Pape ce qui, paraît-il, faisait dire aux Avignonnais « *De manu et auctoritate Seguinorum, libera nos Domine.* » Mais le petit Comtat offrait peu de places aux cadets qui, jusqu'à la Révolution, servirent dans l'armée du roi de France ou dans l'Ordre de Malte, tradition qui se poursuit dans la famille de nos jours.

Les Cohorn, originaires de Suède, venaient de plus loin. A la suite d'événements confus à la fin du XV^e siècle, un certain Pierre Cohorn accompagna le roi de Danemark à Rome où ce monarque venait faire valoir ses prétentions au trône de Suède. Il plaça son fils sous la protection de l'ancien évêque d'Avignon, Julien de La Rovère, le futur pape Jules II. Pierre ayant jugé bon, comme l'écrit Henry de Seguins, de « *passer son épée à travers le corps d'un officier danois, favori de son roi, ne peut plus rester dans les bagages du roi de Danemark ni retourner en Suède où règnent ses adversaires.* » Il reçoit l'aide de La Rovère qui lui offre l'hospitalité du Comtat. L'avenir de la famille n'en souffrit point et des Cohorn furent secrétaire de la Chambre apostolique, vice-recteur du Comtat, gouverneur d'Orange ou évêques.

Des familles comtadines aussi notables ne pouvaient échapper aux liens du mariage. Deux cadets, Alexandre de Seguins, brillant officier de l'armée du roi et Alexandre de Cohorn, officier de marine, étaient amis. Pendant la guerre d'Indépendance américaine, Seguins, devenu colonel du régiment de la Martinique, fut frappé en 1780 par un boulet de canon, cause d'une mort prédite des années auparavant par une bohémienne. Cohorn fit une très honorable carrière de marin et fut gouverneur de Villeneuve-les-Avignon. Alexandre, fils du fantassin, épousa en 1803 Flavie, fille du marin. La famille de Seguins-Cohorn était constituée et, grâce à la Révolution que ses membres n'avaient pas approuvée –

c'est le moins qu'on puisse dire – et dont ils avaient souffert, elle était devenue une famille française.

Ceux d'entre vous qui connaissent les travaux d'Henry de Seguins s'étonneront de ne point encore voir apparaître le baron de Castille. Son entrée dans la famille, si j'ose dire, fut plus tardive. Une étonnante succession de décès avait transformé Gabriel de Froment, petit noble d'Uzès aux revenus médiocres, en un baron de Castille détenant une des plus belles fortunes d'Uzège. Comme vous l'a exposé le 16 avril 2004 notre confrère dans une communication sur « *La Révolution française dans la régions d'Uzès à travers les écrits du baron de Castille* », le baron faisait partie des nobles libéraux nombreux dans notre région. Il a traversé la Révolution avec moins de désagréments que d'autres mais son château subit néanmoins de gros dégâts et sa femme mourut pendant son incarcération à Beaucaire. Il garda l'estime de ses concitoyens qui voulurent à plusieurs reprises lui confier des fonctions publiques. J'ai trouvé dans ce travail, mais trop tard pour que je pusse l'utiliser dans ma thèse, des informations sur le déplacement que firent à Versailles, en février 1789, les délégués des assemblées des trois ordres de la sénéchaussée de Nîmes. Elles ne figurent dans aucune des archives publiques que j'ai dépouillées et sont une nouvelle preuve de la richesse des archives privées et de la chance de ceux qui y ont accès.

Sous le Consulat, Castille est à nouveau quelqu'un. Il est considéré à la préfecture. Il représente le département au couronnement de l'Empereur et devient baron d'empire avec majorat. « *Riche, il se fit bâtisseur* » écrit Henry de Seguins, mais ce n'est pas ici le lieu d'évoquer le goût immodéré du baron pour les colonnes.

Ce qui nous intéresse, c'est en 1809 le décès de son fils unique, Edouard, à la bataille d'Essling. Bien sûr, son père fit ériger une colonne à sa mémoire. Mais pour sauver son titre et sa fortune le baron devait à nouveau procréer. Son dévolu et sans doute quelques négociations aboutirent à un mariage avec une vieille fille – elle avait 25 ans, il en avait 60 ! – Herminie de Rohan-Rochefort. Charlotte naîtra de cette

union en 1822 au château d'Argilliers. Elle épousera en 1838 Edmond de Seguins. Nous connaissons maintenant la généalogie de la famille actuelle.

J'ai résumé ce qu'Henry de Seguins m'a longuement expliqué au cours de l'après-midi qu'il m'a consacré et le contenu des brochures qu'il m'a remises. Mais ce bref exposé était nécessaire de comprendre qui est celui qui écrivit : *« les Seguins sont du Comtat... les Cohorn aussi... les Castille sont de l'Uzège... Le hasard a voulu que la fille du baron de Castille et de la princesse de Rohan fût jolie et que le fils du marquis de Seguins-Vassieux en tombât amoureux... Le jeu des successions aidant, toutes les archives du baron de Castille revinrent aux enfants de cette heureuse union et pour, mon plaisir, à leurs descendants. »* Ce texte résume ce qui fit Henry de Seguins : son attachement à des terroirs et à une famille qui a participé à notre histoire et qu'il veut mieux connaître grâce à une recherche historique solide. Une famille qui compta des soldats et des marins dans les armées du roi et dans les armées impériales comme chez les émigrés, des évêques, des administrateurs du Comtat, une sous-gouvernante des enfants de France, un gouverneur de la Drôme sous la Restauration, une famille qui a participé à la guerre d'Indépendance américaine, à l'épopée de l'Ordre de Malte et qui a joué un rôle essentiel en Uzège.

Il est une autre composante dans la vie d'Henry de Seguins, l'Afrique du Nord. En 1923 son père dut se défaire du château d'Argilliers, ce qui fut un déchirement, pour s'installer en Algérie, où Henry est né à Nedroma en 1927, puis au Maroc, à Kouribga, où il dirigea une exploitation de 3000 ha. En 1942, avec l'aide d'officiers de l'armée d'Afrique, il aménagea sur sa propriété un aéroport qui rendit de grands services aux troupes américaines. Orphelin de mère à l'âge d'un an, Henry fut élevé sur ces terres baignées de soleil.

Il fréquenta le collège de Kouribga et le lycée de Casablanca puis il revint au Comtat, chez les Jésuites d'Avignon où il fut ensuite pion. Renouant avec une tradition familiale oubliée au XIX^e siècle, il choisit le métier des armes. Il fit partie

en 1950-1952 de la promotion *Extrême-Orient* de Saint-Cyr et il exerça au sein du bureau des élèves les fonctions, mystérieuses à mes yeux, de « Commandant des gardes ». Accablée par la guerre d'Indochine, l'armée était pauvre en crédits et les Saint-Cyriens se repassaient de promotion en promotion leur tenue de tradition, ce qui donna à Mireille Maureau, devenue la fiancée d'Henry, de se livrer à ses premières tâches ménagères en remaniant son uniforme ! Leur mariage fut célébré à Nîmes en 1952, ouvrant à notre confrère les portes des grandes familles protestantes de la ville. Le jeune officier de l'arme blindée-cavalerie partit en Indochine comme volontaire. Il y combattit jusqu'au cessez-le-feu, puis fut chargé de la formation des officiers de l'armée laotienne, ce qui l'empêcha de participer aux Jeux olympiques de Melbourne, pour lesquels il avait été sélectionné dans l'équipe de France de pentathlon. Après une affectation en Allemagne, il retrouva pendant deux ans l'Algérie, à des dates qui lui permirent d'échapper aussi bien au 13 mai qu'au putsch des généraux. Lieutenant puis capitaine, il combattit en Kabylie. Ce fut ensuite la vie de garnisons : Trèves, Coëtquidan, Saumur, Issoire, Carpienne, Noyon, Fontainebleau. Henry de Seguin fut surtout chargé de tâches de formation et d'instruction, ce qui montre que ses chefs avaient su discerner chez lui des qualités humaines particulièrement nécessaires dans de telles missions et qui n'ont pu que se développer à les pratiquer. Il finit sa carrière comme commandant en second de l'Ecole interarmées des sports de Fontainebleau. En 1975 il bénéficia d'une loi de dégageant des cadres et partit avec le grade de colonel, regrettant de n'avoir pu exercer le commandement d'un régiment. Il suivit l'enseignement de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, puis exerça pendant dix ans les fonctions de secrétaire général d'une importante société d'assurances.

Il n'avait pas oublié son cher Midi. Après son affectation en Algérie, il acheta une maison à Saint-Quentin-la-Poterie puis, en 1962, le château en ruine du village dont il entreprit la difficile restauration. Ce fut le cadre des vacances de ses trois enfants, Thierry, Anne, et Michel. Deux

poursuivirent la tradition militaire : Thierry est lieutenant-colonel et Anne épousa un officier. Michel, dessinateur de talent, eut une carrière artistique et publia « *Dessins nîmois* » avec Yannick Chassin du Guerny et Corinne Potay. Le château se révéla une lourde charge et il fut remplacé par la charmante et si accueillante maison La Valentine à Uzès.

La retraite venue, Henry de Seguins put se consacrer à plein temps à la vie associative. Il exerça des responsabilités au sein de l'Association de la noblesse française, des Cincinatti, des Maisons Paysannes de France, de la commission départementale des sites et de celle des objets mobiliers, des Vieilles maisons françaises. A ce titre, il organisa de nombreuses visites dans des demeures amies du Gard, à la préparation desquelles il apportait un soin extrême, attendant de ceux qui y participaient que leur comportement fut à la hauteur des attentions qu'il avait prévues, considérant qu'ils étaient accueillis en hôtes plutôt qu'en visiteurs. J'ai eu la chance de participer à un rallye de découverte qu'il avait organisé pour les « résidents secondaires » de l'Uzège, qui y sont si nombreux, et l'on sentait bien que c'était lui qui recevait. Il eut surtout le loisir de se plonger dans des recherches sur l'histoire familiale dont il explora les diverses composantes, aidé par d'importantes archives dont il possède une partie et dont les autres, détenues par d'autres branches, lui sont généreusement ouvertes. Celles de Castille furent malheureusement détruites ou dispersées lors de la vente du château en 1923. Certaines purent être miraculeusement sauvées par des voisins qui, lorsqu'ils eurent connaissance des travaux de notre confrère, les mirent à sa disposition. Comme il le dit dans une conférence qu'il fit en 2002 à des étudiants en histoire de Montpellier, il dut se livrer à une enquête digne de Sherlock Holmes pour reconstituer un fonds le plus complet possible, considérant qu'au delà de son utilité pour ses travaux, c'était « *une obligation morale.* »

Il devint une autorité en histoire d'Uzès, plus particulièrement en ce qui touche la famille de Castille, surtout lorsqu'il eût répondu, lors d'une visite de la reine mère d'Angleterre à Argilliers en 1968, à un

article du *Figaro* « *qui écorchait quelque peu son ancêtre.* » Ce fut dans *Le Républicain d'Uzès*, avec lequel s'amorça une longue coopération. Une mise au point argumentée et un récit de l'accueil offert dans le même lieu deux cent ans plus tôt à la comtesse d'Albany, prétendante à la couronne britannique, lui valurent un abondant courrier et l'accès à une nouvelle documentation. Il multiplia les conférences dans les sociétés savantes qui l'accueillirent à bras ouverts. Il est membre de l'Académie de Vaucluse, de celle de Lascours, de l'association historique de Tarascon, de l'Académie du Pont du Gard. Notre compagnie ne pouvait que recevoir Henry de Seguin. Il en fut correspondant le 5 décembre 1969 et il y prononça le 18 novembre 1988 une communication sur « *La jeunesse extraordinaire du baron de Castille* ». Il fut élu membre non résidant le 1^{er} octobre 1993 en remplacement de Jacques Vier professeur de littérature française à la Sorbonne et natif de Nîmes. Il n'y avait pas alors de réception officielle pour les membres non résidants et il n'eut pas à prononcer de discours. Il le regrette et nous aussi.

Henry de Seguin est un homme discret et s'il a beaucoup écrit, il n'a pas publié ses travaux. Ceux-ci constituent une somme importante de brochures, souvent le texte de ses conférences, mais il n'en a pas dressé la liste. J'ai eu accès à plusieurs d'entre elles, d'un très grand intérêt. Quand je lui demandai s'il n'était pas dans son intention de produire une biographie de son ancêtre Castille, il me répondit que le travail était fort avancé mais que, pour l'instant, il préférerait s'occuper d'une série de notes sur sa vie à l'intention de ses huit petits-enfants et de ses bientôt dix arrière-petits-enfants. Nul doute que ceux-ci auront beaucoup à y apprendre et encore plus à y méditer.

Tel est Henry de Seguin, modeste, travailleur, incarnant au plus haut les vertus de notre terroir et celles de sa race et conscient de ce que la seconde doit au premier. Il sait associer les deux dans une quête qui veut moins illustrer une gloire familiale pourtant indiscutable que montrer le fruit de l'alliance d'un nom et d'un sol. Lorsqu'on a son passé, le faire connaître et le mettre en valeur ne relève pas de l'ostentation mais

d'un devoir de mémoire. Henry de Seguins est un aristocrate. Il ne doit pas cette qualité à son seul sang, il la doit aussi à son esprit, et c'est là sa qualité propre. Sa santé l'a obligé à prendre ses distances avec notre compagnie, mais il reste des nôtres. Je souhaite que nous puissions longtemps bénéficier de son exemple et profiter un jour de la publication de ses travaux. Henry de Seguins aura toujours quelque chose à nous apprendre. Lui succéder crée des devoirs car, le remplacer dans notre compagnie, c'est être honoré deux fois.

*

* *

« *Je suis de ce pays autant qu'on peut l'être.* »

La reprise de la citation que Chamson appliquait à son cher massif de l'Aigoual par quelqu'un qui vécut cinquante ans loin d'ici pourra paraître outreucidante. Elle correspond pourtant à une réalité intensément vécue, que mon long exil parisien n'a pas affectée : je me suis toujours senti totalement languedocien, gardois et même nîmois, au point d'en être *réboussié*, ce que certains d'entre vous ont peut-être remarqué. J'aurais pu me noyer dans l'anonymat de la grande ville, succomber à son incontestable séduction, oublier mon pays natal et installer ailleurs mes pénates de retraité. Mes racines, mon enfance et l'imprégnation qui en a résulté ont empêché qu'il en fût ainsi.

Ma généalogie fait de moi un Gardois de très vieille souche, vous l'avez dit. Autour des deux noyaux que sont Aulas et Marguerittes, il n'est guère de village du Viganais ou de l'est nîmois où je n'ai quelque ascendant. La fréquentation archivistique de mes ancêtres - uniformément catholiques depuis la fin du XVIII^e siècle, un peu du genre « *Prouvençau e catouli* » - et leur mise en relation avec un milieu qui existe toujours, m'ont fait physiquement sentir mon enracinement dans un pays où j'ai passé les neuf premières années de ma vie.

Ce fut à Saint-Chartes, dont mon père créa la pharmacie après sa démobilisation en septembre 1940, même si je suis né en juillet 1942 à Nîmes, à la maison de santé protestante. Initiation liminaire à la

particularité des relations interconfessionnelles gardoises ! L'invasion de la zone dite libre ne peut certes me laisser de souvenirs, mais je me rappelle fort bien un défilé de soldats allemands sous nos fenêtres et le fracas des bombardements de Nîmes. Je fréquentai l'école du village où régnaient encore un ou deux hussards noirs de la République et où sur les cartes de France en carton dont nous devions tracer le contour, était inscrit : « *Enfant, voici ton pays !* » J'ai senti la complexité du phénomène religieux. J'ai connu et aimé les courses de taureaux dans les plans de charrettes et une vie rurale qui n'avait pas changé depuis fort longtemps. Je n'avais d'autre ambition universitaire que le certificat d'études et je voulais être paysan.

Je séjournais souvent chez mes grands-parents, rue de l'Ecluse à Nîmes. Ma grand-mère m'amenait arpenter la ville pour me faire admirer par quelques vieux parents. Le Jeudi Saint, j'avais droit à un moment de recueillement devant les repositoires de toutes les églises et chapelles. La foire de l'avenue Jean Jaurès, où j'allais aussi, était plus amusante. C'est ainsi que j'ai découvert Nîmes avec une grand-mère que j'aimais beaucoup. C'était une femme simple qui connaissait parfaitement et aimait sa ville natale qui, grâce à elle, est devenue ma ville. Elle serait très fière de me voir ici aujourd'hui et mes parents, qui reposent au cimetière Saint-Baudile, aussi.

1951 vit l'installation à Sète où je me plus beaucoup au merveilleux collège Paul Valéry et où, bien sûr, je voulus devenir marin. Ce fut surtout l'année où la maison familiale d'Aulas, dont le pittoresque n'avait d'égal qu'un inconfort absolu, devint pour longtemps le cadre des vacances d'été. Là je connus une autre initiation, une autre imprégnation, beaucoup plus puissantes. Prisonnier pendant toute la guerre puis cheminot, mon grand-père n'avait eu depuis 1914 que de brefs contacts d'été avec son village. Mais ce fils de petits paysans très pauvres, dont la résidence principale était en banlieue parisienne, redevenait à Aulas ce qu'il y avait été cinquante ans plus tôt, le gamin qui avait travaillé le minuscule lopin de son père et appris le latin avec le curé, l'enfant

de chœur qui avait vécu l'inventaire de l'église en 1906, l'adolescent qui jouait du clairon dans la clique catholique. Ma grand-mère avait été élevée par une vieille tante qui tenait une épicerie. J'acquis auprès d'eux une somme de connaissances historiques et ethnographiques ignorées des livres. Je pus les confronter avec l'évolution du village pendant une trentaine d'années. J'y vis arriver l'eau courante et poser le macadam, disparaître les commerces et s'installer les néo ruraux. J'y observai, dans les années soixante, les efforts du curé et du pasteur pour susciter une liste municipale interconfessionnelle. Je vis partir les vieux amis qui évoquaient des souvenirs anciens et les cousins qui, enfants, avaient joué avec André Chamson. La vieille maison m'est revenue. J'ai dû la vider et la vendre dans les années 1980. Dur moment. Je n'aime plus tellement retourner à Aulas.

1956 fut le début de l'exil en région parisienne où ma mère, qui y avait vécu, aspirait à revenir. Pour ma sœur et moi, ce fut un déchirement de troquer une vue magnifique sur le mont Saint-Clair et l'étang de Thau pour le spectacle d'une voie ferrée dans ce qui n'était pas encore le 9-3. Nous étions loin du « *long regard sur le calme des dieux* » gravé sur la tombe de Paul Valéry ! Je me rappelle mon désarroi à mon arrivée en gare de Lyon et encore ignorais-je que c'était pour cinquante ans ! Mais chez les jeunes les choses passent vite. Le futuriste lycée du Raincy se substitua au vieux collège de Sète et à ses distributions des prix à l'ancienne. Je nouai de nouvelles amitiés. Mes sorties de lycéen me menaient applaudir Gérard Philipe, Maria Casarès ou Georges Wilson au TNP dirigé par le Sétois Jean Vilar. Nous fréquentions les milieux gardois de la capitale, réunis dans l'association « *Les enfants du Gard* » dont la fête annuelle, présidée par Chamson, Thierry Maulnier ou Leprince-Ringuet, réunissait alors trois cents personnes. Les vacances nous permettaient de nous ressourcer dans les Cévennes. Quand mes moyens me le permirent et que j'avais un peu de temps libre, je prenais ma voiture sur un coup de tête et me dirigeais vers Aulas, vers des amis de Saint-Chaptes ou des cousins de Gallargues qui m'apprirent la

Camargue et la bouvine. J'amorçais une collection de livres et gravures sur notre département, qui continue à s'enrichir. Dans ma tête, Paris n'était qu'une parenthèse.

Quel serait mon avenir ? Depuis toujours, je me passionnais pour l'histoire mais l'enseignement ne me tentait pas. J'aimais beaucoup le latin, mais les Chartes ne m'annonçaient pas une carrière assez tonique. Je n'étais pas matheux. Je choisis donc la faculté de droit et Sciences Po, institution alors plus proche de l'Ecole libre des sciences politiques que de ce qu'a bâti depuis Richard Descoings. On y arborait volontiers un parapluie roulé et c'est avec un peu de culpabilité que, le samedi, on remplaçait le « veston-cravate » par le « pull-over-cravate » pour aller travailler en bibliothèque. Y entrer en octobre 1959 fut une chance inouïe. La V^e République n'avait pas un an et le Marché commun en avait deux. Nous foulions un sol totalement vierge sous la conduite de maîtres dont notre jeunesse ne nous permettait pas de mesurer la qualité. C'étaient les historiens Charles Morazé ou Marcel Reinhardt, Pierre Laroque, le père de la sécurité sociale, Jean-Jacques Chevallier, Alfred Grosser et surtout le doyen Vedel qui régnait aussi à la faculté de droit, ce qui nous donnait la chance d'en profiter plus encore. Les maîtres de conférence les plus anciens étaient issus de la promotion « *France combattante* » de l'ENA, la première, et nous racontaient leur campagne d'Italie. Les plus jeunes s'appelaient Edouard Balladur ou Jacques Chirac et amorçaient une longue amitié. Je fus membre d'une conférence animée par Pierre Joxe, dont le caractère était déjà fort abrupt. Hélène Carrère d'Encausse nous faisait passer des oraux. Nous nagions dans l'économie keynésienne, nous croyions à la planification à la française et à la politique des revenus. Jean-Marcel Jeanneney et François Bloch-Lainé étaient nos références. L'Algérie était notre obsession. Avec l'amicale des élèves, nous voulions défendre la République lors du putsch des généraux. Nous étions pétris du sens du service public et de celui de l'Etat : vous voyez à quel point je parle d'une époque révolue. Plusieurs camarades devinrent d'éminents préfets ou diplomates ou des journalistes encore fort écoutés. Trois

seulement ont fait de la politique, dont Michel Charasse avec lequel les discussions étaient déjà aussi cordiales que pittoresques. Et Françoise Chandernagor avait de bien beaux yeux bleus !

Je me passionnais pour l'histoire des idées politiques, pour le droit administratif – je n'y ai hélas ! plus jamais touché de ma vie –, pour le droit constitutionnel – que j'ai beaucoup pratiqué et un peu enseigné –, pour la politique. Mais les cinémas de la rue Champollion, les séjours d'été à Londres et les voyages d'étudiants en Grèce avaient aussi leurs charmes multiples et mon ambition était peut-être trop modeste : je rêvais d'être sous-préfet du Vigan, motivation sans doute un peu insuffisante puisqu'il m'a manqué un point ou deux pour intégrer l'ENA, bien que le jury du grand oral ait eu la bienveillance de m'interroger sur la pensée économique de « l'école de Nîmes. »

Maréussite au concours d'administrateur des services de l'Assemblée nationale m'éloignait durablement du Midi mais elle combla ma vocation de servir l'Etat. Je pris mes fonctions le 1^{er} avril 1968, ce qui me donna de vivre d'entrée de jeu des événements un peu atypiques. Mon bureau ouvrait sur la cour d'honneur et, quelques semaines plus tard, je pus voir y pénétrer une compagnie de gardes républicains, en treillis et casque lourd, munis de fusils-mitrailleurs et de caisses de munitions. L'atmosphère dans l'hémicycle était aussi électrique que déconnectée d'une réalité que, le soir, j'allais découvrir à la Sorbonne. Ce fut un insolite début de carrière.

Aurai-je un jour le temps et le courage d'écrire le « *Dictionnaire amoureux du parlement* » dont je rêve ? Oui, j'ai aimé un métier qui m'a apporté de grandes satisfactions. J'ai essayé, avec des succès divers, d'aider les élus à résoudre le problème si bien posé par Paul Valéry : « *Rien n'est plus difficile à déterminer que les véritables intérêts d'une nation, qu'il ne faut pas confondre avec ses vœux.* » J'ai pratiqué l'art subtil du protocole. J'espère pouvoir un jour vous faire partager une réflexion approfondie sur le sens réel de cette discipline ésotérique. Elle

m'a permis des rencontres très insolites et la publication de quelques factums, mais surtout celle d'un livre sur la signification politique des rituels parlementaires. Mes activités internationales m'ont ouvert sur le monde. J'ai même amené une délégation canadienne visiter Nîmes. Mais quand vous saurez que mon travail m'a conduit, entre autres, en Afghanistan, en Irak, en Ukraine, au Yémen, au Mali, en Côte d'Ivoire, peut-être vous interrogerez-vous sur la pertinence de la diplomatie parlementaire ! J'ai pu nouer des relations privilégiées avec des députés gardois de tous bords. Même ce qui fut le plus difficile – une année de « placard », risque qui menace tout fonctionnaire – se révéla positif et me permit d'achever en 1994 une tardive thèse d'histoire du droit sur les élections à Nîmes en 1789. Ce fut le travail personnel qui m'a le plus comblé. Jugez en : une combinaison dans laquelle je retrouvais l'histoire, le droit constitutionnel, la pensée politique, une assemblée, le tout dans le cadre du futur Gard ! Ce fut l'occasion d'un premier contact avec M. Debant qui guida mes recherches rue des Chassaintes. Le professeur Péronnet était monté de Montpellier pour la soutenance et, tout drapé de jaune au milieu de l'écarlate des juristes, ne pouvait masquer son agacement que le sujet eût échappé à une faculté des lettres et à son université.

Cette période fut surtout le temps de la vie familiale avec, en 1973, un mariage qui fut ma plus importante et ma plus réussie infidélité au Gard – une alsacienne, pensez donc ! –, mais le cas n'est pas sans précédent : dans sa thèse, Elie Pélaquier ne nous apprend-il pas qu'en 1763 un garçon de Saint-Victor-de-la-Coste a épousé une ressortissante du diocèse de Strasbourg ? Ce fut la naissance de deux enfants dont l'un sera énarque, enfin ! Ce fut aussi le temps des amitiés et des joyeuses cohortes de fonctionnaires parlementaires débarquant à Nîmes pour la fêria, avec des soirées qui se terminaient à pas d'heure dans les bals et encierros des villages que je faisais découvrir à mes collègues qui en revenaient parfois un peu éclopés. Ce furent les vacances d'été, à Aulas puis à Port-Camargue, avant l'achat en 1995 de la maison de Congénies,

village dont je ne connaissais que le nom et la gare mais que nous avons tout de suite aimé et qui nous le rend bien. Ce fut aussi le moment de la rédaction d'un travail moins sérieux que ma thèse, un « *Petit lexique gardois des lieux communs, des idées reçues et des comportements obligés.* » Une préface de Christian Liger et un projet d'illustration par Eddie Pons n'ont pas suffi pour séduire les éditeurs.

Vous le voyez, j'étais resté gardois. Notre installation définitive à Congénies en 2007 constitua-t-elle dès lors un retour au pays natal ? Pour reprendre la formule d'Aimé Césaire, ne fut-elle pas plutôt une réappropriation de « *ce plus essentiel pays restitué à ma gourmandise* » ? En tous les cas, elle fut une source de joies, de déceptions et de risques.

Je pressentais depuis toujours que je finirai mes jours ici et cet accomplissement est en soi une satisfaction extrême. Elle s'accompagne de la redécouverte de nos paysages et de nos villages dans leur diversité, d'une nouvelle plongée dans notre histoire, de la participation à une vie culturelle et associative intense, dont mes amis restés parisiens ne peuvent imaginer la richesse, et d'un investissement personnel dans de nouvelles activités gratifiantes. La première, bien sûr, est de participer à vos travaux et d'être reçu parmi vous. J'ai eu plaisir à vous faire connaître la singularité de mon métier, et ma joie est à son comble lorsque je peux associer celui-ci à l'histoire locale comme je le fis, dans une autre enceinte, en étudiant le rôle des parlementaires gardois lors du vote de la loi de séparation. Sur ce terrain aussi, aurai-je peut-être quelques recherches à vous faire partager. Gratifiantes aussi, sont mon implication dans une dizaine de sociétés locales et mes responsabilités au sein de l'association Guillaume de Nogaret dont mon ambition est de la voir rejoindre les grandes associations culturelles gardoises. Si les contacts avec de vieux parents ou de vieux amis s'amenuisent hélas ! au fil des disparitions, de nouvelles relations se tissent, qui se transforment en amitiés. Les rencontres inopinées avec quelque complice dans une librairie nîmoise de qualité ou dans l'échoppe d'un bouquiniste sont un plaisir renouvelé.

Sur le plan familial, notre fille, agrégée de lettres classiques, a voulu que son mariage fût célébré en terre latine, à Congénies, et nos petits-enfants « se régalent » à venir nous rejoindre. Alors, bien sûr, vivant maintenant ici, je ne connais plus l'émotion qui me saisissait lors d'une descente pour la fêria ou pour une fin de semaine, à la vue des lavandes frémissant dans le mistral du petit matin à Garons, mais je ressens toujours un petit quelque chose quand, après quelque escapade, je franchis le viaduc du Rhône sous les auspices du château de Montfaucon.

Mais cette joie ne va pas sans déceptions. Les souvenirs idéalisés ne correspondent pas toujours à une réalité que je découvre plus que je ne la redécouvre et bien des phénomènes me paraissent désolants. Le mitage de nos campagnes, la médiocrité des lotissements aux murs de parpaings qui entourent nos villages et la laideur des zones d'activité qui ornent l'entrée de nos villes suscitent irritation et nostalgie. A Aulas, l'aspect de la vallée du Coudoulous m'afflige et celui de la 113 entre Nîmes et Montpellier m'indigne. D'autres déceptions sont plus psychologiques. Le juriste s'étonne que, dans ce vieux pays de *jus romanum*, le droit ne présente parfois qu'un caractère normatif limité. Par ailleurs, je n'ai pas délaissé impunément ce pays pendant cinquante ans et le retour me montre que je le connais moins que je ne le pensais. A une approche très affective et donc finalement superficielle, doit succéder une découverte en profondeur de situations plus complexes que je ne le croyais. Les réseaux relationnels ne m'ont pas attendu pour tisser leurs liens et je mesure mon ignorance de certaines affinités, des talents ou des fonctions qui se cachent derrière un nom ou du poids réel des gens et des choses. Le succès d'un retour ne va pas de soi, il y faut un effort, une ouverture et il ne saurait être réussi sans beaucoup de modestie. J'aimais un département, je dois maintenant l'apprendre.

Ce retour et les modes de vie qu'il génère présentent aussi quelques dangers. Mon âge ne m'incite certes plus à courir des risques excessifs lors des abrivados qui tiennent parfois un peu trop lieu de vie culturelle dans nos villages. Mais, si l'on ne veut pas rester cloîtré, il faut bien

prendre le volant et s'exposer aux conséquences éventuelles d'une lecture originale du code de la route qui, ici, a trop souvent valeur indicative. Mais ces menaces physiques ne me paraissent pas les plus graves, pas plus que ne m'inquiètent les douleurs résultant d'une addiction excessive au jardinage pour lequel je n'ai qu'un goût modéré - « *Passe encore de bâtir, mais planter à cet âge* » - ou les accidents liés au bricolage et à la menuiserie que je pratique plus volontiers. Les dangers psychologiques me semblent plus sérieux. Le retour coïncide avec la retraite et la diversité des sens de ce mot est en soi significative. Ce retour est-il simplement la fin d'une vie professionnelle ou constitue-t-il une fuite voire une débâcle ? Annonce-t-il un recueillement dans quelque thébaïde ou une implication plus grande dans la vie locale ? Il est plusieurs façons de vivre cette retraite en relation avec le territoire qui l'héberge. Aucune n'est exempte de risques.

Il y a celui du repliement sur soi, bougon et passéiste, où l'on se réfugie frileusement en un temps imaginé, quand les toros de corrida tombaient moins, quand trois heures de tortillard entre Nîmes et Le Vigan paraissaient préférables à une heure et quart de voiture, quand chaque village avait son pasteur et son curé. Il y a le risque de la suffisance, quand le Parisien se fait donneur de conseils et de leçons et ne réussit qu'à susciter l'irritation. Il y a la tentation d'une participation boulimique et chronophage à la vie associative et à ses mesquineries trop fréquentes : je suis tellement occupé que je n'ai guère le temps de travailler à ma généalogie, ni de poursuivre la rédaction de mes souvenirs professionnels et celle des mémoires d'Hercule Poirot, délaissées l'une et l'autre après une centaine de pages. Il y a le risque du « micro chauvinisme » qui conduit à voir dans son village ou dans une petite région l'alpha et l'oméga de l'histoire locale et à tout ramener à cela. Et finalement, toutes ces tentations, que je sens parfois s'agiter en moi, ne risquent-elles pas de me conduire dans les rangs de ceux que Brassens appelait « *les imbéciles heureux qui sont nés quelque part ?* » En tous les cas il en est une dont je ne me sens guère menacé, celle que,

dans la dernière des *Lettres de mon moulin*, évoque Alphonse Daudet qui travailla aussi – peu, paraît-il – au Palais-Bourbon :

« Huit heures sonnent au village... Et moi, couché dans l'herbe, malade de nostalgie, je crois voir, au bruit du tambour qui s'éloigne, tout mon Paris défilé entre les pins...

Ah ! Paris !... Paris !... Toujours Paris !... »

*

* *

Permettez-moi, pour terminer, quelques réflexions sur le sens de cette cérémonie qui, pour moi, est une satisfaction, un signe et une étape.

Il serait aussi vain que peu sincère de nier la satisfaction que je ressens aujourd'hui. Mais La Bruyère, qui écrit que « *La faveur des princes n'exclut pas le mérite et ne le suppose pas aussi* », m'invite à la modestie. La littérature est riche de personnages en quête des honneurs. Leur exemple est pour celui qui les reçoit une invitation à analyser ses sentiments, à faire le départ entre une trop humaine vanité et le contentement plus légitime qu'il peut ressentir si ces honneurs lui paraissent correspondre à quelque accomplissement personnel, bref si le signe qu'ils représentent lui semble correspondre à une réalité.

Ce signe, vous l'avez posé en me choisissant. Je vous laisse juges de la réalité des mérites que vous avez cru discerner chez moi. Vous en avez présentés quelques uns, Monsieur le Président, et je vous en remercie à nouveau. Avez-vous choisi le fonctionnaire issu d'une administration atypique, le Gardois passionné ou l'auteur de quelques études administratives ou historiques ? Avez-vous remarqué un caractère ou une personnalité ? Peu importe finalement. L'individu est un tout, vous m'avez distingué comme moi-même et votre choix ne peut que m'inciter à rester moi-même.

Cette réception est enfin une étape. Notre compagnie n'a pas pour habitude d'élire des jouvenceaux. J'en suis une illustration. Mon élection survient à un moment où, dans la vie personnelle, les enfants se sont

éloignés, où les balles de tennis se sont faites lourdes depuis longtemps et où l'on commence à moins manger le soir ! Les rites de passage ou d'initiation vont se raréfier. Je vous prie d'excuser cet affligeant lieu commun sur la fuite du temps.

Aujourd'hui est aussi le moment où méditer les mots de La Rochefoucauld pour qui « *L'honneur acquis est caution de celui que l'on doit acquérir.* » En effet, rien n'est jamais terminé, une distinction n'est qu'un moment du lien mystérieux qui nous unit à la société. Elle ne doit pas être utilisée pour paraître dans le monde mais pour rappeler à celui qui la reçoit que, jusqu'au bout, il devra quelque chose non seulement au groupe qui a cru bon de le remarquer mais aussi à la société dont ce groupe n'est qu'une des innombrables composantes. Henry de Segugins, qui doit tant à son pays et à son passé familial, l'a bien compris. Il sait ce qu'il faut rendre quand on a beaucoup reçu et il s'efforce de le faire par son activité intellectuelle et par la qualité de ses relations humaines. En ce qui me concerne, je continuerai d'apporter mon modeste caillou à la vie culturelle gardoise et de mettre mes aptitudes au service de notre compagnie en poursuivant l'exploration de ses archives dont la connaissance est indispensable pour sa nécessaire adaptation au XXI^e siècle. Je continuerai à fréquenter vos séances le plus souvent possible et à le faire activement. Tel est l'état d'esprit qui m'animera jusqu'à ce que, un jour, vous receviez de notre secrétaire perpétuel un courriel commençant ainsi : « J'ai la tristesse de vous faire part... etc. »

Après une minute de silence, pour l'Académie la vie continuera...
Mes chers confrères, merci.

Notre confrère est vivement applaudi.

Monsieur le Président reprend la parole en ces termes :

Mon cher Confrère, dans l'éternité toute relative qui nous unit

à l'Académie de Nîmes et nous fait succéder de fauteuil en fauteuil, aux sièges vacants, nous formulons l'espoir que vous enrichissiez nos connaissances par vos recherches, votre engagement et vos communications fructueuses. Vous êtes maintenant un académicien enraciné dans le midi.

Au nom de tous les membres de l'Académie de Nîmes nous sommes heureux de vous compter parmi ses membres non résidants.

Nous allons fêter cet événement au premier étage autour du verre de l'amitié. Mais auparavant, vous allez recevoir les félicitations de notre assemblée salle Lordat.

La séance est levée à 18 heures 15.

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE

Cette séance est présidée par Monsieur René CHABERT

Sont présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Herrmann, Lassalle, Leroy, Marès, Pallier, Poujoulat, Plouvier. Messieurs Aventurier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Debant, Fontaine, Galtier, Hugues, Meine, Moreau, Pradel, Stephan.

Excusés : Mesdames Deronne, Kuntz, Maurin. Messieurs Audisio, Bruguerolle, Cavalier, Fabre, Fougères, Gardelle, Gouget, Iancu, Puech, Sapède, Valade.

Correspondants :

Présents : Mesdames Giacomoni, Kribs. Messieurs Chillet, Février, Fournier, Galligani, Larnac, Maréchal, Martin, Matouk, Meunier, Ott, Penchinat, Simon, Ventura.

Excusés : Mesdames Agussol, Ritter. Messieurs Bourrat, Krebs, Pontvieux.

Monsieur le président René Chabert prend la parole :

Je déclare ouverte cette séance du vendredi 28 septembre en espérant vivement que tous les membres de notre compagnie et leur famille soient rentrés de vacances bien reposés et sans incident.

Alors que pendant cette longue pause académique notre secrétaire perpétuel et notre confrère Antoine Bruguerolle étaient sur le pont, plus exactement sur le toit de l'Hôtel Davé pour assurer le bon déroulement de cette rénovation. Nous pouvons les remercier vivement de cet investissement multi-hebdomadaire.

D'autres informations nous sont parvenues pendant cette période estivale.

Des molécules de sucre, briques élémentaires de la vie, ont été repérées dans un nuage de gaz et de poussière où se forment des planètes.

Le robot explorateur « Curiosity » a entamé son premier déplacement de quelques centaines de mètres sur la planète rouge, Mars.

Ces photos, d'excellente qualité, montrent des rochers et des paysages, dont le mont Sharp, que le robot devra explorer dans les mois à venir.

Le Britannique Peter Higgs avait suggéré il y a cinquante ans l'existence de la nouvelle particule découverte en juillet par le centre européen de la recherche nucléaire, le Cern : la particule de Dieu, le boson de Higgs.

Alors qu'il était le dernier des grands singes dont le génome restait à décrypter, surprise ! le Bonobo est génétiquement, très proche de l'homme.

On peut toujours se poser la question : quelle est l'origine de toutes ces biodiversités ? Et quel est le rôle de l'humain au carrefour de ces infinis ?

Heureusement, nous allons bénéficier d'un nouveau sursis de rêve, de voyage, d'aventure et d'expression théâtrale avec la communication de notre confrère Monsieur Yvon Pradel : « Les sept théâtres de la Fontaine. »

Nous sommes heureux de saluer la présence de M. André Costabel, membre honoraire.

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 29 juin qui est adopté à l'unanimité moins quatre abstentions.

ANNONCES

Nous avons appris la disparition de la mère de notre confrère Guilhem Fabre, membre résidant. Les obsèques religieuses ont été célébrées vendredi 27 juillet en l'église Saint-Joseph-les-Trois-Piliers, à Nîmes.

Plusieurs de nos confrères ont pu accompagner dans cette épreuve notre ami Guilhem Fabre, à qui nous avons adressé nos plus sincères condoléances.

Nous avons adressé nos plus vives félicitations à Mme Danielle Bertrand-Fabre, membre non résidant, qui nous a informés du mariage de son fils Nicolas avec Caroline le samedi 4 août dernier.

Les samedi 15 et dimanche 16 septembre, l'hôtel de l'Académie a été ouvert à l'occasion des journées du patrimoine. Je remercie Hélène Deronne, Micheline Poujoulat, membres résidants et Jean-Louis Meunier, correspondant, récemment élu membre résidant, d'avoir assuré les visites.

Nous avons appris la nomination au titre de l'Académie de Nîmes de Mme Hélène Deronne, membre résidant, en qualité de suppléante auprès de la Commission Régionale de Protection de Site de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Languedoc-Roussillon. Cette commission donne son avis dans les procédures de classement ou d'inscription des monuments historiques. Nous lui avons adressé nos plus vives félicitations.

Nous avons également le plaisir d'apprendre la brillante réussite de M. Bernard Février, accueilli récemment comme correspondant de notre Académie, au diplôme universitaire de Généalogie et d'Histoire des Familles avec mention « très bien ». Ce diplôme est une spécificité de l'Université Vauban qui est, pour l'instant, la seule en France à dispenser cet enseignement et à délivrer ce diplôme universitaire. Nous avons adressé à M. Bernard Février nos plus vives félicitations.

COURRIERS

M. Michel Woronof, ancien président de la CNA a adressé, courant juillet, une lettre à tous les secrétaires perpétuels des Académies de CNA. Suite à sa rencontre avec M. Gabriel de Broglie, chancelier de l'Institut, M. Michel Woronof a exposé ses réflexions concernant l'organisation du colloque 2013 qui aura pour thème « L'esprit en progrès ».

M. Jean-Michel Faidit, correspondant, nous offre une dizaine d'exemplaires d'une très belle brochure intitulée « Le Ciel aux quatre saisons ». Les membres de l'Académie s'intéressant aux étoiles peuvent la consulter à la bibliothèque.

Mathématicien et docteur en histoire de l'astronomie, Jean-Michel Faidit vient de publier Aux *Presses du Midi* son dernier livre « La comète impériale de 1811 ».

INVITATIONS

Jeudi 6 septembre, à l'hôtel l'Atria, M. le président René Chabert a assisté à la conférence de presse au cours de laquelle a été présenté le programme de la saison du festival 2012 de l'Automne musical de Nîmes, association qui avait été créée par notre regretté confrère Jacques Lévy.

À l'occasion de la 29^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine placée sous le thème des « patrimoines cachés », notre confrère Jean-François Delmas, membre non résidant et directeur de la bibliothèque-musée Inguimbertaine de Carpentras nous a invités à la découverte exceptionnelle de ses différentes collections.

Vendredi 21 et samedi 22 septembre, Mme Jacqueline Leroy, membre non résidant, vice-présidente de la fondation Louis Jou nous a invités au colloque Louis Jou intitulé : « L'Écrit mis en livre »

Mercredi 26 septembre, M. le président René Chabert a représenté notre compagnie lors de la rentrée solennelle de l'Académie cévenole. Le Docteur Gérard Dupeyron a prononcé une conférence sur le thème : « Les voies de la recherche dans le domaine de la malvoyance et de la cécité. »

Vendredi 28 septembre, nous avons été invités pour le 40^e anniversaire de la maison de retraite du Château Silhol - Lumière et Paix, créée par notre regretté confrère Roger Grossi. M. le président René Chabert a prononcé une allocution retraçant la vie académique du pasteur Roger Grossi qui est retranscrite à la fin de ce compte rendu.

Jeudi 4 octobre à 18h30, notre confrère Carol Iancu, membre non résidant, a prononcé une conférence au Comité de quartier de la Placette, intitulée : « Bernard Lazare: l'engagement d'un journaliste nîmois ».

OUVRAGES ET BULLETINS

Mme Catherine Marès, membre résidant, offre à l'Académie son dernier livre, édité chez Nouvelle Cité : « Le génie et le cloître. Une biographie spirituelle et artistique de mère Geneviève Gallois ».

M. Bernard Moreau, membre non résidant, offre à l'Académie les actes du colloque organisé en janvier 2012 par l'association Guillaume de Nogaret dont le thème était : « Guillaume de Nogaret. Un Languedocien au service de la monarchie capétienne ».

Nous avons reçu :

- La lettre de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut de France (Numéro 69, été 2012), consacrée à l'audiovisuel, un champ de création.
- Les Actes 2011 de l'Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.
- Le bulletin 2012 de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers.
- Le bulletin 2012 de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir.
- Le Bulletin 2011 de la Société des Antiquaires de Normandie.
- Le Bulletin du 2^e trimestre 2012 de la Société d'Émulation du Bourbonnais.
- Le Bulletin et les Mémoires 2012 de la Société d'Émulation de Montbéliard.
- La Revue 2012 de l'Agenais, Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen
- Le Bulletin Historique de la Société Académique du Puy-en-Velay et de la Haute-Loire (Année 2012).

- Le Bulletin et les Mémoires 2012 de la Société Archéologique et Historique d'Ille-et-Vilaine.
- Le Bulletin 2011 de l'Académie du Var.
- Le Bulletin 2011 de la Société Belfortaine d'Émulation.
- Le Bulletin 2011 de la Société d'Études des Hautes-Alpes.
- Le Bulletin 2011 de la Société Archéologique et Historique de la Charente.

**Monsieur le président accueille à présent
M. Yvon Pradel, membre résidant.**

Il est très difficile de présenter la communication de notre confrère Yvon Pradel sans faire appel à ceux, pleins de talents, qui ont déjà écrit en sa faveur. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi de vous lire la préface son livre intitulée : « La petite Comédie française » écrite par Monsieur Michel Galabru.

« J'ai rencontré Yvon Pradel tout à fait par hasard (jour de, tournage du, téléfilm, «*Rachel et ses amours* »). Nous avons échangé quelques banalités, sans doute, comment faire autrement ? Et puis, et puis, et c'est là le mystère de ces rencontres, ces brusques affinités, ces sympathies réciproques - le plaisir de bavarder, de plaisanter - la sensation de découvrir un ami- de se trouver des passions communes - on ne devrait plus se quitter... Et je découvre un grand comédien, un animateur, au rayonnement large et profond.

Ce beau livre va vous parler de l'aventure, audacieuse, risquée, de cette prestigieuse Compagnie créée par Yvon Pradel. Il en faut, du courage, pour monter des spectacles, au milieu du scepticisme de tous. Et puis, ce qu'il y a tout de même de consolant, c'est que le talent, le beau talent finit par surmonter tous les obstacles. Le goût, l'originalité, la grande personnalité d'Yvon Pradel, qui triomphe partout même en Allemagne, où on ira jusqu'à dire : « *Voilà, voilà, la petite Comédie française!* »

De tout mon cœur, Yvon, je te dis bravo, et tu iras plus loin encore. »

Mon cher confrère, je vous passe la parole pour votre interprétation.

**Monsieur le président donne la parole à M. Yvon Pradel
pour sa communication intitulée :**

« Les sept théâtres de la Fontaine. »

Notre confrère propose de faire découvrir tous les lieux différents qui ont permis à sa troupe de jouer une comédie ou un drame pendant près de cinquante ans, en particulier pour la fêria de Pentecôte. La *Compagnie des Arènes* a joué ses spectacles dans les jardins de la Fontaine :

- au temple de Diane à l'intérieur et à l'extérieur,
- à la Source,
- sur le grand escalier, sur le grand mur, au pied de la falaise entre les deux statues d'Antoine Bigot et de Jean Reboul, enfin sur la grande place.

Cette communication était illustrée par la projection de nombreuses photographies permettant de redécouvrir ces sept théâtres et de cheminer sur l'itinéraire de la vie de comédien et de metteur en scène d'Yvon Pradel.

Ainsi, notre confrère a pu nous présenter et faire revivre tous ces chefs-d'œuvre depuis *La Célestina* jusqu'à *La guerre de Troie n'aura pas lieu*, du *Mariage de Figaro* aux *Rustres*.

La séance est levée à 17 h 45.

Hommage au pasteur Grossi :
Allocution prononcée par M. le président René Chabert
pour les « Fêtes Anniversaires » de Château Silhol.

Monsieur Roger Grossi, pasteur de l'Église réformée de France, licencié en théologie, licencié en philosophie, docteur en sciences sociales et humaines, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite, membre et ancien président de l'académie de Nîmes, nous a quittés à l'âge de 97 ans le 16 novembre 2011.

- Le meilleur hommage qu'un discours puisse porter au cœur de ceux qui l'ont aimé, connu, rencontré est d'être le porte-parole de ce qu'il nous a laissé. J'ai choisi d'occuper les espaces que les opportunités m'ont offert pour le citer. Je veux que mon témoignage soit le plus près possible des valeurs qu'il a incarnées, lui, un visionnaire lucide sur la condition de l'humain sur la terre. Je commencerai par des propos recueillis dans le livre intitulé *L'année diaconale française*. Je cite : « *Que faire du Château Silhol ? Vaste et merveilleux domaine où après sept ans de travaux nous allons faire un Centre Social avec pour commencer : une Maison de personnes âgées et une Maison d'enfants.* Et de rajouter : « *tout ce que nous avons, tout ce que nous sommes, les compagnes et compagnons de route, les responsabilités qui nous sont accordées, tout est grâce.* Fin de citation.

- Dans le discours de réception de Monsieur Bernard Mounier, notre confrère, le pasteur Roger Grossi alors président de l'académie de Nîmes disait : « *C'est lorsque j'étais pasteur dans les mines du Pas-de-Calais que j'ai découvert ces femmes et ces hommes généreux. Que j'ai appris l'existence des mines des Cévennes. Elles étaient proposées comme un remède, avec le soleil et la douceur du climat, aux jeunes hommes que la silicose frappait sournoisement, Français, Italiens, Polonais et déjà Maghrébins. J'ai retrouvé quelques-uns de mes paroissiens de Lens transplantés ainsi dans le Midi, au hasard des rencontres, lorsque mon ministère m'eut conduit du Nord à Nîmes.* » Fin de citation.

- Lorsqu'on se documente sur les archives du magazine *L'Express*, il a été mentionné dans l'article « Les 100 qui font bouger Nîmes » : « Roger Grossi, l'actuel Président de l'Académie de Nîmes, pasteur retraité, très discret sur son âge, est issu du collège protestant. Son premier discours a été consacré au «fait religieux à l'école». Ce membre de la Société d'histoire du protestantisme voue un véritable culte à deux grands Nîmois : le pasteur Samuel Vincent et l'économiste Charles Gide ».

- En effet, d'une part, dans « La Revue de théologie de la Faculté Jean Calvin », notre confrère rend hommage à Samuel Vincent, ordonné pasteur le 6 octobre 1809. Dans cet article intitulé « Repère sur notre route », le pasteur Roger GROSSI concluait ainsi : « *Samuel Vincent vient à nous avec une tranquille assurance : Dieu est à l'œuvre dans le monde. Chacun peut le découvrir dans la réalité concrète de son existence. La vie est alors éclairée par le message du Christ, l'Évangile. C'est une grâce mystérieuse et libératrice à accueillir au jour le jour. Nos contemporains de route sont appelés à être les témoins ordinaires de cette réalité. Si restent ouvertes et sans réponse beaucoup d'interrogations, une certitude inébranlable demeure, source de joie et de liberté : l'amour de Dieu est annoncé au monde, source de renouveau et d'espérance.* »

D'autre part, voici ce que l'on peut lire dans le livre de Charles Gide intitulé « L'Émancipation », introduction au chapitre rédigé par Roger Grossi pasteur de l'Église réformée de Nîmes (page 15 à 37) : « Charles Gide n'avait pas rencontré la joie de la grâce, ni dans sa famille, ni dans le mystère de son foyer. Il est incontestablement très marqué par le protestantisme et par la lecture de la Bible. Il a trouvé l'amitié solide dans le visage de quelques frères, laïques et pasteurs. Depuis il a essayé de suivre l'étoile, de lui porter témoignage partout, en vivant au service de l'homme, du pauvre, pour le libérer du profit qui l'écrase, pour le libérer du pouvoir politique ou religieux qui l'aliène, pour le conduire

à la connaissance de la seule force constructive qu'il a découverte, concrète, parmi les simples : la solidarité. »

Dans un autre registre encore, il est de coutume, à l'Académie de Nîmes, de rendre une visite protocolaire à nos futurs confrères avant l'intronisation et l'acquisition d'un siège d'académicien. Le 11 septembre 2007, comme il se devait, je me suis rendu à son domicile. Il m'a donné un tiré à part de son fascicule de réception comprenant le discours de bienvenue du Président Christian Liger, les remerciements de Monsieur le pasteur Roger Grossi et l'éloge de son prédécesseur Monsieur Maurice Aligier. Vous pouvez observer ce fascicule qu'il m'a remis ce jour-là avec une délicate attention concrétisée par un petit mot soigneusement agrafé à l'intérieur de la première page. Je conclus avec la fin de ces propos, toujours d'actualité, qu'il a lus à l'Académie le 4 novembre 1994, alors qu'il était âgé de 80 ans :

« A juste titre, vous pourriez vous étonner que je n'ai rien dit de moi-même. J'ai pensé que c'était le domaine de notre cher Président. Maurice Aligier et moi-même, nous partageons une même passion. Il s'est tourné vers le passé de l'aventure humaine pour en découvrir la grandeur et en retrouver la sagesse. Ma recherche est centrée aussi sur l'expérience humaine, celle des jeunes et des aînés d'aujourd'hui. En un temps où le doute remet en question toutes les valeurs, je cherche à discerner le chemin de la vie et du bonheur. L'invitation lancée au monde par Jean-Paul II, dans son dernier livre, « Entrez dans l'espérance », me paraît indiquer l'essentiel. Comment vivre si l'horizon est sans lumière ? »

Monsieur le Pasteur Roger Grossi, respectueusement, au nom de l'Académie de Nîmes, je vous remercie.

SÉANCE DU 12 OCTOBRE

Cette séance est présidée par M. René Chabert

Sont présents : Mesdames Deronne, Herrmann, Kuntz, Lassalle, Marès, Maurin, Pallier, Poujoulat. Messieurs Aventurier, Cavalier, Chabert, Chamboredon, Fabre, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Meine, Moreau, Pradel, Puech, Salenson, Sapède, Stephan, Valade.

Excusés : Mesdames Bertrand-Fabre, Leroy. Messieurs Audisio, Bruguierolle, Chalavet, Debant, Fougères, Gardelle, Iancu.

Correspondants :

Présents: Mesdames Agussol, Giacomoni, Kribs. Messieurs Belin, Chillet, Galligani, Krebs, Maréchal, Matouk, Penchinat, Trarieux.

Excusés : Mesdames Ritter. Messieurs Bourrat, Launais, Meunier, Ott, Pontvieux, Simon, Ventura.

M. le président René Chabert prend la parole :

Je déclare ouverte cette séance du vendredi 12 octobre.

Je tiens à remercier Monsieur Maurice Contestin de nous avoir conduits pour la visite de Beaucaire durant une grande matinée le samedi 29 septembre, jour de sortie annuelle de l'Académie. Monsieur Jacques Bourbousson, maire de Beaucaire et des membres du conseil municipal nous ont ouvert la mairie et offert un apéritif copieux. Je remercie également toutes les personnes disponibles, membres, correspondants, accompagnants qui ont contribué, malgré le temps pluvieux, à vivre une petite journée de partage et d'amitié. Ces éléments concourent à propager un excellent esprit au sein de notre compagnie.

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 29 juin qui est adopté à l'unanimité moins quatre abstentions.

ANNONCES

Les 3, 4 et 5 octobre derniers, Mme Michèle Pallier, vice-présidente et Mme Catherine Marès, membre résidant, ont représenté notre compagnie à la Conférence nationale des académies qui était organisée par l'Académie nationale des Sciences, Belles-lettres et Arts de Bordeaux. Mme Michèle Pallier propose un résumé de ce colloque qui est retranscrit à la fin de ce compte rendu.

INVITATIONS

Vendredi 19 octobre à 18 heures au foyer communal de Congénies, notre confrère membre non résidant M. Jacques Meine et M. Jean-Luc Pontvieux, correspondant et président de l'association Maurice Aliger, nous invitent à la présentation des Actes du colloque consacré à Edmond Vermeil en présence de M. le professeur Alfred Grosser qui a préfacé l'ouvrage.

Samedi 20 octobre à 15 heures au musée des Beaux-Arts de Nîmes, Mme Hélène Deronne, membre résidant, prononcera une conférence programmée par l'Automne musical, intitulée : *Le jeune homme aux semelles ailées vu par les artistes*. A partir des exemples pris en histoire de l'art, notre consœur évoquera le vieux rêve de l'homme : voler.

OUVRAGES ET BULLETINS

M. Jean-Michel Faidit, correspondant, docteur en histoire de l'astronomie offre un très bel exemplaire de sa dernière brochure : « Le ciel 2013 » qui a été également adressée à chacun d'entre nous par courrier électronique.

Nous avons reçu :

- Le bulletin du 1^{er} trimestre 2012 de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche.
- La Revue de l'Agenais 2012: bulletin de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Agen.

- Les Mémoires 2011 de l'Académie d'Orléans : Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts.
- Les Annales 2011 des Belles-Lettres, Sciences et Arts de La Rochelle.
- La Revue 2011 de La Saintonge et de l'Aunis - La Rochelle

**Monsieur le président accueille à présent
M. Philippe Rigoulot, correspondant.**

Monsieur,

Vous avez été présenté par vos parrains M. Charly Sam Jallatte, M. Alain Aventurier, M. le Pasteur Roger Grossi, élu correspondant et reçu par Mme le président Catherine Marès en 2007.

Né en 1975, vous possédez un DEA d'histoire des idées politiques ; un doctorat de sciences politiques et vous êtes chargé de travaux dirigés de droit constitutionnel à l'Université Vauban.

Vous êtes Président de l'association *Terre d'Artistes* et auteur de : *Le religieux dans la société contemporaine ; Méthodologie de recherche sur les maires protestants du Gard ; Charles Berthézienne, député du Gard.*

Vous vous êtes interrogé sur les ressorts identitaires qui animent la communauté protestante réformée.

Vous nous avez fait bénéficier d'une communication en 2009 : *L'espace-temps protestant : une théorie de la relativité identitaire.*

Votre père était directeur des usines Jallatte, d'où le sujet que vous avez proposé à la commission des communications.

Monsieur Pierre Jallatte, chef d'entreprise reconnu pour sa grande générosité, était le frère de notre regretté membre résidant le Docteur Charly Sam Jallatte.

Monsieur, je vous donne la parole pour développer le thème intitulé : « *Une aventure industrielle de pionniers : Jallatte S.A. (1947-1983)* ».

**Monsieur le président donne la parole à M. Philippe Rigoulot
pour sa communication intitulée :**

« *Une aventure industrielle de pionniers : Jallatte S.A. (1947-1983).* »

L'histoire raconte comment, en 1947, issu d'une lignée de fabricants de chaussures de Valence, Pierre Jallatte se lance lui-même dans le métier, en rapportant au début des années 1950 une idée qui allait révolutionner le marché de la sécurité : l'embout acier. Pionnier en ce domaine, il sait s'entourer de collaborateurs avisés, et s'attacher une solidarité indéfectible de ses partenaires de la première heure, auxquels il sait communiquer son enthousiasme dévorant, sa passion du produit et son goût pour la création et le management des hommes. Très vite, la société se développe et il participe massivement à la reconversion des ouvriers du bassin minier d'Alès et des entreprises de bonneterie qui ferment les unes après les autres. Il recrute largement au-delà de Saint-Hippolyte et propose des salaires très avantageux. Il développe une politique sociale avant-gardiste, introduisant avant tout le monde la cinquième semaine de congés payés, la participation et l'intéressement. Il connaît par cœur le nom de ses ouvriers et n'hésite pas à les accompagner parfois dans des difficultés personnelles, familiales. La société s'emballa, la production dépasse toutes les prévisions, et d'innovation technologique perpétuelle en révolution du marché et des pratiques commerciales, un empire est généré qui fait vivre non seulement la commune de Saint-Hippolyte-du-Fort, mais également celle d'Alès, et bien d'autres dans toute la région et ce, pour plus de cinquante ans.

C'est secteur par secteur, année par année, que Philippe Rigoulot a proposé de restituer l'aventure collective de la société Jallatte en la resituant, à chaque période, dans le contexte plus large de la France industrielle d'époque afin de prendre la mesure de son impact, d'en saisir les tournants stratégiques, les dynamiques internes, la dimension sociale et intellectuelle et enfin les raisons de son succès planétaire.

La séance est levée à 17 h 45.

CNA : Compte rendu de Mme le vice-président Michèle Pallier.

Mme Catherine Marès, membre résidant et Mme Michèle Pallier, vice-président ont représenté notre compagnie à la célébration du tricentenaire de l'Académie de Bordeaux et à la Conférence nationale des académies des Sciences, Lettres et Arts, les 3, 4 et 5 octobre dernier.

Placées sous la houlette de Madame Séverine Pacteau de Luze, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Bordeaux, ces manifestations ont été très brillantes, tant par les lieux où elles se sont déroulées que par la qualité des conférenciers qui sont intervenus, en particulier M. Pierre Nora, de l'Académie française, sur le thème « Les historiens, la mémoire, le pouvoir » - sans oublier le mécénat des propriétaires de grands crus.

Le thème : « Les défis du XXI^e siècle : comment Bordeaux et l'Aquitaine s'y préparent ? » a fait intervenir des scientifiques, des historiens, des juristes et le président du Conseil régional.

L'assemblée générale de la CNA a été présidée par Madame Jeanne-Marie Demarolle, qui, à l'issue de cette réunion, a passé le flambeau à M. François Braud, vice-président, ancien Premier président de la Cour d'appel de Bordeaux.

Dans son rapport moral, le Président a tout d'abord, fait remarquer que la CNA disposait dorénavant d'un logo, dessiné par M. Jean-Pierre Dufoix.

Elle a ensuite rendu hommage à l'éminent professeur Alain Larcen, récemment disparu, membre de l'Académie de Stanislas, à l'origine de la création du SAMU, et qui a consacré une thèse à la pensée et à la spiritualité du général de Gaulle.

Elle a ensuite développé quelles ont été les grandes lignes de son mandat :

- affermir les relations avec le Chancelier de l'Institut, le prince Gabriel de Broglie (succès du colloque « Les découvertes de la terre » à

l'Institut en 2011. Elle s'est félicitée du soutien de M. François Bourgeois, de l'Académie des Sciences morales et politiques, qui assistait à cette assemblée générale.

- Visites aux Académies (une douzaine, mais elle était prête à répondre aux invitations).

- Relations avec Canal Académie (interview de Virginie Crespeau le 1^{er} octobre).

- Relever les défis : transmettre les savoirs – le mettre à la portée du public.

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité.

SÉANCE DU 26 OCTOBRE

Cette séance est présidée par M. René Chabert

Sont présents : Mesdames Deronne, Herrmann, Lassalle, Marès, Maurin, Poujoulat. Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Debant, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Pierre Marès, Moreau, Pradel, Puech, Sapède, Stephan, Valade.

Excusés : Mesdames Bertrand-Fabre, Kuntz, Leroy, Pallier. Messieurs Bruguerolle, Fougères, Gardelle, Meine, Iancu.

Correspondants :

Présents : Mesdames Bénéel, Maquart, Ritter. Messieurs Belin, Bourrat, Canonge, Février, Galligani, Matouk, Meunier, Morisot, Ott, Penchinat, Pontvieux, Simon.

Excusés : Mesdames Agussol, Giacomoni. Messieurs Chillet, Launais, Ventura.

M. le président René Chabert prend la parole :

Je déclare ouverte cette séance ordinaire du 26 octobre 2012.

Comme à l'accoutumé, mon travail d'introduction a consisté à trouver un lien avec l'auteur de la communication du jour, donc, aujourd'hui, à évoquer les Provençaux à travers quelques uns des plus célèbres au demeurant : « Quand le Bon Dieu en vient à douter du monde il se rappelle qu'il a créé la Provence », écrivit Frédéric Mistral. « Il faut tout prendre au sérieux, mais rien au tragique » : ce fut Adolphe Thiers, né à Marseille, premier président de la III^{ème} République, qui s'exprima de la sorte. Toutefois, je me suis arrêté sur un paragraphe lu dans « rentrée littéraire », et dont je vous fais part : « Suite à des études de droit, Adolphe Thiers fonde le journal Le National avec Auguste Mignet et Armand Carrel. Puis il rédige plusieurs ouvrages historiques, qui lui valent d'être élu à l'Académie française et à l'Académie des sciences

morales et politiques. En 1830, il soutient la Monarchie de Juillet et occupe successivement diverses fonctions (ministre des Finances, de l'Intérieur, des Affaires étrangères et président du Conseil). Mais Louis-Philippe finit par lui préférer Guizot. Vexé, Thiers soutient la candidature à la présidence de Louis-Napoléon Bonaparte, et le regrette quand ce dernier devient empereur suite à un coup d'État ».

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 12 octobre qui est adopté à l'unanimité moins quatre abstentions.

ANNONCES.

Lundi 15 octobre, le groupe de réflexion « Arc méditerranéen », représenté par Catherine Marès, Hélène Deronne, Christian Salenson, membres résidants, Pierre Mutin et Guy Dugas, correspondants, s'est réuni à Toulon sous l'égide de l'Académie du Var.

Samedi 20 octobre, M. le président René Chabert a représenté notre compagnie lors de l'hommage rendu à M. Charles Reboul, président de l'Académie des Hauts Cantons disparu tragiquement le 21 juin dernier.

COURRIERS.

Mme Jeanne-Marie Demarolle, président sortant de la CNA nous a adressé le bulletin N°30 de la Conférence Nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts du mois d'octobre 2012 qui vous a été transmis par courrier électronique. C'est le dernier numéro dont l'Académie de Metz était en charge. C'est désormais l'Académie de Bordeaux qui prend le relais.

M. Michel Woronoff, ancien président de la CNA a adressé une série de propositions destinées à préparer le futur colloque de la CNA qui se tiendra en octobre 2013 à l'Institut de France. Le thème proposé est « L'esprit en progrès ». Ce courrier a été également transmis par voie électronique.

INVITATIONS

Lundi 5 Novembre à 18h, à l'Hôtel de ville, M. le Sénateur maire Jean-Paul Fournier, membre d'honneur ès qualités et notre confrère M. Daniel-Jean Valade, maire adjoint délégué à la Culture nous invitent à la célébration du 40^e anniversaire du prix Goncourt de Jean Carrière pour son livre « *L'épervier de Maheux* ». Académicien non résidant, décédé le 8 mai 2005, c'est Pierre-Yves Kirschleger qui lui a succédé et qui a prononcé son éloge le 10 juin de la même année.

Vendredi 26 octobre, à partir de 18h30 à la Chapelle des jésuites, notre confrère Daniel-Jean Valade nous invite au vernissage de l'exposition de Caroline Avias « Nuit blanche ».

Mardi 30 octobre, à 19 h, à la CCI, rue de la République à Nîmes, M. Jean-Louis Meunier, correspondant et président de l'Institut Européen Séguier nous invite à la 18^e Rencontre Séguier ayant pour thème : « La coopération euro-méditerranéenne. Perspectives et contraintes politiques et économiques » avec Georges Corm pour invité.

Samedi 17 novembre, de 14h30 à 18h, à l'amphithéâtre du lycée St-Vincent-de-Paul à Nîmes, la nouvelle Société d'Histoire du Diocèse de Nîmes - anciennement Comité d'Art Chrétien- nous invite à une après-midi de témoignages et d'échanges sur le thème : « L'Œcuménisme dans le Gard, après Vatican II ».

OUVRAGES ET BULLETINS

Nous avons reçu :

- Le bulletin 2012 de la Société d'Émulation du Bourbonnais.
- Le bulletin 2012 de la Société de Borda, Sciences, Lettres et Arts des Landes.

M. le président René Chabert donne successivement la parole à trois confrères pour la présentation de candidatures de membres résidants :

- Mme Hélène Deronne présente la candidature de M. Dominique Chardon sur le fauteuil de notre regretté confrère Paul Maubon, décédé. Il est parrainé par Catherine Marès, Christian Salenson et Hélène Deronne, membres résidants.

- M. Charles Puech présente la candidature de M. Jean Matouk sur le fauteuil de notre confrère André Costabel devenu membre honoraire. Il est parrainé par Charles Puech, René Chabert et Henri Hugues, membres résidants.

- M. Robert Chamboredon présente la candidature de M. Pascal Trarieux sur le fauteuil de notre regretté confrère Charly-Sam Jallatte, décédé. Il est parrainé par Robert Debant, Robert Chamboredon et Michèle Pallier, membres résidants.

**M. le président accueille à présent
M. Michel Fournier , correspondant.**

Monsieur Michel Fournier, votre carrière de journaliste vous l'avez exercée au journal « Le Provençal » devenu « La Provence ». Vous avez également été critique musical (Opéra et musique classique) sous le pseudonyme de Michel Alexandre. Vous avez été reçu correspondant de l'Académie de Nîmes en 2010 par le président Jean-Marc Roger.

Vos conférences :

« Les musiciens baroques de Provence » (Marseille).

« Les deux Mireille, celle de Mistral et celle de Gounod ». (Marseille et Chorégies d'Orange 2010).

Alors, permettez-moi une citation :

« Peuple vaillant, voici ce que nous voulons t'apprendre : c'est à ne rougir devant personne, comme un vaincu, à ne pas rougir de ton histoire... Et quand chaque Provence, et chaque Catalogne auront de cette façon reconquis leur honneur, vous verrez que nos villes redeviendront des cités : et là où il n'y a plus qu'une poussière provinciale, vous verrez naître les arts, vous verrez croître les lettres, vous verrez grandir les

hommes, vous verrez fleurir une Nation ! Je bois : à la Catalogne notre sœur ! à l'Espagne notre amie ! à la France notre mère ! » Extraits du « *Discours sur la langue provençale* » de Frédéric Mistral.

Voilà une marque de respect au félibre que vous êtes depuis plus de 40 ans.

Cher Monsieur vous êtes sous la protection de « Santo Estello » la patronne des félibres. Créé par Frédéric Mistral et ses amis, le Félibrige est officiellement né le 21 mai 1854, jour de la Sainte-Estelle, à Font Ségugne, près d'Avignon (Vaucluse).

Le Félibrige évoque aussi l'Académie française : le Félibrige, c'est l'académie provençale dont l'objectif est de définir une graphie de la langue provençale, exactement comme l'a fait l'Académie française avec la langue nationale... Et de réaliser le premier dictionnaire provençal... Ce sera l'oeuvre de Frédéric Mistral : le *Trésor du Félibrige*, c'est le trésor de la langue provençale.

Dans les félibriges, les mainteneurs portent comme insigne une pervenche d'argent. Certains félibres, reconnus pour leurs actions, portent une cigale d'argent, ce sont les maîtres d'œuvre. Vous possédez cette distinction puisque vous avez été nommé Mestre d'Obro en 2005. Je vous souhaite d'accéder à la cigale d'or du majoral.

Vos actions ne s'arrêtent pas là : vous êtes Président-fondateur de l'association chargée de la découverte et de la sauvegarde de textes et chansons d'auteurs gardois en « lengo nostro ». Créateur des rencontres des « Parlers du Gard » à Manduel. Vous collaborez à la rédaction de la gazette intitulée *Lou Papet* dont le prix très élevé sur l'échelle de la gracieuseté est indiqué comme suit en haut à droite : « au prix unique de vous plaire ».

Nous avons une pensée pour l'ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes, le majoral Pierre Hugues.

Monsieur Michel Fournier, vous allez nous parler des trois félibres de Manduel, nous vous écoutons.

**Monsieur le président donne la parole à M. Michel Fournier
pour sa communication intitulée :**

*« Les trois félibres de Manduel : Henry-Victor Eyssette, Antoine
Béraud et Pierre Hugues. »*

Manduel, situé à mi-chemin entre Nîmes et le Rhône, en terre languedocienne, est un village où l'on a toujours parlé la langue provençale. Trois félibres, issus de vieilles familles manduelloises, en témoignent par leurs écrits et leurs actions : Henry-Victor Eyssette et Antoine Béraud au XIX^e siècle et Pierre Hugues au tout début du XX^e siècle.

Henry-Victor Eyssette, né en 1831, a laissé de nombreux cantiques et poèmes, a collaboré à divers journaux en langue provençale. S'étant installé près d'Arles, il a été un proche de Mistral.

Antoine Béraud, le plus méconnu des trois, né à Manduel en 1844, poète et musicien, a laissé de très nombreux poèmes et chansons. C'est un précieux témoin de son temps, par les pièces de vers qu'il écrivait lors de diverses manifestations ou événements se déroulant tant à Manduel que dans la région.

Pierre Hugues est né à Nîmes en 1903 ; s'il n'a pas laissé d'écrits en langue provençale, il s'est pleinement investi dans son métier d'enseignant, mais aussi dans la défense de la langue provençale et la pratique des traditions camarguaises. Une forte personnalité qui a marqué de son empreinte la vie de l'Académie de Nîmes dont il a été Secrétaire perpétuel.

La séance est levée à 17 h 45.

SÉANCE DU 9 NOVEMBRE

Cette séance est présidée par M. René Chabert.

Sont présents Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Kuntz, Lassalle, Leroy, Maurin, Pallier, Poujoulat. Messieurs Audisio, Aventurier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Fougères, Galtier, Hugues, Moreau, Pradel, Puech, Sapède, Stephan, Valade.

Excusés Mesdames C. Marès. Messieurs Bruguerolle, Cavalier, Debant, Fontaine, Gardelle, Gouget, Iancu, Meine.

Correspondants :

Présents: Mesdames Agussol, Giacomoni. Messieurs Chillet-Pijac, Dugas, Hooreman, Krebs, Meunier, Ott, Penchinat, Trarieux.

Excusés : Mlle Ritter. M. Launay, Pontvieux, Simon.

M. le Président René Chabert prend la parole :

Je déclare ouverte cette séance ordinaire du 9 novembre 2012 avec la lecture d'un paragraphe de Ludovico Ariosto dit « l'Arioste » dans le chant XXXV :

« Auguste ne fut ni si bon, ni si respecté que la trompette de Virgile nous le sonne. On lui pardonne ses proscriptions iniques, en faveur de son goût pour la poésie. Personne ne se serait inquiété de savoir si Néron avait été injuste ; sa renommée serait peut-être excellente, eût-il eu pour ennemis la terre et le ciel, s'il avait su avoir les écrivains pour amis ». « Tu sauras que pas une feuille ne remue sur terre, sans qu'un mouvement analogue ne se produise ici. Il existe une corrélation intime entre toutes les choses de la terre et du ciel, corrélation qui se manifeste d'une façon différente ».

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 12 octobre qui est adopté à l'unanimité moins trois abstentions.

ANNONCE

Nous avons appris la disparition du mari de notre consœur Jacqueline Leroy qui s'est éteint dimanche 28 octobre.

Nous sommes nombreux à avoir connu et apprécié Robert Leroy. Lors des obsèques célébrées mercredi 31 octobre dans l'église St-Paul-de-Mausole, de nombreux témoignages ont rappelé le parcours exemplaire de Robert Leroy dans ses fonctions de proviseur de lycée mais aussi dans les responsabilités qu'il a assumées au sein de cabinets ministériels. Homme de culture, inlassable chercheur, Robert Leroy consacrait son érudition, sa grande exigence intellectuelle et sa passion pour Saint-Rémy-de-Provence, à mettre en lumière et à transmettre la richesse de l'histoire et du patrimoine de la ville qui l'a vu naître et grandir. A St-Paul-de-Mausole, le président René Chabert accompagné de nombreux confrères sont venus entourer Jacqueline Leroy et sa famille pour lui témoigner notre amitié et notre compassion.

INVITATION

Samedi 17 novembre, de 14h à 18h, le Président Daniel Grasset et le Secrétaire perpétuel Philippe Viallefont de l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier nous invitent au colloque *Le symbole, raison et déraison* qui se tiendra salle des Actes de la Faculté de Médecine rue Ecole de Médecine.

Les sujets suivants seront traités :

- *La pensée symbolique au siècle de Descartes* par Christian Belin.
- *Le symbole, langage de la religion* par André Gounelle.
- *La pensée symbolique et l'école de médecine de Montpellier* par Thierry Lavabre-Bertrand.

OUVRAGES ET BULLETINS

Nous avons reçu :

- La Lettre N°70 de l'Académie des Beaux-Arts.
- Les Mémoires 2009-2010 de l'Académie de Stanislas.

M. le président accueille à présent Mme Brigitte Maurin Farelle, membre résidant.

Madame Brigitte Maurin Farelle et Chère consœur :

Vous avez été reçue membre résidant de l'Académie de Nîmes par le président Pascal Gouget le vendredi 11 juin 2004, au fauteuil de notre regretté confrère Monsieur Christian Liger.

Vous êtes une littéraire. « Lire, c'est aller à la rencontre d'une chose qui va exister », de Italo Calvino.

En seconde langue vous avez choisi l'italien et ce fut le début d'un itinéraire que vous n'allez plus quitter. Vous avez étudié Dante, Pétrarque, Boccace, l'Arioste, ou le Tasse et les familiers de Laurent de Médicis. Vous avez étudié le classique et le moderne, comme Leopardi, Pirandello, d'Annunzio, Dino Buzzati, Umberto Eco et bien d'autres.

Alors : « *Le silence est comme une nudité de l'âme, qui s'est libérée de la parure des mots* » de Dominique Fernandez, romancier, agrégé d'italien, docteur ès Lettres, membre de l'Académie Française .

Voilà le lien que j'ai trouvé pour souligner que la même année vous devenez certifiée et agrégée en langue et littérature italienne.

Plus tard vous obtiendrez un diplôme d'études approfondies d'italien. Vous soutiendrez une thèse de Doctorat ès Lettres à l'Université de Provence.

Alors : « l'erreur n'est pas qu'un risque : c'est une dimension où l'on est sans cesse plongé. La connaissance humaine n'est pas seulement faillible de manière intrinsèque : elle avance grâce à l'erreur, en essayant,

en se trompant, en s'« auto-corrigeant ». Erreur et vérité s'impliquent l'une l'autre comme l'ombre et la lumière », de Carlos, fils de Natalia Ginzburg.

Votre thèse est consacrée à ce grand écrivain italien.

Ensuite vous serez qualifiée Maître de Conférences des universités.

Ces activités d'enseignement se sont accompagnées de travaux consacrés à la littérature italienne moderne ayant fait l'objet de plusieurs publications :

- Dans la revue *Chroniques italiennes* de l'Université de la Sorbonne Nouvelle,

- En 1997 vous publiez sous le titre « *La présence de l'Italien dans le Gard* ».

- En 1998 vous reprenez pour une publication en Italie le sujet de votre thèse, « *Natalia Ginzburg : la costruzione di un'identità di scrittrice* ».

Chère consoeur, d'après Pythagore : Qui parle sème et qui écoute récolte, nous vous écoutons nous parler d'un sujet qui se respecte : « Femmes en guerre, contre la guerre ».

**Monsieur le président donne la parole à Mme Brigitte Maurin
Farelle**

pour sa communication intitulée :

*« Femmes en guerre contre la guerre : Henriette Bourdon à Mende,
Ada Gobetti à Turin. »*

Alors que l'année 2012 remet à l'ordre du jour, par le biais de remémorations et d'une production éditoriale de qualité, l'histoire dramatique de notre pays et la « livraison » des Juifs aux occupants, il n'est pas vain de s'interroger sur les formes qu'a pu prendre la Résistance civile et sur le rôle joué par l'Eglise Réformée de France : comment ont pu réagir, non pas les ministres de la Parole, un sujet que les historiens ont étudié, mais leurs épouses, dans le « territoire sacré d'Israël » (N. Peyrat) ?

Si l'opération de sauvetage des Juifs a été jalousement gardée par la population cévenole jusqu'à la grande enquête menée par le Club Cévenol dans les années 80, les rares témoignages écrits antérieurs prennent toute leur valeur. C'est pourquoi, il nous a semblé stimulant de tenter une confrontation, certes risquée, entre une femme de pasteur (Henriette Bourdon) qui, en 1971, a écrit une dizaine de pages sur cette Résistance spirituelle, prônée brillamment par les ténors de l'ERF, mais qu'elle avait pratiquée, elle, « au ras des bogues de châtaignes », entre Rousses et Mende, et une autre femme, turinoise cette fois (Ada Gobetti), un cadre de la Résistance non communiste, une intellectuelle raffinée qui oeuvrait dans le frère jumeau du Refuge cévenol, le « ghetto alpin » des vallées vaudoises et qui écrivit un journal, le *Diario partigiano*, publié en 1956.

Ce rapprochement nous permettra d'aborder trois problèmes : le rôle joué par les femmes au cours du deuxième conflit mondial, la « moralité » de la Résistance, pour reprendre l'expression de l'historien Claudio Pavone et enfin, et non le moindre, le passage à l'écriture. Pourquoi nous priver d'un dialogue idéal entre ces deux combattantes, si différentes et si proches, qui n'ont pas tué mais qui ont aidé à vivre ?

Exceptionnellement, cette communication se prolongera par une seconde partie qui est programmée vendredi 4 janvier 2013.

La séance est levée à 18 h .

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2012

Cette séance est présidée par M. René CHABERT

Sont présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Kuntz, Lassalle, Marès, Pallier, Plouvier, Poujoulat, Teulon-Lardic. Messieurs Audisio, Aventurier, Boissonnas, Bruguerolle, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Debant, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Kirschleger, Moreau, Pierre Marès, Meunier, Penchinat, Pradel, Puech, Sapède, Stephan, Valade.

Excusés : Mesdames Leroy, Maurin-Farelle. Messieurs Fabre, Fougères, Gardelle, Iancu, Meine, Travier.

Correspondants

Présents: Mesdames Bénel, Giacconi, Ritter. Messieurs Belin, Canonge, Chillet-Pijac, Dugas, Galligani, Hooreman, Launay, Matouk, Maréchal, Ott, Pontvieux, Simon, Trarieux, Ventura.

Excusés : Mme Agussol. Messieurs Bourrat, Launais.

M. le président René Chabert déclare ouverte cette séance du 16 novembre 2012 dont l'ordre du jour exceptionnel prévoit la réception de deux nouveaux membres résidents

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 15 juin qui est adopté à l'unanimité moins six abstentions.

INVITATIONS

Mardi 20 novembre, à 18heures, à la Galerie Jules Salles, notre confrère Daniel Jean Valade, maire adjoint délégué à la Culture, nous convie au vernissage de l'exposition réalisée par les Archives Municipales : « Un siècle de constructions à Nîmes » du début du XIX^e au début du XX^e siècle.

Notre confrère Carol Iancu, membre non résidant et Professeur à l'Université Paul-Valéry, nous invite au colloque: « Rafles, déportations, résistance des Juifs en France pendant la deuxième guerre mondiale. Histoire et Mémoire» qui se déroulera jeudi 15 novembre à l'Institut Maïmonide et vendredi 16 novembre à l'Université Paul-Valéry de Montpellier.

Le président et le secrétaire perpétuel de l'Académie d'Arles nous invitent à deux conférences qui auront lieu dans la salle d'honneur de l'Hôtel de ville :

- dimanche 18 novembre à 17h30, Mireille Pellen, architecte en patrimoine, s'exprimera sur le thème « La révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé, une relecture de la ville ».

- dimanche 2 décembre à 18 heures, M. Jean-Maurice Roquette donnera une conférence sur « La vie à Arles au temps de Césaire ».

L'ordre du jour appelle la réception de deux Académiciens résidants :

- M. Alain Penchinat, récemment élu, pour occuper le fauteuil laissé vacant par la disparition de notre confrère le pasteur Roger Grossi.

- M. Jean-Louis Meunier qui succède à notre regretté confrère Jean-Marc Roger.

Introduit dans la salle des séances par son parrain M. Daniel J. Valade, M. Alain Penchinat est accueilli par le président René Chabert qui lui souhaite la bienvenue en ces termes :

M. le secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs les académiciens,
Mesdames et Messieurs les correspondants,
Mesdames et Messieurs les parents et amis du nouvel élu et de son prédécesseur.

Je salue plus particulièrement Mme Mireille Grossi-Durand, fille de Monsieur le Pasteur Grossi et son mari M. Jean-Marc Durand, Mme Brigitte Penchinat, la mère de notre impétrant, son épouse Mme Camille Penchinat, sa fille Quiterie et son fils Fabien.

Nous sommes heureux de vous accueillir pour cette séance d'intronisation de M. Alain Penchinat au siège de M. le Pasteur Roger Grossi.

M. Daniel-Jean Valade, M. Henri Hugues et M. Bernard Fontaine se sont engagés en vous parrainant.

Un homme de finance vient s'installer dans un hôtel de la rue Dorée. Elu correspondant de l'Académie de Nîmes le 19 mars 2010, vous avez été reçu par le Président Jean-Marc Roger le 14 mai suivant. Vous avez été élu membre résidant le 15 juin 2012.

Alors : « Tout ce que nous voyons n'est qu'une ombre projetée par les choses que nous ne voyons pas » de Martin Luther King.

En ce jour de solennité, mon rôle est d'éclairer sommairement quelques aspects de votre personnalité. Je vais commencer par vos origines.

M. Ernest Penchinat, votre grand-père paternel est un intellectuel conservateur. Son épouse Mme Alice Penchinat née Alice Nègre, élève et disciple du philosophe Alain, pacifiste, poète au Mercure de France, personnalité à laquelle on doit beaucoup d'interventions, notamment au sujet des droits des femmes. Très indépendante, elle vous a communiqué son goût pour la compréhension du monde. Décidément, les grands-mères ont un rôle prépondérant dans la vie des hommes. Vous m'avez indiqué avoir trouvé une ressemblance étonnante, dans sa foi dans l'Homme, avec la nature de Mme Georgina Dufoix, née Nègre, que j'ai bien connue à la Croix-Rouge française.

M. Maurice Favre de Thierrens, du nom d'un village suisse, votre grand-père maternel était officier de cavalerie. Son épouse Simone était mère au foyer. Son frère M. Jacques Favre de Thierrens, as de la première Guerre mondiale était un grand collectionneur et un artiste-peintre.

Votre grand-oncle, M. Léon Penchinat a été magistrat, maire de Sommières et membre éminent de l'Académie de Nîmes dans les

années 1880. Il a notamment présenté une communication sur Platon et le sophisme.

Votre père, M. Jean-Marc Penchinat, industriel et bâtisseur, homme très attaché à ses idées, à ses décisions, très réfléchi, à l'agissement retenu, a manifesté la volonté de voir réussir ses enfants.

Votre mère Mme Brigitte Favre de Thierrens, femme au foyer, sportive, « tenniswoman », joue au golf à près de quatre vingts ans.

Vos ascendants représentent une valeur dont les incidences inestimables génèrent une influence dans votre être, votre formation et sur vos responsabilités.

Vous êtes l'aîné d'une sœur, Madame le Docteur Florence Gaujoux, anatomopathologiste au CHU de Nîmes. Elle est l'épouse du Docteur Daniel Gaujoux, chirurgien de renom.

Vos deux frères sont vos associés dans l'entreprise familiale, Les Villégiales.

Vous êtes né à Nîmes en 1952, vous habitez notre ville. Vous avez rencontré Camille Donnedieu de Vabres à Paris et vous avez décidé de vous marier en 1974. Mme Camille Penchinat est architecte d'intérieur, elle est l'auteur d'un livre intitulé : « Nîmes illustre et secrète » publié aux Editions : Alcide.

Elle est la descendante directe d'un académicien nîmois, M. Ferdinand Girard maire de Nîmes et Pair de France en 1850, grand père de Henri Donnedieu Vabres, né 1890 à Nîmes. Il était juge français au tribunal de Nuremberg et créateur de l'association internationale de droit pénal.

En 1928, il publie un livre qui fait référence : « Les principes modernes du droit pénal international. »

Il est à souligner que le père de Mme Camille Penchinat, major du conseil d'état, secrétaire général du gouvernement a été le président fondateur du parc national des Cévennes.

Vous avez trois enfants deux garçons, Cédric ingénieur à Air France, Fabien qui a suivi une Ecole de commerce et collabore avec vous dans le groupe familial Les Villégiales. Votre fille Quiterie a suivi une école de commerce et s'occupe de développement de crèches. Vous avez deux petits-enfants de Cédric et son épouse, Maxime et Vadim.

Nous arrivons dans un domaine qui vous concerne directement. Vous avez effectué vos études secondaires au Lycée Daudet à Nîmes et obtenu un Baccalauréat scientifique. Après une classe préparatoire au Lycée du Parc à Lyon, vous rejoignez l'École Supérieure de Commerce de Paris (ESCP), où vous assumez la présidence des Tribunes de l'ESCP. Vos grades supérieurs ne s'arrêtent pas là pour autant. Vous ajoutez un diplôme d'étude comptable supérieure et la consécration avec un diplôme de l'École Supérieure de Commerce de Paris (option finances).

Vous entrez dans la vie active et l'adjectif prend sa pleine dimension avec tout ce qui va suivre : vous êtes l'un des premiers français dans les cabinets d'audit américain en 1974 junior et senior, auditeur chez Whinney Murray Ernst and Ernst 1976-1977, rapporteur à la Cour suprême du Sénégal (commission de vérification des comptes). Conseil d'état et Cour des comptes réunis confiaient aux Français le contrôle des comptes publics sénégalais.

Après un périple international, vous revenez à Nîmes pour assumer le rôle de directeur financier et administratif du groupe familial Les Villégiales et, depuis 1981, vous êtes associé-gérant de cette entreprise.

Je dois vous dire que ce qui m'a impressionné de la part d'un dirigeant d'un groupe commercial, c'est vos propos sur la notion de valeur. Vos racines protestantes sont sans aucun doute à l'origine de ces qualités.

La valeur toute relative de l'Homme et la valeur absolue de la grâce vous relie à notre regretté confrère le Pasteur Roger Grossi, votre prédécesseur que je cite : « Tout ce que nous avons, tout ce que nous sommes, les compagnes et compagnons de route, les responsabilités qui nous sont accordées, tout est grâce ». A Château Silhol, au cours de mon discours en hommage à notre regretté confrère, je n'ai pas omis cette citation.

La valeur est une notion totalement subjective, personnelle, difficilement quantifiable. Par opposition au coût ou au prix qui, eux, sont parfaitement nombrables et mesurables et sont donc des grandeurs objectives.

La notion de valeur apparaît lorsqu'une personne, pour choisir entre plusieurs options possibles, utilise un critère de relation entre la satisfaction du besoin : « le désir » et les contraintes ou les dépenses qui en découlent, par exemple l'usage du critère rapport qualité/prix, nous dit Christian Hohmann.

Mais les techniques d'analyse de la valeur en définissent bien d'autres, la valeur d'usage, la valeur d'échange, la valeur d'estime et le « *lean thinking* » en valeur ajoutée qui se définit comme suit : « ce que le client est disposé à payer pour aller au bout de sa nécessité ».

Et cher Monsieur, vous savez su lier la notion de valeur à celle de l'argent qui ne peut éviée. Ce nerf de la guerre que vous utilisez dans votre entreprise, mais aussi paisiblement en offrant du temps pour gérer les finances des autres, celles de l'Eglise Réformée en tant que membre de la commission nationale des finances de l'Eglise Réformée de France et celles de la Chambre de Commerce. On peut facilement imaginer un autre « et » celui de l'Académie de Nîmes. Vous avez d'autres fonctions extra-professionnelles, président de la Société anonyme du Domaine de Campagne (au Golf-club), vice-président du Comité Régional du Crédit Coopératif et président du Comité d'Agrément de SOFIGARD, bénévole du développement économique.

N'y a-t-il pas une hérédité familiale ? Je vous ai confié avoir eu un lien de haute correction, donc de grande valeur avec la Fiduciaire de France en la personne de votre cousin germain.

Je voudrais souligner l'importance de cette confiance dans le domaine financier. En effet, la contagion du doute à l'origine de la crise financière actuelle française et internationale est très mal vécue par les populations. La vie devient plus difficile, ne sachant de quoi sera fait le lendemain, toutes préoccupées qu'elles sont par le maintien de leur qualité de vie parfois tout juste acceptable. Chaque crise financière a provoqué un impact sur la manière de fonctionner, de se projeter dans l'avenir. Elle a engendré des effets indésirables comme, par exemple, un accroissement de la pauvreté. Demandez à tous ceux qui sont impliqués dans des organismes caritatifs, ils sont à même de témoigner de l'arrivée périodique de nouveaux contingents de bénéficiaires, alors inconnus jusque-là.

Nous avons besoin de responsables mobilisés pour déceler les risques, annihiler les hasards, objectiver les directions sûres et confiantes. Il est donc très important qu'un représentant de l'industrie et du monde économique soit présent dans notre Académie. Les entretiens que nous avons eus à ces sujets laissent présager que vos communications seront très attendues : « Vous, Monsieur, acteur actuel, organisateur responsable et *momentum* prévenant du *voir-juger-agir* ».

Puisse notre réflexion, nos communications, nos travaux générer une efficacité, une aide à soutenir les responsables sociaux, propager les bienfaits de la culture et créer un espoir pour ces personnes en difficulté.

Ces propos collent parfaitement à vos vœux. Je vous cite : « *Je souhaite que la baisse naturelle des mes activités professionnelles soit compensée par une action culturelle et sociale* ».

Un domaine particulièrement intéressant vous concernant, les dossiers sensibles vous les qualifiez de très difficiles.

Toutefois, deux personnages ont amplement compté dans votre carrière, vous avez bénéficié de beaucoup de proximité avec Messieurs Jean Pierre Raffarin et Michel Barnier.

Avec émotion, vous avez souligné l'importance de la place de votre épouse, Camille, dans votre vie.

Je terminerai avec vos articles et ouvrages :

« *La guerre, le pétrole et la paix* » Stage de banque à Beyrouh, en 1973.

« *Une voix protestante* » dans le quotidien « Le Matin ». 1989-1990. En alternance avec MM les pasteurs Roger Grossi et Jean-Claude Odier, MM Pierre Clavel et René Bosc,

« *Les banques contre l'économie* », dans : « Le Monde ». en 1997.

« *Fiscalité: on peut aider davantage au renouvellement des entreprises* » : projet de question au gouvernement posée par un parlementaire-Mars 2004.

« *Crise du bâtiment et du logement : une clarification s'impose, vite !* » dans : « Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment » 19/12/2008.

« *Les deux argents, celui des flux et celui des stocks* » dans l'hebdomadaire « Réforme » en 2009.

« *La dette, la dette, la dette ! et la créance, alors ?* » Projet d'article pour « Les Echos » en 2009.

quarante neuf billets dans « Le CEP », mensuel de l'Eglise Réformée en Cévennes-Languedoc-Roussillon.

Ainsi que d'autres articles concernant le logement, la médecine, la mixité sociale, les banques, l'économie dans « Le Journal de l'Entreprise », « L'Expansion », « Le moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment ».

Un article prémonitoire dans le monde ayant pour thème : les banques.

J'ajoute votre communication à l'Académie : « *Petite théorie de l'Argent (qui n'est pas fou)* » en mars 2011.

Dans une version plus souple et sportive, un défi est lancé à tous les académiciens qui voudraient affronter un excellent golfeur. Vous m'avez confié être un grand lecteur de journaux et de livres d'histoire et prendre de la distance avec les romans.

Bienvenue parmi nous au chef d'entreprise que vous êtes, compétent, dynamique et passionné.

Après de vifs applaudissements, M. Alain Penchinat prend la parole :

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Mesdames et Messieurs, membres de l'Académie,
Chers Amis, Chère Famille,

Je salue amicalement Mireille, la fille de Roger Grossi et son mari Jean-Marc Durand.

Monsieur le Président, je vous remercie particulièrement pour les mots que vous venez de prononcer à mon endroit et que je ne mérite sans doute pas.

Je me suis demandé tout l'été ce qui m'impressionnait le plus :

le fait que vous ayez décidé que je vous rejoigne comme membre résidant sur proposition de Messieurs Daniel-Jean Valade, Henri Hugues et Bernard Fontaine, que je remercie vivement, ou le fait que vous m'ayez élu au fauteuil du Pasteur Roger Grossi.

Je crains que ces deux émotions ne se conjuguent, au carré.

Si l'on veut bien admettre qu'une institution, vieille de plus de trois cents ans, comme la vôtre, comme la nôtre, a implicitement comme devise celle de la famille d'Orange « Je maintiendrai », on admet que le successeur à un fauteuil se sente impressionné quand le fauteuil vient d'être occupé par un Roger Grossi.

Je me sens dans mes petits souliers sachant qu'il y a dix-huit ans, le 4 Novembre 1994, c'était Christian Liger qui l'accueillait.

Merci à vous tous pour l'honneur fait à l'entrepreneur que je suis, qui essaye, avec le modeste bagage qui est le sien, de donner un peu de sens et de réflexion à son action.

Mais je dois à la vérité de dire que je suis un peu remonté sur ma bête quand j'ai relevé que mon aïeul, Samuel Vincent, vous avait fait en 1834 une communication sur le progrès du machinisme agricole dans le Gard. Je me suis dit que je serais toujours capable de vous faire une communication sur les bétonnières de nouvelle génération.

Vous savez que dans la tradition de la Réforme, on ne prie pas pour un défunt, on ne rend pas un culte au mort, on rend grâce pour ce qu'il a fait, pour ce qu'il a donné, pour ce qu'il a partagé. Sorte d'hommage qui s'adresse aux vivants pour qu'ils se rappellent ce qu'ils ont reçu, pour qu'ils se rappellent, avec gratitude, ce qu'ils ont reçu.

Suivant la tradition de l'Académie, c'est avec plaisir et humilité que je retrace avec mes mots, et sûrement très partiellement, ce que le Pasteur Grossi a apporté, ce que le Pasteur Grossi nous a légué au cours de sa féconde vie.

On ne peut pas parler de Roger Grossi sans parler de Lucie, son épouse. Il a été Roger Grossi parce qu'elle a été Lucie Grossi, née Delord, avec un caractère bien trempé. Elle a sûrement permis à Roger de donner toute sa mesure. Ce caractère bien trempé de Lucie s'est révélé au printemps 1940, Roger avait vingt-six ans, elle vingt-trois, quand elle a imposé à sa famille un petit corse fauché alors qu'on attendait d'elle, sûrement, en l'envoyant à Montpellier, un jeune médecin fortuné.

Cette détermination, j'en ai été moi-même le témoin.

Je la vois encore, s'assurant que j'étais au bureau en face de leur domicile, franchir régulièrement le barrage de mon secrétariat, s'installer

dans mon bureau en face de moi et de n'en repartir qu'avec un petit chèque de contribution à notre comité de quartier.

Sa fille, Mireille, m'a confirmé tout le travail de recherche, de classement, que Lucie a fait tout au long de ces années pour Roger.

Si Lucie repartait régulièrement de mon bureau avec un petit chèque pour notre comité de quartier, Roger, lui venait ponctuellement, j'allais dire religieusement, m'apporter pour notre Eglise tous les premiers jours de chaque trimestre un chèque rempli de sa petite écriture fine et appliquée, reconnaissable entre mille et en profitait pour s'enquérir très minutieusement de la situation matérielle de notre Eglise Réformée.

Je vous promets que c'est la première et la dernière fois que je vous parle d'argent... aujourd'hui.

Le Pasteur Roger Grossi est mort, rassasié de jours, à quatre-vingt-dix-sept ans, il y a un an jour pour jour, le 16 Novembre 2011.

Monsieur le Secrétaire perpétuel, en fixant la date de ma réception, vous vous êtes révélé horloger perpétuel, suisse de précision.

Evoker la vie et l'œuvre de Roger Grossi m'a d'abord fait penser à cette phrase que j'aime beaucoup, et que j'ai entendue de la bouche de mon pasteur et ami, Jean-François Breyne :

«La Parole est à l'action, ce que l'arc est à la flèche.»

J'y retrouve et j'y synthétise tout ce que je connais de Roger Grossi.

Il a été formé pour la Parole et il a agi toute sa vie.

J'aime cette phrase car elle caractérise une vie d'homme qui n'est pas courante.

Il existe surtout des arcs sans flèche et des flèches sans arc. Il existe surtout des paroles sans action et des actions sans parole.

Or, c'est la Parole qui donne un sens, une direction à l'action comme l'arc à la flèche.

C'est l'action qui prouve que la Parole est juste comme la flèche qui atteint son but parce qu'elle a été correctement lancée par l'arc.

Alors qu'une Parole, qui est le fruit d'une réflexion, pourrait être transformée en action seulement par un autre qui l'aurait entendue, Roger Grossi nous a montré que le sens donné à sa Parole était celui de ses propres actions.

Cette soif d'actions manifestée tout au long de sa vie me rappelle Alain Resnais qui vient de réaliser un film à quatre-vingt ans et en prépare un autre. Alain Resnais, citant Varèse, nous dit que le bonheur de l'artiste, c'est la suite.

Une suite qui commence dès le début de la guerre, au printemps 1940. Roger Grossi met ses paroles en actes. Il a vingt-six ans. Lui qui a été combatif toute sa vie et armé pour la vie, est un non violent. Peut-être que le sacrifice de son père en 1916 pour une guerre qui lui a semblé finalement inutile puisque ça recommence, a joué un rôle déterminant dans cette conviction militante assise sur des années de réflexions. Cette conviction pour la non violence s'éveille en lui lors de son service militaire en 1934 à vingt ans.

Il en fallait du courage pour affronter les conséquences de ce parti pris pour la non violence. Et du courage physique, Roger Grossi en a toujours montré. Au cours de son service militaire d'abord, en 1934, aussi et surtout en ce printemps 1940, en ne voulant pas abandonner ses compagnons d'armes. Il est prêt à les accompagner au danger, à les servir comme infirmier et aumônier-pasteur. Il se risque à cette position de non-violence devant son général de brigade qu'il prie - je cite Roger Grossi - d'agir selon ses responsabilités, devant un homme qui ne peut agir autrement. La responsabilité du général était éventuellement d'envoyer Roger Grossi devant une Cour martiale. Le général décide de le destituer de son grade - il avait fait les EOR - et accepte que comme soldat de deuxième classe, il soit nommé infirmier et aumônier auxiliaire divisionnaire.

De la vie et de l'œuvre du Pasteur Grossi, il ressort qu'il est un intellectuel du concret.

Intellectuel, sûrement, on va le voir.

Du concret, peut-être pas volontairement, mais avec gourmandise.

Plusieurs fois, souvent, on retrouve cet enchaînement : j'ai une idée, j'y crois, il n'y a personne pour le faire, je m'y colle, comme disent nos jeunes.

Dans ces mémoires, je cite : *«Par quatre fois, à Nîmes, j'ai été conduit encore à m'occuper d'immobilier : j'aurais préféré me*

consacrer à l'étude et à l'écriture ; mais, à chaque fois, je n'ai pas pu me dérober à ces travaux mais je reconnais que j'y ai trouvé des joies et des satisfactions».

Vous voyez que la promotion immobilière est un beau métier ! même pour un pasteur.

On retrouve dans son œuvre cet enchaînement Parole-Action. Je porte la Parole, j'espère la transformer en Action par un autre que je relèverais volontiers s'il n'y a personne.

D'une certaine façon, on retrouve chez Roger Grossi cette idée de la culture juive, suivant laquelle un idéal qui n'a pas de base matérielle n'est pas un idéal.

Je ne cite que pour mémoire et, en vrac, quelques-unes des actions créatrices de Roger Grossi à l'appui, à la concrétisation de sa pensée : Château Silhol, Maison de la Main, Année Diaconale, Office gardois des personnes âgées du Gard, Association Charles Gide et sans l'avoir lui-même créée, la Société d'histoire du Protestantisme du Gard.

Je n'ai pas travaillé avec Roger Grossi. Je me suis demandé si c'était un chef ou s'il disposait simplement d'un caractère autoritaire pour que sa pensée se réalise. Écoutons Chantal Delsol, professeur de philosophie des universités, je cite : *« Un chef n'agit pas pour se grandir. Il ne se nourrit pas lui-même en agissant, mais nourrit ses rêves et ses projets : il accomplit une œuvre, c'est-à-dire une version de la transformation du monde. Cette œuvre sera collective, parce que le chef entraîne avec lui ceux qui acceptent de le suivre, non en le regardant mais en regardant les contours du projet qui devient commun».* Écoutons Emmanuel Mounier dans son Traité du caractère, je cite : *« Un caractère autoritaire est une condition facile où la parole dispense de l'action,où l'on fait faire aux autres ce que, sinon, on aurait à faire (malheureusement) soi-même* ». Fin de citation. De tout ce que je connais de Roger Grossi, c'était un chef.

Donc, homme d'action par conséquences, Roger Grossi est d'abord un intellectuel. Outre les centaines de prédications données pendant ses années de ministère pastoral à Auch, Lens, Roanne et Nîmes, Roger Grossi a beaucoup écrit sur le protestantisme bien sûr, mais aussi deux

biographies, celle d'Etienne Saintenac, jeune professeur, résistant, qu'il a connu dans sa prime jeunesse à Marseille et qui est mort à vingt-neuf ans ; celle de Samuel Vincent, vous le savez, pasteur de l'Eglise réformée à Nîmes, membre de notre Compagnie et mort à cinquante ans en 1837. Sans oublier les huit communications faites devant vous.

Il a finalement peu écrit sur sa pensée profonde, peu développé «sa» philosophie tant il s'est mis dans les pas de Samuel Vincent. Il nous le dit : *«J'ai tenté de l'écouter et non de parler à sa place»*. Je cite encore Roger Grossi à propos de Vincent : *« Je le crois et vous propose d'écouter ses suggestions »*.

Le travail que Roger Grossi a fait sur Samuel Vincent est énorme et m'a passionné.

Quand Samuel Vincent parle, Roger Grossi parle :

Sans me livrer à une exégèse de la pensée de Samuel Vincent, et donc de celle de Roger Grossi, il me semble que l'axe central de leur construction intellectuelle procède du dialogue à distance, dans les années 1820, que Samuel Vincent a eu avec l'Abbé Félicité de Lamennais, précurseur du catholicisme libéral et social.

Si Félicité de Lamennais ne le lui a pas tout à fait rendu, c'est le moins que l'on puisse dire, Samuel Vincent a admiré Lamennais dont, je cite Roger Grossi : *«Il a lu des chapitres entiers avec ravissement»*.

L'axe central de la pensée de Samuel Vincent et donc de Roger Grossi, me semble être le contrepoint de cette phrase de Lamennais : *«Hélas, la Réforme est venue ; au principe d'autorité, base de toute foi religieuse, se substitue le principe de libre examen...alors tout s'effondre, l'Eglise et la Société»*.

Si l'on veut bien entendre par «libre examen», liberté, en tout cas, liberté de conscience et sans appeler à ma rescousse Rousseau et Rabaut Saint-Etienne, il me semble que cette question est centrale, toujours d'actualité, et que Samuel Vincent et Roger Grossi s'en sont merveilleusement emparés.

«A l'Eglise et la Croix» de Félicité de Lamennais, réplique *«l'Evangile et Liberté»*, aujourd'hui bien connu, de Samuel Vincent et de Roger Grossi. *«Evangile et Liberté »* est devenu la devise de Samuel Vincent que fait sienne, me semble-t-il, complètement, Roger Grossi.

Je vous propose une trêve bucolique, je vous propose un rêve bucolique.

Imaginez un immense champ de tournesols et le jouxtant, un non moins immense champ de coquelicots. C'est magnifique. Les pieds de tournesols dressés côte à côte, serrés, tous tournés vers le soleil : c'est Lamennais. Le champ de coquelicots, étincelant, virevoltant, et ayant aussi besoin du même soleil, c'est Samuel Vincent. Le jaune du tournesol, c'est l'une des deux couleurs du Vatican, le rouge, celle du coquelicot, je ne sais plus, si, ... la passion. Et Roger Grossi, je l'imagine, actif, arrosant les deux champs et espérant, en transportant sous ses pieds des graines de l'un à l'autre. Leur mélange, il l'a fait. En éphémère souvenir de ce moment autour de Roger Grossi, je vous offrirai cette photo.



De même que Rousseau et Voltaire se sont sûrement réconciliés au Panthéon, Lamennais et Vincent seront convenus au cours de leur vie éternelle d'une nécessaire alliance entre Eglise et Liberté ;

Avec Roger Grossi, je n'en doute pas.

En évoquant Rousseau à l'instant, je me demande si cette réconciliation entre Lamennais et Vincent n'aurait pas pu se faire en subordonnant l'importance de l'autorité pour l'un et l'absolue nécessité de la liberté pour l'autre au concept du discernement, mot que l'on aime bien chez les protestants, puisque celui, supérieur, de la raison a finalement échoué. Il faudrait un volontaire pour étudier la question ; mais la tâche est rude, entre un Lamennais pour qui il faut « *restaurer l'autorité pour arrêter les ruines créées par la raison humaine et la conscience universelle* » et un Vincent pour qui « *l'esprit général du monde moderne est recherche de liberté* ».

Peut-être, faudrait-il convenir que dans « autorité », il y a « autoriser » donc le pouvoir de dire oui et que dans « liberté », il y a le pouvoir de se dire non ?

Peut-être, faut-il souhaiter qu'ils se soient rencontrés dans Thucydide, cher à Jacqueline de Romilly, puisque le bonheur de l'Homme était bien leur espérance partagée. Je cite Thucydide -> *Il n'y a pas de bonheur sans liberté, ni de liberté sans vaillance* ». La vaillance n'est-elle pas, d'une certaine façon, ce qui procède de l'autorité sur soi ?

Déclinée au monde sociétal, cette controverse sur l'autorité anime encore aujourd'hui le débat sur le libéralisme et l'évolution, nécessaire ou pas, de notre société.

Ce dialogue permanent, ce rapport permanent autorité-liberté, Roger Grossi l'a porté. Il l'a porté, d'une certaine manière, avec nos contradictions protestantes : il revendique sa liberté absolue et se soumet à une autorité, celle des Evangiles.

Il revendique la liberté pour tous et crée des institutions, je pense à la Maison de la Main, où la discipline est assumée.

On retrouve dans la pensée de Roger Grossi ce rapport autorité-liberté dans ses échanges de correspondance avec Jacques Chirac, Président de la république et Lionel Jospin, Premier ministre, en 1997/1998 à

propos du Pacs et de la famille. Roger Grossi en appelait déjà à la réflexion approfondie de nos dirigeants à qui il écrivait : « *Sachez que nombreux sont ceux qui prient pour que vous soyez gardé sage et ferme au poste éminent auquel vous avez été appelé* ». Il leur délivrait cette interrogation en plaidant pour que le Pacs, qu'il ne rejetait pas, reste un acte administratif et économique qui n'a rien à voir avec le mariage. Il leur demandait : « *La liberté est-elle ainsi de manger son blé en herbe et de tout détruire sans même être capable de savoir ce que l'on fait?* »

On aura bien besoin, par exemple, dans les mois à venir, de peser ce rapport autorité-liberté dans le débat qui vient sur le mariage homosexuel en se méfiant finalement autant de l'autorité que de la liberté si on devait les séparer. Que dire du « trouple », le mariage à quatre qui ne se profilera que dans quelques décennies ? Je rassure certains, au nom de la seule et absolue liberté ?

Roger Grossi était un libéral, un libéral-social. Ce n'est pas une contradiction, en tout cas, pas dans ma bouche : à la fraternité légale, il préfère la fraternité choisie, par lui, avec tous. Il s'est toujours demandé comment agir pour que l'humanitaire et le caritatif ne deviennent pas chemins d'assistanat, d'irresponsabilité, tant pour les peuples que pour les personnes. Je le cite : « *Comment agir pour que la multiplication des droits, cessant d'être une grâce, ne devienne chemins de servitude, par la mise en place de redoutables carcans sociaux ?* »

Je terminerai cette évocation bien trop partielle et partielle, sûrement, de la vie de Roger Grossi par une note, j'espère, pas trop protestante à nos oreilles, heureusement mélangées.

La vie de Roger Grossi est, pour moi, une illustration de la victoire, peut être pas définitive, s'il y avait des Thomas parmi nous, mais en tous cas la victoire sur une manche, du **pour** sur le **par**. Roger Grossi n'aurait pas pu être ce qu'il a été jusqu'à quatre-vingt-dix-sept ans **par** la seule espérance que ses œuvres lui ouvriraient le meilleur. C'est bien parce qu'il était pleinement convaincu qu'il avait reçu, définitivement, le meilleur que, libéré, il a tant donné **pour** le monde qui l'entourait.

Profitant du « libre examen » qui m'est donné, j'use du même droit d'audace qui m'avait permis d'imaginer devant vous un quatrième

personnage dans la parabole des talents pour tenter de justifier cette victoire du **pour** sur le **par**. En paraphrasant le verset 16, chapitre 5 de Matthieu que Roger Grossi avait choisi pour conclure son ouvrage sur Samuel Vincent : «*Que la clarté de Roger Grossi luise ainsi devant les hommes, afin que ceux-ci voient ses bonnes œuvres et qu'ils glorifient le Père qui est dans les cieux*».

Au terme de cet éloge, Roger Grossi serait fâché que je vous laisse à penser qu'il était un saint. Roger Grossi, comme Samuel Vincent d'ailleurs, n'était pas un saint. En clin d'œil, Roger Grossi a publié une lettre de Samuel Vincent dont je vous lis un extrait. Il s'agit d'une lettre envoyée par Vincent, chargé par le Conseil presbytéral de trouver un collègue pasteur en remplacement d'un partant, lettre envoyée à un certain Chenevière. Je cite «*En un mot, dans l'état actuel de l'Eglise de Nîmes, je crois que l'on donnerait quelque préférence à quelqu'un qui marcherait avec moi sur quelqu'un qui se montrerait disposé à se ranger parmi ceux qui me deviendraient hostiles. Nous serions trop heureux si, au vu de ces conditions, nous pouvions avoir un homme supérieur. Vous savez peut-être que le traitement du Consistoire est de 1.400 francs, il y a 300 francs d'une petite place secondaire ; et quelques accidents peuvent porter le revenu annuel à environ 2.000 francs. Avec cela on peut vivre ; respirer deux ou trois ans l'air du midi ; voir assez d'affaires de l'Eglise Réformée de France ; se faire connaître sur un théâtre passable, et s'envoler de là, quand on veut, vers de plus hautes destinées. Ce n'est pas une place à conserver toujours ; mais elle est bonne pendant trois ou quatre ans et rompt très bien un homme à l'expression de la parole. Avec du zèle et un peu de labeur, on fait beaucoup*». Je ne suis pas sûr qu'un saint en toutes choses aurait écrit une pareille lettre.

Moi-même, j'ai beaucoup de défauts mais je peux vous assurer espérer mériter toujours ma place parmi vous sans rêver le moins du monde de m'envoler de là, quand je veux, vers une autre destinée.

Vous m'avez dit, Monsieur le Secrétaire perpétuel, que l'usage voulait que l'impétrant laisse deviner ce qu'il pourrait partager avec l'Académie. Peut-être qu'en plus de l'information que je vous dois sur la bétonnière de nouvelle génération, j'aimerais plus sérieusement

travailler sur le libéralisme et comprendre pourquoi ce mot est devenu pour beaucoup un gros mot, alors que dans la foulée des Lumières, de Samuel Vincent et de Roger Grossi il est, pour moi, un des fondements de toute société humaine moderne.

Je vous remercie.

Notre confrère est vivement applaudi.

Les invités de M. Alain Penchinat étaient :

Ses parents : M. et Mme Jean Marc Penchinat.

Son épouse : Mme Alain Penchinat.

Ses enfants : Mlle Quiterie Penchinat et M. Fabien Penchinat.

Madame Olivier Bonijoly, Présidente du Conseil Presbytéral de l'Eglise Protestante Unie de Nîmes.

Les pasteurs Jean François Breyne et Christophe Granade.

M. et Mme Jean-Marc Durand, enfants du pasteur Grossi.

* *

*

M. le président René Chabert procède ensuite à l'installation de M. Jean-Louis Meunier qui est introduit dans la salle des séances par son parrain notre confrère Daniel Jean Valade.

Chères consœurs,

Chers confrères,

Chers amis correspondants,

Mesdames, Messieurs

Je vais accueillir l' élu suivant et bien qu' on découvre des différences fondamentales avec notre confrère Monsieur Alain Penchinat, nous allons pouvoir observer, au fil de cette présentation, certains points communs.

Certes, c'est toujours un honneur pour un président de l'académie d'accueillir un nouvel impétrant de qualité exceptionnelle. Ce n'est pas sans émotion que je reçois M. Jean-Louis Meunier qui est bien plus qu'un nouvel occupant au siège de notre regretté confrère, M. Jean-Marc Roger. Il est un de mes filleuls à l'Académie comme celui de M. Daniel Jean Valade son autre parrain et celui aussi de Madame Monique Kuntz sa marraine mais surtout, il est un de mes amis fidèles et je crois pouvoir dire un ami de la plupart d'entre nous.

Il se trouve riche de plusieurs suffrages. En effet Jean-Louis Meunier a été élu correspondant de notre compagnie une première fois en 1979, il a été informé de son élection par Monsieur Pierre Hugues, secrétaire perpétuel. Il a été élu une nouvelle fois correspondant en 2005 sous la présidence de Monsieur Guilhem Fabre. Il n'a jamais été reçu.

Il est maintenant élu membre résidant de l'Académie de Nîmes depuis le 15 juin 2012. Cette fois, c'est un acquis certifié. Vous comprenez que ce jour de réception doit s'accompagner de tous les égards réservés à une personnalité qui allie une grande connaissance à un enthousiasme communicatif pour la littérature et pour la poésie.

Mais en tout premier lieu, je tiens à remercier les personnes accompagnantes qui sont venues s'associer à cette solennité, tout d'abord son épouse Mme Any-Claude Meunier, Mme Geneviève Roger, belle-sœur de notre confrère Jean-Marc Roger, Mme Dominique Treissède et M. Jérémie Lanté-Meunier, son petit-fils. Nous sommes heureux également d'accueillir de nombreux membres de l'Institut Européen Séguier.

Toutefois, « on ne doit pas juger les mérites d'un homme par ses grandes qualités, mais par l'usage qu'il sait en faire ». François, duc de La Rochefoucauld.

C'est ce que nous allons considérer au cours de cette mission délicate, conçue pour retracer son parcours particulier et son investissement spécifique.

Cependant, les parcours émanent de nos origines. M. Claude Meunier, son grand-père paternel était forgeron et ferronnier en Bresse. Il a passé une grande partie de la Deuxième guerre mondiale à fabriquer

de faux papiers afin d'éviter le STO à ses compatriotes et protéger quelques familles juives en situation difficile. Ces événements touchants me conduisent à citer les paroles de Simone Veil prononcées lors de son discours de réception à l'Académie française : « Je trouve que le temps passant, on vit de plus en plus facilement ensemble. Fraternité et avenir, sous l'égide de ces beaux mots, qui ont naturellement cours chez vous, je suis fière d'être reçue par votre Compagnie ». Elle dira plus tard : « Le danger n'est plus qu'on ne parle pas de la Shoah, mais qu'on en parle à mauvais escient ».

La grand-mère paternelle de Jean-Louis Meunier, Mme Séraphine Aix, était cultivatrice et s'occupait de la propriété et de la ferme.

Le grand-père maternel, M. Gaston Taddéi, corse, était attaché des services civils. Il avait rang de préfet et pratiquait une activité consulaire au Tonkin et à Annam. Son épouse, Mme Juliette Taddéi, née Clerc était institutrice dans la brousse annamite. Veuve à dix-neuf ans de son premier mariage, elle part enseigner au Tonkin (Hanoi, Hai-Phong). A cet instant, j'ai opté pour une citation de Victor Hugo : « Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines ».

Jean-Louis Meunier n'a connu aucune grand-mère, mais m'a confié que, dans sa parenté, on enseigne la tolérance. Tout d'abord, au niveau de la religion où n'existe aucune différence d'approche entre catholiques et protestants, notamment. Il est proche des disciples de Cornélius Jansens, l'évêque d'Ypres, plus souvent connu sous la forme latine de son nom, Jansenius. Il côtoie indifféremment l'abbé Blanc à Camprieu, Monseigneur Veyrunes à Notre-Dame de la Rouvière, le pasteur Saint Martin et le pasteur Donnedieu de Vabres, proche parent de Madame Camille Penchinat.

C'est en prenant de la distance avec la réquisition et le transfert forcé vers l'Allemagne en vue d'endurer le service du travail obligatoire, que M. Paul Meunier, bressan, père de Jean-Louis, connut Madeleine Taddéi qui deviendra Madame Madeleine Meunier.

Son père était instituteur, puis directeur d'école toute sa carrière dans le Gard à Camprieu, Beauvoisin et Uchaud, sa mère institutrice exercera dans les mêmes villages.

Mme Françoise Meunier, la plus jeune sœur de Jean-Louis Meunier, décédée, était officier de Police Judiciaire. Sa sœur aînée, Mme Marie-Claude Meunier était inspecteur des impôts.

J'ai salué Madame Any-Claude Meunier, votre épouse depuis quarante-cinq ans, institutrice d'école maternelle, orpheline précoce de la famille Gilles. On peut citer de sa famille, le peintre Michel Gilles qui a été très heureux en 2000 de signer la première affiche du troisième millénaire de la Féria de la Pentecôte et des Vendanges à Nîmes. Cette affiche a également illustré le troisième congrès mondial de l'Union des Villes Taurines.

Avec l'avantage hispanisant de la famille de son épouse, Jean-Louis Meunier connaît « les dimanches en famille » avec Dominique Treissède, la cousine de Madame Any-Claude Meunier, pressentie comme une sœur. Vous m'avez confié que votre épouse déborde d'activités pendant sa retraite.

Vous avez deux filles, Laurence, directrice d'impression au centre de documentation pédagogique. Alain, son mari instituteur s'est évertué à tracer l'histoire des enfants juifs qui ont été touchés durant la guerre. Ils exercent tous deux à Mayotte et ont deux enfants Jérémie et Gaëlle. Votre deuxième fille Elisabeth, est directrice d'achat à la Saur, elle a une petite fille de huit ans Eloïse.

Vous êtes né à Nîmes, lieu où vous vivez votre retraite.

Alors : « *L'éducation n'est, en somme, que l'art de révéler à l'être humain le sens intime qui doit gouverner ses actes, préparer l'emploi de ses énergies et lui communiquer le goût et la force de vivre pleinement.* » Henry Bordeaux un avocat, romancier et essayiste français. Jean-Louis Meunier a consacré sa vie professionnelle à l'étude et à l'enseignement de la langue française sous ses diverses formes (mots, images, sons...).

Pour parvenir à ses objectifs, il débute ses études élémentaires à Beauvoisin, secondaires au Lycée Daudet à Nîmes. Il intègre l'École Normale d'Instituteurs de Nîmes et l'École de pédagogie à Regensburg et à l'Université de Munich.

Alors, il y a deux manières de passionner la foule au théâtre : par le grand et par le vrai. Le grand prend les masses, le vrai saisit l'individu de Victor Hugo.

Votre formation s'accroît d'une licence, d'une maîtrise (*Recherches sur Jean de La Ceppède*) à l'Université d'Aix-en-Provence avec un DEA-Lettres/Langues (*La création poétique au XX^e siècle*) et à l'Université Paul-Valéry de Montpellier où vous deviendrez Docteur ès Lettres sur des thèmes régionaux : *Jean Hugo et Pierre André Benoit : une poétique du désert – Contribution à l'étude du dialogue entre les images et les mots*, sous la direction de Monsieur le Professeur Pierre Caizergues.

Vous accomplissez un cursus professionnel multiculturel et prospère avec la direction de l'École élémentaire publique à Sauveterre, mais aussi en vous consacrant à de multiples activités: chargé de mission au Ministère de l'Éducation Nationale et au Rectorat de l'Académie de Montpellier, professeur invité à l'Universidad Complutense à Madrid et à l'Université François-Rabelais à Tours.

Vous vous occupez de formation continue à l'Université de Provence, au centre d'Aix-en-Provence : enseignement de littérature française (du XVII^e aux XX^e siècles).

Vous contribuez à la mise en place de l'enseignement de « maîtrise de la langue française » et enseignement de littérature française du XVII^e siècle à l'Université Vauban à Nîmes. En ce qui concerne la langue française, vous vous êtes préparé absolument à vous adapter à l'un des rôles majeurs de l'Académie de Nîmes. Vos communications seront les bienvenues.

Depuis 2004, vous étiez attaché de recherches au RIRRA 21 qui consiste à Représenter et Inventer la Réalité du Romantisme à l'Aube du XXI^e siècle à l'Université Paul Valéry - Montpellier III.

Depuis 2008, vous êtes membre de l'équipe de publication de l'œuvre de Rémy de Gourmont, du Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les Modèles Esthétiques et Littéraires, à l'Université de Reims en Champagne-Ardenne (description analytique des revues entre 1870 et 1914) et du Comité Cocteau (Université Montpellier III et Musée Fabre à Montpellier).

Dans la rubrique des fonctions extra professionnelles, *notre ami est depuis plus de deux ans président de l'Institut Européen Séguier, à Nîmes, il est aussi président des Bibliophiles de Nîmes et du Gard et*

des *Rencontres méditerranéennes Albert Camus, à Lourmarin*, membre fondateur du Musée-Bibliothèque Pierre André Benoit à Alès, Fondateur et responsable de publication des *Bulletins et Cahiers Pierre Louÿs* et enfin trésorier de l'association nîmoise « Cartelera » (cinéma et culture espagnols contemporains).

De même que pour notre confrère M. Alain Penchinat, je ne citerai que les titres de ses travaux. Comme je l'ai déjà dit, leurs publications intégrales seront indiquées dans le compte rendu des séances).

Vous avez écrit « *Le Goût d'Uzès* » - illustration de Christian Rahérivelo – Uzès, Actuelles Formes et Langages, 1973 ; des textes sur Uzès, recueillis et présentés « *Charles-François Landry* » – Uzès, Actuelles Formes et Langages, 1975 ; Essai, avec choix de textes, bibliographie, documents : ouvrage publié avec le concours du Fonds Cantonal de Suisse Romande ; « *Avignon racontée aux enfants et un peu aux parents* » - Illustrations de Christine Le Bœuf – Avignon, Editions Alain Barthélemy, 1978 (É.O.) et 1982 (2^e éd.) demandé par Hubert Nissen fondateur, Actes Sud ; « *Pierre Louÿs et Marie de Régnier* » à partir de « *documents inédits* » - Préface du D^r Robert Fleury – Rennes, Les Amis de Pierre Louÿs, 1979 (Cahier annuel des APL) ; « *Pierre Louÿs et le cinéma* » - *Bulletin des Amis de Pierre Louÿs* n° 17-20 [sous la direction de J.-L. Meunier] – Reims, Éditions À l'Écart, 1981 ; « *Un surréaliste toulousain : Adrien Dax* » - Bibliographie commentée (textes et œuvres graphiques) - H.C. (chez l'auteur), 2004 ; *Gaston Puel éditeur* » - Bibliographie commentée - H.C. (chez l'auteur), 2007.

Vous avez par ailleurs présenté des conférences, préfaces et articles de communications universitaires et des projets qui s'orientent vers un *Catalogue raisonné de l'œuvre de Jean Hugo* et l'édition de la *Correspondance générale de Georges Rodenbach*.

Avec nos consœurs Madame Hélène Deronne et Madame Sabine Teulon-Lardic vous avez contribué à la communication : « *Peinture, littérature, musique, un écho baroque autour de la première moitié du XVII^e siècle européen* », communication donnée à l'Académie en juin 2009.

Vos passions musicales vous ont conduit à jouer du violon et notamment du violon alto pendant vingt ans à l'Orchestre de chambre d'Avignon musique baroque où vous avez exprimé votre esprit créatif.

Vous êtes éditeur de bibliophilie avec un palmarès de cent-soixante-dix livres.

Une particularité est à souligner, en plus de Camus et de quelques auteurs, vous affectionnez Mme de la Fayette et La princesse de Clèves, Bérénice, les Maximes de La Rochefoucauld, Paul Valéry et Paul Verlaine.

Je vous cite : « *Ces auteurs m'ont appris qu'il faut d'abord être responsable et que le pouvoir ne compte pas* ».

Alors, point d'orgue oblige : « La science ne fait qu'agrandir notre cage, elle ne l'ouvre pas », dit Charles, vicomte de Foucauld.

Dans ce répertoire, j'ai enregistré certaines de vos perceptions importantes concernant des personnages marquants de votre histoire personnelle : avec votre approbation, je cite Mademoiselle Paulette Arjaillès, elle fait partie de ces personnes âgées, dont on ne pense pas une seconde qu'elles vont mourir et vous ont offert une nourriture intellectuelle et affective. Elle s'apparente à une seconde mère tant son accueil a été chaleureux lorsque vous êtes arrivé à Camprieu.

Egalement, nous vous savons proche de la famille de Jean Hugo arrière-petit-fils de Victor Hugo dont vous êtes l'exécuteur testamentaire et je vous cite à nouveau : « *j'ai manipulé les dessins, manuscrits, les photos, des livres de Jean Cocteau et de Victor Hugo avec la confiance de Mme Lauretta Hugo deuxième épouse de Jean Hugo et mère des sept enfants* » (Valentine Hugo était sa première femme).

Je ne peux pas occulter les distinctions honorifiques que vous avez obtenues : en 1965, lauréat du Prix Racine, à Uzès ; en 1993, membre titulaire de l'Académie de Lascours; en 2004, correspondant de l'Académie de Nîmes.

À côté de toutes ces activités intellectuelles, existe-t-il des activités récréatives ? « *Ma foi, oui* » m'a répondu Jean-Louis Meunier, « j'aime danser et jouer à la belote sans annonces » dit-il en toute évidence.

De François Dagognet, philosophe, professeur émérite à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne:

« *L'image nous donne le réel dans sa totalité et surtout son immédiateté : et la parole vient encore, de surcroît au visuel et le renforcer* ».

Cher ami, je vous dis notre plaisir à vous accueillir ce soir dans notre Académie plus de trois fois centenaire. Vous nous apporterez le verbe, l'écriture, le symbolisme et la musicalité des mots. Vous goûterez une curiosité et une plus grande proximité avec vos consœurs et confrères et tendrez asymptotiquement, comme nous tous, vers la sagesse.

Après de vifs applaudissements, M. le président donne la parole à M. Jean-Louis Meunier.

Monsieur le Président,
Madame le Vice-Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Chères consœurs,
Chers confrères,
Chère Madame Geneviève Roger,
Chères et chers amis,

Dans son enthousiasme pour « *le beau temps qu'il fait en ce pays* », celui d'Uzès, et en parlant du cours de la lune, le 17 janvier 1662 Jean Racine écrivait à M. Vitart :

« *Le ciel est toujours clair tant que dure son cours,
Et nous avons des nuits plus belles que vos jours* ».

Quelque six mois après, l'enthousiasme retombait : malgré les efforts de son oncle, le chanoine Sconin, Racine voyait s'éloigner l'obtention d'un bénéfice ecclésiastique, et les prémisses d'une carrière plus versaillaise et parisienne qu'uzétienne le titillaient déjà, avant que l'Académie française ne l'accueillît en 1672 pour succéder à François de La Mothe Le Vayer, au fauteuil numéro 13, celui auquel Madame Simone Veil a été élue en 2008.

Il me plaît de citer Racine et, sous la rhétorique un peu convenue des vers, cet hommage à notre région montre combien les lieux que

nous habitons et que nous aimons peuvent nous construire patiemment et nous entraîner à voir la vie autrement. Gages de stabilité personnelle, intellectuelle et morale, ces lieux nous permettent d'appréhender l'espace et le temps à partir d'un petit point sur la carte du monde, à travers la lorgnette pour les plus frileux, sous l'autorité de la longue vue pour les plus nombreux. Jean-Marc Roger appartenait à ces derniers, il a prouvé et éprouvé cela – dans « éprouver », il y a du plaisir mais aussi de la souffrance, notre confrère le savait.

Jean-Marc Roger est né à Nîmes le 14 janvier 1949, dans une famille de propriétaires terriens aisés dont les racines, pour ce qu'on en sait, remontent au XVIII^e siècle. Le mas familial, sis à Congénies et situé à l'époque au milieu des champs, est une vaste maison, entourée maintenant de constructions. Dans leur enfance, Jean-Marc et son frère Claude reçoivent de leur mère une éducation protestante empreinte de rigueur, de discipline et d'attachement pour un territoire qui est celui de l'ancrage dans un lieu et symbole de ressourcement vital, de travail et de protection après les persécutions subies, de la Révocation de l'Édit de Nantes jusqu'à l'Édit de Tolérance, après aussi la longue captivité en Allemagne de Monsieur Roger père. Cette éducation est aussi marquée par l'affection que leur portent leurs parents.

« Lieu » et « demeure » – celle du Père et celle du roi de Jérusalem –, sont deux assises fondamentales dans *L'Ecclésiaste*, livre poétique pour lequel Jean-Marc Roger a toujours dit sa particulière dilection. Nous comprenons mieux ainsi pourquoi notre confrère a labouré la Vaunage de ses pas et de ses recherches sans fin.

Dans son discours de bienvenue à Jean-Marc Roger, le vendredi 7 novembre 1997, Monseigneur Dalverny qui était le Président de l'Académie de Nîmes posait une question à laquelle il répondit par approches successives :

« Êtes-vous nîmois ou Vaunageol ? si je vous retiens à Nîmes, la Vaunage s'enflamme ; si je vous renvoie en Vaunage, l'académie s'appauvrit. Cruel dilemme ! »

Jean-Marc Roger succédait à Pierre Clavel, natif de Saint-Gilles, polytechnicien doublé d'un historien et d'un littéraire, protestant lui

aussi, et très lié à la Vaunage. L'interrogation de Monseigneur Dalverny n'en était que plus complexe.

Nîmois, Jean-Marc Roger l'a été sans aucun doute. Il accomplit de bonnes études secondaires au Lycée Alphonse-Daudet, au cours desquelles il se passionne pour l'Histoire et pour tout ce qui touche à l'économie domestique et à la survivance des mentalités régionales. Il vit aussi son protestantisme, qui lui fait commencer des recherches sur le développement et sur la diversité de sa religion dans la Vaunage, recherches scrupuleusement conduites par d'incessantes questions posées aux témoins, qu'il consulte avec ténacité, et par des lectures nombreuses qui lui permettent de vérifier ce qu'il a réuni, de mener des premiers travaux d'écriture et de renseigner de très nombreuses fiches – des milliers sont encore réunies dans ses archives dont le classement est loin d'être achevé –.

Nîmois, il le sera aussi professionnellement, par l'enseignement qu'il distribuera, au Lycée Daudet puis à Philippe Lamour, où il fut professeur d'économie. A la retraite, l'honorariat lui sera conféré, distinction méritée. Il a laissé le souvenir d'un enseignant rigoureux, exigeant, doté parfois d'un caractère difficile, qui savait susciter chez ses élèves le goût de l'analyse et de la recherche, fondée sur des bases techniques, structurelles et théoriques solides. « *L'économie, ce n'était plus avec lui une question d'argent – ce qu'on en fait, ce qu'en font ceux qui le détiennent matériellement et politiquement – c'était une question personnelle : “ Qu'est-ce que l'argent fait de nous, selon qu'on voit en lui un moyen social ou seulement du fric”, c'était aussi un préalable à toute discussion* », me disait l'un de ses anciens élèves, qui lui doit une brillante carrière. Sous le raccourci du mot « argent », c'était à la fois souligner une défiance à l'encontre des dérives qu'entraîne trop souvent la monnaie – autre raccourci – et placer l'enseignement de l'économie sous l'autorité de *L'Ecclésiaste*. L'image, lue au premier degré, s'emplit de sens, lorsqu'on la replace dans la matière enseignée par Jean-Marc Roger :

Je m'amassai de l'argent et de l'or, et les richesses des rois et des provinces. (...) Et voici, tout est vanité et poursuite du vent, et il n'y a aucun avantage à tirer de ce qu'on fait, sous le soleil.

Comme en miroir à cette enfance et à cette adolescence, en 1984, il sera élu membre correspondant de l'Académie de Nîmes, puis, en 1997, membre résidant au fauteuil de Pierre Clavel, enfin Président de cette Académie, en 2010-2011 – cette présidence sera son dernier effort pour défier publiquement la maladie –.

Avant de revenir physiquement dans la Vauvage, et de façon définitive, il y aura deux étapes dans le parcours de Jean-Marc Roger. L'Université de Montpellier, où il défendra une maîtrise de droit privé préparée sous la direction du professeur Mousseron, puis un Diplôme d'Études Approfondies d'histoire et d'archéologie – il obtiendra la mention « Très bien ». Et, en 1973, un séjour au Liban, chez un ami de la famille Roger, Monsieur Derendde, expert reconnu en droit international, qui l'accueille pour lui faire préparer une maîtrise de droit international. Mais le droit ne le retient plus vraiment, s'il en a goûté la rigueur. Il a la chance de faire la connaissance d'un contrôleur des monuments historiques, Monsieur Kalayan, qui l'emmène avec lui sur des terrains de fouilles et qui exige de lui que chaque découverte soit référencée, pour elle-même et en liaison avec les travaux déjà publiés par des archéologues.

En apparence, ce n'est pas une attitude nouvelle pour Jean-Marc Roger. Cela conforte d'abord son plaisir : aller sur le terrain, c'est faire surgir l'Histoire en collectant des documents, tâche indispensable dont il s'acquitte avec conscience (il le faisait aussi scrupuleusement quand il interrogeait les derniers témoins de la vie en Vauvage). Cela renforce ensuite sa passion de la fiche et de la note, préludes à l'écriture. Cela lui permet enfin d'éprouver la difficulté de ce travail d'archéologue : la patience, l'acharnement, la volonté d'aller toujours plus loin et plus profondément dans le corps de la terre et de la pierre en les respectant, ce sont des qualités nécessaires, encore plus quand les conditions atmosphériques sont pénibles. Autre « épreuve », que je soulignais au début du récit du parcours de vie de notre confrère.

Mais sous l'apparence, il y avait une réalité autrement plus exaltante, celle d'être maintenant un témoin de l'Histoire et de pouvoir dire : « *Ce que j'ai trouvé, ce que j'ai dit, je ne l'appréhende plus par l'Histoire,*

c'est-à-dire par ce que je sais, je le transmets dans l'Histoire. » Le temps, le lieu et le dire sont enfin réalisés, dans une maturité acquise de haute lutte.

Vaunageol, s'il l'était par ses racines, sa naissance et son éducation, il le sera aussi par son mariage et par la naissance de son fils Romain. Revenu à Congénies, il n'habitera pas la maison familiale mais il louera une maison, près de l'Église. C'est là qu'il amassera une documentation, variée, importante en volume – au point qu'elle occupera une grande partie des pièces – et très précieuse en qualité, pour définir les contours de l'identité du pays vaunageol, pays non replié sur lui-même mais dont Jean-Marc Roger soulignait avec insistance la mobilité. Il arpentera la Vaunage, à pied, à bicyclette, il réunira des témoignages sur l'Histoire ancienne, moderne et contemporaine de ce pays. Homme de terrain (il savait fermement conduire une équipe) et de références, il n'aura de cesse de faire partager ses connaissances. Ce que le terrain, le « *milieu de vie* », disait-il, et l'Histoire donnent, il faut le transmettre aux autres.

Sa méthode de travail était rigoureuse, elle avait pour but d'ouvrir la recherche sur une plus vaste perspective, celle des interactions entre les diverses facettes de la vie paysanne, du devenir vaunageol – la Vaunage a longtemps été une zone essentiellement rurale – et de l'insertion dans l'Histoire de France et dans celle de la communauté protestante, en particulier. Dégager une identité, la définir, n'est pas la replier sur elle-même, c'est l'ouvrir au monde. Jean-Marc Roger avait aussi retenu la leçon de son coreligionnaire André Chamson, donnée à la fin de *Attitudes*, court texte publié chez Jo Fabre, à Nîmes, en 1923 (le narrateur et son ami Étienne achèvent leur promenade dans le Jardin de la Fontaine) :

J'aurai pris tout au moins à ce coin de terre vierge un peu de liberté subtile et la certitude que des cultures irréalisées nous entourent et s'offrent à nous, toujours prêtes à s'épanouir en dehors des pauvretés et des servitudes.

Mais si l'influence d'Emmanuel Le Roy-Ladurie, avec qui Jean-Marc Roger était très lié, est visible dans cette soif de la collecte au plus près de la terre, on ne peut sous-estimer la boulimie avec laquelle il

griffonnait la moindre note, et il était le seul à pouvoir se retrouver dans ses papiers. Il ne s'agissait pas seulement de consigner des éléments qui nourriraient de futurs articles et conférences, c'était un devoir de mémoire et de transmission, il y avait « temps pour tout », comme il est écrit dans L'Ecclésiaste.

Le 23 novembre 1973, Maurice Aliger a été reçu à l'Académie de Nîmes. Entre les deux chercheurs, une grande amitié va naître et, après le décès de Maurice Aliger en 1993, Jean-Marc Roger continuera l'œuvre de son ami, dans la même direction qui lui : « Laissez-moi vous remercier simplement au nom de l'Académie de garder tellement vivante sa mémoire au cœur d'un pays qu'il a si bien servi », disait Monseigneur Dalverny dans son discours de réception. Tous deux avaient créé la revue *Congénies en Vaunage*, en 1974. Consulter la collection est d'un grand intérêt. Le titre mérite toutefois une lecture. « *Congénies* », c'est le point d'attache, le lieu où l'on vit, où l'on cherche, où l'on réfléchit, où l'on écrit. Le lieu aussi d'où sourd ce que l'on fait partager, et notre confrère a participé activement à de nombreux colloques, en France et à l'étranger, il a collaboré à des revues archéologiques et historiques et prononcé bon nombre de conférences, tous travaux appréciés et reconnus par la communauté scientifique.

« En Vaunage », c'est inscrire ce lieu microscopique (*Congénies*) dans un territoire plus vaste et exemplaire de la diversité sociale (rurale en l'occurrence) et religieuse (protestante en particulier). Ainsi, *Congénies en Vaunage*, c'est passer du plus petit au plus grand, du particulier au général, et l'esprit même de la revue est très loin de la seule attention et glorification d'un village et de ses alentours. Nous savons que Jean-Marc Roger rejetait, par choix philosophique et religieux, toute forme de nationalisme, fût-il « régionaliste », ce nationalisme qui avait fait tant de mal à sa famille et à sa religion, ce qu'André Chamson appelait « les servitudes de l'histoire ». Jean-Marc Roger le soulignait à plusieurs reprises sous forme de questions, dans son discours de réception à l'Académie, et ses travaux leur répondent à l'envi :

Existe-t-il aujourd'hui encore une identité vécue dans la sphère micro-régionale ?

Pouvons-nous parler de l'identité d'un pays appartenant à la campagne nîmoise,

la Vaunage, comme d'une réalité ?

Les travaux se succéderont alors à un rythme soutenu. 1993, conférence à l'Académie de Nîmes : *Mégalithisme et société au Néolithique final dans le département du Gard*. 1994, création de l'Association Maurice Aliger et autre conférence à l'Académie : *Les premiers agriculteurs de la région nîmoise : économie et société*. Jean-Marc Roger organise plusieurs colloques en fonction des différentes publications menées sous sa direction. Ainsi, en 1996, ce sera « La Vaunage au XIX^e siècle », sous la présidence d'Emmanuel Le Roy Ladurie; en 1999, autre colloque sur «La Vaunage au XX^e siècle», sous la présidence de Maurice Agulhon; en 2003, nouveau colloque et cette fois sur « La Vaunage au XVIII^e siècle », présidé encore par Emmanuel Le Roy Ladurie; enfin, en 2010, dernier colloque consacré à « Fernand Braudel, l'homme » auquel ont participé Marie-Paule et Françoise Braudel, les filles de l'historien et où on a pu remarquer, malgré son grand âge, la présence de Madame Braudel.

A cela s'ajoutent d'autres manifestations comme la table ronde qui s'est tenue, à Clarensac, en 2010 et consacrée aux « Justes de Vaunage » et l'année suivante, à Caveirac, un hommage rendu à Paul Ellenberger, pasteur et ethnologue.

Connaissant la valeur d'un manuscrit du XVIII^e siècle, « La Chronologiette » de Pierre Prion, secrétaire du marquis d'Aubais, il a déployé une grande énergie pour transcrire le texte, l'annoter et le faire publier, obtenant d'Emmanuel Le Roy Ladurie la rédaction d'une préface.

Et c'est ainsi que, sous sa direction, l'Association Maurice Aliger sera le maître d'œuvre de publications savantes, recueils collectifs consacrés à la Vaunage aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles, publiés chez l'éditeur nîmois Lacour et auxquels ont collaboré, avec Jean-Marc Roger, bon nombre de nos consœurs et confrères. Si ces publications font appel à des chercheurs venus d'horizons divers, elles sont aussi la preuve de l'attachement de Jean-Marc Roger à l'Académie de Nîmes et à ses

membres, de sa volonté de la mettre en valeur. Ces ouvrages restent des documents de première main, illustrés de reproductions photographiques choisies pour leur pertinence dans la problématique définie par le titre. Ils se lisent aisément, les notes sont parfois de mini-communications à elles seules et les références bibliographiques renforcent le sérieux de l'entreprise.

Sous sa responsabilité, des monographies vaunageoles seront publiées, toujours chez Lacour, consacrées par exemple à Langlade, à Saint-Côme et Maruéjols et à Clarensac. Il ne s'agissait pas de rétrécir l'angle de vue : ces monographies racontaient un village – l'historien n'est pas insensible au plaisir de raconter – mais elles ouvraient ces récits très scrupuleusement documentés sur un au-delà des limites territoriales du village « dans l'Histoire », pour citer une fois encore la règle établie.

Le Vaunageol, à la fois individu unique par son histoire familiale et sa personnalité, et sujet socialisé, imprégné par la culture du groupe auquel il appartient, est conduit à un certain type d'action prolongeant le modèle culturel ancien, tout en lui conférant sa modernité, sa dynamique.

Telle était sa définition du Vaunageol, retenons-en les mots « individu unique », « socialisé », « action », « modernité » et « dynamique ». A travers eux, il se définissait lui-même.

En 2002, il intervient de nouveau à l'Académie de Nîmes : *Les « Couflaires » de la Vaunage : Identité et racines*. Il compulse et écrit sur les cahiers d'état-civil dans la Vaunage, participe à des monographies villageoises. En 2009, sa communication à l'Académie : *Mentalités, croyances et représentations aux XIX^e et XX^e siècles dans la région nîmoise. Etude de cas*, se lit maintenant avec un autre regard : les signes de la maladie progressaient, et Jean-Marc Roger sentait la nécessité d'établir une synthèse de ses recherches. Ces mentalités, ces croyances, ces représentations, définissent une région : aux mentalités correspond la philosophie sociale et politique, aux croyances – le profond du religieux et du profane, aux représentations s'attache l'extériorisation des deux premières. L'être qui vivait et qui vit dans la région nîmoise

s'est construit selon des critères propres à cette région, en évolution constante, parfois en régression, mais toujours en mouvement.

Le 28 janvier 2011, il accueillait Jacques Meine à l'Académie, au fauteuil de Madame Rose Jurgensen, ce fut l'un de ses derniers actes comme Président de l'Académie de Nîmes. Peu après, en mai, il prononçait une conférence à la Société d'histoire du protestantisme de Nîmes et du Gard, consacrée aux Quakers de Congénies. A l'écouter, nous sentions tout l'effort qu'il faisait pour parler, pour délivrer son travail à la fois de lui-même et en direction des auditeurs. La salle a joué l'amitié : les questions qui lui ont été posées lui ont permis de vivre un moment privilégié, de foi, de culture et de partage.

Mais la maladie allait à grands pas, et la date du Colloque International : « Du Languedocien à l'Européen : le germaniste Edmond Vermeil (1878-1964) » approchait. Le colloque s'est déroulé le 1^{er} octobre à Congénies, le 2 octobre à Nîmes, en hommage à Jean-Marc Roger. Jacques Meine, qui a beaucoup travaillé avec lui, a assuré la finalisation et le déroulement du colloque. Ce fut un succès, les *Actes* en témoignent.

Nous avons tous dans la mémoire l'image de sa haute stature, de sa maigreur visible malgré les vêtements, de son geste ralenti par la souffrance, pour boire afin d'apaiser quelques instants ce grand corps malade. Nous entendons le son de moins en moins audible de sa voix cassée par la progression du mal, et il nous reste aussi le regard intense et au fond apaisé qui était le sien en 2011. Mais nous conservons aussi le souvenir d'un Jean-Marc Roger très actif, attentif à la marche de l'Académie et à son rayonnement – cela ne s'est pas toujours passé sans confrontation ni même heurts avec certains de nos consœurs et confrères, il en est ainsi des relations humaines, même au sein des sociétés les plus policées-. Il se montrait aussi très soucieux de la qualité des publications et travaux réalisés par l'Association Maurice Aliger. Nous retiendrons de lui son travail d'archéologue, accompli dans le bénévolat total et avec passion, son labeur incessant et sa collecte de documents, ses articles, communications et conférences, tous travaux passionnés et novateurs consacrés avant tout à la Vaunage comme micro-société et exemple de

convivialité, dans un espace beaucoup plus vaste, celui de la personne et celui du pays où vit cette personne.

Jean-Marc Roger est mort le 15 septembre 2011. Ses obsèques ont été célébrées le 19 septembre, dans le temple de Congénies, suivies de l'inhumation dans le cimetière de ce village gravé au plus profond de notre confrère. Peu avant de mourir, il avait eu la joie de connaître son petit-fils, Émilien. A la fin de sa vie, le protestantisme de Jean-Marc Roger se rapprochait du Réveil et de la « conversion », et il en parlait fréquemment au pasteur Jacques Galtier, qui a prononcé la méditation lors des obsèques. Jean-Marc Roger avait choisi pour thème de cette méditation un passage de *L'Écclésiaste*, dans la traduction Segond : « *Vanité des vanités, tout est vanité.* », litanie qui revient à de nombreuses reprises dans ce livre saint. Le pasteur Galtier, après avoir proposé une traduction plus conforme à la réalité linguistique de l'hébreu, langue concrète : « *Tout est absurde et inutile, tout est dérisoire* », s'est attaché à montrer pourquoi il ne faut pas « *nous enfermer dans un pessimisme total et passif* ». Je suis incapable de tenter une approche théologique de ce passage de *L'Écclésiaste*, mais je conserve de la méditation une leçon d'espoir dans la foi, malgré le « dérisoire » ici bas – et la foi se tient aussi dans la recherche et dans le travail intellectuel –. J'en retiens aussi une raison de lutter, face à la mort, non pour s'assurer une gloire bien passagère mais pour donner nos savoirs, vivre pleinement nos joies dans la recherche et nous réjouir de nos bonheurs dans le partage. Jean-Marc Roger « s'est battu avec une énergie et un acharnement peu communs, pour aller jusqu'au bout de sa tâche », a dit le pasteur Galtier. Et le mot « tâche » sonne comme un encouragement et un remerciement.

*

« Merci » est un mot riche d'emplois : « merci », « merci bien », « Dieu merci ! », « non, merci », « oui, merci », « merci beaucoup », et bien d'autres. Faut-il voir dans ces clauses de langage seulement des formules de politesse et de savoir vivre ? Je les préfère vêtues de sincérité, d'amitié, de convivialité, du « visage du bonheur » chanté par Jacques Prévert, dans « Le cancre ». Ils dessinent aussi le portrait de nous-mêmes.

Dans votre discours de bienvenue, Monsieur le Président, vous avez dit ce que vous saviez de moi. Je vous en remercie très chaleureusement et très sincèrement, au nom de l'amitié qui nous lie, au sens des idéaux que nous avons en commun – respecter l'autre, l'écouter, partager avec lui, mais défendre nos croyances avec tolérance et fermeté –. Au nom aussi de notre commune passion pour la poésie qui, à travers l'usage que nous en faisons, dessine notre portrait. Et quitte à passer pour un incurable ringard, je me délecte de la rigueur de l'alexandrin, classique ou symboliste, et les rythmes et les images de la poésie contemporaine m'emplissent aussi de bonheur.

Mon ami René Chabert a écrit un livre, *Le Scientoète*, dont la lecture est exigeante et stimulante. Je lis :

La « scientopoésie » plonge un œil dans la science et relève la tête vers le ciel. C'est un moyen de garder les pieds sur terre et un moyen de partir vers le rêve. Le départ est retardé par les préparations de l'éthique mais le retour est effectué en douceur sur un sol stable et préparé. Le voyage est calme parce que le retour ne s'effectue pas sur l'échec, les difficultés financières ou l'oubli de simple petite pratique comme celle de ne pas omettre de donner à manger à son chat.

Les mots employés dans cette mise en perspective de la science et de la poésie dessinent un devoir de vie et posent une fois encore cette question : qui devons-nous nous efforcer d'être ? « Scientia », c'est la connaissance, le savoir qui induisent l'action, le « faire », le « créer », ce que signifie « poïen », d'où vient poésie. Les langues dites mortes devraient être systématiquement enseignées : à l'égal des lieux, de la science, de la littérature et de l'art, elles nous aident à devenir nous-même des citoyens, ici à l'Académie responsables de la communauté scientifique.

Avec la même chaleur et la même sincérité, je remercie nos confrères qui ont dans l'amitié parrainé ma candidature à ce fauteuil : Madame Monique Kuntz – Larbaud nous a permis de correspondre il y a de cela quelques décennies, preuve que la littérature est synonyme de longévité. Monsieur Daniel-Jean Valade – l'enseignement a marqué nos

carrières durant au moins quarante ans, preuve que la pédagogie a des vertus de bonne santé. Et vous-même, Monsieur le Président qui, sans que je vous sollicite, m'avez spontanément dit que vous seriez l'un de mes trois parrains.

Que le groupe protestant, qui m'a convié à siéger en son sein à l'Académie, soit aussi remercié du fond du cœur : moi qui sors d'une famille catholique et protestante, dans laquelle on compte aussi des agnostiques et des athées, je partage nombre de valeurs avec les groupes catholique et indépendant, et cet œcuménisme me touche beaucoup. Je souhaiterais qu'il soit une réalité, ailleurs comme il l'est ici.

Et à vous, chères consœurs et chers confrères qui m'avez fait l'honneur de m'accueillir et de m'accorder votre confiance, s'adressent aussi mes remerciements les plus amicaux. Je participerai avec enthousiasme et avec joie à la vie de l'Académie – vous connaissez mon attirance pour la bibliothèque et pour le patrimoine –, à nos travaux, à nos recherches, à nos échanges qui observent une grande variété dans les sujets, présentés sous le double sceau du savoir et de la courtoisie. Et dans cette plus totale franchise qui permet la communication et l'écoute : ici, nous parlons et nous nous parlons.

Qu'il me soit permis de remercier avec une grande affection tous mes parents et amis ici présents et ceux qui n'ont pas pu venir aujourd'hui, mais qui, pour certains, sont présents dans nos mémoires et dans notre affection.

Merci à des professeurs : Pierre Py, qui dès la sixième a su me faire aimer le latin, Robert Lafont – l'occitaniste qu'il était cachait une admiration réelle pour les poètes provençaux et pour les écrivains en marge du Lagarde et Michard ou du Gendrot et Eustache. Mais aussi Paul Bonnet, qui vivait la littérature et nous la faisait dévorer. Et Monsieur Jourdan, professeur de sciences naturelles et pianiste, qui nous détaillait les maladies du corps en nous précisant tout ce qu'il fallait de volonté pour ne pas les attraper. Et Monsieur Mamet, lui aussi professeur de sciences naturelles – plus que le professeur de philosophie, il nous expliquait l'hérédité et nous incitait à lire Claude Bernard et Teilhard de Chardin, puisque pour Teilhard l'homme ne descendait pas mais

remontait du singe – difficile leçon d'ascèse, d'espoir et d'humilité. Et Pierre Tourné, professeur de lettres à l'Université de Montpellier, et Jacqueline Plantié, qui m'a fait découvrir Jean de la Ceppède et ses admirables *Théorèmes sur le sacré mystère de notre rédemption*. Pierre Caizergues, mon directeur de thèse, poète lui aussi et pour qui l'œuvre d'Apollinaire et celle de Cocteau n'ont plus de secrets parce qu'elles appartiennent à des moments de vie, parfois douloureux. Et Monsieur Crapuchet, mon premier professeur de violon, rigoureux comme son maître Jacques Thibaud : j'ai longtemps joué son violon construit au XVIII^e siècle, et il m'a laissé un archet de Thibaud.

Mes parents, instituteurs, et tous ces professeurs, m'ont transmis les bons virus de l'enseignement, de la tolérance et de la liberté religieuse, de la littérature et de l'art. Quel patrimoine de qualité ! Et je suis fier d'avoir succédé, à Sauveterre, à Mademoiselle Alix Espic : nommée dans ce village en septembre 1939, elle m'a laissé la direction de l'École publique en septembre 1973, direction que j'ai assurée jusqu'en septembre 2002. A nous deux, nous avons tenu l'École durant soixante-trois années ! Belle stabilité – « Sauveterre, le paradis sur terre ! » disait Mademoiselle Espic. J'ai toujours été un enseignant exigeant, parfois jusqu'à l'excès – dans l'enseignement élémentaire comme dans le supérieur –, je ne le regrette pas, j'assume, y compris les erreurs que j'ai commises.

Par ordre alphabétique, merci à l'abbé Louis Blanc, membre de notre famille spirituelle par sa foi chaque jour nouvelle et à l'écoute des autres, croyants (quelle que soit leur religion) ou non. Au pasteur et aumônier militaire Georges Donnedieu de Vabres et au pasteur Jean Saint-Martin avec qui j'ai eu de longues conversations, à Beauvoisin, à Vauvert et à Camprieu. Tous les deux apportaient cette justesse de la parole qui conforte la nécessité de savoir s'adresser directement à Dieu. Tous les deux plaçaient le Christ à l'échelle humaine, et son exemple dans l'unité enfin paisible et pacifiée de l'ici et de l'ailleurs, à l'écoute de l'autre, du prochain. C'est à eux que je dois de lire Calvin et, indirectement, de travailler sur le jansénisme. Ils m'ont découvert le concept de « limite » – celle que chacun connaît sans qu'on soit obligé de

la lui imposer –, limite que je retrouverai plus tard dans la « mesure » et dans la « Pensée de midi » selon Camus, appliquées à la vie personnelle et à l'engagement dans la société. Et à Monseigneur Veyrunes, ancien évêque de Cuba, qui m'a appris les premiers mots d'espagnol que j'ai sus et m'a donné l'envie de parler cette langue.

Et Pierre-André Benoit, mon ami PAB : il a réalisé beaucoup de livres, dans une relation amoureuse avec la poésie. Comme Max Jacob, il était déchiré entre la chair et la faute. Si vous le souhaitez, je vous ferai visiter le Musée-Bibliothèque PAB. Voici un poème inédit, écrit le 27 mai 1978 :

*Un livre
Un livre
me délivre
de l'ennui
de la nuit*

*le livre a mis
un libre ami
sous mon toit*

*sinon toi
ô livre
qui le livre
le goût
bien doux
de vivre*

J'ai rencontré Jean Hugo grâce à PAB, il m'a décrypté son œuvre, atypique parce qu'insensible aux modes, et m'a souvent raconté sa vie artistique – il l'a écrite avec discrétion et sensibilité dans *Le regard de la mémoire* et dans les *Carnets*. Et quelle émotion, lorsque nous admirions des dessins de Victor Hugo, posés sur la table tournante

de Hauteville House, ou quand nous passions devant la couronne de mariée de Léopoldine ou la chevalière de Victor Hugo ! Je prépare le catalogue raisonné de l'œuvre de Jean Hugo et je me propose de vous faire découvrir les livres qu'il a illustrés ou quelques-uns de ses tableaux majeurs à l'occasion d'une prochaine communication.

Merci à Albert Camus, dont l'humanité, l'œuvre, l'action et le sens de la République et de l'Europe m'accompagnent constamment, sans que je renie la place éminente de Sartre (surtout par ses grands textes théâtraux). A son époque, en compagnie de Bergson, d'Emmanuel Mounier, de Simone Weil par exemple, Camus a porté la marche du temps vers plus de liberté et de dignité, malgré les errements qui l'ont marquée et la perturbent encore, et dont on souhaite qu'ils ne perdurent plus. L'Europe était pour lui la chance de la paix, hors de tout nationalisme. Pour Camus, quand la politique prend le pas sur le politique, les ennuis commencent.

Jean-François Séguier fut lui aussi un grand européen, l'Institut qui porte son nom en témoigne, Madame Christiane Lassalle et Gabriel Audisio ont beaucoup fait pour sa renommée. Je les en remercie, ainsi que tous ceux qui m'aident à le faire avancer et s'adapter à de nouvelles exigences, certains nous font aujourd'hui l'amitié de leur présence.

La vie m'a donné et me donnera souvent l'occasion de dire « merci ». Ma famille a supporté et supporte encore – avec patience et courage – mes peines, mes joies, mes absences. Et surtout l'une de mes passions : le goût du papier. Papier vierge : faire glisser entre ses doigts un beau papier est sensuel. Papier dessiné : le collage, la gravure et le dessin m'attirent et m'émeuvent le plus, quelle que soit la période artistique. Papier imprimé : je ne sais pas résister à la tentation d'abord et surtout de la lecture, ensuite à celle de me plonger dans les rayonnages des librairies – et je ne dirai jamais assez quelles joies procure la librairie « Les Fleurs du Mal », ici à Nîmes, où l'on trouve très souvent ce que l'on cherche et aussi souvent ce que l'on ne cherche pas... je sais que certaines et certains d'entre nous me comprennent bien !

La littérature et la lecture sont des actes politiques, au sens étymologique du terme. Les peuples ont la pleine conscience de leur

existence et de leur identité quand ils ont créé et diffusé leur culture et leur littérature, écrite ou orale, Georges Dumézil et Claude Lévi-Strauss l'ont montré. Il y a une internationale de la littérature, qui compte dans le paysage de l'Histoire et de la communication.

Je prends autant de plaisir et d'intérêt à lire Paul Bourget, Octave Feuillet, Marcel Prévost et Lucie Delarue-Mardrus qu'à lire Zola, Maupassant, Julien Gracq, Modiano et Marguerite Duras. Et les amis : Vio Martin, elle aussi poète, suisse, que la vie avait brisée mais que la poésie a réconfortée, Christian Liger – *Les Noces de Psyché* et *Le Roman de Rossel* me sont très proches –, Christian Giudicelli, Jean-Pierre Milovanoff, Danielle Sallenave et Pierre-Marie Michel. L'œuvre de beaucoup d'autres écrivains me retient, et dans d'autres langues que le français. Dans leur diversité, ces écrivains n'ont pas fait ou ne font pas seulement de la « littérature ». Ils vivent dans leur temps, ils apportent leur pierre à, et participent de l'édifice social et culturel, pas toujours de manière heureuse et irréprochable (souvenons-nous de l'Affaire Dreyfus – et à l'opposé de ce qu'écrivait notre compatriote Bernard Lazare – et de Vichy). Mais si rien n'est pire que la censure, rien n'est pire aussi que l'acceptation béate de tout, au nom de la liberté du dire et de l'écrire : certains mots tuent, il faut préférer ceux qui font authentiquement vivre. C'est notre vigilance, de tous les instants. C'est pour toutes ces raisons que je suis ici, avec vous.

En 1699, Jean-Baptiste-Henri du Troussel, sieur de Valincour (1653-1730), historiographe du roi, militaire et prince du sang, succède à Jean Racine. « *On a de lui quelques petits ouvrages : il était bon littérateur* », a écrit Voltaire – la brièveté de l'éloge est un couperet. En 1678 Valincour avait publié un livre intitulé : *Lettre à Madame la Marquise*** sur « La Princesse de Clèves »* – 1678, l'année même de la publication du roman de Madame de Lafayette. J'entends la phrase si souvent dite : « Ça y est, il l'a placé ! » Oui, ce roman est pour moi LE roman, et depuis cinquante ans, je ne cesse de le lire, de le relire et il m'interroge plus que je ne l'interroge. C'est une « œuvre de long loisir », pour reprendre la formule de Gide au sujet de *La Recherche du temps perdu*. Il en est de ce livre comme de certains lieux : il m'ont

construit et ouvert à la vie, et le plaisir que j'en ressens n'a pas de prix. Au XVII^e siècle, « le plaisir » ne signifie pas seulement faire plaisir ou éblouir. C'est aussi élever l'esprit par la réflexion et le retour sur soi, en somme ce que porte en lui le « placere » latin, leçon que nous ne devons pas méconnaître.

La Princesse de Clèves est un roman moderne – Camus l'avait compris et il a écrit des pages éclairantes sur ce livre, pages qui révèlent son expérience de la vie, de la guerre et de la maladie. Madame de Clèves, désirée, jeune, riche, belle et blonde, a la juste fierté et la vraie dignité d'elle-même. Elle vit dans la différence, par ses choix non conformes au panurgisme ambiant, et dans la diversité et dans l'altérité, par respect pour elle-même, d'abord. Elle sait que pour être respectée, il faut être respectable, et si elle avoue à Nemours sa passion pour lui, elle sait le maintenir définitivement à distance, dans un implacable refus :

« J'avoue, répondit-elle, que les passions peuvent me conduire ; mais elles ne sauraient m'aveugler. (...) Croyez que les sentiments que j'ai pour vous seront éternels, et qu'ils subsisteront également, quoi que je fasse. (...) Adieu, lui dit-elle ; voici une conversation qui me fait honte : rendez-en compte à monsieur le vidame ; j'y consens, et je vous en prie. »

Elle sortit en disant ces paroles, sans que monsieur de Nemours pût la retenir.

Appliquons-nous les leçons du roman : il n'y a dialogue que si chacun écoute l'autre, sans complaisance, faiblesse ni lâcheté. Il n'y a qu'une forme de respect, celle qui permet à chacun de connaître ce qui le dévore et ce qui le grandit, sans reniement ni compromission. Il n'y a de paix que dans la liberté de refuser ce qui détruit la parole et l'intégrité physique – Albert Camus a écrit, parlé, agi au nom de ces exigences morales et politiques, il les avait fécondées en lui par la lecture de Pascal : « *Je suis de ceux que Pascal bouleverse et ne convertit pas. Pascal, le plus grand de tous, hier et aujourd'hui.* », écrivait-il dans ses *Carnets*.

Il est temps de conclure, car la « libatio » nous attend. Pour Cicéron, c'est la libation, dans les textes saints, l'offrande et le sacrifice. Je traduis, avec une totale liberté : « Buvons un coup », ou « Prenons un verre », ou « Prenons le verre de l'amitié. » En grammaire, le passage de « un » à « le » a valeur d'intensité. J'ajouterai, aujourd'hui, valeur de convivialité :

Dans cet angle de tes bras les êtres se cognent en silence et voudraient

bien que l'alcool leur accorde la lumière des danses.

Je te regarde par-dessus les haies.

Tu aimerais que tes fêtes précieuses inversent l'hiver.

La lumière et le vin me piquent un peu les yeux.

Ce que j'ai à te dire à ce moment-là tient dans une main.

écrit notre voisine arlésienne Marie Huot dans son recueil *Chants de l'éolienne* paru en 2007.

Aussi, avant de nous retrouver, un verre à la main et, ce soir non sans humour et moins bien que le sage Rabelais, avant de dire avec Cicéron, dans les *Tusculanes* : « *Negavit umquam se bibisse jucundius* » – « *il n'avait jamais bu avec plus de plaisir* » – ou de murmurer avec Pline : « *Quot cyathos bibimus* » – « *Combien nous avons bu de coupes* » –, permettez-moi de vous dire, avec plaisir, reconnaissance et tout simplement, « merci ».

Notre confrère est vivement applaudi .

Les invités de M. Jean-Louis Meunier étaient :

Mme Any-Claude, son épouse,

Mme Dominique Treissède, sa cousine,

M. Jérémie Lanté-Meunier, son petit fils

Ses amis M. Jean-Gaël et Mme Jennyfer Granero, M. et Mme Dominique Balley,

M. Guy Martel, M. Julio Dordio de Carvalho et sa compagne.

M. le président prend la parole : « *En conclusion, c'est une grande folie que de vouloir être sage tout seul, nous dit La Rochefoucauld donc, mon cher confrère, bienvenue dans notre compagnie et félicitations* ».

Le Secrétaire perpétuel invite Messieurs Alain Penchinat et Jean-Louis Meunier à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée.

Exceptionnellement, sur la généreuse proposition de nos deux confrères, la réception s'est poursuivie dans les salons de M. Alain Penchinat, au quai de la Fontaine, où nous avons pu bénéficier d'un délicieux cocktail.

La séance est levée à 18 heures 15.

Compte rendu de la Séance administrative du 23 novembre 2011

Présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Kuntz, Lassalle, Marès, Pallier, Poujoulat. Messieurs Audisio, Aventurier, Bruguerolle, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Debant, Fontaine, Galtier, Gouget, Hugues, Meunier, Penchinat, Puech, Stephan.

Excusés : Mesdames Herrmann, Leroy, Maurin. Messieurs Fabre, Fougères, Gardelle, Iancu, Meine, Pradel, Valade.

Cette séance est présidée par M. René Chabert.

M. Daniel J. Valade demande à être excusé pour son retard car il assiste au colloque « Culture à l'hôpital ».

1. Renouvellement du bureau pour l'année 2013

Il s'agit d'identifier deux confrères qui accepteront la fonction de président et de vice-président pour l'année 2013. Le bureau propose la candidature de Michèle Pallier pour la fonction de président et celle de notre confrère Robert Chamboredon pour la fonction de vice-président.

L'élection sera réalisée lors de la première séance ordinaire de l'année 2013 : vendredi 4 janvier.

2. Séance publique du dimanche 5 février 2013

Notre confrère Daniel J. Valade, maire adjoint, délégué à la Culture a informé le secrétaire perpétuel que la ville de Nîmes mettra à disposition de notre Compagnie l'auditorium de l'hôtel Atria. Nous le remercions vivement. Un courrier va être adressé à la ville pour la réservation de la salle.

Choix de la conférence : la parole est donnée à notre confrère M. Pascal Gouget, rapporteur de la commission des publications. La commission va se réunir courant décembre pour préciser quelle sera la conférence retenue pour la séance publique.

3. Hôtel Davé

Notre confrère Antoine Bruguerolle expose et commente de manière très détaillée les travaux de rénovation réalisés à l'hôtel Davé qui se sont échelonnés depuis le début juillet jusqu'à la mi-novembre.

Le diaporama projeté au cours de la séance est visible en annexe 1 page 10 dans sa version condensée.

Le montant des travaux s'élève à 143 000 euros. Le versement des demandes de subvention représentent près de 100 000 € et devrait s'achever courant janvier 2013.

Le secrétaire perpétuel explique que ce dossier n'aurait jamais pu aboutir sans l'aide efficace de notre confrère Antoine Bruguerolle qui a mis gracieusement à notre disposition ses collaborateurs et son expertise.

L'assemblée applaudit chaleureusement notre confrère.

4. Commissions

4.1 Finances : C. Puech

Notre confrère expose les résultats du compte d'exploitation arrêtés au 30 septembre 2012. Ils sont produits par le cabinet d'expertise comptable « Exalis » et seront vérifiés en fin d'exercice par la commission des finances.

Les académiciens peuvent les consulter par simple demande auprès du trésorier ou du secrétaire perpétuel.

M. Charles Puech présente un bilan financier pour la période du 1^{er} janvier au 30 septembre 2012, réalisé à partir du dossier élaboré par M. Moussou, comptable d'Exalis.

Il en ressort principalement que :

- Les ressources sont de 58 778 € soit 11 336 € de cotisations; participation aux frais et cession de livres et 47 442 € de loyers.
- Les subventions d'exploitations obtenues sont de 7 500 €.
- Les frais de fonctionnement de l'association sont de 39 700 €. Les impôts et taxes sont 15 405 €. Les salaires et charges sont de 9 196 €.
- La situation au 30/09/2011 se concrétise par un excédent de 2 687 €

Les travaux engagés pour la toiture de l'hôtel Davé n'étant pas terminés, ce bilan ne fait pas apparaître les dépenses engagées pour cette rénovation.

Notre confrère termine son exposé en rappelant l'importance de l'Hôtel Davé dans l'équilibre financier de l'Académie. Cet hôtel constitue « *le poumon* » de notre Compagnie.

4.2 Programme : C. Marès

La commission des programmes s'est réunie le vendredi 26 octobre 2012, salle Lordat, en présence de M. René Chabert, président de l'Académie et de M. Alain Aventurier, secrétaire perpétuel.

Étaient présents : Mmes Lassalle et Marès, MM. Chamboredon, Galtier et Valade.

La commission s'est tout d'abord intéressée à la participation des membres ordinaires aux communications, rappelant que nos statuts impliquent, pour ceux-ci, l'obligation de proposer chaque année une communication à l'assemblée.

Néanmoins, le travail effectué par M. Chamboredon permet de relativiser ce souci d'une disparité excessive entre la participation des membres ordinaires et celle des correspondants :

CONFÉRENCIERS	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	TOTAL
MEMBRES RÉSIDENTS	9	7	9	6	9	6	4	6	6	2	64
MEMBRES NON RÉSIDENTS	1		2		1	3	1	4	1	4	17
MEMBRES HONORAIRES		1			2		1	1	1		6
CORRESPONDANTS	5	5	3	8	2	4	8	6	7	8	56
TOTAL	15	13	14	14	14	13	14	16*	15	15*	143

VENTILATION DES CONFÉRENCIERS À PARTIR DU
BULLETIN DES SÉANCES
DE L'ACADÉMIE DE NÎMES (2002-2011)

15* L'astérisque indique qu'il y a eu une ou plusieurs conférences présentées à deux ou trois voix

Il est néanmoins permis de constater que, certaines années (2008, 2011), les membres résidants ont été particulièrement discrets. En revanche, on remarque que, de plus en plus, les non résidants participent activement à nos séances.

Une autre analyse à faire est celle de la répartition des communications selon les disciplines. M. Chamboredon l'a esquissée, bien qu'elle soit difficile à établir de façon stricte, étant donné la nature des sujets traités. L'histoire vient largement en tête, devant les beaux-arts et la littérature. Sciences et vie politiques, questions religieuses suivent ; les sciences et techniques, en y incluant la médecine, avec l'économie, seraient les sujets les moins traités par nos communicants. C'est un travail à approfondir, sachant cependant que l'offre précède la demande et que, de ce fait, le choix des communications en fonction de leur thème n'est pas envisageable. Le souci de donner la parole à des disciplines peu ou mal représentées doit être porté par la commission à qui revient la charge de solliciter les orateurs potentiels en ces matières, souci qu'elle partage avec tous les académiciens.

Le calendrier des séances et le programme des communications ont été établis pour le premier trimestre 2013 et esquissés pour le second.

Vendredi 4 janvier :

Brigitte MAURIN, membre résidant : « *Femmes en guerre, contre la guerre : Henriette Bourdon à Mende et Ada Gobetti à Turin.* »
Deuxième partie.

Gabriel AUDISIO, membre résidant : « *Où va la langue française ?* »

Vendredi 18 janvier :

Jean-Michel FAIDIT, correspondant : « *Napoléon et la comète Impériale de 1811, découverte à Viviers (Ardèche) par Honoré de Flaugergues, correspondant et lauréat de l'Académie du Gard en 1809 et 1815.* »

Vendredi 25 janvier :

Martine PEYROCHE d'ARNAUD, correspondant : « *Le voyage en France au XVII^e siècle, lorsque Racine vint à Uzès.* »

Dimanche 3 février : Séance publique.

Vendredi 8 février :

Réception d'un membre résidant.

Vendredi 22 février :

Séance administrative.

Vendredi 1^{er} mars :

Jean-Marc CANONGE, correspondant : « Marcel Coulon et le prix Moréas. Petite histoire d'un prix de poésie. »

Vendredi 15 mars :

Pierre MUTIN, correspondant : « Les différentes composantes de l'Islam et leur positionnement théologique et idéologique dans le monde. »

Vendredi 22 mars :

Gabriel AUDISIO, membre résidant : « Les vaudois du Piémont en Allemagne : quelle insertion ? (XV^e-XIX^e siècle). »

Dates retenues pour le second trimestre : 5, 12 et 26 avril - 3 et 24 mai - 7 et 21 juin.

C. Marès commente ensuite le tableau communiqué par notre confrère Robert Chamboredon concernant la ventilation des conférenciers ces dix dernières années.

4.3 Publications : P. Gouget

En accord avec notre confrère P. Gouget, la commission des publications se réunira courant décembre pour examiner la question du choix de la conférence pour la séance publique.

Mémoires

Les Mémoires 2011 ont été relus par les membres de la commission au cours de l'été.

Un exemplaire précédent le bon à tirer a été imprimé. Il a été communiqué en début de semaine à M. le Secrétaire perpétuel quelques modifications souhaitables.

Ces Mémoires 2011 seront tirés à 350 exemplaires

Lors d'une précédente réunion de la commission des Publications, des suggestions ont été faites concernant la présentation des bibliographies, dans l'intention d'une part de les uniformiser et, d'autre part, de les placer immédiatement à la suite du texte pour éviter des pages blanches. Cette dernière mesure, si elle avait été suivie, ne nous aurait fait gagner que deux pages cette année.

Dans le même but, il conviendrait, pour les Mémoires 2012, de limiter les lignes blanches entre les paragraphes. Voir par exemple, pour 2011, l'allocution de M. Bousiges ou les bibliographies de MM. Matouk, Puech et Canonge. Cependant, un texte trop dense peut être moins agréable à lire.

Des conseils aux auteurs pour la présentation de leurs communications font l'objet de réflexions et seront présentés prochainement. Une trop grande exigence dans la présentation typographique peut décourager les auteurs.

En attendant, on peut se plonger dans :

Règles typographiques de base

<http://revues.refer.org/telechargement/fiche-typographie.pdf>

ou la charte orthographique du journal Sud :Ouest :

<http://mediateur.blogs.sudouest.fr/media/02/01/177106:447.pdf>

ou PERROUSSEAU Yves *Manuel de typographie française élémentaire*, consultable ou empruntable à la bibliothèque de l'Académie (cote 7584).

Bulletin

Le Bulletin 2011 a été imprimé et distribué. Il a été tiré à 200 exemplaires. Il fait 288 pages cette année, en raison de la publication des discours de réception (MM. Carol Iancu, Jacques Meine, Mme Danielle Bertrand-Fabre, M. Robert Chamboredon) ; des allocutions de présentation des correspondants (Mme Madeleine Giacomoni, MM. Richard Bousiges, Jean-Marc Canonge, Pierre Mutin et Jean-Michel Ott); des comptes rendus des séances administratives ou de la longue documentation sur le recrutement des membres ordinaires.

Il aurait été plus fourni encore et aurait dépassé les 300 pages sans l'omission involontaire, dont M. Gouget assume la responsabilité, des comptes rendus de trois séances (15 avril, 6 mai et 20 mai) ; ces comptes rendus seront imprimés et diffusés en même temps que les Mémoires 2011.

Tirés à part (TAP) des textes de réception :

Quatre réceptions ont eu lieu en 2011. Les textes ayant été publiés dans le Bulletin, il ne reste à faire que la mise en page de ces TAP.

Dépot légal : Vérifier qu'il est fait par l'imprimeur.

4.4 Patrimoine: H. Deronne.

La parole est donnée à Hélène Deronne, rapporteur de la commission. Elle remercie Henri Hugues qui a assuré l'intérim pendant son année de présidence.

Inventaire du patrimoine bâti hors écusson :

Lors des séances administratives de l'année dernière, vous avez été tenus au courant du travail de l'équipe qui réalisait l'inventaire du patrimoine bâti de Nîmes hors écusson. Plusieurs centaines de fiches ont été réalisées par les cinq équipes qui ont travaillé sur le terrain : en exemple visuel, une fiche type du travail.

La synthèse de ce travail est en cours d'élaboration. Elle sera ensuite soumise à l'équipe qui a travaillé. La politique à suivre sera décidée avec les membres de cette commission et les instances de l'Académie.

Le fonds des cartes postales :

Deux fois par semaine et suivant l'emploi du temps de chacun, l'équipe des cartes postales qui s'est enrichie au cours de l'année de nouveaux passionnés, a mené une grande campagne préliminaire de tri de chaque département dans les boîtes en bois. Ce travail s'est avéré fort judicieux étant donné le nombre d'erreurs qui ont été rectifiées. De plus, grâce à l'efficacité d'internet, ont pu être identifiés des édifices restés jusque là mystérieux. Ainsi, le décompte des cartes postales s'élève à **44 657**. Le nord-ouest est beaucoup mieux représenté que les autres régions

Parmi tout ce patrimoine, il y a 296 cartes pour le musée des sculptures comparées, 107 de la collection Pantanberge, 564 églises bombardées, 1500 cartes de pays étrangers.

En exemple visuel, la carte de l'église d'Arras au lendemain du bombardement, 21 octobre 1914.

2 300 cartes ont été numérisées : en exemple visuel, un exemple de carte sur fiche numérisée

Cette année, nos objectifs sont les suivants : classement des cartes par commune, puis par monument, en allant du plus général au plus particulier, c'est-à-dire aux détails. Le nettoyage pourra ensuite commencer ainsi que la numérotation de chaque carte. Ce sera leur numéro d'inventaire.

Le chef d'équipe pour tout cela est Vanessa Ritter avec laquelle il fait bon travailler.

En annexe 2, page 15: le détail du contenu des boîtes en bois .

4.5 Bibliothèque: J. Leroy

Le président René Chabert informe l'assemblée que notre consœur Jacqueline Leroy est exceptionnellement absente en raison de la disparition de sa belle sœur. Nous lui avons adressé nos plus sincères condoléances.

Le président donne la parole à Jean-Louis Meunier pour lire le compte rendu préparé par Jacqueline Leroy, rapporteur de la commission.

La Commission Bibliothèque et Archives s'est tenue le 9 novembre 2012.

Présents : Mmes Kuntz, Lassalle, Leroy, Pallier, MM. : Audisio, Aventurier, Chabert, Stephan.

Excusés : M. Meine, M. Gouget

Succession de Monique Kuntz :

Monique Kuntz arrive en fin de mandat . Elle ne souhaite pas se représenter, principalement pour des raisons de difficulté d'accès à l'Académie . Jean-Louis Meunier est d'accord pour présenter sa candidature, qui est agréée par l'ensemble des participants et qui sera donc soumise au Bureau.

Mémoires et Bulletins :

Les Mémoires sont rangés , inventoriés depuis bientôt un an. A partir de 1986, ils sont rangés dans la salle Barnouin. Pour les années antérieures, voir la salle « des Mémoires »

Les Bulletins ont été vérifiés, triés, rangés selon le même principe. L'étiquetage sera mis en place d'ici la fin de l'année 2012. Plus de 50 cartons contenant des exemplaires en surnombre ont été éliminés .

Plusieurs académiciens ont demandé à compléter leur collection, avant le tri définitif. (il reste encore deux demandes incomplètement satisfaites, faute de temps de la part du rapporteur, pour deux correspondants : Jean-Luc Pontvieux et Madeleine Giacomoni).

Catalogage :

Le catalogage se poursuit normalement. Monique Kuntz attend d'avoir une cinquantaine de titres pour les faire enlever par la Médiathèque .

Un problème se pose : de nombreux tirés à part, articles du fonds Devize ont été regroupés sous une même reliure (recueil factice) et catalogués uniquement au premier titre indiqué au dos de l'ouvrage le plus souvent. Il faudrait absolument cataloguer l'ensemble des articles, étant donné l'intérêt de ce fonds (après inventaire précis du nombre d'exemplaires, il faudra voir avec la Médiathèque du Carré d'Art si le catalogage pourrait être repris).

Dons et Echanges :

Les publications des sociétés et académies correspondantes arrivent dans l'ensemble régulièrement. On sait que malheureusement, elles sont – bien que mises à disposition sur une table – peu ou pas empruntées.

Jean-Louis Meunier a terminé l'inventaire de la bibliothèque des demoiselles Duclaux et il va proposer à l'Académie les ouvrages qui lui paraissent intéressants.

Rappel de la règle : publications des académiciens, publications concernant Nîmes, la région, son histoire, sa culture, sa langue.

Une collection (la plus complète possible, dans le respect du nombre des Mémoires que nous devons conserver) a été offerte aux **Archives municipales**. La Médiathèque du carré d'Art a complété – de nouveau ? – sa collection lors de notre grand rangement final .

Récolement :

En cours . Les ouvrages manquants font l'objet d'un signalement. Rien d'alarmant, pour l'instant . Il peut s'agir aussi de déclassement . En fin de récolement, une liste des manquants sera dressée – à partir des notices consultables sur ordinateur – ainsi qu'une liste des ouvrages possédés par la seule Académie.

Fréquentation et permanences :

Une discussion s'engage sur l'absence de volontaires pour assurer la modeste ouverture du mardi après-midi et du vendredi . Gabriel Audisio rappelle que lors du recrutement de Laurent Bertin, les académiciens s'étaient mobilisés et assuraient une permanence régulière. Le souci de laisser les collections sans aucune surveillance entre les mains d'une personne inconnue, n'y était sans doute pas étranger . Passé cet épisode, force est de constater que très peu de volontaires se présentent. Une discussion s'engage sur la fréquentation de la bibliothèque. Les académiciens eux-mêmes recourent assez peu à la bibliothèque ; elle n'est à l'origine d'aucune publication ou communication ; la mise en réseau sur Internet n'a pratiquement pas augmenté les consultations, à partir du moment où les ouvrages peuvent être trouvés par ailleurs plus aisément (quelques exceptions : récemment M. Travier a demandé l'autorisation de reproduire trois de nos gravures pour la création du site sur la Maison Carrée). Sans grand risque de se tromper, on peut dire que la bibliothèque de l'Académie est avant tout une bibliothèque de conservation (ce qui renforce l'obligation de respecter la cohérence dans la constitution du fonds).

Le problème est sensiblement différent pour les archives qui rassemblent des documents souvent manuscrits, et qui attirent des chercheurs, des thésards . Pour la consultation de ces documents, nous avons mis au point un formulaire précis . Mme Lassalle déplore qu'après consultation, le plus souvent, on n'a plus de nouvelles du chercheur .

Se pose alors aussi la question de l'utilisation de ces documents photographiés pour la plupart. En plus de la mention du crédit photographique obligatoire lorsqu'il s'agit d'une édition commerciale, il serait normal que l'Académie perçoive une indemnisation (voir comment ce problème est résolu par le Carré d'Art par exemple).

Reliure : Cinq ouvrages sont partis à la reliure

Histoire des fauteuils : Christiane Lassalle fait état des difficultés rencontrées pour cet inventaire : trop nombreuses variations au fil des ans

(c. compte-rendu de la commission du 20 Janvier 2012). On n'arrivera jamais à un état précis mais, faute de certitudes, on peut avancer des probabilités sérieuses et la liste déjà établie permet une première approche (cf. compte rendu cité ci-dessus). Rüdiger Stephan a déjà commencé de se pencher sur les académiciens étrangers.

Christiane Lassalle et Michelle Pallier poursuivent l'Inventaire des divers fonds des archives et la mise à jour des dossiers des académiciens.

4.6 Correspondants : C. Lassalle

Christiane Lassalle rappelle l'importance de la présence des correspondants qui renseignaient l'Académie dans ces temps où internet n'existait pas.

Ils n'étaient donc pas recrutés sur la ville de Nîmes. Depuis, le recrutement est effectué sans condition de résidence.

Le secrétaire perpétuel a reçu deux propositions de candidature.

4.7 Prix Forado : R. Chamboredon

Notre confrère Robert Chamboredon indique que le jury va se réunir à la fin de cette séance administrative.

Le jury du prix Forado est constitué par Mesdames Hélène Deronne et Danielle Bertrand Fabre, de Messieurs Gabriel Audisio, Antoine Bruguerolle, Jean-François Delmas, Carol Iancu et Robert Chamboredon (président du jury).

5. Autres sujets

5.1 Groupe de travail inter-académique sur les relations avec le Maghreb.

Hélène Deronne, porte parole de ce groupe de réflexion, informe l'assemblée du bilan des activités du groupe. Il est reproduit ci-après :

Quelques rappels concernant ce projet :

Lors de mon engagement de présidente de l'Académie pour l'année académique, février 2011 à février 2012, j'avais évoqué ce souhait de mener au mieux une réflexion de Mme Catherine Marès : tisser des liens par le biais des Académies avec des acteurs de la culture, dans toutes les disciplines, résidant sur l'autre rive de notre mer commune, la méditerranée.

Avec le plein accord de vous-mêmes, lors d'une séance administrative, en tant que présidente en exercice, j'ai écrit aux présidents des Académies ancien régime du Languedoc-Roussillon et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Suite aux réponses, trois académies se sont lancées dans l'aventure : Toulon, Marseille et nous-mêmes. Nous avons eu déjà trois réunions, la première à Nîmes, la seconde à Marseille, la troisième à Toulon. La prochaine, en mars, aura lieu à Nîmes.

Chaque CR de réunion, rédigé par Catherine Marès, est envoyé à l'ensemble des participants bien sûr et au Secrétaire perpétuel de notre académie et au Président en exercice. Les membres de notre académie qui font partie de ce groupe de travail appelé, **Groupe de travail inter-académique sur les relations avec le Maghreb**, sont par ordre alphabétique : H.Deronne, Guy Dugas, correspondant, professeur de littérature comparée à la faculté Paul Valéry de Montpellier, Catherine Marès, que nous connaissons tous, Pierre Mutin, correspondant, qui fut, parmi ses nombreux engagements, conseiller auprès du chef de l'État, M. François Mitterrand pour les affaires de l'Islam, le père Christian Salenson, Directeur de l'Institut des sciences et de théologie des religions à Marseille.

Le bilan aujourd'hui :

- Un vrai travail inter-académique qui existe pour la première fois, je crois. Nous ne travaillons pas à un colloque, à une publication mais à une ouverture d'esprit commune sur des préoccupations communes.

- Les pays du Maghreb avec lesquels nous allons essayer de créer des liens culturels sont : Algérie, Maroc, Tunisie.

- Après avoir fait le tour des difficultés de ce projet : ne pas interférer dans des domaines qui existent déjà, être précis dans nos objectifs pour ne pas donner l'impression que nous voulons faire de la recolonisation, être soucieux de ne pas blesser les sensibilités qui peuvent exister ici ou là sachant que après le « Printemps arabe », les intellectuels de ces trois pays sont demandeurs de rapprochements culturels.

Nous savons qu'au Maroc, l'Académie royale est en lien avec l'Institut, ce qui ne nous empêche pas de créer des liens avec elle.

En Algérie, l'Académie est en souffrance et travaille très peu. En Tunisie, depuis la fin de H Bourguiba, il y avait une Académie à Hammamet, mais est-elle encore en état de fonctionner actuellement ?

Nos objectifs immédiats

Je suis mandatée par le groupe pour rédiger un *vade me cum* sur l'histoire de nos académies et les objectifs de ce projet. Une feuille de route sera envoyée à chaque membre du groupe qui a pour mission de la transmettre personnellement aux contacts qu'il a dans les trois pays du Maghreb déjà cités.

Chaque académie peut proposer une ou deux conférences sur le thème général de notre patrimoine commun. Sans ordre, je citerai : conférence sur la figure d'Abd-el-Kader, les annales de la société scientifiques d'Alger, rééditées dans cette ville, la coopération scientifique franco-tunisienne, les archives du fonds Gabriel Audisio conservées à Marseille...

Ces conférences ou communications seront prononcées dans nos diverses académies et pourront ensuite être proposées à nos correspondants du Maghreb.

La Comédie du livre, grande manifestation qui se déroule à Montpellier, a lieu les 7-8-9 juin 2013, avec pour invités d'honneur les trois pays du Maghreb. De nombreux représentants de ces trois pays : Algérie, Tunisie, Maroc, seront présents. Nous souhaitons vivement les rencontrer afin de leur présenter de vive voix, le travail et les objectifs de notre groupe. La date est retenue par le groupe : le vendredi 7 juin, avec déjeuner, réunion de travail. Le lieu reste à choisir.

La CNA est tenue au courant d'une manière très régulière de l'avancement de notre projet qui s'inscrit dans un des objectifs majeurs de la Conférence en ce moment : créer des groupes de travail inter-académiques. Elle attend l'avancement de nos travaux pour en parler à Monsieur le Chancelier de Broglie.

Trois confrères prennent tour à tour la parole :

- Robert Chamboredon pense que les objectifs doivent être clairement fixés au moyen d'un texte écrit les énonçant..

- Rüdiger Stephan considère que ces travaux devraient être une priorité.

- Jean-Louis Meunier considère que ce travail est important pour trois raisons : il donne plus de visibilité pour l'Académie de Nîmes ; les Rencontres Méditerranéennes Albert Camus travaillent dans le même sens, avec le soutien de Catherine Camus et du Centre Camus à la Bibliothèque Méjannes d'Aix-en-Provence, avec Guy Dugas aussi ; les contacts avec des collègues universitaires tunisiens et algériens, et avec des amis dans ces deux pays, montrent que ces personnes sont désireuses que les rapprochements au niveau culturel se renforcent avec la France et avec l'Europe. C'est une chance pour tout le monde.

5.2 C.N.A. - Colloque 2013 à l'Institut de France

Le thème du colloque est « L'esprit en progrès ».

Le secrétaire perpétuel souhaite que le président René Chabert présente l'allocution prononcée lors de la séance publique du dimanche 5 février « Un long parcours entre la stimulation neurosensorielle et la variabilité de son interprétation. »

Catherine Marès estime qu'un texte sur l'œcuménisme pourrait aussi être présenté.

Le secrétaire perpétuel rappelle que les propositions seront examinées par le bureau de la CNA selon un calendrier qui sera proposé par le nouveau président François Braud.

5.3 Projet de colloque avec l'Académie de Montpellier

Si l'option est retenue, un colloque commun avec l'Académie de Montpellier pourrait se tenir en 2014.

Il faudra proposer un thème. Gabriel Audisio propose « Quel est le rôle d'une Académie de province aujourd'hui ? »

5.4 Prix Issoire et prix de l'Académie.

Le prix Issoire devra être décerné en 2014. Il est important que les membres du jury se réunissent au début de l'année 2013 pour prévoir l'organisation en relation avec les contraintes actuelles. Il est rappelé que l'utilisation d'Internet est indispensable.

Gabriel Audisio signale que les statuts et le règlement intérieur de notre Compagnie stipulent l'obligation de décerner un prix appelé « Prix de l'Académie » .

5.3 Projet Dictionnaire.

Ce projet a été présenté en octobre 2010 par notre confrère Jean-Marc Roger. son but était de fédérer toutes les énergies du département autour du dictionnaire de l'Académie de Nîmes : « Les Gardois connus et méconnus du XX^e siècle ».

Nos confrères Jacques Galtier et Robert Debant souhaitent constituer une équipe.

Le secrétaire perpétuel constate que les trois derniers points 5.1- 5.2 et 5.3 n'ont pas pu faire l'objet des discussions nécessaires. Il sera demandé au bureau d'établir un calendrier pour proposer des réunions où ces derniers sujets seront abordés exclusivement.

La séance est levée à 18h00.

ANNEXE 1 Rénovation de la toiture de l'hôtel Davé

Hôtel Davé

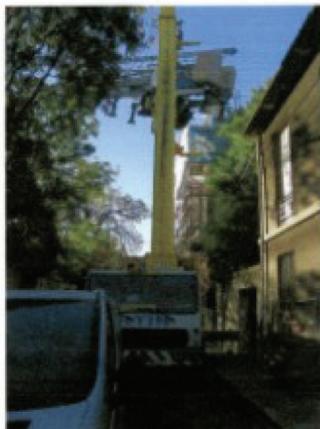


Restauration toiture Hôtel Davé:

Etat initial



Mise en place de la grue: 1^{ère} étape



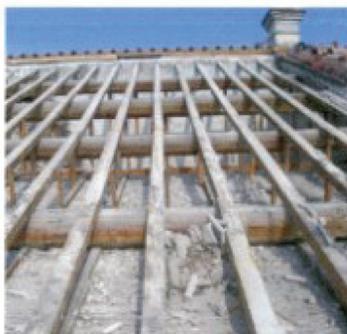
Mise en place de la grue: 3^e étape



Mise en place de l'échafaudage



Enlèvement des tuiles



Enlèvement des parefeuilles



Remplacement des solives



Mise en place de l'isolation

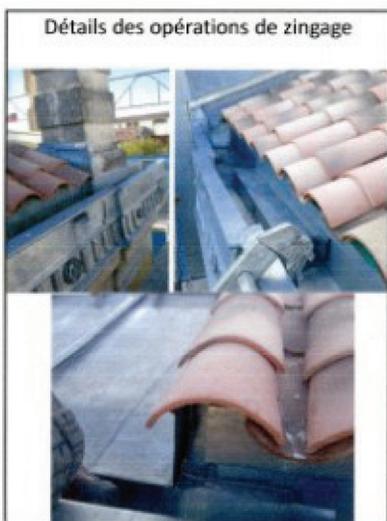
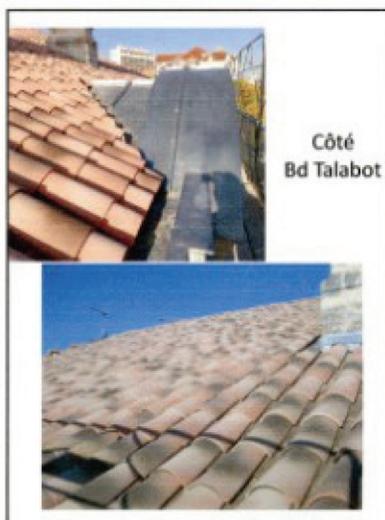
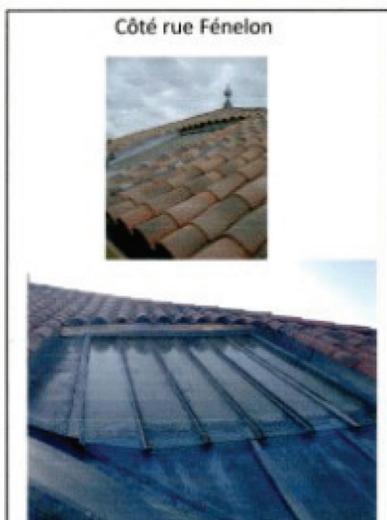


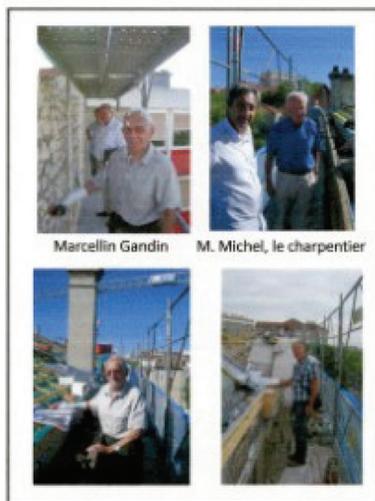
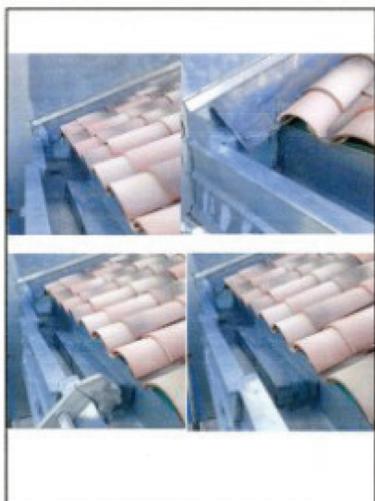
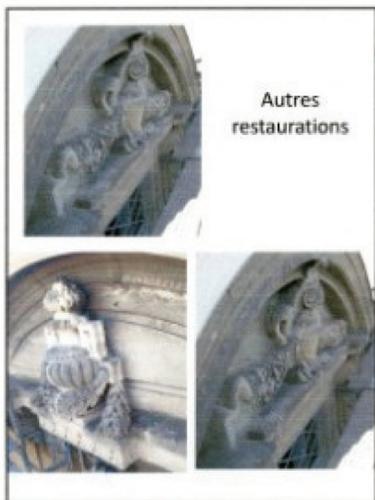
Mise en place des chevêtres



Toiture rénovée côté parking







ANNEXE 2 : CARTES POSTALES ANCIENNES
FONDS FILLERON-LORIN - BOÎTES EN BOIS

N° boîte	Numérotation département	Département	Numérotation étagère	Nombre de cartes	Remarques
1	I	Nord (59)	1-6	570	VR
2	II	Pas-de-Calais (62)	7-11	461	VR
	III	Somme (80)	12-17	515	
3	IV	Seine Maritime (76)	18-20	1399	VR
4	V	Oise (60)	21-22	757	MG
	VI	Manche (50)		/	
5	VI	Manche (50)	22	882	
6	VII	Calvados (14)	23	929	MP
7	VIII	Eure (27)	26-27	760	MG
8	IX	Seine et Oise :	28-29		JMO
		Yvelines		876	
		Essonne		450	
		Hauts-de-Seine		362	
		Seine-Saint-Denis		259	
		Val-de-Marne		109	
		Val-d'Oise		348	
9	X	Seine	Paris	1401	JMO
10	XI	Finistère (29)	33	1295	JMO
11	XII	Côtes du Nord (22) (= Côtes d'Armor)	34	1079	MP
12	XIII	Morbihan (56)	35	643	BC
13	XIV	Ille et Vilaine (35)	36-37	1185	BC + ?
14	XV	Mayenne (53)	37	312	VR
	XVII	Orne (61)	41	1388	
15	XVI	Sarthe (72)	38-40	1248	MG
16	XVIII	Eure-et-Loir (28)		1342	PG
17	XVIII	Eure-et-Loir (28)		871	PG
					Total : 2213
18	XIX	Loiret (45)	43-45	1137	MP
19	XX	Loire-Atlantique (44)	46	1746	MG
20	XXI	Maine-et-Loire (49)	47-50	761	MG
21	XXII	Indre-et-Loire (37)	51	1055	MP
22	XXIII	Loir-et-Cher (41)	52-53	911	RCh + MG
23	XXIV	Vendée (85)		481	MG
	XXV	Deux-Sèvres (79)		289	
	XXVI	Vienne (86)		586	
24	XXVII	Indre (36)	56	258	VR
	XXVIII	Cher (18)	56-57	715	
25	XXIX	Aisne (02)	58	361	MP
	XXX	Ardennes (08)	61	206	GA
	XXXI	Seine-et-Marne (77)		748	MG
26	XXXII	Marne (51)	64	740	VR
27	XXXIII	Meuse (55)	66	173	VR
	XXXIV	Meurthe-et-Moselle (54)		416	DBF
	XXXV	Moselle (57)		113	
	XXXVI	Bas-Rhin (67)	72	247	
28	XXXVII	Aube (10)	73-74	374	VR

	XXXVIII	Haute-Marne (52)		130	
	XXXIX	Vosges (88)	75	363	
	XL	Haut-Rhin (68)	76	163	
	XLI	Belfort (90)	77	21	
29	XLII	Yonne (89)	79-80	663	VR
	XLIII	Côte-d'Or (21)	81-82	331	
30	XLIV	Haute-Saône (70)	83-87	135	JMO
	XLV	Nièvre (58)		297	Souffert de l'humidité
	XLVI	Allier (03)		265	
31	XLVII	Saône-et-Loire (71)	90-94	380	JMO
	XLVIII	Jura (39)		89	
	XLIX	Doubs (25)		150	
32	L	Charente-Maritime (17)		105	MG
	LI	Charente (16)		282	
	LII	Haute-Vienne (87)		159	
33	LIII	Creuse (23)		134	JMO
	LIV	Gironde (33)		498	
	LV	Dordogne (24)		156	
	LVI	Landes (40)		97	
34	LVII	Corrèze (19)		152	MP
	LVIII	Lot-et-Garonne (47)		164	
	LIX	Lot (46)		210	
	LX	Gers (32) trié		119	
	LXI	Tarn-et-Garonne (82)		150	(+ compter les carnets)
	LXII	Tarn (81)		202	
35	LXIII	Pyrénées-Atlantiques (64)	107-116	244	En cours
	LXIV	(= Basses-Pyrénées) Hautes-Pyrénées (65)		493	
	LXV	Ariège (09)		60	
	LXVI	Haute-Garonne (31)		263	
	LXVII	Aude (11)		120	
	LXVIII	Pyrénées-Orientales (66)		146	
36	LXIX	Puy-de-Dôme (63)		518	JMO
	LXX	Loire (42)		327	
	LXXI	Rhône (69)		662	
	LXXII	Ain (01)		234	
	LXXIII	Savoie (73)		/	
37	LXXIV	Cantal (15)		126	MP + JMO
	LXXV	Haute-Loire (43)		204	
	LXXVI	Aveyron (12)		182	
	LXXVII	Lozère (48)		35	
	LXXVIII	Ardèche (07)		105	
	LXXIX	Drôme (26)		65	
38	LXXX	Isère (38)	145-151	292	MG
	LXXXI	Savoie (73)		141	
	LXXXII	Hte-Savoie (74)		117	
	LXXXIII	Hautes-Alpes (05)		57	
		Alpes-de-Haute-Provence (04)		21	
39	LXXXIV	Hérault (34)	152-171	140	

	LXXXV	Gard (30)	78	
	LXXXV (sic)	Vaucluse (84)	145	
	LXXXVI (sic)	B.-du-Rhône (13)	287	
	LXXXVIII	Var (83)	125	
	LXXXIX	Alpes Maritimes	290	
	—	(06)	61	
		Corse (2A-2B)	28	
		Monaco		
40	Pays étrangers		1872	
		MSC	296	
		Poutauberge	107	
		Églises bombardées	634	
			Total	
			44 657	

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2012

Cette séance est présidée par M. René CHABERT

Sont présents Mesdames Bertrand-Fabre, Deronne, Herrmann, Kuntz, Lassalle, Leroy, Marès, Maurin, Pallier, Plouvier, Poujoulat. Messieurs Audisio, Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Contestin, Fontaine, Fougères, Galrier, Gardelle, Gouget, Hugues, Iancu, Kirschleger, Pierre Marès, Meine, Meunier, Moreau, Penchinat, Pradel, Puech, Stephan.

Excusés Messieurs Debant, Bruguerolle, Fabre, Sapède, Travier, Valade.

Correspondants

Présents: Mesdames Agussol, Bénel, Giacomoni. Messieurs Belin, Bourrat, Cadene, Canonge, Chillet-Pijac, Dugas, Galligani, Krebs, Launay, Magdelaine, Matouk, Marechal, René Maubon, Morisot, Mutin, Pontvieux, Simon, Souriou, Trarieux, Ventura.

Excusés : Mlle Ritter. M. Ott

M. le président René Chabert prend la parole.

Je déclare ouverte cette séance du 7 décembre 2012 avec une introduction plus dense que d'habitude. Elle concerne un personnage hors du commun, le Docteur Marc Dax. Sa curiosité scientifique l'amène à s'intéresser à des sujets variés, parfois sans rapport avec la médecine : « *Recherches sur la position de la Méditerranée et de la ville d'Aigues-Mortes à la fin du XII^e siècle* », « *Mémoire sur les Bouillens de Vergèze* » (1810) (à savoir que depuis 1903, la source Perrier est une eau minérale gazeuse française issue de la source des Bouillens), « *Description d'une roche qui renferme exclusivement des coquillages fluviatiles et lacustres* » (1821). Un certain nombre de travaux du docteur Marc Dax ont été publiés en leur temps dans les mémoires de notre Académie.

Toutefois, c'est pour une autre cause que je tiens à citer un de mes Pères en tant que chercheur :

C'est en servant comme chirurgien des armées de Napoléon que le Docteur Marc Dax constate que des blessés ayant une aphasie (c'est-à-dire une incapacité à communiquer verbalement) présentent une lésion cérébrale de l'hémisphère gauche qui s'accompagne aussi souvent d'une hémiparésie droite (c'est-à-dire une faiblesse du côté droit du corps). Répétant ses observations sur de nombreux cas de lésions cérébrales qu'il examine lui-même ou qui lui sont rapportés par ses collègues, il rédige alors un court mémoire (*Les lésions de la moitié gauche de l'encéphale coïncident avec l'oubli des signes de la pensée*) présenté en 1836 à un petit congrès scientifique, le *Congrès Méridional de Montpellier*. Il ne restera cependant aucune trace écrite de cette communication orale (qui pour cette raison reste controversée) et un an plus tard, le Docteur Marc Dax décède sans avoir pu faire reconnaître sa découverte. C'est son fils, Gustave Dax (1815-1893), qui publiera les travaux de son père en 1863 après avoir lui-même ajouté de nombreux cas à la quarantaine d'observations effectuées par Marc Dax.

Par ces résultats, ce médecin était le précurseur de presque trente ans (vingt-huit ans exactement) de ceux du Docteur Paul Broca.

La conclusion de Paul Broca se distingue de celle de Gustave Dax sur deux points. D'une part, Broca s'intéresse spécifiquement au langage articulé et à la production de mots. D'autre part, concernant les troubles de la production du langage (qu'il baptise aphémie), il conclut qu'ils sont le résultat de lésions du lobe frontal d'abord puis, plus précisément, du pied de la troisième circonvolution frontale gauche, qui est connu aujourd'hui sous le nom d'aire de Broca éclipsant le nom de Dax de l'histoire de la neurologie. Des travaux ultérieurs, par Carl Wernicke (1848-1904) notamment, montreront le rôle du lobe temporal dans la compréhension du langage et plus précisément de la partie postérieure aujourd'hui connue sous le nom d'*aire de Wernicke*.

Le docteur Dax qui avait offert ses services gracieux à l'hôpital de Sommières, resta pendant 38 ans médecin de l'établissement. Il a laissé le souvenir d'un esprit curieux, d'un médecin modeste, d'un naturaliste à l'esprit fin et précis.

Une thèse présentée et soutenue publiquement à la faculté de Médecine de Montpellier par Mme Joëlle Mann lui a été réservée en

juin 1992. Elle s'intitule : « Marc Dax, médecin de Sommières. »

Dans toutes mes formations à la Faculté de Sciences, de Médecine ou en Sorbonne, et je ne suis pas le seul ici, je n'avais jamais entendu parler du Docteur Marc Dax, mais de Paul Broca et de Carl Wernicke. Par ailleurs, des études sur les paralysies faciales *a frigore* sont un autre point commun que je partage avec Marc Dax et cette fois le Père reconnu était Charles Bel. Autant de raisons m'ont poussé à rendre hommage à notre confrère le Docteur Marc Dax, né le 27 décembre 1770 à Tarascon-sur-Ariège et mort le 3 juin 1837 à Sommières.

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 16 novembre qui est adopté à l'unanimité moins trois abstentions.

Notre confrère M. Bernard Cavalier, membre résidant vient d'être élu président du Conseil presbytéral de l'Eglise protestante unie de Nîmes. Nous lui souhaitons de réussir pleinement dans cette importante responsabilité et lui adressons nos plus sincères félicitations.

M. Jean-François Delmas, membre non résidant, archiviste paléographe et directeur de la bibliothèque Inguimbertaine et des musées de Carpentras, a été l'un des lauréats de la bourse André Chastel de l'Institut national d'histoire de l'art et de l'Académie française à Rome. Cette bourse va lui permettre de poursuivre ses recherches sur les années romaines de Dom Malachie d'Inguibert, fondateur de l'Inguimbertaine. L'Académie lui présente ses plus vives félicitations.

COURRIER

M. Robert Chamboredon, membre résidant et président du jury du prix Sydney Forado nous informe que le jury a décidé à l'unanimité de décerner le dit prix à Madame Hélène Cavalier pour son étude sur l'orfèvre Pierre Germain. Le prix sera remis par M. le préfet du Gard, président d'honneur de notre Compagnie dimanche 3 février lors de la séance publique. Nous avons également décidé de remettre la médaille de l'Académie à Mme Lucie Lerevost pour son ouvrage sur le baron d'Aigalliers.

Je remercie vivement les membres du jury composé de mesdames Danielle Bertrand-Fabre, Hélène Deronne, MM. Gabriel Audisio, Antoine Bruguerolle, JF Delmas et Carol Iancu.

INVITATIONS

Dimanche 18 novembre, dans l'auditorium de l'hôtel l'Atria, M. le président René Chabert a assisté au concert organisé par l'Automne Musical au cours duquel un hommage a été rendu à notre regretté confrère Jacques Lévy, fondateur de ce festival.

Dans le cadre de l'Ecole Antique, **mercredi 12 décembre, à 16heures à Carré d'Art**, Monsieur Victor Lassalle, membre honoraire et président d'honneur de l'Ecole Antique, prononcera une conférence sur le thème de la sculpture romane provençale.

Le bureau a décidé de confier la responsabilité de la gestion de la bibliothèque à M. Jean-Louis Meunier, membre résidant. Il succède à notre consœur Monique Kuntz que nous remercions vivement.

OUVRAGES ET BULLETINS.

Nous avons reçu :

- Le bulletin de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Beaucaire. Nous pourrions lire avec intérêt un article de notre confrère Maurice Contestin, membre non résidant, sur la rencontre entre un notable beaucairois et l'empereur d'Autriche.

- Le bulletin 2011 de la Société d'études scientifiques de l'Aude.

- Le bulletin 2012 de la Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers.

- *Le mémoire d'Alexandre Vanautgaerden intitulé « Erasme typographe » publié par l'Académie Royale de Belgique, édité chez Droz à Genève.*

M. Alain Penchinat offre à l'Académie un très beau livre d'aquarelles « Nîmes, illustre et secrète » de Camille Penchinat édité aux éditions Alcide. Nous le remercions sincèrement.

M. Pierre Chillet-Pijac, correspondant, offre à l'Académie le troisième et dernier tome de « l'Encyclopédie architecturale de la Cévenne des Hauts Gardons au Moyen-Âge » qu'il vient d'éditer en coédition avec les Nouvelles Presses du Languedoc. Ayant pour titre « *Habiter en Cévennes au Moyen-Âge* », l'ouvrage se propose d'étudier l'architecture vernaculaire de cette partie des Hautes Cévennes pour tenter d'esquisser une typologie de la vie et de l'activité du peuple cévenol pendant l'époque médiévale.

ELECTIONS

M. le président demande au Secrétaire perpétuel de procéder aux élections prévues par l'ordre du jour. Les trois candidats sont élus à la majorité qualifiée des deux-tiers des votants.

M. Dominique Chardon, parrainé par Mme Catherine Marès, M. Christian Salenson et Mme Hélène Deronne est élu membre résidant au fauteuil de M. Paul Maubon, décédé.

M. Jean Matouk, parrainé par MM. Charles Puech, René Chabert et Henri Hugues est élu membre résidant au fauteuil de M. André Costabel, devenu membre honoraire.

M. Pascal Trarieux, parrainé par MM. Robert Debant, Robert Chamboredon et Mme Michèle Paliier est élu membre résidant au fauteuil de M. Charly Sam Jallatte, décédé.

**M. le président René Chabert accueille à présent
M. Charles Puech, membre résidant.**

Cher confrère et ami,

Le docteur Marc Dax auquel j'ai rendu hommage en début de séance était votre trisaïeul. Il s'était installé à Sommières en mai 1800. Votre grand-mère, née Dax, petite fille du Docteur Marc Dax était également originaire de Sommières.

Deux de vos ancêtres, les docteurs Marc et Gustave Dax se sont illustrés dans cette ville. Une plaque commémorative a été apposée sur la maison dans laquelle a vécu Marc Dax et la place du Marché a reçu le nom de « place des docteurs Marc et Gustave Dax ».

Mais en préparant votre présentation comme orateur, j'ai eu l'impression de m'adresser à plusieurs personnes simultanément : le père de famille, le cévenol de cœur, le magistrat, le président de la cour d'appel de Nîmes, le trésorier de l'Académie depuis 2010 etc...

Fils de viculteur, vous êtes né à Saint-Laurent-d'Aigouze en plein cœur d'un vignoble et votre épouse, ici présente, vous a aussi fait aimer les Cévennes, alors je vous ai réservé une expression de Jean Pierre Chabrol : « Ton vin, c'est un petit bonheur sur l'âme ».

À l'âge de 20 ans vous pouvez vous inscrire au barreau de Nîmes. Jeune avocat, vous préparez le concours de la magistrature.

Dès 1955 vous êtes juge suppléant à Rennes puis à Draguignan et enfin à Nîmes. Vous devenez juge à Carpentras. Un exode septentrional vous concède à assumer le rôle de juge d'instruction à Douai. En 1960, il vous faut traverser la méditerranée pour exercer cette fonction de juge d'instruction, à Alger. Vous y resterez jusqu'à l'indépendance de l'Algérie pour traiter, comme l'on suppose avec réalité, des dossiers jugés très difficiles.

Vous revenez à Nîmes pour une courte période comme substitut. En Corse, vous serez procureur à Bastia en 1970, premier substitut à Avignon en 1972, et enfin, substitut général à Nîmes en 1975 où vous demeurez. Conseiller à la Cour en 1978 vous devenez président de Chambre en 1986. Vous avez ensuite la délicate mission de présider la chambre d'accusation.

Vous m'avez demandé de parler peu de vous. En deux petits paragraphes, j'ai essayé de résumer votre brillante carrière.

Ces compétences et votre haute fonction nous permettent de comprendre aisément que vous fûtes reçu directement, membre résidant, le 18 octobre 1996 par Monsieur Pierre CLAVEL, Président de l'Académie.

Toutefois, je ne peux pas passer sous silence la longue liste de vos communications.

1999 : « Le conseiller Madier de Montjau (1785-1865) »

2003 : « Jehan d'Ivray, femme de lettres, ou l'aventure égyptienne »

2005 : « Le crime du mas de Lauze »

2006 : « Le « pain maudit » de Pont-Saint-Esprit »

2007 : « Bobine le Diable de Vauvert »

2008 : « Les juridictions d'exception sous l'occupation »

2009 : « Le père indigne d'Adolphe Thiers »

2011 : « Les camps de Jalès »

2012, vous nous proposez « Le général Salan: Le drame de la décolonisation ».

Et nous en espérons beaucoup d'autres encore.

Pour conclure, je citerai un de vos confrères : Pierre de La Gorce, magistrat, avocat, historien et membre de l'Académie Française : « Dis moi ce que tu lis, et je te dirais qui tu es ».

Mais pour l'heure, nous vous écoutons.

**Monsieur le président donne la parole à M. Charles Puech
pour sa communication intitulée :**

« Le général Salan: Le drame de la décolonisation. »

Ancien élève du lycée de Nîmes, Saint Cyrien, le général d'armée Raoul Salan a mené une carrière exceptionnelle de 1918 à 1960 : en premier lieu les derniers combats de la guerre 14-18, ensuite la campagne de Syrie en 1921 où il a été grièvement blessé, finalement les campagnes de France en 1940 puis en 1944 et 1945 avec la première armée française où il s'est illustré pendant la libération de Toulon.

Une grande partie de sa carrière a été consacrée à l'Indochine où, jeune officier, il a servi de 1924 à 1937. Il a joué un rôle principal dans la guerre d'Indochine de 1945 à 1954 aux côtés des généraux Leclerc puis de Lattre et enfin en qualité de général commandant en chef.

Il a mené de difficiles négociations en 1945 avec les chinois et avec Hô Chi Minh et a eu la douloureuse mission en 1954 d'organiser le repli des troupes françaises et des populations civiles attachées à la France.

Commandant en chef en Algérie à partir de 1956, victime d'une tentative d'assassinat, il a tenu une place déterminante dans les événements de Mai 1958 et le retour au pouvoir du général de Gaulle.

Farouche partisan de l'Algérie française, il a participé au putsch d'avril 1961 et a pris la tête de l'OAS. Arrêté en avril 1962, il a été condamné par le Haut Tribunal Militaire à la détention criminelle à vie.

Libéré en 1968, amnistié en 1982, il est mort en 1984 à l'âge de 84 ans.

Sa brillante carrière a été ternie dans la fin de sa vie par le rôle néfaste qu'il a joué dans la clandestinité à la tête de l'OAS.

La séance est levée à 18 heures 30.

SÉANCE DU 14 DÉCEMBRE 2012

**La séance est ouverte à 16h30 sous la présidence
de M. René Chabert**

Sont présents : Mesdames Deronne, Herrmann, Kuntz, Lassalle, Marès, Maurin-Farelle, Pallier, Poujoulat. Messieurs Audisio, Aventurier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Fontaine, Fougères, Galtier, Gouget, Hugues, Moreau, Meunier, Penchinat, Pradel, Puech, Sapède, Simon, Stephan, Valade.

Excusés Mesdames Bertrand-Fabre, Leroy. Messieurs Debant, Fabre, Iancu, Meine.

Correspondants

Présents : Mesdames Agussol, Bénéel, Giacomoni, Messieurs Launay, René Maubon, Ott, Trarieux, Ventura.

Excusés : Mme Ritter. Messieurs Chillet, Galligani, Pontvieux.

Le président prend la parole :

Je déclare ouverte cette séance du 14 décembre 2012, dont l'ordre du jour exceptionnel appelait pour la deuxième fois de l'année, la réception de deux nouveaux membres résidants.

Cette double intronisation rattrape le retard dans l'occupation de deux des cinq sièges d'académicien qui restaient à pourvoir.

Tôt ce matin, j'ai eu un appel de Mme Vanessa Ritter qui, pour raison de santé, n'a pu être des nôtres cet après-midi. Je lui ai demandé de prendre soin d'elle et, surtout, qu'elle pouvait compter sur notre totale compréhension.

L'ordre du jour garde le même caractère d'exception, nous allons recevoir solennellement un nouveau membre résidant : Monsieur Bernard Simon.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance du 7 décembre qui est adopté à l'unanimité moins une abstention.

INVITATIONS

Le Premier Président et le Procureur Général de la Cour d'appel de Nîmes invitent le président et le secrétaire perpétuel à l'Audience Solennelle de rentrée de la Cour d'Appel. Nos confrères Charles Puech, président de Chambre honoraire de la Cour d'Appel et Jean-Yves Launay, Avocat général honoraire à la Cour de Cassation représenteront également notre compagnie.

M. le président donne la parole à notre confrère Gabriel Audisio qui nous informe des travaux de reliure :

« Depuis maintenant dix ans, la politique de reliure de l'Académie se poursuit au rythme annuel de cinq ouvrages, la reliure étant assurée par l'atelier Deschamps qui offre un travail de qualité, comme il est possible de le vérifier : voici ceux de cette année. La priorité concernant la reliure des ouvrages détériorés est conforme à ce qui a été proposé par la Commission de la Bibliothèque et approuvé en séance administrative à savoir les instruments de travail, les usuels et la publication de sources. »

L'ordre du jour appelle la réception de M. Bernard Simon, récemment élu pour occuper le fauteuil laissé vacant par notre confrère Marc Chausse devenu membre honoraire.

Accompagné par le premier de ses parrains, M. René Chabert, M. Bernard Simon fait son entrée dans la salle des séances.

M. le secrétaire perpétuel, Mesdames et Messieurs les académiciens, Mesdames et Messieurs les correspondants, Mesdames et Messieurs les parents et amis du nouvel élu, Mesdames, Messieurs.

En accueillant ici Monsieur Bernard Simon, notre compagnie consacre une tradition que les temps n'ont jamais entamée. Avec mes confrères et amis, M. Bernard Cavalier et M. Henri Hugues, nous avons accepté d'être la troïka (le triumvirat) de votre parrainage.

Donc aujourd'hui, nous recevons un nordiste parfaitement intégré dans notre région nîmoise et cévenole.

Je tiens à remercier les personnes qui sont venues vous accompagner :

Mme Dominique Simon, votre épouse et deux de vos amis, M. Jean Rémy dentiste à la retraite et M. Jean-Paul Canonge, accompagné de son épouse.

Il m'appartient de vous faire part de la joie que nous éprouvons à vous accueillir officiellement, aujourd'hui, à l'Académie de Nîmes au siège de M. Marc Chausse, architecte DPLG, qui n'a pu partager ce moment pour des raisons de santé et auquel a été concédé l'honorariat au cours de cette année. C'est un grand honneur mais aussi une véritable satisfaction de pouvoir vous compter parmi nos membres résidants après votre élection comme correspondant en 2008.

Honneur, disais-je, car recevoir au sein de notre compagnie un ingénieur de INAPG (Institut National Agronomique Paris-Grignon) de votre niveau ne peut que contribuer à la bonne renommée de notre compagnie.

Satisfaction aussi car se sont déjà tissés, sur le terrain, de véritables liens de confraternité. Ces liens ne demandent de vous que votre attachement à vos domaines de prédilection. Nous comptons sur votre complicité pour que nous puissions bénéficier de vos recherches fructueuses. En préparant ce traditionnel discours de réception, j'ai dû me pencher sur vos origines, sur votre brillante carrière et je me suis fait deux observations :

- La première c'est qu'usant de mon droit régalien de président, heureusement tout à fait éphémère et en ayant pris soin, au préalable, de vous entretenir, je ne retiendrai, dans ce que vous avez fait de remarquable, que ce qui me parassait, de manière subjective, refléter le mieux votre personnalité.

- La seconde a été pensée dans le questionnement. Quel académicien éminent allez-vous devenir ? Quelles personnes allez-vous soutenir ? Quelles avancées allez-vous souscrire et dans quels multiples domaines allez-vous servir notre compagnie ? Les réponses sont dépourvues d'inquiétude.

Je cite Edmond Rostand : « C'est la nuit qu'il est beau de croire en la lumière » et « la meilleure prière est la plus clandestine ».

Vous m'avez confié apprécier Edmond Rostand lorsqu'il parle aussi des petits, des obscurs, des sans grades.

Alors, si vos origines, au nord de la France, du côté de vos grands-parents paternels vous sont inconnues, en revanche, du côté maternel, les personnes qui vous ont entouré, sont au cœur d'une famille unie, réservée et discrète. Vous bénéficiiez d'un panel varié de personnalités alliant, entre autres, des instituteurs, des hussards de la République, des artisans, des fonctionnaires, des voyageurs de commerce, des « Gadzarts », ce fameux mot-valise qui provient d'une contraction de « Gars des Arts » est le surnom donné aux élèves ou anciens élèves de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers » ou « ENSAM », etc...

Votre grand-père maternel, « Gadzarts », était originaire du centre de la France et votre grand-mère maternelle d'origine normande a élevé neuf enfants.

Votre père, exigeant, de confession protestante, peu présent, exerçait au titre de commercial à Saint-Gobain. Et, signe du destin, cette société a été fondée en octobre 1665 par lettres patentes signées de Louis XIV, créant officiellement à Paris la Manufacture des Glaces de miroirs et produits chimiques de Saint-Gobain.

Je rappelle que le 10 août 1682, Louis XIV signe à Versailles les lettres patentes accordant aux membres de l'Académie de Nîmes les mêmes « honneurs, privilèges, franchises et libertés dont jouissent ceux de l'Académie française. »

Votre mère, sans profession, titulaire d'un BEPC, puis vendeuse après le décès de votre père, vous a élevé, fils unique, dans le dévouement, loin de tout dogme et de toute pratique.

Sous cette protection, votre tissu affectif s'emplit d'une riche notion de devoir, de générosité mais aussi de curiosité.

Votre richesse a été le partage dans ce terreau familial composé de vos oncles, tantes, cousins, cousines du côté maternel essentiellement. Partage que vous connaîtrez également avec quatre demi-frères et deux demi-sœurs.

Vous avez voulu, avec sérieux et une émotion contenue, que je souligne qu'un de vos demi-frères a pris en charge vos études. C'est assurément, pour expliquer que, chez vous, les notions de générosité et de solidarité ont du sens.

A cet instant, je n'ai pu m'empêcher de citer à nouveau Edmond Rostand, reçu à l'Académie Française par M. le Vicomte de Vogüé le jeudi 4 juin 1903. Et comme je comprends qu'il vous interpelle :

« Ah ! Que pour ton bonheur je donnerais le mien
Quand même tu devrais n'en savoir jamais rien
S'il se pouvait, parfois, que de loin j'entendisse
Rire un peu le bonheur né de mon sacrifice ! »

Votre belle famille protestante conjugue à la fois un pôle d'équilibre notamment pour l'éducation des enfants et une omniprésence conviviale qui engendre la vigueur dans votre cellule familiale. Votre beau-père, M. Charles Robequain, était géographe, professeur à la Sorbonne, membre de l'Académie des Sciences d'Outremer.

Mademoiselle Dominique Robequain, sa fille, deviendra Mme Dominique Simon en 1969. Elle sera biologiste en poste dans un laboratoire marocain au cours de votre coopération, puis sera mère au foyer pour élever vos quatre filles. Ensuite, elle suivra une reconversion comme documentaliste dans le milieu associatif puis à la Caisse d'Allocations Familiales du Gard.

Votre fille aînée, Anne-Claire, grenobloise, diplômée d'une Ecole de commerce, s'occupe de Ressources Humaines à St Gobin, Marie-Hélène, parisienne, est professeure de mathématiques agrégée, Marion et Gaëlle sont toutes les deux professeures des écoles dans la région.

Avec votre épouse, vous avez la joie, et quelquefois des responsabilités, de voir évoluer autour de vous, sept petits-enfants.

Vous bénéficiez d'un espace allodial dans la maison familiale en Cévennes. D'ailleurs, lorsque votre mutation a été obtenue pour Nîmes, ce fut pour vous une aubaine que ce rapprochement cévenol.

Votre biographie dont l'énumération va suivre, je l'avoue, ne tient

pas en quelques simples paragraphes. Elle atteste de la richesse de votre parcours.

Si les hasards de la vie familiale vous ont fait naître à Paris, ville à laquelle vous êtes resté fidèle car c'est à l'Institut National Agronomique Paris-Grignon que vous avez effectué vos études. Cette école d'ingénieurs relève de la tutelle du ministère chargé de l'Agriculture. Il faut savoir que, depuis le 1^{er} janvier 2007, elle constitue avec l'ENSIA et l'ENGREF un nouvel établissement : AgroParisTech qui forme des ingénieurs agronomes et propose également des formations continues.

Vous pouvez également vous prévaloir de solides et anciennes racines au nord de la France.

Vous êtes né à Paris XVI^{ème}, ai-je dit, mais sans avoir précisé la date, le 02 février 1945, jour des crêpes ou jour de la Purification qui, selon vous, résume votre idéal de vie en recherche de sens, en évitant de se prendre au sérieux. C'est alors que, référence à la Chandeleur et à la Purification, vos pareils à deux fois ne se font point connaître et pour un coup du sort caractérisent votre Etre.

Après votre Baccalauréat en « mathélem », vous effectuez votre « prépa » au Lycée Fénelon à Paris. Par la suite, vous rejoindrez l'Institut National Agronomique Paris-Grignon, comme cela a été déjà dit, pour devenir ingénieur INA PG.

Vous traversez la Méditerranée pour une coopération technique dans les Eaux et Forêts au Bureau Economique et Statistique de Rabat de 1968 à 1971.

Vous revenez en France où vous allez être Chargé d'études à l'Atelier Régional d'Etudes Economiques et d'Aménagement Rural de Rennes de 1971 à 1973.

Ensuite vous est proposée la mutation pour un poste de Responsable de Service à la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Gard de 1973 à 1981.

Votre intense activité vous oblige à assumer une responsabilité de Directeur de la Caisse Régionale de Crédit Agricole du Gard de 1981 à 2000.

Parmi les formations complémentaires que vous avez voulu dispenser, il convient de signaler que vous serez le Gérant de la SARL B + L. CONSULT où vous apporterez le fruit de votre expérience et de votre sagesse aux ouvrages de Conseil et de formation de 2000 à 2011.

Il faut souligner les manifestations et les écrits dont vous êtes l'auteur :

Un manuel de mathématiques financières (Institut de formation du Crédit Agricole) en 1982.

Un manuel sur les moyens de paiements en 1995.

Organisateur de manifestations (Climagri, Forum de l'Entreprise) et de conférences (Association Teilhard de Chardin).

Participation à un groupe travail concernant la stratégie bancaire.

Commission de formation au niveau national du Crédit Agricole.

Cette énumération déjà riche ne tient pas compte des multiples aptitudes de votre personnalité. Elle met en évidence votre préoccupation pour votre formation, mais aussi, pour celle des autres.

Je dois enfin citer, bien sûr, la brillante présidence de l'Association Gardoise des Amis de Pierre Teilhard de Chardin dans laquelle vous vous êtes beaucoup impliqué.

Toutefois, il faut compléter la liste de vos participations dans la vie associative car vous êtes membre du bureau de la Société d'Histoire du Protestantisme de Nîmes et du Gard, secrétaire du Comité de Quartier de la Placette, membre du cercle Condorcet et vérificateur au niveau comptable de l'association « Paséo ».

Voilà qui suffirait à vous définir comme un de ces personnages de grande et solide culture comme on les aime dans notre compagnie. Mais vous ajoutez à cela un goût prononcé pour certains centres d'intérêt comme la lecture de romans. Vous êtes naturellement curieux de voyages et de treks dans un feu d'artifice géographique : la Chine, l'Inde, la Bolivie, le Vietnam, la Jordanie, la Grèce, le Népal, le Bhoutan, l'Afrique du Nord etc... avec des villes phares comme Venise ou Prague.

Ces chemins et ces routes parcourus vous ont offert l'occasion de lire et de vous documenter avant l'aventure, de suivre les itinéraires au

cours des voyages et de vivre un enrichissement subséquent, bénéficiant ainsi de la découverte de la vie des autochtones et de l'enseignement qui en résulte.

L'Histoire du moyen âge vous apparaît comme une époque de transformation scientifico-philosophico-religieuse, ce qui explique votre respect pour le Père Pierre Teilhard de Chardin, jésuite, chercheur, théologien, paléontologue et philosophe français.

Dans cet inventaire, j'ai enregistré certaines de vos impressions que je livre spontanément :

M. Kaltenbach et M. Voges, les premiers pasteurs qui vous ont appris, par ces apports protestants, l'autonomie de la pensée, ainsi qu'à lire les textes, les commenter, faire sienne cette pensée. Ce qui pour vous entraîne le refus du dogmatisme, antinomique avec la liberté de penser. Sous les auspices du même « temps fort », vous m'avez fait part d'une parenthèse de vie qui revêt une profondeur inoxydable dans le temps. Au cours d'un stage agricole dans la région de Pontarlier, chez M. et Mme Girardet, votre expérience s'est étendue bien au-delà de l'agriculture : la découverte de la tolérance dans la foi perpétuée à l'échelle de la personne humaine. L'anecdote qui suit et que vous m'avez demandé de citer, atteste d'un respect mutuel. Après une semaine de stage en immersion, cette famille d'accueil, responsable de cette formation, très catholique et pratiquante, connaissant votre fidélité au protestantisme, vous a demandé de bien vouloir réciter le bénédicité avant les repas. Le président que je suis, votre humble parrain, de confession catholique, partage la même pratique et apprécie vivement cette réciprocité.

Dans le même registre, au Maroc, un pasteur, M. Jéquier, vous a ouvert la voix de la tolérance avec l'islam et l'œcuménisme.

En leur temps, M. Klatzman et M. René Dumond, vos deux professeurs internationaux d'économie vous communiquent la capacité de remise en cause des situations. Ils quittent le voyage officiel pour se faire leur propre opinion. Ils vous ont enseigné la rigueur de l'analyse économique.

Dans votre vie professionnelle, M. André Costabel (notre confrère et ami ici présent auquel a été concédé l'honorariat) et M. Jean-Paul

Canonge vous ont donné la notion du métier : « la banque au service des autres ».

Les présidents du Crédit Agricole, M. Fabre, M. Pierre Huguët, cévenol protestant et M. Jacques Delassus, homme du nord installé dans le sud et humaniste convaincu face aux technocrates, ont contribué à vous élever.

On peut tout autant ajouter une touche artistique avec de l'intérêt pour le jazz avec une session à New York en boîte de jazz, pour l'opéra avec Aïda, pour l'ambiance de corrida sur le plan artistique, enfin pour les dessins à la plume et les croquis de Natoire.

Ce même intérêt vous l'avez pour les « Eaux fortes de Rembrandt », cette technique aquafortiste où le perchlorure de fer a supplanté l'acide nitrique pour graver une plaque métallique en creux ou en taille douce. Vous l'avez aussi pour l'impressionisme figuratif et non figuratif - cependant vous avouez votre peu de sensibilité à l'art moderne - et enfin pour l'œuvre de Jérôme Bosch, tout ceci n'exclut pas votre passion pour la BD.

Alors, chez M. Bernard Simon, peut-on trouver Spirou à côté du journal « Le Monde » ? Oui, de même qu'à côté de Bergson ou Teilhard de Chardin, on peut trouver Black et Mortimer et voilà le côté « crêpes » et « Purification » qui resurgit.

Il est temps de placer une citation de Pierre Theillard de Chardin : « La Vie est née et se propage sur Terre comme une pulsation solitaire. C'est de cette onde unique qu'il s'agit maintenant de suivre jusqu'à l'Homme, et si possible jusqu'au-delà de l'Homme, la propagation. »

Vous vous dites moins auteur qu'organisateur, friand de mises en relation, de confrontations professionnelles et extra-professionnelles.

Je cite vos trois auteurs de référence : Teilhard de Chardin (on pouvait s'en douter), Emmanuel Mounier et Gaston Bachelard dont le point commun avec vous serait une démarche scientifico-philosophique.

En option référentielle, on peut compléter la liste avec entre autres : Louis Pergaud, Colette, Camus, Emmanuel Le Roy Ladurie etc... Notre lecteur impénitent sait pareillement ouvrir la Bible ou le Coran.

Vous avez une pensée pour ce copain qui vous a initié au trekking, au dépassement physique et psychique, par exemple gravir un col de l'Himalaya ou de la cordillère des Andes ou vibrer à 6000 mètres d'altitude devant un lever de soleil.

Mais au sommet de tout, vous inscrivez la famille. Quelle épargne d'oxygène vos proches ont dû précautionneusement emmagasiner pour vivre, avec vous, au-dessus d'une telle hauteur !

Et puis ce soir nous rappelons officiellement et publiquement que le parisien que vous êtes, naturalisé languedocien et cévenol par amour réciproque, a été fait membre résidant de l'Académie de Nîmes qui, depuis plus de trois siècles, œuvre dans l'interdisciplinarité pour accomplir son auguste mission.

Je vous le dis avec respect : « Entrez, je vous prie et soyez le bienvenu. »

M. Bernard Simon prend la parole et s'exprime en ces termes :

Monsieur le Président

Il m'est un peu curieux, mais pas désagréable,

D'écouter mon histoire par vos soins embellie.

D'avoir évoqué ceux, dont je suis redevable,

Devant notre assemblée, je vous en remercie.

Ce que nous avons fait, ce que nous sommes aujourd'hui, au-delà de nos mérites, nous le devons à bien d'autres. Il est attribué à Bernard de Chartres une sentence bien connue : « Nous sommes des nains sur des épaules de géants ». Elle illustre ces héritages qui se cumulent et dont nous bénéficions, souvent inconsciemment : ceux de la connaissance, mais aussi ceux, encore plus immatériels, faits de confiance accordée, de main tendue, de complicité, d'amitié et d'amour partagés. C'est, ici, un moment privilégié pour rendre hommage à tous ceux qui ont compté pour moi, ceux que vous avez cités, Monsieur le Président, mais aussi bien d'autres, et auxquels je tiens à manifester ma reconnaissance, une manière de les honorer dignement devant vous, société d'honnêtes gens et de savants.

Mes remerciements s'adressent également à tous ceux qui me font l'honneur et l'amitié de leur présence, et particulièrement, mon épouse, Dominique, qui m'a apporté bien plus que les (rares, dira-t-elle !) compliments que je lui ai adressés ne peuvent le lui laisser supposer ; André Costabel et Jean-Paul Canonge qui, avec deux styles différents, mais où l'humanisme a toujours tenu sa place, m'ont fait aimer mon métier ; Hubert Emery et Jean Rémy, dont la discrétion le dispute à la pertinence, qui m'ont fait avancer sur le chemin de ma réflexion personnelle. Enfin vous tous, Mesdames et Messieurs les académiciens, correspondants et amis, que j'ai appris peu à peu à connaître et dont j'apprécie la diversité et la profondeur des savoirs. Vos centres d'intérêts, vos passions sont pour moi autant d'ouvertures et de richesses propres à combler ma curiosité du monde.

Vous me faites l'honneur de m'accueillir au sein de l'Académie : l'ancien banquier que je suis apprécie votre capacité à prendre des risques. Mais la qualité de votre assemblée me porte à croire que vous avez fait taire vos doutes et en renonçant à appliquer trop strictement le principe de précaution, considérant que son usage abusif, non seulement nuit à la santé mais se révèle aussi bien trop souvent mortel. Vous avez fait un pari, c'est le principe de la confiance et, de fait, c'est plutôt un défi que vous m'avez adressé, par deux fois, en me proposant d'abord comme correspondant puis comme résidant. Que mes marraines et parrains soient donc remerciés, Mesdames Marès et Poujoulat, Messieurs Jallatte, Chabert, Hugues et Cavalier. J'apprécie la diversité des sensibilités de ceux qui m'ont accordé leur confiance. Cela a pour moi, valeur de symbole.

Que pourrai-je vous apporter ? Peut-être sans le savoir, vous m'avez déjà beaucoup donné. Un proverbe chinois dit qu'il faut se promener avec deux sacs, un pour donner et un pour recevoir. J'ai quelquefois l'impression que l'un des sacs est plus lourd que l'autre, mais je vous laisserai deviner lequel. La gageure sera de répondre à vos attentes. Je ne peux pas vous garantir les résultats, seulement vous assurer de mon obligation de moyens, ce que je ferai sérieusement, en évitant, bien sûr, de me prendre trop au sérieux.

Ma première mission est de faire l'éloge de mon éminent prédécesseur Marc Chausse, appelé à l'honorariat. A l'encontre de toute bienséance c'est l'aîné qui cède sa place. Les convenances voudraient que ce soit le contraire. J'ose espérer qu'il ne m'en veut pas trop. D'autant que l'Académie n'est pas une entreprise de transports publics, mais le cénacle où se perpétue la tradition de la promotion des savoirs dans le cycle ininterrompu des successions.

Je ne cacherai pas le plaisir que j'ai eu à rencontrer Marc Chausse, dont le métier d'architecte est déjà fascinant à mes yeux. L'architecte est celui qui conçoit l'improbable et projette ses rêves dans la matière pour y donner forme, la rendre fonctionnelle, esthétique et signifiante. C'est, pour moi, un métier qui illustre l'intrication entre l'esprit et la matière, chère à Teilhard de Chardin. J'ai découvert Marc Chausse avec un préjugé favorable qui n'a pas été déçu.

L'éloge est un genre littéraire qui a pour objectif de mettre en valeur la vie et l'œuvre d'une personnalité. Le genre est antique et vénérable, mais suppose dithyrambe et panégyrique, ce qui rend la tâche ardue pour celui qui n'a guère de goût pour l'emphase et encore moins pour la flatterie.

Marc Chausse, bien que vous ne soyez pas physiquement présent, à votre grand regret, vous nous l'avez exprimé, et au mien, j'ai cependant l'avantage de la présence de votre épouse et je vous sais au milieu de nous par l'esprit. Je vous en sais gré et je m'adresse à vous directement.

Sachez qu'il n'est point besoin de l'artifice stylistique des anaphores, métaphores et autres hyperboles pour vous rendre hommage : la réalité de l'homme que vous êtes se suffit à elle-même.

Vous êtes né le 16 avril 1924 à Béziers.

Le 16 avril permet de célébrer Saint Benoît-Joseph Labre qui pérégrina en Europe au milieu du XVIIIème siècle. Ayant renoncé aux biens de ce monde, il sillonna la France, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie d'un sanctuaire à l'autre. L'histoire, ou la légende, dit qu'il parcourut plus de 30 000 km en sept ans, vivant d'aumônes et donnant le pain qu'il recevait à ceux qu'il estimait plus pauvres que lui. Il est le patron des mendiants et des sans domicile fixe. Et ce pèlerin, austère et

solitaire, a toujours porté dans son maigre balluchon, outre les Evangiles, la règle de saint Benoît, l'un des saints patrons des architectes !

Certains décèleront un double patronage qui préfigure la destinée de celui qui sera appelé à loger, entre autres, de modestes foyers, et à devenir un bâtisseur émérite. Refusant la poésie du destin, les rationalistes n'y verront que hasards calendaires. Quant aux protestants, ils ont la fâcheuse manie d'ignorer les saints.

Car, au milieu d'une fratrie de quatre frères et sœurs, vous êtes d'ascendances protestantes, issu d'aïeux paternels, artisans à Florac, et maternels, filateurs à Ganges. Il y a une fibre cévenole en vous, dont l'omission serait regrettable au sein de cette Académie. Est-ce cette fibre cévenole, qui de Béziers, outre-Vidourle, où vous êtes apparu pour la première fois, vous conduira à Nîmes ? Plus prosaïquement, il semble que ce soit la carrière de votre père, magistrat instructeur, qui vous y mena en 1927. Ce dernier fut bien connu à Nîmes, d'abord juge d'instruction, puis Président du Tribunal correctionnel et de la deuxième Chambre Civile avant d'être nommé Conseiller à la Cour.

Entre son ministère, dont on se plaît à reconnaître qu'il l'a exercé avec fermeté et détermination, et ses ascendances protestantes, de par son exigence, votre père a fait grandir l'homme de rigueur que vous alliez devenir.

Votre jeunesse est nîmoise : vous fréquentez le mouvement des Eclaireurs Unionistes et vous étudiez au lycée de garçons, boulevard Victor Hugo. L'apprentissage des mathématiques ne semble pas avoir été votre préférence, vous l'avez supporté en vous réfugiant dans le dessin, fréquentant les cours du soir aux Beaux-Arts. Vous excellerez dans cette matière. Exercice de représentation, le dessin est aussi un moyen d'exercer son esprit. Escher, dont le graphisme est paradoxal, répondait à ses admirateurs : « Tout cela n'est rien comparé à ce que je vois dans ma tête ! ». Le père d'Escher souhaitait que son fils soit architecte. Fort heureusement pour l'art graphique, Escher a poursuivi sa carrière artistique. Et non moins heureusement pour l'architecture, l'entrepreneur dont la vocation perce en vous n'a pas suivi Escher dans ses constructions incertaines et ses objets impossibles.

Si votre père ne manifeste pas beaucoup d'enthousiasme pour la profession d'architecte, dont les représentants qu'il côtoie dans l'exercice de ses fonctions lui apparaissent souvent trop imprécis et encore plus souvent irrespectueux des délais, il ne s'oppose pas à votre vocation, préférant faire en sorte que ses enfants s'épanouissent dans ce qu'ils ont choisi. C'est un bel exemple d'ouverture d'esprit.

A la fin de la guerre, vous entrez à l'Ecole des Beaux-Arts de Montpellier, puis vous passez le concours d'entrée de l'Ecole Nationale d'Architecture de Paris, dont vous obtenez le diplôme en 1952.

L'homme de volonté a su réaliser son projet.

A la fin de vos études, à la recherche de concours où vous souhaitez faire vos preuves, les hasards de vos rencontres vous amènent à travailler au Maroc, encore sous protectorat français à cette époque, d'abord à Casablanca puis à Ifrane, charmant village du Moyen Atlas, où vous participez à l'aménagement d'un sanatorium et initiez les marocains aux techniques du béton. Vous faites la connaissance du Pacha de Marrakech, Thami El Mezouari El Glaoui. Mais la politique française, dans un contexte d'une volonté d'indépendance incarnée par Mohamed V, génère une certaine incertitude qui ne vous incite pas à continuer à travailler au Maroc. De plus, vous commettez l'irréparable en battant le fils du Glaoui au tennis ! Votre tempérament de gagnant l'a emporté sur la considération protocolaire. Vous rentrez en France et vous vous installez à Nîmes en 1954.

A Nîmes, des cabinets d'architectes sont déjà bien implantés : Floutier, Chabannes, Bordes, Chouleur notamment. Vous pratiquez une politique d'association et cherchez un nouveau créneau dans un domaine où la concurrence joue.

Vous allez profiter des dispositions de la loi votée le 27 mars 1953, relatives aux dispositions d'un nouveau train de mesures pour résoudre la crise du logement, appelées Plan Courant, du nom du ministre indépendant de la Reconstruction Pierre Courant, ancien maire du Havre. Des avantages étaient ainsi accordés aux acquéreurs de terrains qui s'engageaient à y aménager des locaux d'habitation répondant à des plans-types. Ils bénéficiaient de primes substantielles pendant vingt ans.

Parallèlement, la création d'une épargne-construction à taux réduit, accompagnée de diverses bonifications, devait encourager l'investissement des populations à revenus modestes.

Enfin, la généralisation d'un système, créé en 1943 par le patronat et les syndicats du Nord, le « 1% logement », obligeait les employeurs, exerçant une activité industrielle ou commerciale et occupant au minimum dix salariés, à investir au moins 1% de la masse salariale dans la construction de logements pour leurs salariés, directement ou par le versement d'une cotisation à un des comités interprofessionnels du logement ou à une Chambre de Commerce et d'Industrie.

L'originalité de ce plan, venu après bien d'autres mesures pour essayer d'enrayer la crise du logement endémique depuis des décennies, est qu'il nouait ensemble pour la première fois une loi foncière, un mode de financement et une programmation normalisée.

A cette époque, vous avez déjà conçu des standards de construction, ce qui correspond bien à ces demandes. Vous allez ainsi vous lancer dans la construction de maisons individuelles, puis de logements collectifs en collaboration avec les Chambres de Commerce et les collectivités territoriales, en maîtrise d'œuvre ou en vendant des plans. Bagnols-sur-Cèze, Vauvert, le Grau-du-Roi vous permettent d'offrir des solutions de logement à des classes modestes.

L'homme de réflexion a défini la stratégie de l'homme d'action.

Bel exemple de réactivité et d'adaptation, qui sont une marque de votre professionnalisme et ceci, malgré les remarques (jalouses ?) de certains de vos confrères qui vous disent : « Alors, tu travailles pour les pauvres ! » Cela ne vous détourne pas de votre objectif, vous êtes homme de caractère.

Vous tissez un réseau de relations parmi les élus, ce qui vous permet d'intervenir, outre dans le domaine des logements sociaux, dans celui des bâtiments publics, le relationnel étant un facteur clé dans des marchés qui fonctionnaient alors souvent de gré à gré. Votre courtoisie sera un atout en ce domaine.

Vous attachez du prix à satisfaire vos différents maîtres d'ouvrage, à trouver les solutions techniques et esthétiques qui répondent à

leurs exigences tout en recourant à des matériaux qui respectent l'environnement et la destination finale de vos créations.

Norman Foster, dans le catalogue de l'exposition du Musée des Beaux-Arts de Nîmes consacrée en 1985 à Gaudi, citait ce dernier qui écrivait peu après avoir obtenu son diplôme d'architecte en 1878 : « La mission de l'architecte résidait non seulement dans la conception de projets importants mais également dans le fait de les rendre possible ... sur le plan économique et par conséquent d'avoir la connaissance des méthodes et des systèmes contemporains de production... En fait le maniement de l'acier, du béton, du verre ou de la pierre selon les exigences de la construction, de sa destination et de son environnement relève de l'art. »

Par ce que vous mettez en œuvre, vous êtes bien devenu un homme de l'art. L'architecture c'est « l'Art de construire, de disposer et d'orner les édifices » selon le dictionnaire de l'Académie Française et l'architecte est, selon le Littré, « celui qui exerce, en qualité de maître, l'art de bâtir, traçant les plans, et surveillant l'exécution des constructions.»

En 1960, votre cabinet comporte douze collaborateurs. Vous avez choisi de travailler avec des entrepreneurs en qui vous avez toute confiance. Vous avez acquis une solide réputation sur Nîmes et sa région.

Ces années soixante vont être également l'occasion de trois rencontres qui vous marqueront.

L'une d'elles sera celle d'Edgard Tailhades, sénateur-Maire de Nîmes, qui, après avoir eu connaissance de votre aménagement du marché de Cavaillon, vous confie l'édification du marché-gare de Nîmes en 1959. Ce vaste complexe remplace le marché aux bestiaux de l'avenue Jean-Jaurès, les abattoirs du Cadereau et le marché de gros des fruits et légumes de la place Saint-Charles. La conception de ce marché-gare lui permettra de jouer un rôle national. Sa réussite économique entraînera la municipalité de Montpellier à vous en commander un semblable. Nîmes perd en animation, car outre l'ambiance commerciale des marchés, les bœufs étaient convoyés, à la manière d'une « abrivado », de la gare de Saint-Césaire jusqu'au Jean-Jaurès. Boileau aurait pesté :

« Et, pour surcroît de maux, un sort malencontreux
Conduit en cet endroit un grand troupeau de bœufs ! »

En revanche, ces déménagements autorisent l'ouverture de nouveaux équipements collectifs dont le centre culturel et sportif Pablo Neruda.

Une autre personnalité, Philippe Lamour, vous fait participer à l'aventure de la Compagnie du Bas-Rhône. Vous êtes en charge de la construction des locaux administratifs et technique de la Compagnie. La verticalité de l'édifice (50m de haut) sur la plaine qui s'étend à l'horizon vous pose quelques problèmes techniques intéressants. Cet immeuble en « façade rideau » reste un emblème du développement de la région. Il a été inauguré en 1962. Les tours sont des symboles. Dans la Chine traditionnelle, elles représentent le point de passage des influences bénéfiques du ciel sous la médiation de l'empereur, fils du ciel. Philippe Lamour ne s'est peut-être pas imaginé en fils du ciel mais on ne peut nier la prospérité qu'ont apportée et qu'apportent encore les réalisations de la Compagnie du Bas-Rhône Languedoc à la région, la mise en valeur des Costières n'en étant pas le moindre exemple.

Vous avez donc participé à l'aventure glorieuse (puisque c'était le temps des trente années du même nom) de la région : vous êtes homme de développement.

La troisième rencontre se situe à Avignon, rue Joseph Vernet, la rue des antiquaires, que vous êtes amené à fréquenter par l'intermédiaire de décorateurs. Vous y ferez la connaissance de Nadine Vernet, antiquaire comme il se doit. Cette rencontre est d'un autre type, c'est celle de votre future épouse.

La concrétisation en sera le 29 juin 1959, date à laquelle vous vous mariez ! Avec votre épouse, vous aurez trois filles, Emmanuelle, Pernelle et Ségolène. Votre aînée est architecte, votre seconde architecte d'intérieur et votre cadette, après des études aux Beaux-Arts, n'est pas architecte. Toutes ont contribué à faire de votre couple, qui dépasse maintenant le trophée des noces d'or, les heureux grands-parents de neuf petits-enfants. A côté du professionnel, nous découvrons l'homme de cœur et de fidélité.

Votre engagement professionnel est multiforme et vous avez parsemé notre département et les départements voisins de villas et d'édifices publics. Vous avez également bâti des tours que vous avez voulues fonctionnelles et conçues au bénéfice de leurs habitants. Je ne résiste pas à évoquer devant vous un projet de tour, hors département, plus exactement à Djeddah, la Kingdom Tower, projet de plus de 1000 mètres de haut et dont la construction est assurée par ...le Bin Laden Group, ce qui ne manque pas d'une certaine saveur. Je vous imagine, vous, l'homme de raison, invoquer l'Ecclésiaste qui ne peut que soliloquer sur les vanités des vanités, ou bien interroger Freud sur les pulsions puériles de ceux qui jouent à celui qui aura la plus haute, je parle de tours. A moins que l'esprit protestant ne se replonge avec attention dans le chapitre 11 de la Genèse.

Car votre philosophie est de rester dans les concepts de services. Votre objectif est celui de l'utilité sociale de vos ouvrages, où l'esthétique est subordonnée à la destination de vos créations et l'économique, géré comme une contrainte. Vous êtes un homme de métier. Métier est un concept fort. Métier et ministère ont la même étymologie. Tous les deux tirent leur légitimité de la mission de service qui leur est confiée. La mission, dans son acception commune est en relation avec la notion de devoir à accomplir. Les profits moraux et matériels retirés de l'exercice du métier n'en sont que la résultante. La religion du profit, devenue une fin en soi, a relégué au second plan la finalité première du métier. Calvin ne condamnait pas le profit, mais son origine ne pouvait provenir que d'une activité bénéfique à la collectivité. Il m'a semblé bon de rappeler et d'affirmer les valeurs fondamentales qui guidaient votre engagement. Elles ont valeur d'exemple.

Comme il serait difficile de citer l'ensemble de vos réalisations, j'en ai, arbitrairement je le confesse, retenu deux qui me semblent emblématiques de votre action et qui illustrent votre notoriété.

La première concerne l'extension du Palais de Justice que vous réalisez en 1985. Cet édifice, aux colonnades de Gaston Bourdon, est classé à l'inventaire des monuments historiques depuis 1993. Vous avez substitué aux prisons un palais, dont les façades s'intègrent parfaitement

dans la continuité des constructions antérieures et se marient harmonieusement avec la monumentalité des Arènes. Les aménagements fonctionnels auxquels vous avez procédé ont suscité l'envie des Cours voisines et, sur ce chantier particulier, comme sur les autres chantiers, vous avez attaché du prix à respecter les délais et les devis. Car vous êtes homme de parole.

En ces matières, vous n'avez pas suivi les pratiques de votre auguste prédécesseur, Gaston Bourdon. Dans le texte de Michel Jouve, extrait des Mémoires de l'Académie de Nîmes de 1901 sur le Palais de justice, il est précisé qu'à l'occasion de la décision d'aménagement en 1833 : « Le rapport du préfet ne demande que 36 000 francs au département, 16 000 francs à la ville de Nîmes ; le reste de la dépense dont le montant s'élèvera, d'après le premier devis, à 246 000 francs, sera à la charge de l'État ». L'édifice, commencé en 1838, est terminé en 1846. Après plusieurs remaniements des plans, le coût est passé à un montant de 766 979 francs ! A sa décharge, le beau-père de Gaston Bourdon écrira au préfet : « La reconstruction entière, sur nouveau plan, de la façade vers les Arènes ; des combinaisons plus coûteuses pour la cour d'assises ; des aménagements intérieurs, tels que ceux des calorifères. Dans une entreprise aussi vaste, il était difficile de tout prévoir. Mon gendre n'a fait que se conformer aux instructions données. » Autre époque, autres mœurs ?

La seconde réalisation est d'un genre très différent, autre facette de vos multiples talents. En coopération avec Vittorio Grégotti, à qui l'on doit également le Stade Luigi Ferrari de Gênes, vous assurez la maîtrise d'œuvre du stade des Costières (18 500 places assises, 25 000 possibles) à la demande de Jean Bousquet, autre personnalité. Le projet, lancé en 1987, est inauguré le 15 février 1989. Pour l'anecdote, ce projet sera hors d'eau durant les inondations de 1988 et la pelouse restera intacte pendant cette période. La maîtrise de l'eau fait de vous un héritier de Vitruve, lui qui a permis de distribuer l'eau de la Fontaine d'Eure, là où vous contenez les débordements de la Fontaine de Nîmes. Malheureusement, vous avez oublié de semer les semences de combativité qui vous caractérisent. Et malgré les qualités de la pelouse, les « Crocos » de

l'Olympique de Nîmes pataugent encore un peu dans le borbier des divisions secondaires, du moins à l'heure actuelle !

En raison de vos compétences, vous auriez pu prétendre entrer à la première Académie, celle de Platon, dont la célèbre devise était : «Que nul n'entre ici s'il n'est géomètre». Mais les contraintes de dates et de lieu vous ont amené à être reçu par le Président de l'Académie de Nîmes, le bâtonnier Marcel Fontaine, au siège de Pierre Abauzit le 7 juin 1985. A défaut de l'immortalité, que Richelieu a réservée aux membres de notre insigne aînée, l'Académie Française, vous serez appelé, tel Horace « aux lauriers immortels qui lui ceignent le front », à ceindre ceux qui ornent le sceau de l'Académie sise dans l'hôtel de la rue Dorée.

Pour reprendre les termes de votre réception, vous avez illustré l'histoire de la Ville de Nîmes aux côtés de Questel, Pradier, Feuchères, Bourdon, Durand auxquels il faut ajouter, depuis, ceux de Jean Nouvel, Philippe Starck, Kisho Kurokawa et Norman Foster.

Vous accédez maintenant à l'honorariat de notre compagnie, pour moi symbole de l'homme de sagesse et en définitive de vertu. André Comte-Sponville a une jolie formule qui récapitule ce qu'est un homme de vertu : « la vertu d'un être, c'est ce qui fait sa valeur, autrement dit son excellence propre ».

Alors, Cher Monsieur Chausse, pour clore votre éloge et vous rendre hommage, j'emprunterai à un ancien, mais prestigieux confrère, reçu à l'Académie Française le 7 janvier 1841, sa verve poétique et les accents épiques de ses alexandrins :

« Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent ; ce sont
Ceux dont un dessein ferme emplit l'âme et le front,
Ceux qui d'un haut destin gravissent l'âpre cime,
Ceux qui marchent pensifs, épris d'un but sublime
Ayant devant les yeux sans cesse, nuit et jour,
Ou quelque saint labeur ou quelque grand amour. »

Victor Hugo aurait pu vous dédier ces quelques vers.
Je vous remercie de votre patiente attention.

Le président remercie et félicite notre nouveau confrère :

L'Académie de Nîmes s'honore de recevoir aujourd'hui publiquement une personnalité de votre qualité, doublée d'un orateur de talent. Au nom de tous nos confrères, j'ai le plaisir de vous adresser toutes nos félicitations. Désormais, vous êtes chez vous, chez nous.

Le secrétaire perpétuel invite notre confrère à rejoindre la salle Lordat afin de recevoir les félicitations de l'assemblée. La réception s'est poursuivie dans le salon du premier étage pour partager une coupe de champagne.

La séance est levée à 17 heures 45.

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2012

**La séance est ouverte à 16h30 sous la présidence
de M. René Chabert.**

Sont présents : Mesdames Bertrand-Fabre, Kuntz, Lassalle, Marès, Maurin, Pallier. Messieurs Aventurier, Cavalier, Chabert, Chalavet, Chamboredon, Fontaine, Galtier, Gardelle, Hugues, Iancu, Kirschleger, Meunier, Pradel, Puech, Salenson, Simon, Stephan.

Excusés : Mesdames Deronne, Herrmann, Leroy, Pujoulat. Messieurs Audisio, Debant, Bruguerolle, Fabre, Fougères, Gardelle, Gouget, Iancu, Meine, Moreau, Penchinat, Sapède, Travier, Valade.

Correspondants :

Présents : Mesdames Agussol, Bénel, Maquart. Messieurs Belin, Chillet-Pijac, Krebs, Launay, Maréchal, Matouk, René Maubon, Trarieux, Ventura.

Excusés : Mesdames Giacomoni, Ritter. M. Ott.

M. le président René Chabert prend la parole.

Bonsoir à toutes et à tous,

Bien que les ufologues aient prédit pour aujourd'hui la fin des temps, avec le M. le secrétaire perpétuel, nous avons maintenu ce rassemblement rue Dorée qui, pour des raisons économiques que nous aurait rappelées M. le trésorier, ne pouvait avoir lieu à Bugarach.

Je déclare donc ouverte cette séance du 21 décembre 2012 avec un ordre du jour qui appelle au lutrin Monsieur Victor Lassalle.

Je tiens une fois encore à rendre témoignage à M. le secrétaire perpétuel Alain Aventurier pour l'engagement complet dont il nous fait bénéficier intellectuellement, pratiquement et financièrement.

Le secrétaire perpétuel lit le compte rendu de la séance du 16 novembre qui est adopté à l'unanimité moins deux abstentions.

Notre confrère Carol Iancu, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paul Valéry - Montpellier III - et Directeur de l'École des Hautes Etudes du Judaïsme vient d'être élevé au grade d'Officier dans l'Ordre des Palmes Académiques par décret de M. le Premier Ministre en date du 9 octobre 2012. L'Académie lui adresse ses plus vives félicitations.

M. le sénateur-maire Jean-Paul Fournier et M. le président du Conseil général Damien Alary nous remercient pour l'envoi des Mémoires.

M. Michel Christol, correspondant et professeur à la Sorbonne nous a adressé ses meilleurs vœux en soulignant son attachement à la ville de Nîmes et à notre compagnie.

MM. Dominique Chardon, Jean Matouk et Pascal Trarieux nous ont adressé leurs plus vifs remerciements suite à leur élection en qualité de membres résidents.

M. le président René Chabert a représenté l'Académie aux obsèques de l'épouse de M. Alain Clary dont nous connaissons l'attachement à notre compagnie.

OUVRAGES ET BULLETINS

Notre confrère Jean-Louis Meunier, bibliothécaire, offre à l'Académie l'ouvrage édité suite aux Rencontres Méditerranéennes Albert Camus qui se sont déroulées les 7 et 8 octobre dernier à Lourmarin. Le thème était « Camus, le temps, la peur et l'histoire. »

Nous avons reçu :

- Les Mémoires 2012 de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.
- Le Bulletin 2011 de la Société Historique et Scientifique de l'Auvergne

- Le Bulletin 2011 de la Société d'Emulation d'Abbeville
- Le Bulletin 2011 de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Pas-de-Calais

M. le président René Chabert accueille à présent

M. Victor Lassalle, membre honoraire.

Cher confrère et ami,

Vous êtes lyonnais d'origine, Conservateur des Musées d'Art et d'Histoire de la Ville de Nîmes de 1955 à 1995, Officier des Palmes académiques, Chevalier des Arts et des Lettres, Chevalier de l'Ordre national du Mérite, élu il y a 45 ans pratiquement jour pour jour, membre résidant le 22 décembre 1967 et reçu en 1971, Président de l'Académie en 1983, élevé au rang des membres honoraires de l'Académie de Nîmes en 1996, et Président honoraire de l'Ecole Antique.

Et j'ajoute que vous êtes fortement inspiré par l'antiquité latine grâce aux nombreux vestiges et bâtiments romains subsistant en Provence, première région de la Gaule à avoir accueilli des civilisations évoluées : Grecque et Romaine.

Mais je sais aussi, de source sûre, que votre objectif de vie professionnelle, votre message éducatif, s'adresse principalement aux jeunes, pour leurs orientations, les relectures, les suggestions, les corrections, etc... Vous accomplissez cette action sans ménagement pour votre patience et votre temps mais avec cœur.

Cette jeunesse actuelle crée de nouvelles expressions, donne de nouvelles significations à des mots usuels pas très académiques et forme de nouveaux mots qui relèvent plus du verlan modifié que d'une racine étymologique. Toutefois, sans enfreindre la bienséance, vous me permettrez de leur emprunter une de leurs réflexions, brève mais significative, à l'encontre de vos titres : « ça calme ».

Cela calme d'autant que votre vie a été d'aimer ce qui a vécu, de se faire complice du passé et d'enseigner le pourquoi avec votre savoir-faire académique.

Vous avez assumé ce rôle pour conserver le patrimoine, entretenir la collection du musée, l'inventorier, l'enregistrer, l'étudier, le documenter, le classer, le préserver, participer à sa mise en valeur, à sa connaissance et à sa diffusion partagée !

Et pourtant, le temps commande toujours aux jours de passer et non de se ressembler et, au-delà du temps, vous continuez votre transmission. A l'Académie certes, mais aussi à une échelle « ex-hexagonale » par exemple au Colloque international d'art roman d'*Issoire*.

Une académie locale de l'Ancien Régime, responsable du patrimoine, ne peut se passer d'un membre - ou de plusieurs - doté de ces capacités-là. Notre confrérie nîmoise garantit cette stabilité d'une part avec notre consoeur et la vôtre aussi, intime, Mme Christiane Lassalle, membre résidant et d'autre part avec l'élection récente et pérenne de M. Pascal Trarieux dont l'intronisation est prévue en 2013.

En France, conservateur de musée est une des spécialités au même titre que conservateur d'archives, des monuments historiques, de l'inventaire ou de l'archéologie. Certains grands musées possèdent plusieurs conservateurs, par exemple le Louvre en compte, paraît-il, soixante trois.

Quel langage spécialisé avez-vous dû acquérir pour mettre en valeur vos études et vos découvertes ?

Je donne sommairement des exemples de ce vocabulaire spécifique, tiré d'un glossaire : archivolte, claveaux, voussures, triforium ; des mots plus doux : berceau transversal, dossier, ronde-bosse ; un langage médical : astragale, trompe, tympan, arc diaphragme ; des vocables religieux : crucifère, arc en mitre, Christ en majesté ; des termes pathétiques : sommier, rampant, boudin (tore), larmier, tambour etc.

Plus précisément vous êtes l'auteur de la rédaction du précieux « Index des mémoires de l'Académie de Nîmes » de 1756 à 1985.

Enfin, j'ai regroupé les dates de vos communications :

1977-1979 - Vingt-cinq ans de découvertes et de recherches concernant l'époque romaine à Nîmes, les sociétés savantes du Gard,

Vingt ans d'archéologie romaine à Nîmes.

1980-1982 - Jules Salles et l'Académie de Nîmes.

1986 - Le musée de Nîmes de 1830 à 1881.

1994 - Philibert Rouvière, peintre (Nîmes 1805 - Paris 1865) : à propos de deux de ses peintures acquises par le musée des Beaux-Arts de Nîmes.

2006 à 2010 - Ce que l'art roman doit aux Arènes de Nîmes, à la Maison Carrée de Nîmes, au Pont du Gard, à quatre monuments antiques de Nîmes : Tour Magne, Temple de Diane, Porte Auguste, Porte de France.

En ce qui concerne la spiritualité médiévale, vous allez nous parler de chefs-d'œuvre d'architecture et de sérénité où chaque chose est à sa place. Cette nouvelle communication s'intitule : « Remarques sur l'architecture des cloîtres romans de Provence ».

Nous allons vous écouter avec beaucoup d'attention.

**Monsieur le président donne la parole à M. Victor Lassalle
pour sa communication intitulée :**

« Remarques sur l'architecture des cloîtres romans de Provence »

Les cloîtres romans de Provence, contrairement à ce qui a été dit parfois, par inadvertance, ne se présentent pas comme des édifices conçus de façon rigoureusement similaire. Au contraire, ils diffèrent sensiblement les uns des autres, notamment par la structure du mur à claire-voie qui sépare leurs galeries du préau central, étant entendu que le mur extérieur, qui lui fait face et qui assure la clôture de l'ensemble, est celui de l'un des édifices (église, réfectoire, salle capitulaire...) généralement préexistants, qui l'entourent.

Le type à couverture charpentée y est connu, avec le cloître de la cathédrale d'Aix-en-Provence où le mur en question est peu épais en raison du poids relativement faible qu'il lui faut supporter, ce qui a l'avantage de faciliter l'entrée de la lumière dans ses galeries. Mais la plupart sont couverts de voûtes dont il a été nécessaire de contenir la poussée en concevant

le mur à claire-voie, d'une façon qui a varié d'un édifice à l'autre. Dans les abbayes cisterciennes de Silvacane et du Thoronet, cela a été fait simplement en donnant une épaisseur considérable au mur dans lequel sont ouvertes de grandes ouvertures cintrées dont chacune abrite deux baies. D'autres cloîtres, ceux de l'abbaye Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon et de la cathédrale de Cavaillon, ont un mur rythmé, intérieurement, par des piliers cantonnés de colonnettes coiffées par des chapiteaux, ce qui les apparente au cloître de la cathédrale du Puy, dont on sait qu'il était en cours de construction en 1134.

C'est en revanche le cloître de l'abbaye cistercienne de Fontenay, en Bourgogne (vers 1150), qui a été imité dans celui de la cathédrale de Vaison et dans celui de l'abbaye cistercienne de Sénanque. Le mur y est scandé par des piliers-contreforts et une série de trois baies s'y ouvre dans chaque travée sous un arc de décharge de plein cintre. Dans un autre type de cloître (abbayes de Montmajour, de Ganagobie, de Saint-Paul-de Mausole à Saint-Remy et Saint-Michel-de-Frigolet, à Tarascon) ce sont des arcs de décharge en arcs surbaissés, forme inspirée par l'architecture antique d'Arles, qui jouent le même rôle qu'à Vaison et à Sénanque et sous chacun desquels un espace plus vaste permet d'ouvrir non plus trois, mais jusqu'à quatre baies par travée.

Une dernière catégorie ne comprend que le cloître de Saint-Trophime d'Arles, dont seules les galeries nord et est sont romanes, avec des travées dont chacune comporte une série de quatre baies. L'extérieur du mur est dépourvu des arcs de décharge qui, par leur poids et par leur épaisseur, concourent, dans les cloîtres du type de Vaison et de Montmajour, à contenir la poussée des voûtes.

Ce rôle est assuré ici par des contreforts assez développés, qui épaulent ponctuellement le mur, face à chacun des doubleaux de la voûte. Dans la galerie nord, la plus ancienne, chacun d'eux est fait d'un pilastre à chapiteau corinthien ne supportant rien, qui est appliqué contre un dossier. Dans les galeries est (fin de l'époque romane), sud et ouest (époque gothique), ces contreforts ont la forme de murs perpendiculaires à l'axe de la galerie et s'élèvent jusqu'au niveau de la toiture. Ce système, que l'on s'était jusqu'à présent contenté de constater et de décrire, a été récemment

l'objet de deux hypothèses, de la part d'Andréas Hartmann-Virnich.

La première concerne le rôle des contreforts de la galerie nord, en forme de supports architecturaux : ils auraient été destinés à supporter des arcs de renfort ou de décharge analogues à ceux des cloîtres du type de Montmajour selon un projet dont une crise aurait empêché la réalisation. Cette hypothèse me paraît infondée, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, il n'est guère possible de penser que l'on ait pu envisager d'utiliser les chapiteaux des contreforts pour supporter des arcs, parce que, dans l'architecture romane de Provence, à l'exemple de ce que montraient les monuments antiques de la région, à commencer par l'amphithéâtre qui est presque contigu au cloître d'Arles, les chapiteaux ne doivent servir qu'à porter des entablements horizontaux et non des arcs, ceux-ci ne devant retomber que sur des impostes (c'est ce qui se passe au cloître de Montmajour). Des exceptions se voient dans les abbayes cisterciennes affranchies, à maints égards, des règles de l'architecture provençale. Les arcs en question, s'ils avaient été réellement prévus, se seraient élevés à une trop grande hauteur, plus haut que la toiture, et n'auraient donc pas été utiles (ceux du cloître de Montmajour naissent beaucoup plus bas). L'inconvénient aurait été d'autant plus grand que l'usage en vigueur dans la région à l'époque romane imposait, dans les cas où l'on était amené à déroger à la règle d'emploi des chapiteaux et des impostes (comme à la cathédrale de Saint-Paul-Trois-Châteaux), en mettant en rapport un chapiteau avec un arc, l'interposition d'un entablement entre les deux éléments : cela aurait rehaussé d'autant le niveau atteint par le sommet de l'arc. De plus, comme chaque pilastre comporte un dossier, chacun des arcs aurait dû comporter deux rouleaux en ressaut l'un sur l'autre et, par conséquent, être très épais (ce qui n'est pas le cas à Montmajour), nuisant ainsi à l'éclairage des galeries, déjà très obscures sans cela. Enfin, aux deux extrémités de la façade extérieure du mur, il aurait été impossible d'assurer la retombée des arcs sur les pilastres logés dans les angles, car ceux-ci n'ont pas de dossier et sont donc bien moins saillants que les autres (environ 45 cm au lieu de 75).

Il faut donc accepter de considérer comme de simples contreforts les supports simplement ornementaux de la galerie nord du cloître d'Arles,

d'autant qu'il ont des équivalents, dont certains sont plus anciens qu'eux, contre les parois d'absides ou d'absidioles, à l'abbatiale de Cluny (début du XII^e siècle), à la priorale clunisienne de Paray-le-Monial (un peu plus tardive) et à la cathédrale de Valence, bien que les supports qui y sont employés soient généralement des demi-colonnes sans dossier plutôt que des pilastres. Les contreforts du cloître de Fontenay eux-mêmes sont ornés de supports à chapiteaux jumelés, qui ne supportent rien.

Selon une seconde hypothèse, due au même auteur, la construction d'un étage aurait été envisagée sans avoir été réalisée, ce qui expliquerait sinon la forme donnée aux contreforts de la galerie septentrionale, du moins celle de leurs homologues des galeries orientale, méridionale et occidentale, considérés comme la partie inférieure d'éléments destinés à être rehaussés pour assurer l'équilibre de la construction supérieure. Mais il se trouve que ce type de contrefort-mur élevé jusqu'au niveau de la toiture a été fréquemment employé dans les édifices relevant du gothique méridional sans qu'il soit question d'y voir la partie inférieure d'un organe de butée plus élevé.

Parmi les cloîtres romans de Provence, celui de Saint-Trophime d'Arles occupe donc une place à part et il doit son originalité non à d'hypothétiques projets non réalisés, mais aux dispositions singulières que l'on y constate.

Cette communication était agrémentée par la projection de diapositives.

M. le président remercie notre confrère, souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année à l'assemblée et nous donne rendez-vous le 4 janvier.

Le secrétaire perpétuel demande de bien vouloir noter que l'Hôtel de l'Académie sera fermé pendant les fêtes de fin d'année à partir de demain samedi 22 décembre jusqu'au vendredi 4 janvier 2013.

La séance est levée à 18 heures .

Achévé d'imprimer en 2013
sur les presses de

Mondial Livre
Nîmes

pour le compte de l'Académie de Nîmes
16, rue Dorée – 30000 Nîmes

Ouvrage publié avec l'aide de la Ville de Nîmes
et du Conseil Général du Gard et de la société Haribo



Dépôt légal 2^e trimestre 2013

Le gérant de la publication :
Alain AVENTURIER
SECRÉTAIRE PERPÉTUEL

R

148 x 210 mm

Bulletin académie

2012

n° 153

V

148 x 210 mm

Bulletin académie

2012

n° 153